

ARCHEOLOGIE

Per 9

DES PYRENEES OCCIDENTALES ET DES LANDES



TOME 13 - 1994

SOMMAIRE

DOCUMENTS D'ARCHEOLOGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES

Nouvelles données archéologiques sur Lezea, commune de Sare <i>par Christian NORMAND</i>	9
Résultats de la fouille du cercle de pierres de Bious-Oumettes - Laruns <i>par Claude BLANC</i>	23
Un cromlech du Bronze Final en Pays Basque (Hegieder 7 - Esterencubi) <i>par Jacques BLOT</i>	33
Inventaire des ouvrages de terre médiévaux du Pays Basque - Les tertres : mottes et plates-formes <i>par Christian NORMAND</i>	45
Le site GAY-DESSUS : Approche d'une officine et d'un type de production du centre potier de Garos et Bouillon <i>par Anne BERDOY</i>	55
Vers une normalisation scientifique du dessin des céramiques <i>par Claude BLANC</i>	69
Notes et Documents	77
Actualité Archéologique	83
Découvertes fortuites	105

DOCUMENTS D'ARCHEOLOGIE DES LANDES

Le tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan <i>par Bernard GELLIBERT et Jean-Claude MERLET</i>	113	[9]
Actualité Archéologique	121	[17]

DOCUMENTS D'ARCHEOLOGIE DES HAUTES PYRENEES

Les vestiges archéologiques d'Aureilhan <i>par François ARROUY, Jean SABATHIE et Robert VIE</i>	135	[9]
Actualité Archéologique : Les découvertes fortuites	167	[41]

NOUVELLES DONNEES ARCHEOLOGIQUES SUR LEZEA

Commune de Sare (Pyrénées-Atlantiques)

Par Christian NORMAND (*)

Résumé : Lezea est une vaste cavité située sur la commune de Sare. Elle fait partie d'un ensemble de grottes creusées dans un massif calcaire d'âge Albo-aptien. Son remplissage archéologique a été en partie détruit au début de notre siècle lors d'aménagements touristiques. En 1988 un sondage pratiqué à l'aplomb du porche a mis en évidence un ensemble de déblais modernes recouvrant un lapiaz en surface duquel se trouvaient des niveaux déposés par un cours d'eau. Le matériel archéologique recueilli comprend des vestiges osseux principalement post-glaciaires et des éléments céramiques majoritairement datés de l'Age du bronze.

Lezea est une grande cavité située à 5 km au Sud du village de Sare et non loin de la frontière espagnole. Elle s'ouvre dans un petit massif calcaire à une altitude voisine de 200 mètres. Ce calcaire, d'âge Albo-aptien de faciès Urgonien, repose directement sur des argilites et des grès en dalles rouges du Trias.

De nombreuses autres cavités existent dans les environs immédiats. Réfugié à Sare après la guerre civile espagnole, J.M. de Barandiaran a visité et étudié la plupart d'entre elles. Dans le "Bosquejo etnografico de Sara" nous trouvons le récit de ses explorations ainsi qu'une description des grottes les plus importantes.

Lezea (le gouffre en basque) doit sans doute son nom à l'impression de profondeur et d'inconnu que les premiers visiteurs ont du ressentir face à l'importante arcade naturelle de son entrée donnant sur les ténèbres.

Après un porche haut de 11 à 15 mètres pour plus de 40 mètres de large, s'ouvre une vaste salle d'environ 30 mètres de long qui se prolonge par une série de ga-

leries traversant pratiquement de part en part la mince bande calcaire.

Une présentation complète de cette cavité est faite dans l'ouvrage LEZEA édité par le Comité Départemental de Spéléologie des Pyrénées-Atlantiques avec la collaboration de la commune de Sare et de l'association Euskarkeologia (1989).

Historique du Site

Tout au long de son histoire récente, cette grotte a subi de très nombreuses vicissitudes. Abondant et d'accès aisé, le guano formé par les déjections des innombrables chauves-souris qui y vivaient a suscité l'intérêt des agriculteurs des environs qui l'utilisaient comme engrais. Afin de le récolter, ceux-ci n'hésitaient pas à pénétrer avec leur charrette jusque dans la grande salle. A cette occasion les niveaux superficiels durent être raclés puis répandus dans les champs voisins. (Chauchat et Prat, 1973).

(*) Christian NORMAND - EUSKO ARKEOLOGIA -
Rue Principale 64520 BIDACHE.

Au XIX^{ème} siècle, durant les guerres carlistes, l'utilisation de Lezea comme hôpital a certainement accentué la destruction de ces mêmes niveaux.

En 1858, la grotte eut l'honneur de recevoir la visite de Napoléon III et de son épouse Eugénie.

Dans les premières années de notre siècle, un pharmacien, M. Louis Castilla, conscient de l'importance économique représentée par les nombreux touristes fréquentant la Côte Basque obtint de la municipalité un bail pour la grotte. Afin d'en faciliter l'accès, il entreprit des travaux qui modifièrent grandement le site. Il fit en particulier déblayer certaines galeries et enlever une grande partie des dépôts de la grande salle pour y aménager un lac souterrain avec mur de barrage et un imposant escalier. Pour donner un cachet "préhistorique" au site des personnages de carton et de plâtre, oeuvres d'E. Gabard, censés représenter une famille paléolithique, furent placés dans une petite salle.

Les recherches anciennes

C'est P. Mérimée qui semble s'être aperçu le premier de l'intérêt archéologique de la cavité. En effet, en 1866, dans une lettre adressée à Lartet, il lui signalait la présence d'ossements étranges.

Par la suite plusieurs préhistoriens ont travaillé dans ce site. Dès 1912, à la demande de M. L. Castilla, E. Passermard vint à Lezea. Certain que celle-ci avait été occupée à l'époque préhistorique il en entreprit l'exploration la plus complète possible ; hélas les résultats ne répondirent pas à ses espérances car il ne retrouva aucun niveau archéologique et en conclut à leur totale disparition. Il recueillit cependant une petite série lithique et osseuse qu'il présenta dans un article consacré à la grotte (Passermard, 1912) et dans sa thèse sur les gisements paléolithiques du Pays Basque (Passermard, 1924). Il l'attribua à ce que l'on nommait alors Aurignacien, devenu depuis Périgordien supérieur ou Gravettien. Son témoignage sur la richesse du site est important puisqu'il signale que l'exploitant en aurait sorti des tombereaux entiers d'ossements.

Comme indiqué plus haut, J.-M. de Barandiaran s'est rendu à de nombreuses reprises dans la grotte. Dans sa publication, il relate les différentes destructions subies par le gisement, en précisant sa localisation dans le secteur du porche et de la grande salle qui le prolonge, mais il ne semble pas avoir récolté du maté-

riel archéologique lors de ses recherches (Barandiaran, op. cit.).

Le fils de L. Castilla, Charles, gardien de la grotte durant de nombreuses années y a ramassé un matériel relativement abondant mais provenant presque exclusivement de placages vestigiels contre les parois ou de petites niches de la grande salle. Cette série a été étudiée par Cl. Chauchat (Chauchat et Prat, op. cit.). Cet auteur en déduit la présence très majoritaire d'un Périgordien supérieur à burins de Noailles mais sans exclure d'autres occupations (Aurignacien, Mésolithique et post-Paléolithique). Plus récemment certaines pièces ont été interprétées comme probablement solutréennes (Chauchat, 1990). En complément ce même chercheur a pratiqué un sondage sous le porche mais sans rencontrer de niveaux en place.

G. Laplace (Laplace, 1986) signale avoir recueilli : "un ensemble d'objets bien repérés dans un mince placage pariétal de structures uniforme, ensemble attribuable sans réserve au Gravettien à burins de Noailles". A notre connaissance cette série n'a pas été publiée.

Les recherches récentes

Début 1988 et alors que la municipalité de Sare entreprenait une remarquable remise en valeur de Lezea, de nombreux objets, principalement des fragments osseux, furent recueillis dans un sédiment noirâtre dégagé par les travaux à l'aplomb du porche à une quinzaine de mètres de la paroi ouest. Nous avons alors envisagé, en accord avec M. J. Aniotzbehere, Maire de Sare, de faire un sondage afin de vérifier s'il s'agissait de dépôts en place. Autorisé par M. J.-Ph. Rigaud, Directeur des Antiquités Préhistoriques d'Aquitaine, ce sondage se déroula durant le mois de juin de la même année. En parallèle, fut menée la prospection la plus exhaustive possible de la grotte.

La prospection

Quelques découvertes isolées ont été signalées dans des galeries par divers chercheurs mais sans indication ni de leur nature exacte ni de leur localisation.

Lors du déblaiement de certaines galeries profondes il semble que de nombreux vestiges osseux d'ours aient été observés mais ils n'ont pas été recueillis (renseignement oral Ch. Castilla). Ces travaux se traduisent

à l'heure actuelle par des coupes dans les dépôts anciens.

Un des objectifs principaux de la prospection était de vérifier si des niveaux archéologiques ou paléontologiques n'y subsistaient pas. Chacune de ces coupes a donc été observée avec la plus grande attention.

D'autres opérations ont été effectuées : recherche d'éventuelles oeuvres d'art sur les parois, de matériel de surface dans les niches ou les galeries annexes non déblayées. Ces recherches n'ont été que partielles, de nombreuses zones étant inaccessibles, d'autres ayant une étendue trop importante.

Les principales découvertes

La plupart de celles-ci ont été faites par des membres du Comité Départemental des Spéléologie lors du travail de topographie des diverses galeries du site.

- 2 éclats de silex et une lame (fig. 1, n° 5) portant tous les trois des traces d'utilisation. Le matériau utilisé provient des calcaires dits "de Bidache" dont les plus proches affleurements se rencontrent à une vingtaine de kilomètres au Nord de la grotte. Ces objets ont été découverts au fond de deux galeries ; leur état de fraîcheur peut signifier qu'ils y ont été apportés par l'homme.
 - Un crâne incomplet d'Ursus spelaeus, l'eau en ayant emporté une moitié. Cette pièce est située au fond d'un puits et semble isolée.
 - Des os longs d'Ursus. L'un est quasi complet (radius), l'autre est très fragmenté et indéterminable. Ils sont placés dans une des galeries principales de la cavité. Ces derniers objets ainsi que le précédent ont été laissés en place.
 - Des fragments crâniens humains. Il s'agit de petits fragments de 5 à 6 cm de longueur maximale. Ils ont été découverts dans un petit recoin d'une salle terminale où sont visibles les coulées de Gaineki Lezea, cavité située au Sud de Lezea. Ils sont très certainement en position secondaire, l'eau envahissant régulièrement cette salle.
- Il faut ajouter à cette liste quelques tessons de céramique moderne, de rares esquilles osseuses et une dent de bos brachyceros provenant de l'étage supérieur de la grotte.

Le sondage

Comme indiqué précédemment, le but principal du

sondage était de rechercher d'éventuels niveaux archéologiques en place dans le secteur central du porche. En plus des indices signalés plus haut, la localisation de ce sondage a été déterminée en fonction de documents photographiques (cartes postales) indiquant que cette zone ne semblait avoir été affectée que par des bouleversements de faible ampleur. Placée en avant de la partie très modifiée lors de l'aménagement du lac artificiel elle apparaissait en outre assez éloignée d'un mur destiné au soutènement d'une esplanade.

Nous avons, dès le départ, choisi de faire un sondage d'une superficie de 2 mètres carrés. Nous savions en effet que l'épaisseur des déblais que nous rencontrions était importante (au moins 80 cm, profondeur atteinte par le sondage de Cl. Chauchat). En outre ceux-ci étaient fort instables et les éboulements à craindre.

La profondeur maximale atteinte a été de 2,25 m.

Stratigraphie du sondage

Toutes les indications de couches renvoient à la figure n° 3.

Nous avons rencontré de haut en bas les couches suivantes :

□ Couche 0 (épaisseur maximale 5 cm). Il s'agit du sédiment noirâtre signalé plus haut et à l'origine du sondage. Il correspond à un ensemble argileux avec une composante sableuse non négligeable, riche en fragments osseux et en charbons de bois. Il s'agit en fait d'une lentille sédimentaire observée uniquement dans le secteur central du sondage. Elle n'est plus présente sur le bord sud de celui-ci, d'où son absence dans la coupe figurée.

□ Couche 1 (épaisseur 70 cm). Sous un épandage récent de galets, déblais provenant des travaux d'aménagement du début du siècle, subdivisés en 3 :

■ C. Ia : couche argileuse de couleur rouge avec une composante sableuse plus ou moins importante contenant de nombreux galets et des plaquettes de grès. Absence de vestiges archéologiques. Cette couche est à l'heure actuelle rencontrée en surface dans la plus grande partie de la grotte. A l'origine c'est une solifluxion provenant du démantèlement des grès permotriasiens situés au sud de la bande calcaire où est creusée la cavité.

■ C. Ib : couche argileuse plus sableuse que C. Ia, de couleur marron foncé, très riche en charbons de bois, avec de nombreux galets et des plaquettes de grès. Rares éléments calcaires. Les vestiges osseux y sont

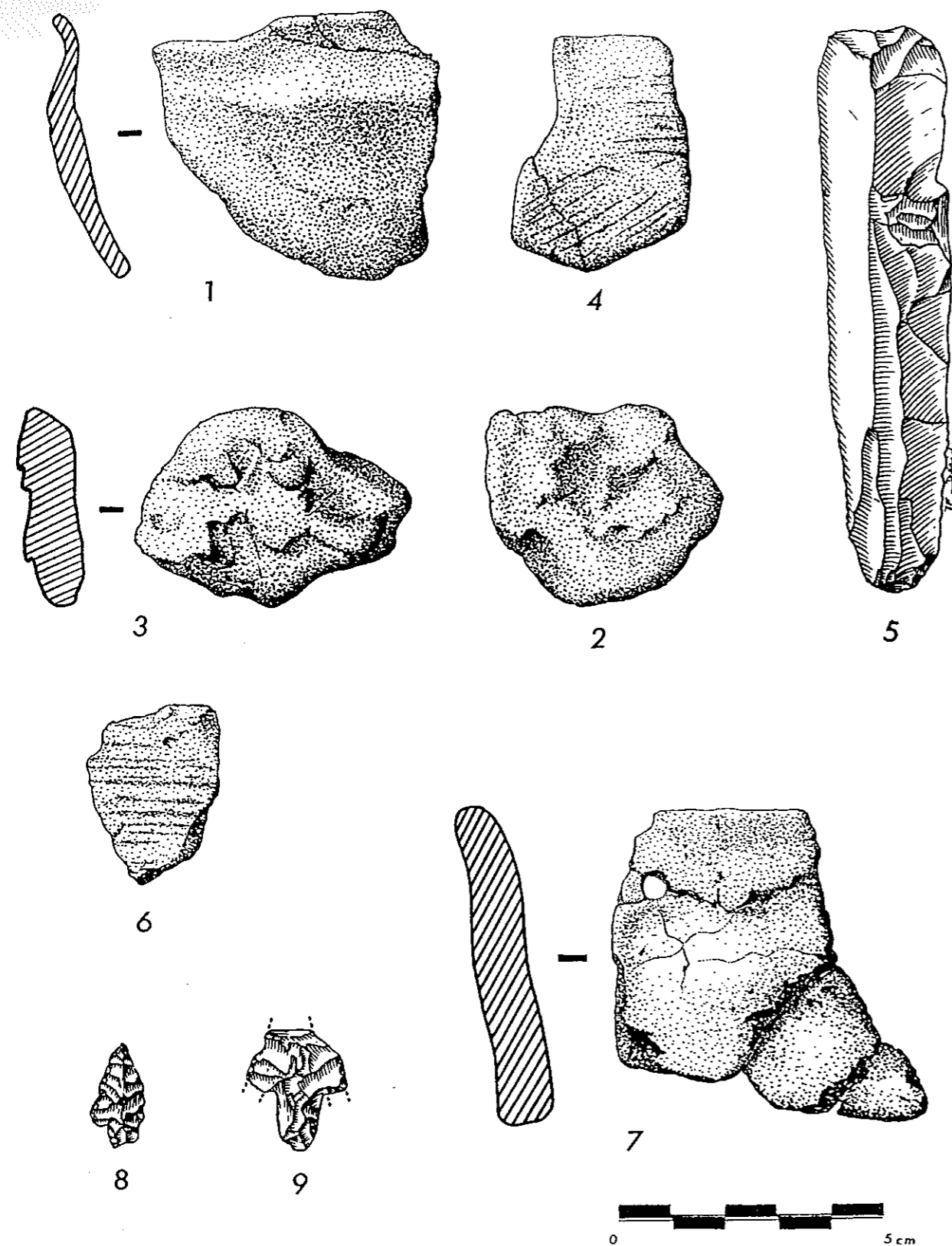


Fig. n° 1. n° 1 : petit bol caréné ; n° 2 : impressions digitées ; n° 3 : pastillages ; n° 4 et 6 : surface peignée ; n° 7 : bord simple ; n° 8 et 9 : armatures à ailerons et pédoncule ; n° 5 : lame.

abondants. Elle n'apparaît que dans la partie sud du sondage.

■ C. Ic : Idem que C. Ia.

□ Couche II (épaisseur 50 cm). Cette couche est composée presque uniquement d'éléments calcaires de dimension variable n'excédant pas 30 cm, englobés dans une argile très sableuse. Certains de ces éléments calcaires ont des arêtes assez vives. La surface du lapiaz apparaît dans cette couche. Sa partie supérieure, souvent fracturée, porte des traces de coups de pioche ou de masse. Cette couche peut correspondre à un nivellement et à un comblement du lapiaz qui devait apparaître dans cette partie de la grotte.

□ Couche III (épaisseur 1,05 m). Cette couche est formée par des sédiments déposés dans le lit d'un ruisseau. Elle contient du matériel archéologique dans toute son épaisseur. Lors de la fouille elle a été subdivisée en 3 (lors du relevé de la stratigraphie C. III 2 et C. III 3 ont été à nouveau subdivisés) :

■ C. III 1. Sable légèrement argileux riche en petits galets (3 à 4 cm), de couleur ocre clair.

■ C. III 2 :

Avec C. III 2 a : sable très riche en petits galets, de couleur jaune pâle et C. III 2 b : sable avec de rares petits galets, de couleur ocre.

■ C. III 3 :

Avec C. III 3 a : sable plus argileux avec quelques petits galets, de couleur beige (quelques éléments sont enrobés par un oxyde noir qui forme localement des lentilles discontinues) ; C. III 3 b : idem que C. III 2 b et C. III 3 c : sable à composante argileuse assez importante avec quelques rares petits galets, de couleur rougeâtre.

Le matériel archéologique

Il est apparu très vite que le matériel archéologique était en position secondaire dans les différentes couches. Le repérage par coordonnées cartésiennes a donc été rapidement abandonné au profit d'un simple repérage par couche. Le sédiment de la couche III a été entièrement tamisé à l'eau et trié une fois sec.

La composition de l'industrie lithique a été étudiée en utilisant la liste typologique pour le Paléolithique supérieur établie par D. de Sonneville-Bordes et J. Perrot (1954 et 1956).

La liste complète du matériel osseux est fournie en annexe à la fin de cette note. La détermination de la

faune de la couche 0 a été faite par D. Armand, celle des autres couches par J. L. Guadelli (chercheurs à l'Institut du Quaternaire - Centre F. Bordes - Université de Bordeaux I).

□ Couche 0 : très riche en vestiges osseux. Sont représentés : *Bos Brachyceros*, *Sus* sp. et des ovicaprinés. Des morceaux de verre, un clou et un fragment de tuile complètent cette liste.

□ Couche Ia : fragments de verre moderne.

□ Couche Ib :

■ Matériel lithique : il comprend 4 éclats, 1 nucléus à 1 plan de frappe. L'outillage est constitué par un grattoir sur éclat (2,2 cm de longueur) dont un des bords porte une encoche clactonienne. La matière première utilisée est exclusivement du silex provenant des calcaires de Bidache. A noter que les objets ont leurs arêtes émoussées et portent des traces de concassage. Attribution chronologique indéterminée.

■ Matériel osseux : de nombreux fragments osseux et des dents ont été recueillis. Ont été déterminés : *Bos brachyceros*, *Sus* sp. et des ovicaprinés. Il faut remarquer la présence de 4 dents humaines.

■ Divers : plusieurs fragments d'objets en fer non identifiables car trop corrodés. 2 fragments de tuiles et 1 fragment de brique (?).

□ Couche Ic : néant.

□ Couche II :

■ Matériel lithique : 1 éclat de silex, non roulé.

■ Matériel osseux : une vingtaine d'esquilles osseuses et des dents (représentation identique à celle de la couche Ib).

□ Couche III 1 :

■ Matériel lithique : 1 éclat de silex et 1 fragment de lame très fortement roulés et portant de nombreuses traces de concassage.

■ Matériel osseux : une dizaine d'esquilles et une dent (*Sus* sp.).

■ Divers : plusieurs fragments d'une céramique moderne (bol à bord évasé) et 1 fragment de tuile.

□ Couche III 2 :

■ Matériel lithique : ce matériel est plus ou moins roulé et porte parfois un très grand nombre de traces de concassage. La patine des objets est variable : souvent très marquée ce n'est parfois qu'un léger voile bleuté. 9 pièces n'ont pu être identifiées.

Parmi celles qui le sont, notons une vingtaine

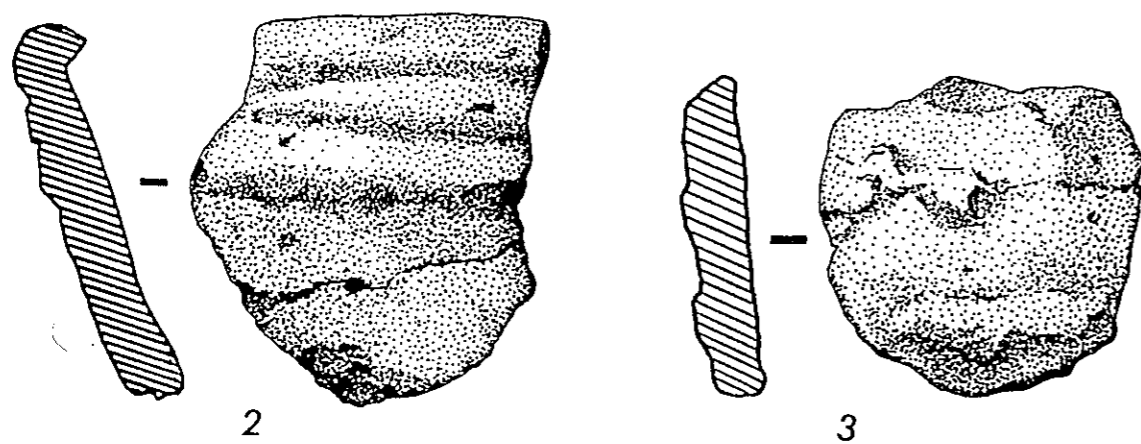
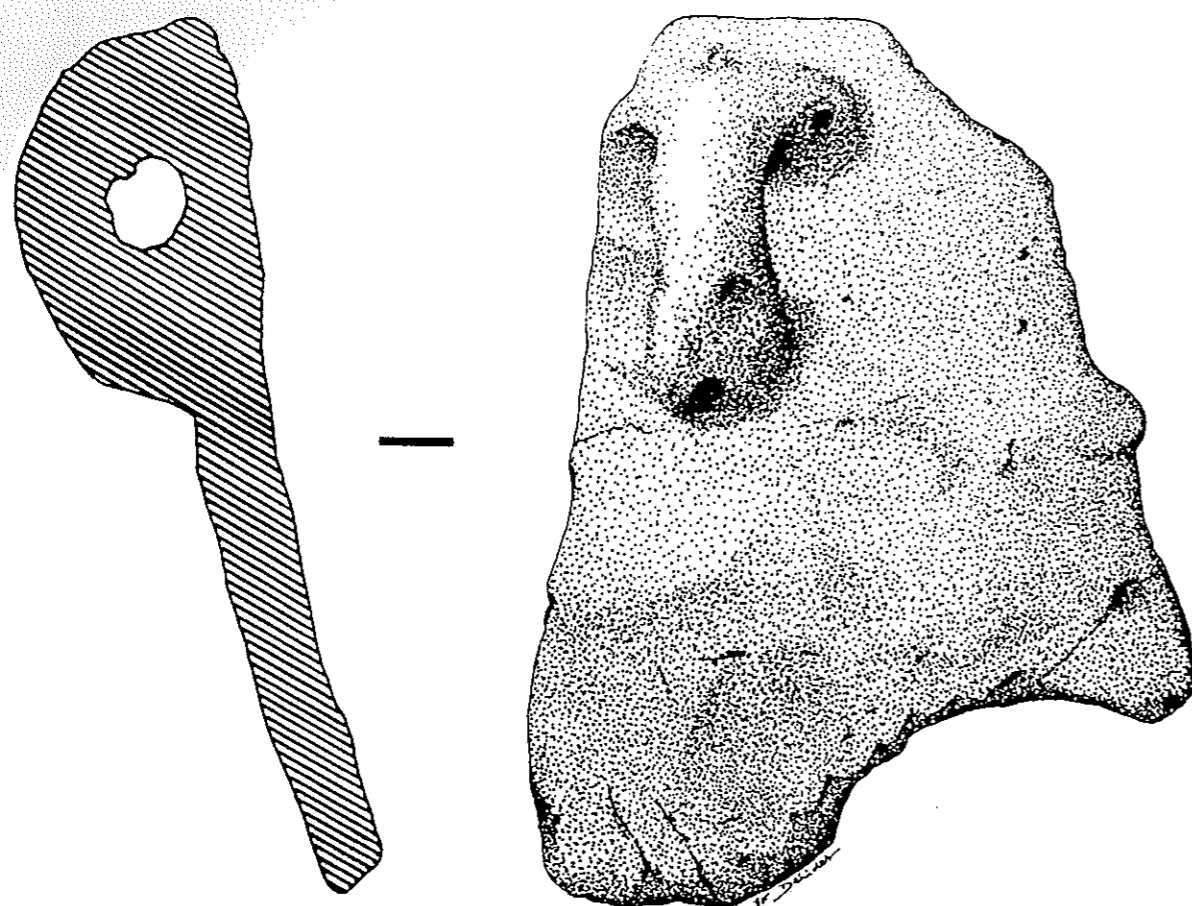


Fig. 2. n° 1 : anse et bord simple ; n° 2 : cordons appliqués simples ; n° 3 : pastillages.

d'objets (débris ou éclats) ayant une longueur inférieure à 2 cm, 5 débris, 4 éclats, une lamelle à crête et 2 nucléus, l'un globuleux, l'autre informe.

L'outillage comprend 3 grattoirs sur éclat dont 2 avec un front portant des retouches semi-abruptes, 1 lame à double tronçature, 1 éclat tronqué, 1 pièce esquillée, 1 burin de Noailles et 3 pointes de flèches à ailerons et pédoncule. L'une de ces pièces est très roulée ($L > 3,5$ cm) ; une autre (fig. 1, n° 8), aux arêtes vives, ne possède qu'un seul aileron. La dernière (fig. 1, n° 9) est incomplète, la pointe et l'extrémité des ailerons sont absents. 3 pièces retouchées s'ajoutent à cet ensemble mais leurs retouches, abruptes et peu régulières, sont peut-être naturelles.

Lorsqu'il est possible d'étudier le silex, il apparaît que celui-ci provient très majoritairement des calcaires de Bidache ; cependant un éclat, le burin de Noailles et une des armatures sont faits dans des variétés de silex connues en Chalosse.

■ Matériel osseux : il y a plus de 230 vestiges osseux dont une cinquantaine de dents. Ce matériel a été lui-aussi roulé et son état de conservation est moyen. La faune représentée serait la même que dans la couche I, s'il ne fallait y ajouter le cheval, en très faible nombre il est vrai. Il y a également des restes humains, 3 fragments crâniens de faible dimension. L'un d'entre eux porte des sillons parallèles qui ressemblent à des traces de décarnisation mais le mauvais état de la pièce rend impossible toute attribution sûre.

■ Matériel céramique : les tessons, une centaine, très fragmentés, plus ou moins roulés et aux bords émoussés, ne permettent pas de reconstituer des formes complètes.

Leur épaisseur est variable, de quelques millimètres à plus d'un centimètre, dénotant ainsi la présence de poteries de tailles diverses.

La teinte des pâtes est variable parfois dans le même tesson, allant du beige-orangé au noir en passant par le rouge. La pâte elle-même est grossière, souvent avec de gros grains de quartz employés comme dégraissant. Les surfaces, presque toujours rugueuses, paraissent peu ou pas lissées mais le mauvais état de conservation doit inciter à la prudence.

Les fonds observables sont tous plats et les bords simples (fig. 1, n° 7).

Les décors comprennent principalement des cordons appliqués simples ou multiples (fig. 2, n° 2), des décors plastiques au sens strict, formés de pastilles placées à l'état mou sur la panse et sommairement étalées (fig. 1, n° 3 et fig. 2, n° 3). Il y a également quelques tessons avec des impressions en faible creux faites

peut-être par pression d'un doigt directement sur la pâte (fig. 1, n° 2). Un tesson porte semble-t-il quelques coups d'ongle. Plusieurs fragments minces ont été visiblement peignés (fig. 1, n° 4 et n° 6). Notons un fragment d'un petit bol caréné (fig. 1, n° 1) et un tesson portant une perforation sous le bord (fig. 1, n° 7).

Le seul moyen de préhension identifiable est une anse de section plus ou moins circulaire appliquée verticalement juste en dessous d'un bord droit (fig. 2, n° 1).

□ Couche III 3 :

■ Matériel lithique : globalement moins roulées que le matériel de C. III 2, certaines pièces portent cependant des traces de concassage plus ou moins marquées. Ont été recueillis plus d'une centaine de silex taillés dont seulement une trentaine a une longueur supérieure à 2 cm. Il y a 3 débris, 14 éclats, 2 lamelles, 1 lame et un bâtonnet de pièce esquillée.

L'outillage, pauvre, comprend 1 pièce esquillée, 1 lamelle à dos, 2 très petits fragments de pièces à dos, 1 éclat retouché et 1 burin dièdre mais ces deux derniers objets sont très douteux car assez fortement roulés.

Le silex de Bidache semble le seul utilisé mais le mauvais état de conservation de certaines pièces ne permet pas une attribution sûre.

■ Matériel osseux : une cinquantaine d'esquilles osseuses de très petite dimension et quelques dents ont été récoltées avec identification de *Bos brachyceros* et d'un ovicapriné.

■ Matériel céramique : les tessons, au nombre d'une cinquantaine, possèdent les mêmes caractéristiques que ceux de C. III 2. Seule différence, les tessons peignés sont absents.

CONCLUSIONS

□ La prospection :

■ L'observation des coupes dégagées dans certaines galeries a eu des résultats négatifs. Cette partie de la grotte apparaît ainsi pratiquement stérile à l'exception de quelques objets isolés et de rares ossements d'*Ursus*. Plusieurs explications à cette pauvreté peuvent être invoquées : ramassages antérieurs par des visiteurs, mauvais état des coupes souvent oblitérées par des éboulis, hauteur dégagée insuffisante, circulation de l'eau, etc... La très grande rareté en vestiges anthropiques concorde cependant avec ce que Ch. Castilla avait déjà remarqué lors de ses nombreuses recherches et cela peut indiquer une faible fréquentation de ces galeries par les préhistoriques.

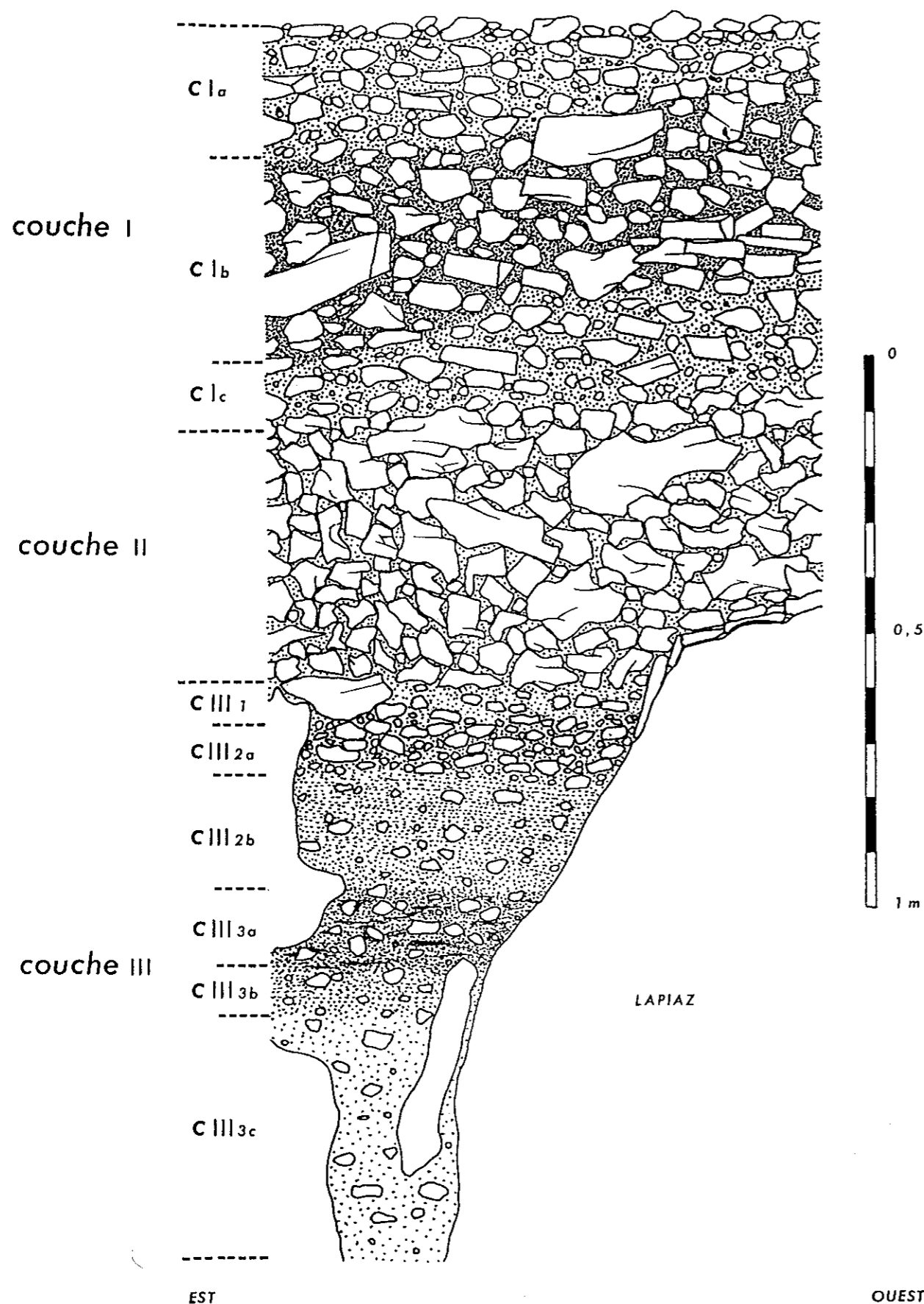


Fig. 3. Stratigraphie du sondage (côté Sud).

Les résultats de la prospection ne remettent donc pas en cause ce qu'écrivait Cl. Chauchat (Chauchat et Prat, op. cit.), à savoir que l'habitat humain paraît s'être limité au porche et à la grande salle qui le prolonge. Il est possible d'y ajouter la partie aval de l'étage supérieur, là où la lumière était la plus abondante ; les diverses galeries ont pu n'être visitées que lors de quelques incursions ponctuelles.

■ L'existence d'oeuvres pariétales n'est pas à écarter définitivement mais elle ne peut être envisagée que dans des zones restreintes et difficiles d'accès de la cavité, par exemple dans la zone du grand méandre. Seules des recherches approfondies pourront apporter une réponse plus définitive.

□ Le sondage :

■ Les couches 0 et 1b ont été apportées lors des travaux d'aménagement du début du siècle. Elles témoignent de la richesse de certains niveaux archéologiques détruits par ces travaux.

■ L'industrie lithique, trop rare, n'apporte guère d'informations nouvelles. Seuls de rares objets peuvent avoir une attribution chronologique relativement précise : le burin de Noailles de C III 2 (Gravettien à burins de Noailles), les divers outils à dos de C III 3 (Paléolithique supérieur final ou Mésolithique ?) et les armatures à ailerons et pédoncule (Age du Bronze ?). Le reste du matériel est à placer dans un très vaste éventail chronologique allant du Paléolithique sans doute supérieur au Post-glaciaire très avancé.

■ La céramique, abondante par rapport à ce que l'on possédait jusqu'alors (quelques rares tessons sans décors et indatables), montre que le site a été occupé à plusieurs reprises par des groupes humains du Post-glaciaire.

Le tesson à perforation sous le bord est intéressant. Ce type d'élément, à notre connaissance jamais décrit au Pays Basque, est par contre signalé dans de nombreuses régions. Il fait alors partie de séries datées principalement du Néolithique final-Chalcolithique-Bronze ancien (Camps G. et Rostan E., 1982). Dans les Landes, il semble associé à la céramique chalcolithique ou campaniforme (rens. oral J. Cl. Merlet).

La grande majorité des décors peut être rattachée à l'Age du bronze ancien/moyen aquitain. Les tessons à cordons, à pastilles ou à impressions digitées rappellent des éléments attribués à cette période dans d'autres sites de notre région. Ceux-ci ont été rencontrés en Gironde (Roussot-Larroque et Viles, 1988), dans les Landes

(Daverat et Merlet, 1991 - Gellibert, 1991) et dans les Pyrénées -Atlantiques (Chauchat, 1984).

Cela n'a rien d'étonnant puisque des indices d'occupations contemporaines existent dans les environs immédiats de Lezea : tessons de céramique dans une grotte voisine et 2 haches en bronze dont une plate (découvertes H. Dop et R. Hontas) dans des sites de plein air.

Par contre d'autres tessons, notamment ceux qui sont peignés, paraissent plus tardifs, Age du Fer ou plus récent. Un petit fragment de bord provenant de C. III 2 pourrait être daté de la période romaine.

■ La présence de vestiges humains montre que Lezea n'a pas été qu'un simple habitat mais qu'elle a également pu servir de grotte sépulcrale. Il est dommage que ces vestiges ne puissent pas être attribués à une époque précise même s'il y a une forte probabilité qu'ils soient post-glaciaires comme les autres restes osseux.

■ Il y a une sur-représentation des dents par rapport aux autres éléments osseux, les premières s'étant mieux conservées dans le sédiment sableux du ruisseau ; de fait les seconds sont très souvent abîmés et leur fragilité est parfois extrême.

La très grande homogénéité de la faune est étonnante et cela tranche avec l'ensemble faunistique assez riche déterminé par F. Prat (Chauchat et Prat, op. cit.) puisqu'il y avait de l'ours, du loup, du chevreuil, du cerf, du renne, des bovinés, etc...

Il est possible d'attribuer la très grande majorité de la faune récoltée dans le sondage au Post-glaciaire, à l'exception peut-être des rares vestiges de cheval de C III 2. Cela peut paraître curieux car l'outillage comprend une composante paléolithique certaine même si son importance ne peut être évaluée ; la faune qui lui était associée s'est-elle conservée ?

L'élevage semble avoir une part prépondérante dans la fourniture d'aliments carnés : Bos Brachyceros et les ovicaprinés sont des animaux domestiques. Le doute subsiste avec les restes de suidés ; s'agit-il de cochons ou de sangliers ?

■ Il est possible de formuler quelques hypothèses sur l'évolution de ce secteur de la grotte. Il est probable qu'il se présentait jusqu'à une époque récente sous la forme d'un lapiaz que parcourait le ruisseau utilisé au début du siècle pour alimenter le lac artificiel. Cet aspect est certainement très ancien, sans doute antérieur aux tessons de céramique peignés, le fait qu'ils ne se rencontrent que dans les couches supérieures du lit du ruisseau pouvant signifier que celui-ci circulait déjà lorsqu'ils y sont tombés.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^{ème} siècle ou au début

du XXème que le lapiaz est comblé et sans doute nivelé (C. II) et non pas déblayé comme cela était admis jusqu'à présent. Ainsi il n'est pas impossible que subsistent non loin de là des niveaux en place.

A moins que, comme peut le laisser supposer la présence de ce lapiaz dénudé et ainsi que le signale J. Bauer (in LEZEA, op. cit.), la cavité n'ait été envahie par de violentes crues périodiques emportant à chaque fois tout ou partie du remplissage archéologique. Ces vidanges successives impliqueraient, au moins pour la partie aval de la cavité, qu'on ne rencontrera des couches archéologiques en place que dans des secteurs protégés : recoins de la paroi, niche ou galerie non parcourue par l'eau. Cette observation, en accord avec ce que l'on sait de la localisation des découvertes anciennes, entraîne une question : les travaux d'aménagement du début du siècle sont-ils les seuls responsables de la disparition des niveaux archéologiques dans certains secteurs de Lezea ?

Le sondage et la prospection ne permettent pas d'y répondre avec certitude. Il en est de même lorsque l'on s'interroge sur la présence éventuelle de vestiges encore en place. Une poursuite des recherches apparaît donc nécessaire, recherches qui devront s'appuyer sur d'autres sondages, placés à l'écart des zones de circulation de l'eau, et une étude stratigraphique précise des quelques placages pariétaux subsistant dans les galeries déblayées partiellement.

Remerciements

Je remercie très sincèrement :

MM. J. Aniotzbehere, maire de Sare, et J.-Ph. Rigaud, Directeur des Antiquités Préhistoriques d'Aquitaine, qui ont autorisé ces recherches.

MM. J. Lafaurie et G. Parent pour leur aide sur le terrain.

Melle D. Armand et M. J.-L. Guadelli qui ont bien voulu identifier les vestiges osseux.

M. J.-F. Dérivé, auteur des dessins d'objets.

M. Cl. Chauchat, M. J.-Cl. Merlet et Mme J. Rousot-Larroque pour leurs informations sur le matériel céramique et lithique.

M. Ch. Castilla pour ses renseignements concernant la grotte.

M. H. Alvarez et toutes les guides travaillant à Lezea pour leur accueil et leurs encouragements.

BIBLIOGRAPHIE

BARANDIARAN J.-M. de, 1957, 1960 - Bosquejo etnográfico de Sara. Anuario de Euzko-Folklore, p. 161-164.

CAMPS G. et ROSTAN E., 1982 - Les poteries à perforations en ligne, à propos du faciès terrinien du chalcolithique corse. Bull. de la Soc. Préhistorique Française, 1982, tome 79, n° 8, p. 240-249.

CHAUCHAT Cl. et PRAT F., 1973 - La grotte du Phare à Biarritz, premiers résultats. Bull. Soc. Préhistorique Française. Tome 81, n° 10-12, p. 343-353.

CHAUCHAT Cl., 1990 - Le Solutréen en Pays Basque, in Feuilles de pierre. E.R.A.U.L., n° 42, Liège, p. 363-376.

CHAUCHAT Cl. et PRAT F., 1973 - La grotte Lezia à Sare, quelques nouvelles données. Bull. Musée Basque, n° 61, 3ème trim., p. 155-170.

DAVERAT M., DAVERAT M. et MERLET J.-Cl., 1991 - Un habitat de l'âge du Bronze à Candresse. Bull. Soc. de Borda, 4ème trim., p. 531-549.

GELLIBERT B., 1991 - Un habitat du Bronze à Uchacq. Bull. Soc. de Borda, 2ème trim., p. 267-286.

LAPLACE G., 1986 - A propos des gisements du Pays Basque. Bull. Soc. Préhistorique Française. Tome 83, n° 4, p. 108.

MERIMEE P. - Correspondance générale, établie et annotée par M. Parturier, 2ème série, tome VII, Privat.

PASSEMARD E., 1912 - Exploration des grottes de Sare (Basses-Pyrénées). Bull. Soc. Préhistorique Française, p. 215 et 216.

PASSEMARD E., 1924 - Les stations paléolithiques du Pays Basque. Thèse. Bayonne, p. 106-108.

ROUSSOT-LARROQUE J. et VILLES A., 1988 - Fouilles pré- et protohistoriques à La Lède du Gurd (Grayan-et-l'Hôpital, Gironde). Rev. Archéo. de Bordeaux, t. LXXIX, p. 19-60.

SONNEVILLE-BORDES D. de et PERROT J., 1954 et 1956 - Lexique typologique du Paléolithique supérieur. Bull. Soc. Préhistorique Française. Tome 51, p. 327-335 ; tome 52, p. 76-79, p. 4088-412 et p. 547-559.

INVENTAIRE DU MATERIEL OSSEUX

Seules les pièces identifiées sont indiquées, les esquilles ne figurent donc pas dans cette liste.

Les éléments osseux ont été regroupés par couche de provenance.

Les dénominations ont été abrégées : C pour canine, I pour incisive, P pour prémolaire, M pour molaire, d. pour droit, g. pour gauche, etc...

□ Couche 0

- Bos Brachyceros
 - 1 P3-4 sup. d.
 - 1 frag. de mandibule portant P3 d.
 - 1 M1-2 sup. g.
 - 1 M1-2 inf. d.
 - 4 frag. M
 - 1 I1-2 g.
 - 1 I d.
 - 1 D3 sup. g.
 - 1 astragale d.
 - 1 calcaneum g.
 - 1 frag. distal de métatarse
 - 1 frag. de vertèbre dorsale
 - 1 P3-4 sup. g.
 - 2 M1-2 sup. d.
 - 4 M1-2 inf. g.
 - 1 M3 sup. g.
 - 2 frag. I1-2 d.
 - 3 I1-2 d.
 - 2 D3 sup. d.
 - 1 D4 inf. d.
 - 1 scaphoïde d.
 - 1 capitato-trapézoïde d.
 - 1 frag. distal de métapode
 - 1 diaphyse de métacarpe
- Ovicaprinés
 - 1 M1-2 sup. d.
 - 3 M1-2 inf. g.
 - 1 P3-4 inf. g.
 - 1 épiphyse distale de radius d.
 - 1 frag. de diaphyse de métacarpe
 - 1 frag. de coxal
 - 1 calcaneum g.
 - 1 M3 sup. g.
 - 1 M3 inf. g.
 - 1 P2 inf. d.

- 1 cuboscaphoïde g.
- 1 os malléolaire d.
- 1 frag. scapulum d.
- 1 extrémité dist. de tibia

■ Sus sp.

- 1 I sup. g.
- 1 frag. de mandibule d. portant I1
- 1 I3 inf. g.
- 1 P2-3 sup. g.
- 1 P4 sup. d.
- 1 P2 inf. d.
- 1 M1 inf.
- 1 M1 sup. g.
- 1 M3 sup. g.
- 1 frag. M.
- 1 D3 sup. d.
- 2 frag. de maxillaire avec D4
- 1 frag. D4 inf. d.
- 1 4ème métatarse g.
- 1 I sup. d.
- 1 I3 inf. d.
- 5 I inf.
- 1 P3 sup. d.
- 1 P1-2 inf. g.
- 1 P3 inf. g.
- 1 M1 inf. d.
- 2 M1 sup. d.
- 1 M3 sup. d.
- 1 D2 sup. d.
- 1 D4 sup.
- 2 D4 sup. g.
- 1 extrémité dist. de tibia
- 1 sésamoïde

□ Couche I

- Bos brachyceros
 - 4 frag. de molaire
 - 1 M1-2 sup. g.
 - 1 M1 sup. g.
 - 1 I1 inf. g.
 - 1 I2-3 inf. g.
 - 1 frag. M1-2 sup. g.
 - 1 M1-2 sup. d.
 - 1 I1 inf. d.
 - 1 I1-2 inf. d.
 - 1 P3 inf. g.
- Ovicapriné
 - 1 frag. dentaire
 - 1 I1-2 inf. g.

■ Sus sp.

- 4 frag. dentaires
- 1 frag. de molaire
- 1 frag. I1 sup. d. (?)
- 1 frag. M3 inf. g.
- 2 I1 inf. g.
- 1 I2 inf. g.
- 3 M1 inf. d.
- 1 M1 sup. d. (?) très usée
- 2 M2 sup. d.
- 1 M3 inf. d.
- 1 portion de maxillaire g. avec M1
- 1 portion de maxillaire g. avec P3, P4, M1
- 1 frag. de canine
- 1 frag. M3 sup. d.
- 1 frag. M1-2 très usée
- 1 I1 inf. d.
- 1 I2 inf. d.
- 1 I3 sup. d. (?)
- 3 M1 inf. g.
- 1 M1 sup. g.
- 2 M2 sup. g.
- 1 M3 inf. g.
- 1 P3 sup. d.
- 1 P4 sup. g.

■ Homo sapiens sapiens

- 1 C sup. g.
- 1 M1-2 sup. d.
- 1 I2 sup. g.
- 1 P3-4 inf. d.

□ Couche II

■ Bos brachyceros

- 1 P3 inf. g.
- 1 1ère phalange

■ Sus sp.

- 1 I
- 1 P4 sup. d.

□ Couche III 1

■ Sus sp

- 1 frag. dentaire

□ Couche III 2

■ Bos brachyceros

- 2 frag. dentaires
- 1 frag. de prémolaire

- 1 D4 inf. cassée

- 1 D4 sup. g.
- 2 I1 inf. d.
- 1 M1 inf. d.
- 2 M1-2 inf. d.
- 1 M1-2 sup. d.
- 1 M2 inf. d.
- 1 M3 inf. d.
- 2 M3 sup. d.
- 1 P2 inf. d.
- 1 P2 sup. g.
- 1 P3 inf. g.
- 1 portion antérieure de mandibule
- 1 métacarpe g. sans portion distale
- 1 portion de corps de côte
- 2 portions de diaphyse de tibia
- 1 portion de diaphyse d'humérus
- 1 portion distale de métatarse d.
- 1 frag. de molaire inf.
- 1 D2 inf. g.
- 1 D4 inf. g.
- 1 I
- 1 I1 inf. g.
- 3 M1 sup. d.
- 2 M1-2 inf. g.
- 6 M1-2 sup. g.
- 2 M2 inf. g.
- 4 M3 inf. g.
- 2 M3 sup. g.
- 1 P2 sup. d.
- 1 P3 inf. d.
- 1 P3 sup. d.
- 2 P3 sup. g.
- 1 1ère phalange
- 1 diaphyse de fémur
- 1 calcaneum g.
- 1 talus d.
- 1 rocher d.

■ Equus caballus

- 1 frag. vestibulaire de M2-3 sup. g.
- 1 M1-2 inf. g.

■ Ongulé

- 1 talus très corrodé

■ Ovicapriné

- 3 frag. dentaires
- 1 frag. M3 inf.
- 1 M1-2 inf. g.
- 2 M3 inf. d.
- 1 épiphyse de tibia d.
- 1 portion de diaphyse d'humérus d.

- 1 frag. de molaire sup. (?)

- 1 M1-2 inf. d.
- 1 M2 sup. g.
- 1 M3 sup. d.
- 1 frag. proximal d'ulna d.

■ Sus sp.

- 7 frag. dentaires
- 1 C inf. d.
- 1 I1 sup. d.
- 1 M3 inf. g.
- 1 frag. d'incisive
- 1 C inf. g.
- 1 M1 inf. g.

■ Homo sapiens sapiens

- 3 frag. crâniens

□ Couche III 3

■ Bos brachyceros

- 1 I1 inf. g.
- 1 M1-2 inf. d.

■ Ovicapriné

- 1 M3 inf. d.

RESULTATS DE LA FOUILLE DU CERCLE DE PIERRES DE BIOUS-OUMETTES (Laruns, P.A.)

Par Claude BLANC (*)

Résumé : Les résultats de la fouille de ce cercle de pierres sont replacés dans le contexte de la Protohistoire de haute montagne pyrénéenne. Au point de vue architectural, cette fouille a montré qu'une fosse avait été préalablement creusée, puis remplie avec des blocs qui se sont révélés pratiquement jointifs, et calés en fonction de l'orientation de chacun d'eux par rapport à l'horizontale. Le matériel mis au jour est constitué par 9 objets en silex dont une armature de flèche à tranchant transversal et d'un galet présentant un enlèvement. La datation au carbone 14 a conduit à 2190 ± 90 BP. Une analyse de ce résultat conduit à la conclusion que ce dernier n'est pas fiable.

Enfin, on procède à une première approche chronologique des monuments de montagne (cercles et tumulus, et des questions nouvelles qu'elle engendre.

L'archéologie de haute montagne, en Béarn tout au moins, est un secteur qui a été largement dédaigné par les chercheurs.

Et pourtant des monuments dont la signification de certains nous échappe et nous échappera encore longtemps, ont été érigés au cours du temps depuis la protohistoire ancienne jusqu'à des périodes très récentes. En l'absence de fouilles nombreuses et minutieuses conduisant à des informations sûres, on ne peut aujourd'hui que dresser la liste des questions qu'ils posent. Nous laisserons de côté les dolmens et les menhirs, dont l'architecture, tout au moins, est plus connue.

- Les cercles de pierres, appelés "cromlechs" par les bretons. Ils ont certainement eu des fonctions multiples que nous cernons mal. La question d'actualité pour ces monuments, question sur laquelle on commen-

ce à avoir les premiers éléments de réponse, est : depuis quelle époque les protohistoriques ont-ils érigé ces constructions souvent complexes ? A quelle époque a-t-on abandonné l'érection de ces monuments ?

- Les tumulus de montagne qui ne sont souvent que des amoncellements de pierres posent les mêmes questions.

- Les habitats d'estive ont été totalement ignorés. Aucun recensement n'a même été entrepris. Il s'agit tout d'abord des "quebes", qui sont des abris naturels constitués par une roche de dimensions importantes dont un des côtés est incliné par rapport au sol. Elles ont souvent été aménagées par les bergers, par des empilements de pierres sèches sur un ou deux côtés. Aucune fouille n'a été effectuée qui permettrait d'apporter la première lumière sur la période d'utilisation.

(*) 24 avenue de Bagnères - 64000 PAU.

Les *cuyalas* ou (*cujalas* ou *cayolars* en basque) enfin, sont des cabanes de bergers en pierres sèches, proches d'un enclos (Courraï en Béarn). Si on sait par quelques pierres gravées par des bergers qu'elles ont été utilisées jusqu'à il y a quelques dizaines d'années (1940 - *cuyala de las quèbes du Brousset* en vallée d'Ossau), on ignore totalement quand ce type de construction a commencé à être réalisé. Notons toutefois qu'un premier recensement de ce type d'habitat a été entrepris pour la vallée d'Ossau.

Il faut rajouter à cette liste de curieux cercles de pierres, totalement différents des cromlechs cités plus haut, constitués de plusieurs rangées de pierres émergeant à peine du sol. En vallée d'Ossau, nous en avons rencontré entre la cabane de Magnabaigt et le col de Suzon, au col de Liou, et enfin à la base du col d'Iseye (commune d'Accous). Enfin nous ne connaissons pas (encore) les "fonds de cabane" tels qu'ils sont signalés au Pays Basque.

En laissant de côté les fouilles effectuées au siècle dernier, sur le plateau du Benou en particulier (1), dont les résultats sont inexploitablement, les fouilles effectuées depuis 1948 se résument à celles :

- effectuées par G. LAPLACE (2) des cercles maintenant immergés dans le lac artificiel de Bious-Artigues (haute vallée d'Ossau - Laruns) ;
- d'un cercle et de sondages dans 3 autres effectués par G. MARSAN (3) dans le bel ensemble mégalithique du plateau du Benou ;
- d'un tumulus proche de cet ensemble, en 1979, par G. MARSAN et C. BLANC (4) ;
- d'un cercle de pierres de Bious-Oumettes par l'auteur, et dont le présent article donne les résultats ;
- d'un cercle de pierres du lac Roumassot effectuée il y a quelques années par T. DOROT (5).

Les enseignements des fouilles récentes

Cercles de pierres de Bious-Artigues (2)

Il y avait 7 cercles de pierres avant la construction du barrage. Les fouilles de G. LAPLACE ont permis de mettre au jour :

- Dans le cercle I, une dalle centrale affleurant le sol actuel, de rares débris charbonneux, quelques pierres ayant subi l'action du feu, une seconde dalle ainsi qu'un plancher central formé de pierres grossièrement jointives.

- Dans le cercle III, au centre, une dalle se trouvait immédiatement sous le gazon. Vingt centimètres au dessous, G. LAPLACE rencontra un plancher formé de blocs contigus noircis en surface, dont certains avaient subi l'action d'un ardent foyer. Enfin, sous le plancher, un alignement de trois dalles fut mis au jour. A la base de la pierre dressée, fut découverte une pointe denticulée en silex façonnée par une retouche bifaciale. Six autres objets de silex furent recueillis.

- Dans le cercle IV, un bloc de grès rouge portait des rainures artificielles profondes de 1 à 2 centimètres. De plus, un plancher interne formé de pierres dont certaines noircies, attestaient l'existence d'un foyer.

- Deux grandes dalles en position centrale dans le cercle VI.

Très curieusement, c'est dans un article essentiellement consacré à la grotte de Poeymaï (Arudy) (6), qu'est donnée l'information suivante : "nous avons découvert une pointe de flèche à tranchant transversal très évoluée dans un cercle de pierres crématoire à Bious-Artigues". Cette information est du plus grand intérêt.

Cercles du Benou

La fouille du cercle II du plateau du Benou par G. MARSAN a permis de mettre en évidence une fosse circulaire et de mettre au jour un matériel "numériquement et typologiquement pauvre" : un galet d'ophite utilisé comme broyeur, quelques éclats de silex, un nucléus et un petit fragment de céramique.

Le sondage effectué dans le cercle X a montré la présence au centre, d'une zone charbonneuse, sans qu'il y ait eu pour autant de foyer. La datation par le carbone 14 a donné (Ny 770) : 2345 ± 70 BP, soit après correction Tucson de - 770 à - 180 av. J.C. Ce résultat qui ne nous semble pas en accord avec ce type de construction mégalithique, sera commenté plus loin.

Dans cette zone charbonneuse centrale, quelques fragments d'ossements calcinés ont également été trouvés.

Les sondages effectués dans les cercles IX et XI se sont révélés décevants quant au matériel mis au jour : un éclat de silex pour le premier, du charbon dans le second.

Cercle du Lac Roumassot

Si le cercle de pierres du lac Roumassot fouillé par T. DOROT n'a livré que très peu de matériel archéologique, il a apporté un élément de première importance. En effet, la datation par le C14 a conduit à (Ly 4690) : 3280 ± 110 BP soit un intervalle en années réelles compris entre - 1860 et - 1385 av. J.C. Cette datation correspondant à l'Age du Bronze moyen était la plus haute, à cette époque. Depuis, des valeurs encore plus anciennes ont été trouvées au Pays Basque (J. BLOT). L'hypothèse que ce type de monument correspond à la période mégalithique normale pour notre région, commence donc à trouver un début de confirmation objective.

Cercle de Bious-Oumettes

Un premier compte rendu de fouille succinct a déjà été publié (7). Nous ne rappellerons donc ici que les informations essentielles déjà décrites, en les complétant par des données inédites.

Pour accéder à ce site, à la sortie du petit village de Gabas, il faut quitter la route nationale 134 bis qui mène au col du Pourtalet et remonter la vallée du gave de Bious par la départementale 231. A la sortie de la forêt, et avant d'attaquer les derniers lacets qui mènent au lac de Bious-Artigues, se trouve un méplat de dimensions modestes. A droite de la route, sur la rive gauche du gave de Bious, est située la cabane actuelle du berger. De l'autre côté, à la limite du Parc National, se trouve le camping de Bious-Oumettes. Le cercle est sur une petite butte, près de la sortie (17 m) du camping, côté montagne. Depuis ce cercle, la vue est superbe sur la vallée de Bious, le pic de la Sagette, et le sommet du pic du Midi d'Ossau.

Les coordonnées du cercle sont les suivantes :

Lambert (carte IGN, 1547 Est, Laruns) : $x = 372, 425$; $y = 3067, 474$; Alt. 1310 m.
Cadastrales : section CK n° 49.

La fouille s'est déroulée de façon continue du 1er au 10 août 1985. Les fouilleurs, que nous remercions, étaient des membres du G.A.P.O. et des Scouts de France : Françoise et Jean-Pierre CERTAIN, Gaëlle MALGOYRE, Françoise ALLEGRI, Daniel PETIT, Patrick COLLIN, David MOY. D'autres amis nous ont aidés de façon plus partielle : Jean-Pierre MANGNEZ, Sylvie RIUNE-LACABE, Robert VIE, Marianne

NAEM, Patrice DUMONTIER, Anne MAGENDIE, Thierry DOROT, Agnès LAURENS.

La première note déjà publiée (7) rappelle la méthode - classique et cartésienne - de fouille, donne le relevé du cercle avant l'intervention (14 blocs de pierres apparaissaient seulement) ainsi que sur le premier constat effectué en début de fouille : le centre du cercle avait été creusé sur un diamètre d'environ 3 mètres et une profondeur allant jusqu'à 40 cm, puis rempli de détritus (fig. 1. 1.).

Stratigraphie de l'intérieur du cercle

Elle n'a pu être établie qu'à partir des restes intacts du cercle.

- Une première couche de 10 à 30 cm de puissance selon les endroits ; sommet herbeux, argile noire, humique.

- La deuxième couche semble avoir été recouverte d'un pavement de dalles horizontales de tailles diverses. Elle est constituée d'argile sableuse, pulvérulente, de couleur marron clair/jaune. Elle contient de très nombreux fragments de roche (schiste, quartz, grès) et quelques cailloutis. Sa puissance moyenne est de 40 cm. Les restes intacts conduiraient à penser que cette couche pouvait contenir deux niveaux séparés par une couche de fragments de roches.

- Sous la deuxième couche, argile stérile, grise, plastique.

Les mégalithes constituant le cercle

Ce sont des blocs d'andésite, roche issue du massif anciennement éruptif de l'Ossau. Le mode d'érection semble avoir été le suivant : une fosse d'environ 50 cm de profondeur, très légèrement elliptique (dimensions des axes intérieurs : $4,2 \times 4,6$ m) a tout d'abord été creusée. Les différents mégalithes ont ensuite été acheminés. Mais leur dégagement lors de la fouille, donne fortement l'impression que le calage des blocs n'a pas été pensé avant leur érection. Celui-ci a été effectué après le positionnement des blocs dans la fosse, à l'intérieur ou à l'extérieur selon le problème de stabilité. La liste suivante donne des informations sur l'inclinaison des blocs par rapport à l'horizontale, leur hauteur et leur mode de calage. La figure 2 donne des photographies de deux exemples de ces derniers :

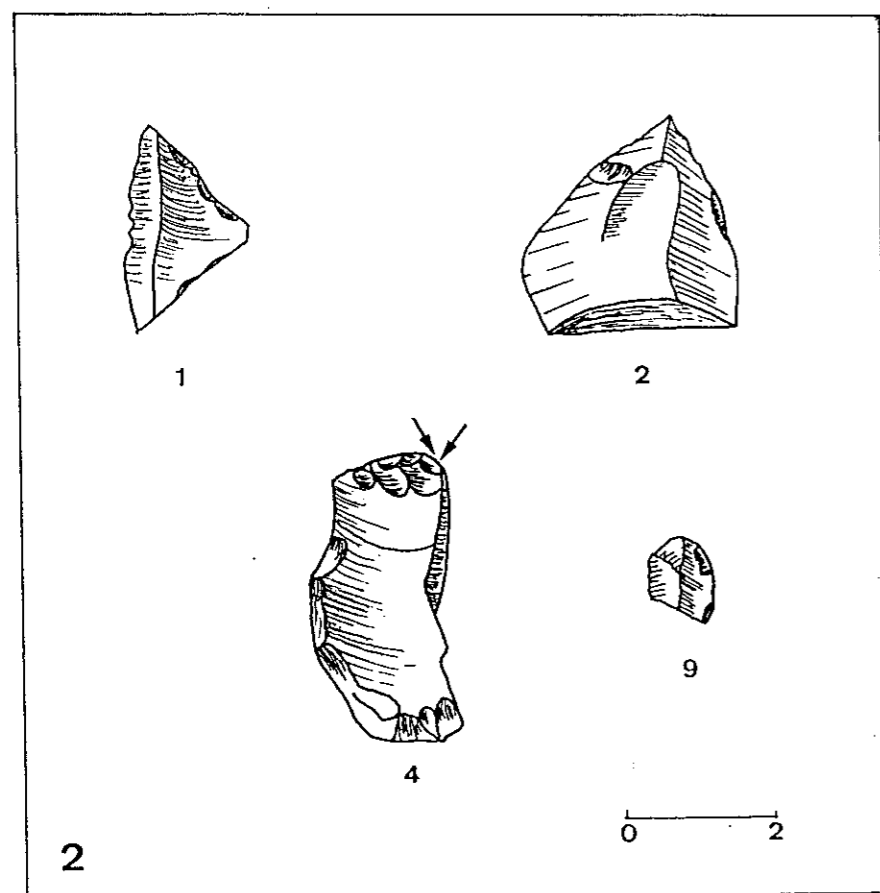
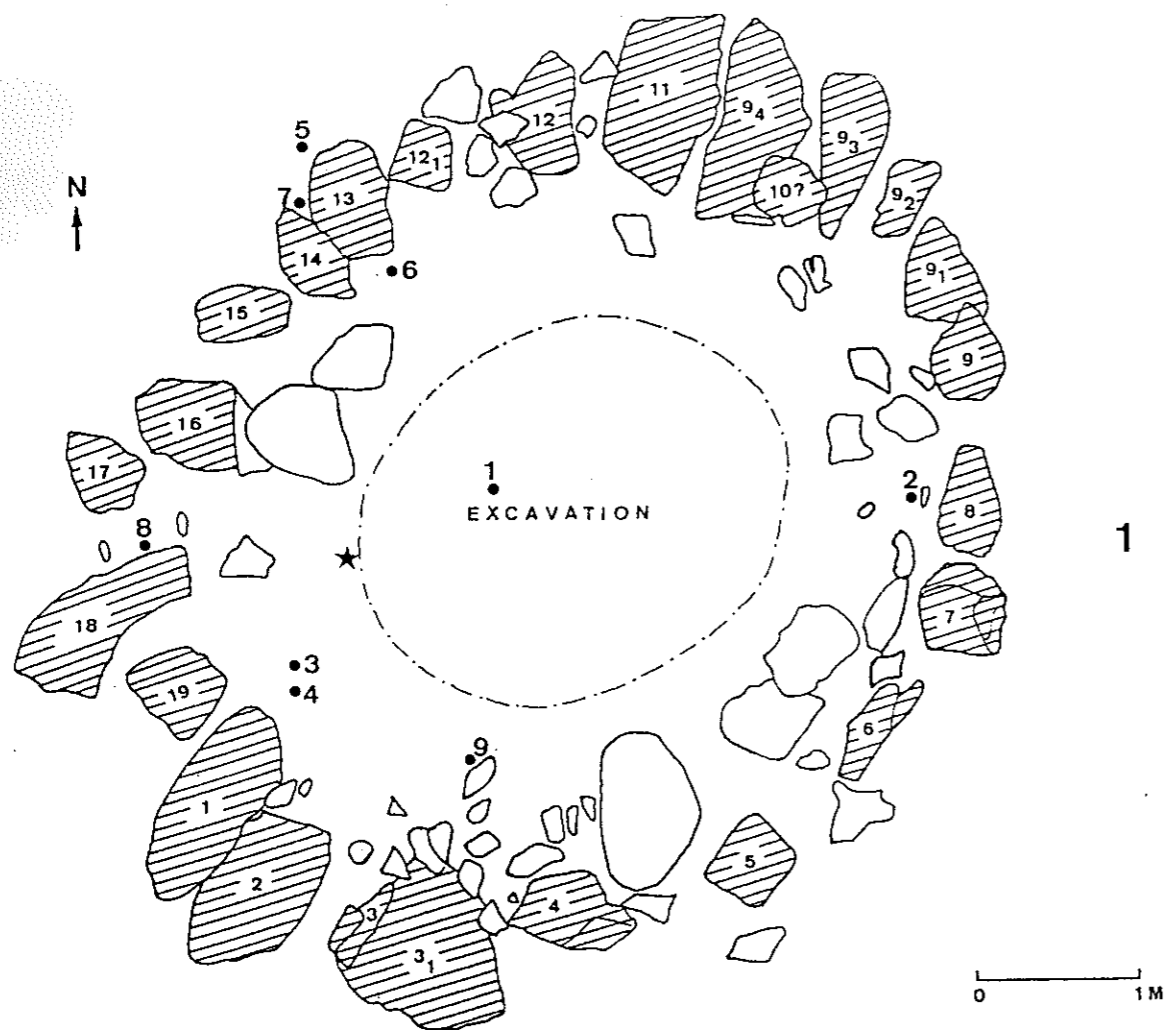


FIG. 1 . Cercle de pierres de Bioux-Oumettes.

1. Plan du cercle après dégagement des blocs.

Les ● indiquent le mobilier lithique, ★ montre l'emplacement du galet taillé.

2. Pièces principales en silex (les numéros sont ceux du tableau)

1. Gros bloc, posé à 45°, calé à l'extérieur, hauteur (h) : 60 cm.
2. Horizontal, h : 60 cm.
3. Horizontal
- 3.1. Posé en partie sur le bloc précédent.
4. Bloc vertical.
5. Vertical, calé par une seule pierre à l'intérieur et une autre à l'extérieur, h : 57.
6. Vertical, posé sur des petits blocs, calé intérieurement et extérieurement, h : 54.
7. Posé sur des blocs, incliné à 45° environ, calé à l'extérieur, h : 30.
8. Très légèrement incliné vers l'extérieur où de petits blocs le calent, h : 68.
9. *Idem*, h : 64.
- 9.1. Fortement incliné vers l'intérieur, calé à l'intérieur et à l'extérieur, h : 46.
- 9.2. Horizontal, reposant sur des pierres, h : 25.
- 9.3. Grande dalle posée horizontalement.
- 9.4. *Idem*.
10. Ce bloc a posé problème en cours de fouille. En fait, il ne s'agit que d'un petit bloc non calé, posé sur les blocs 9.3. et 9.4.
11. Très gros bloc posé horizontalement, h : 35.
12. Pratiquement horizontal, repose à l'intérieur sur un bloc plus petit, h : 24.
13. Incliné à 45° environ.
14. Petit bloc incliné.
15. Incliné.
16. Incliné, calé à l'extérieur.
17. *Idem*.
18. Horizontal, h : 45.
19. Vertical.

Au total donc, le cercle de Bioux-Oumettes était constitué de 24 blocs principaux, pratiquement jointifs à leur base (fig. 1), alors que l'aspect intérieur, avant fouille, ne laissait apparaître que 14 blocs non jointifs, laissant un large espace apparemment vide au Nord-Est (7).

Matériel mis au jour

Il est exclusivement lithique et constitué de 9 pièces en silex et d'un galet ayant subi un enlèvement. Les profondeurs auxquelles ont été trouvés ces objets, sont statistiquement réparties entre la base des blocs (environ 50 cm), et la surface de la terre sous l'herbe.

1. Armature de flèche à tranchant transversal. Elle a été mise au jour à 50 cm de profondeur, près du centre du cercle (fig. 1.1.). C'est un triangle

isocèle, dont les petits côtés font 19 mm et le troisième 27 mm, épaisseur : 2,5 mm. Le silex est beige avec une veine de couleur rouille. La retouche des deux côtés du triangle, abrupte, est continue sur un côté, et ne porte que sur une partie de l'autre. Ces retouches amorcent un début de pédoncule dont la fin a été tronquée. Le tranchant a également subi une légère retouche vers le milieu. Nous avons déjà signalé (7) que "la finesse de l'objet lui confirme un caractère relativement exceptionnel".

2. Pointe triangulaire (fig. 1.2.). Fine retouche sur un côté ; silex de couleur grise. L : 27, l : 30, e : 10.
3. Eclat de débitage triangulaire, couleur gris foncé, L : 10, l : 9, e : 2,5.
4. Grattoir, burin trièdre d'angle sur éclat (fig. 1.2.). Cet outil a été tronqué latéralement. Silex jaune. Le dessous de la pièce est constitué pour l'essentiel par du cortex. L : 46, l : 22, e : 9.
5. Eclat de débitage. Silex gris, forme générale : convexe. La partie droite est recouverte de cortex. L : 19, l : 14, e : 4,5.
6. Eclat. Silex gris. la partie proximale a été tronquée. L : 15, l : 9, e : 3,5.
7. Eclat de débitage. Couleur : gris clair. L : 12, l : 10, e : 4.
8. Eclat. Silex gris. L : 14, l : 10,5, e : 2.
9. Extrémité de lamelle (fig. 1.2.). Fine retouche sur les deux côtés. L : 10, l : 9, e : 3,5.

Enfin, dans la partie centrale du cercle, à 20 cm de profondeur, il a été mis au jour un galet de grès de forme oblongue (L : 170, l : 66, e : 50), qui présente un enlèvement.

Datation

Nous ne savons rien sur le centre du cercle qui a été détruit avec le creusement de la fosse à débris.

Comme on l'a dit plus haut, on a étudié les parties du cercle restées en place, ainsi que le centre du cercle, au-delà de 40 cm de profondeur. Ce dernier n'a pas permis de mettre au jour, à cette profondeur, d'amas de charbons. On a constaté par contre que les blocs de

pierres constituant le cercle étaient comme "saupoudrés" de fragments de charbons, à l'intérieur comme à l'extérieur. Ces fragments ont été prélevés avec précaution, plus particulièrement près des blocs 1, 2, 4, 8, 11, 12, 13, 14, 16 et 19. C'est à partir de cette petite récolte qu'une datation a été effectuée par le laboratoire de Radiocarbone de Villeurbanne. Le résultat est : (Ly 3890) : 2190 ± 90 BP, soit un intervalle en années réelles compris entre - 415 et - 1/1 av. J.C.

Ce résultat qui attribuerait la construction du cercle au Deuxième Age du Fer, est cohérent avec celui obtenu par G. MARSAN pour le cercle X de l'ensemble du Couraüs d'Accaüs au-dessus du plateau du Benou (8) ainsi qu'avec plusieurs valeurs obtenues par J. BLOT (réf. 9 : Mehatze 2, Okabé 6, Errozate III, Pittare, Millagate IV).

Cependant, il ne nous semble pas fiable. La méthode de prélèvement est hautement critiquable, puisqu'elle a constitué à ramasser des charbons épars. L'hypothèse d'une hétérogénéité de ces charbons est probable.

CONCLUSION

Concernant les cercles de pierres, deux questions majeures se posent aujourd'hui : leur fonction et la période de leur érection.

- Sur le premier point, la fouille du cercle de Bio-us-Oumettes n'apporte aucun élément.

- Sur le second, l'apport est faible mais non négligeable. La datation au carbone 14 ne peut être guère retenue, car non fiable. Par contre, la mise au jour de l'armature de flèche à tranchant transversal, qui est à rapprocher de la même découverte dans un site du même type et géographiquement proche, par G. LAPLACE (6) apparaît comme un élément capital. Certes un objet - tout comme le charbon - ne date que lui-même. Mais cette flèche, datable du néolithique voire du Bronze ancien, a été trouvée à 50 cm de profondeur.

Nous écartons l'argument facile avancé encore trop souvent pour occulter les objets dont la présence est gênante : celle d'une amenée de la flèche avec la terre de remplissage. Intellectuellement, cette idée n'est pas satisfaisante, car trop pauvre. Par ailleurs, ce type d'objet est, à ce jour, très peu connu en Béarn.

La probabilité pour que l'une de ces rares armatures de flèches, reposant sur le sol, ait pu être amenée avec la terre est donc extrêmement faible, voire nulle.

Il n'est guère possible aujourd'hui d'aller plus loin. Mais nous insisterons toutefois sur un point. Dès 1987 (7), alors qu'aucun élément objectif ne permettait d'étayer cette idée, nous faisons part de nos doutes quant à la construction d'ensembles mégalithiques, en montagne uniquement, à l'Age du Fer, et ceci malgré le grand nombre de résultats de datations au Carbone 14 obtenus à partir du charbon provenant de monuments (cercles et tumulus) de montagne.

Depuis, des faits nouveaux sont venus conforter cette interrogation, et par suite l'idée que ces constructions sont certainement beaucoup plus anciennes. Il s'agit tout d'abord de la datation obtenue par T. DOROT (5) du cercle du lac Roumassot (vallée d'Ossau, Laruns) qui a donné : "Bronze Moyen". C'est ensuite celle d'un tumulus de montagne (Irau 4) par J. BLOT (10) qui attribue le monument au chalcolithique. C'est enfin la mise au jour récente par le même chercheur, d'un vase polypode du Bronze ancien/Bronze moyen dans le tumulus d'Urdanarre NI (11).

En peu de temps, le problème de la chronologie des monuments de montagne a donc largement évolué, et dans le sens pressenti. Certes, il reste encore à effectuer la démonstration "magistrale" de l'ancienneté de ces constructions, et celle - dans les cas où le C14 conduit à une datation "Age du Fer" - d'une réutilisation d'un monument ancien par les peuplades de l'Age du Fer. Cette logique est maintenant bien établie pour de nombreux tumulus de plaine.

Mais au-delà de cette question, une autre apparaît à l'horizon qui ouvre un nouveau champ d'investigation. Si en plaine, des tumulus anciens ont été réutilisés à l'Age du Fer, essentiellement au Premier, c'est à des fins funéraires. Par contre, à ce jour, les datations de cercles de pierres ou de tumulus de montagne dont les résultats oscillent entre 800 et 200 av. J.C., ont été effectuées à partir de charbons qui ne sont que très rarement associés à des objets permettant d'identifier une fonction.

Il s'agit le plus souvent de charbons parfois rassemblés sous forme d'amas ou, à l'opposé, dispersés à l'intérieur du cercle, et non associés au moindre objet ou fragment de squelette incinéré ou pas.

La question future que l'on voit poindre est la suivante : à quelles fins les populations des Ages du Fer réutilisaient-elles, en montagne, des monuments déjà construits ?



1



2



3

FIG. 2

1. Vue d'ensemble du cercle
2. Le bloc n° 8 : exemple de calage extérieur
3. Bloc n° 1

BIBLIOGRAPHIE

- (1) - P. RAYMOND - "Dolmen et cromlechs situés dans la vallée d'Ossau" - *Revue Archéologique*, 1867, p. 342-345.
- (2) - G. LAPLACE - "Sépultures et rites funéraires préhistoriques en Vallée d'Ossau (Ursari)" dans HIL HARRIAK. Actes du Colloque International sur la stèle discoïdale, Musée Basque. Bayonne 8-10 juillet 1982, Pub. 1984, p. 20-70.
- (3) - P. DUMONTIER, M. GALLET, G. MARSAN - "L'ensemble mégalithique des Couraüs d'Accaüs à Bilhères en Ossau" - dans "L'Age des métaux en Béarn". Catalogue de l'Exposition de Pau, 1982, p. 90-105.
- (4) - C. BLANC, G. MARSAN - "L'ensemble mégalithique de la Coud à Bilhères en Ossau" - id. p. 106-112.
- (5) - T. DOROT - "Sondage du cercle de pierres du lac Roumassot - (Août-septembre 1988) - (Laruns, P.A.)" *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1989, t. 9, p. 106-110.
- (6) - G. LAPLACE - "Les couches à escargots des cavernes pyrénéennes et le problème de l'Arisien de Piette" - *Bull. Soc. Préh. Française*, 1953, t. L, n° 4, p. 199-211.
- (7) - C. BLANC - "Fouille du cercle de pierres de Bioux-Oumettes (Laruns, P.A.) - Premières données", dans "Les hommes et leurs sépultures dans les Pyrénées Occidentales, depuis la Préhistoire". Catalogue de l'Exposition de Pau, 1987, p. 112-116.
- (8) - C. BLANC - "Quelques données de chronologie absolue : présentation de datations effectuées par la méthode du carbone 14", dans "L'Age des métaux en Béarn". Catalogue de l'Exposition de Pau, 1982, p. 20-25.
- (9) - J. BLOT - "Un tumulus de l'Age du bronze réutilisé en Pays Basque, à la fin du Moyen Age (Saint-Michel, P.A.)". *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1992/93, t. 12, p. 61-79.
- (10) - J. BLOT - "Pays Basque : un tumulus à incinération au chalcolithique". *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1989, t. 9, p. 92-103.
- (11) - J. BLOT - "Un tumulus à l'Age du Bronze réutilisé en Pays Basque, à la fin du Moyen Age". *Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes*, 1992/93, t. 12, p. 61-79.

UN CROMLECH DU BRONZE FINAL EN PAYS BASQUE (Hegieder 7 - Esterencubi - P.A.)

Par Jacques BLOT (*)

Résumé : Ce cercle de pierres de 5 m de diamètre environ, situé sur une crête montagneuse à 820 m d'altitude, présentait un péristicalithe en blocs de poudingue, de taille variable, disposés sans ordre apparent, avec au centre un amas de petits blocs de quartzite et de galets contenant d'abondants charbons de bois ; comme à l'habitude, aucun ossements calcinés.

Ce monument daté du Bronze final, confirme l'apparition dès ce moment, de l'incinération dans ce type de structure en Pays Basque.

Généralités

Ce monument a été érigé, à 820 m d'altitude sur une longue crête étendue entre le Pic Errozate (1 345 m) et le pic Ithurramburu - 858 m - dans les hauts pâturages de la région d'Irati.

Coordonnées :

Carte IGN 1/25000 Saint-Jean-Pied-de-Port 7/8.

315.525 - 92.450. Altitude 820 m.

Commune ; Esterencubi - section D2 - Parcelle 252, Zone III.

Ce cromlech fait partie d'un ensemble archéologique de 19 monuments, tous érigés le long de l'antique piste pastorale de crête ; 6 ont déjà été démolis par la construction du réseau routier moderne, et 8 dégradés par les chasseurs ...

Vingt et un blocs de poudingue délimitaient un cercle assez irrégulier (4,50 m dans le diamètre E.O. et

5,50 m dans l'axe N.S.) avec, au centre une dépression bien visible, faisant craindre une fouille antérieure.

Structure du monument

Le Péristicalithe (fig. 1 et 2)

Il est essentiellement constitué de blocs de poudingue de taille variable, reposant sur un lit caillouteux de galets roulés, provenant du poudingue délité, et situé à environ 0,45 m de profondeur. Ce lit caillouteux provient, par solifluxion, d'un filon rocheux très proche dominant, au Sud, le monument.

■ Les blocs du péristicalithe sont de dimensions très irrégulières, mais dans l'ensemble, l'hémicirconférence Nord est très nettement mieux construite que celle du Sud. Les blocs y sont plus volumineux, et certains peuvent atteindre près d'1 m de haut et 0,80 m d'épaisseur (photo 2). On peut noter, en outre, une certaine alternance entre gros blocs et éléments plus petits ; cette alter-

(*) Jacques BLOT
Association Archéologique Basque "Henri - Herriak" - B.P. 105 -
64500 St-Jean-de-Luz.

nance peut paraître interrompue au milieu de l'hémicercle, mais ceci n'est dû qu'à la bascule, vers l'intérieur, d'un des gros blocs à cet endroit. (fig. 1).

Enfin quelques pierres, que l'on peut supposer de calage (à moins qu'elles ne soient "rituelles"), de même nature géologique, ont été disposées sans aucun soin entre les gros blocs, ou à leur face externe.

■ Par contre, dans la totalité de l'hémicirconférence Sud (fig. 1), on ne trouve que des blocs de volume modéré, eux aussi simplement posés sur le Paléosol, et sans aucun ordre apparent. Rares sont ceux atteignant 0,50 m de haut et pouvant dépasser la couche herbeuse. On note une grande majorité de poudingue et quelques éléments de quartzite. Aucune des pierres du péristalithe ne paraît avoir subi d'épannelage, même sommaire ; toutes viennent du pointement rocheux voisin, au Sud.

Tous ces éléments reposent (fig. 2, C) sur un lit de galets roulés mélangés à de la terre jaune, formant au total une couche de 10 à 15 centimètres d'épaisseur, qui ne paraît avoir été franchie en aucun endroit par les éléments du péristalithe.

Entre le péristalithe et la région centrale, on a trouvé en 4 endroits, dans le secteur N. (fig. 1, ch.) de petits amas de charbons de bois, et de terre noircie reposant sur le paléosol caillouteux. Tous ont été soigneusement recueillis.

La région centrale (fig. 1, 2 et 3, photo 2)

Sous la couche d'humus, de 0,15 m d'épaisseur environ, le centre du monument est occupé par un amas de petits blocs de quartzite, et de quelques galets roulés. Cet amas affecte la forme d'une galette hémisphérique déprimée, évidée en son centre (ou d'une couronne irrégulière et incomplète). Les éléments constitutifs paraissent disposés avec un certain soin, et de manière assez dense dans le secteur Nord, contrairement au centre et au Sud où règne un désordre évident, les éléments étant comme éparpillés, ou même absents, comme au centre (photo 2).

Cet amas atteint actuellement une hauteur totale de 0,30 m dans sa partie N., la mieux conservée, et possède un diamètre de 1 m dans son plus grand axe, E.O. (fig. 2). Dans le secteur Nord les blocs sont disposés en 2 ou 3 couches séparées par de la terre et de petits dépôts de charbons de bois (fig. 3, ch) ; ces derniers ont

été recueillis pour examen anthracologique et datation au 14C.

On note, aussi, que galets et blocs de quartzite présentent des traces de rubéfaction et d'éclatements. Dans la partie toute centrale, il n'y a ni blocs pierreux ni charbons de bois. A aucun moment nous n'avons trouvé de fragments osseux calcinés. Un prélèvement de terre a été effectué à la base de l'amas pierreux, soit à 1,45 m de profondeur pour étude palynologique. Le lit caillouteux de galets roulés déjà signalé à la base du péristalithe a été retrouvé ici, et il n'a pas subi d'effraction. Nous avons en effet, poursuivi la fouille plus en profondeur mais, n'avons trouvé aucune trace d'action humaine.

Mobilier (fig. 4)

L'étude qui a été effectuée par D. Ebrard montre qu'il s'agit d'une lame de silex qui a été retouchée en racloir denticulé. Le silex, de bonne qualité, n'a pas été éolisé, et n'a pas subi l'action du feu. L'origine précise n'a pas été déterminée mais on peut dire qu'il s'agit d'un "silex de Bidache". La lame a été obtenue à partir d'un nucléus en tortue qui devait mesurer une quinzaine de centimètres ; elle est épaisse, et de section triangulaire, avec tranchant sur le bord droit retouché dans sa partie médiane (I). On note sur tout le tranchant qui n'a pas été retouché, des micro retouches d'utilisation directes (face A) inverses (face C) et parfois alternes (face D). Cette lame a dû servir de racloir et de couteau, outil à tout faire, qu'il n'a pas été nécessaire d'emmancher, vu sa taille et sa morphologie. Cette pièce-lithique, comme celles découvertes en général dans les cercles de pierres, peut avoir été ramassée par les constructeurs du monument pour en faire un dépôt rituel, ou bien ils utilisaient toujours le silex pour certaines activités.

Palynologie

Nous remercions vivement Laurence Marambat, d'avoir bien voulu effectuer l'étude suivante. (Institut du Quaternaire. UMR 9933. Université Bordeaux I).

■ Présentation

Le cromlech se situe près de Saint Jean Pied de Port, à 820 mètres d'altitude. Un prélèvement de sédiment terreux, pour analyse palynologique, a été réalisé à la base de l'amas pierreux central, à 0,40 mètres de profondeur. La détermination des pollens et des spores contenus dans l'échantillon a pour but d'apprécier l'environnement.

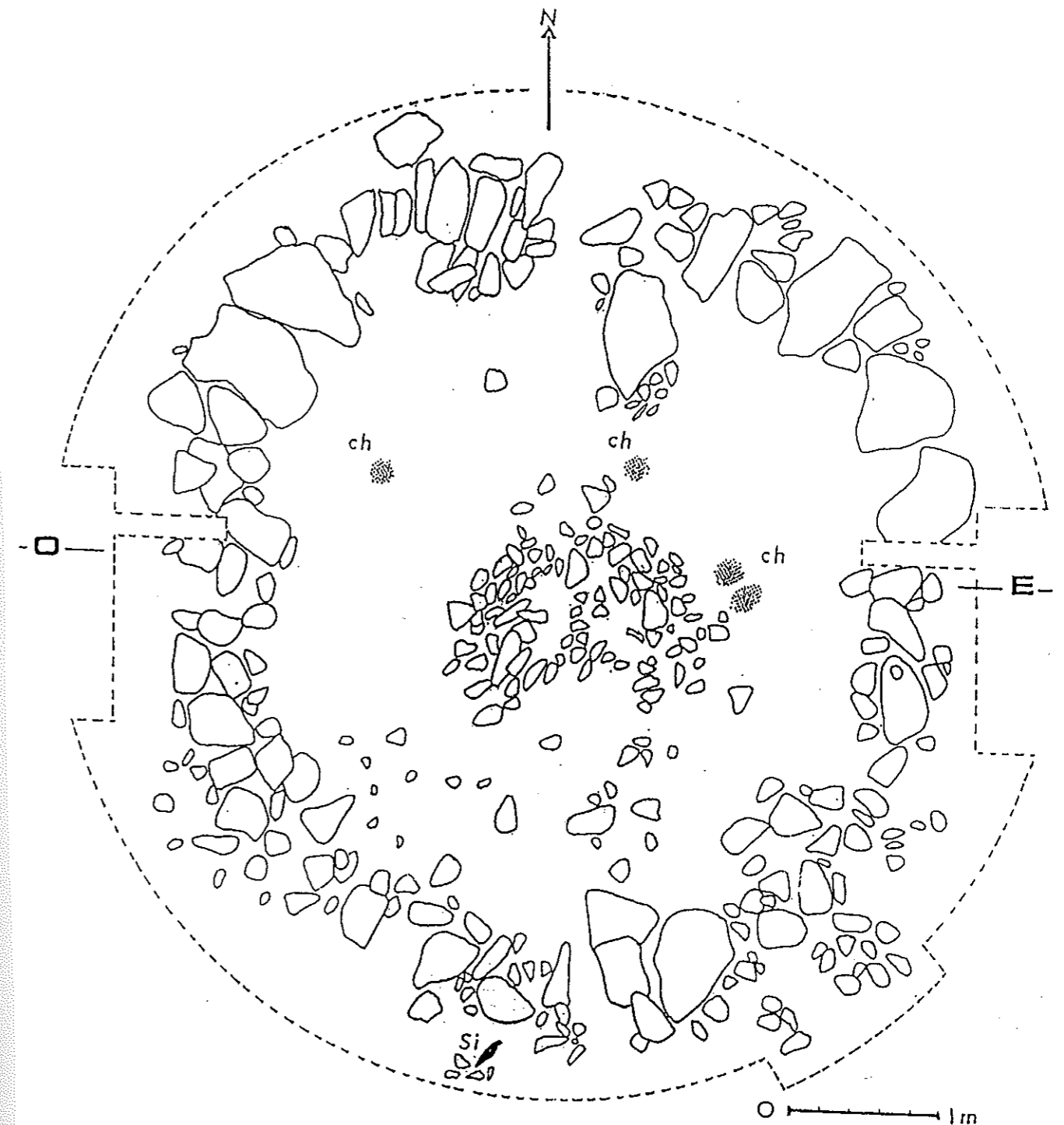


Fig. 1 : Vue d'ensemble du monument, ch. charbons de bois - Si : lame de silex.

ronnement contemporain de la construction de la structure, attribuée à l'Age du Fer.

L'extraction du matériel sporopollinique a été réalisée en appliquant la méthode de traitement classique : décalcification par l'acide chlorhydrique (HCl), désilicification par l'acide fluorhydrique (HF), destruction de la matière organique par la potasse (KOH). Après ces attaques successives, il a été nécessaire de séparer la fraction minérale restante de la fraction organique par mixage et centrifugation dans une liqueur lourde de densité égale 2. Le résidu a été monté entre lame et lamelle dans du glycérol et observé au microscope.

■ Résultats

Les grains de pollens et les spores ont été dénombrés et attribués, selon le degré de précision obtenu à une famille, un genre ou une espèce végétale. Ces valeurs ont été ensuite converties en pourcentages calculés par rapport à la totalité des pollens et spores et visualisés dans un diagramme pollinique, sous forme d'histogramme (fig. 5).

Les associations végétales présentes caractérisent une période où l'action anthropique est forte. La forêt est en effet déjà bien déboisée, comme l'attestent les taux peu élevés de pollens arborés (30 %) et en particulier ceux du hêtre (moins de 10 %) qui occupe l'étage altitudinal. La présence du chêne (environ 10 %) dans le diagramme pollinique montre son implantation à basse altitude.

Les fréquences élevées des herbacées, riches en graminées, et accompagnées par des rudérales telles que les astéroïdées, les cichoriées, les plantains, sont également d'origine humaine. Avec les bruyères (éricacées), et surtout la callune, elles témoignent de vastes étendues de landes et de pâturages.

■ Commentaire

L'étude palynologique montre que les défrichements ont altéré la hêtraie qui poussait autour du site, rendant plus facile la perception des apports lointains du chêne. C'est donc un paysage ouvert et exploité pour des pâturages, comme l'attestent les rudérales, qui est contemporain de la construction du cromlech.

Les séquences pollinique en tourbière étant inexis-

tantes dans la région, une comparaison avec celles qui ont été établies dans les tourbières d'Axturi et de Belate, en Pays Basque, sur le versant sud des Pyrénées (PENALBA, 1989), s'impose. On retrouve à l'Age du Fer le même type de végétation, avec une hêtraie et des landes à callune et, dans les vallées basses, une chênaie démantelée par l'action humaine. Dans ce dernier secteur, l'apparition du hêtre est tardive et se situe aux environs de 2700 ans BP. Sa présence à l'âge du Fer sur le versant Nord, et dès l'âge du Bronze, sur le même versant, vers Urdanarre (MARAMBAT, sous presse) pourrait constituer un nouvel élément d'appréciation sur le problème de la migration du hêtre d'est en ouest dans les Pyrénées. Il conviendrait donc d'étudier la dynamique de la végétation sur le versant nord du Pays Basque pendant l'Holocène, secteur qui est intermédiaire entre la vallée de l'Ossau, où le développement de la hêtraie est antérieur à toutes ces dates (REILLE et ANDRIEU, 1991) et la Côte Basque, vers le Moura (REILLE, 1993) où l'optimum du hêtre est en revanche postérieur à 2500 ans BP. Par ailleurs, de nouveaux diagrammes pourraient révéler l'existence d'actions anthropiques qui semblent importantes dans le secteur concerné.

Résultats de l'étude anthracologique

Nous devons à Christine HEINZ du Laboratoire "Paléobotanique Environnement et Archéologie" (Université de Montpellier II) le résultat suivant : les quatre fragments étudiés sont du (chêne) quercus à feuillage caduque.

Rappelons à ce propos que sur les 8 monuments dont l'analyse anthracologique a pu être effectuée, on a trouvé : 1 fois du Frêne, 1 fois du Hêtre, et 6 fois du Chêne à feuillage caduque.

Résultat de la mesure d'âge par le carbone 14

Cette datation a été effectuée, sur les charbons recueillis dans l'amas pierreux central, au centre des faibles radioactivités de Gif-sur-Yvette grâce à l'amabilité de Monsieur Michel Fontugne que nous tenons à remercier vivement ici (Gif 9371) : 2650 ± 50 ans, soit en date calibrée : cal BC (- 907 - 781).

La calibration est effectuée d'après PAZDUR et MICHYCZYNSKA 1989.

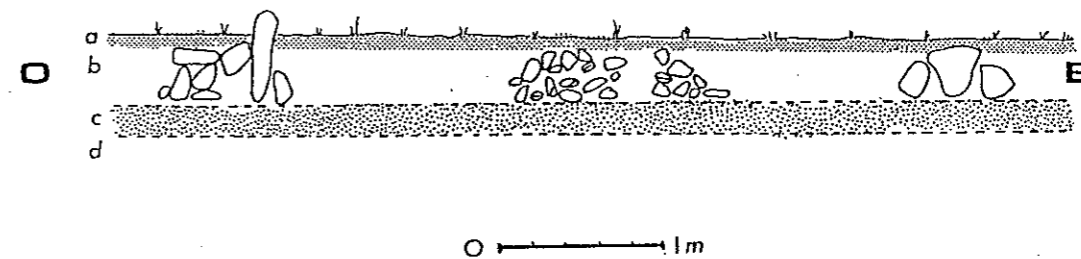


Fig. 2 : Coupe suivant l'axe E.O. a : couche d'humus ; b : couche de terre plus claire ; c : couche de galets roulés ; d : le poudingue délité sous-jacent.

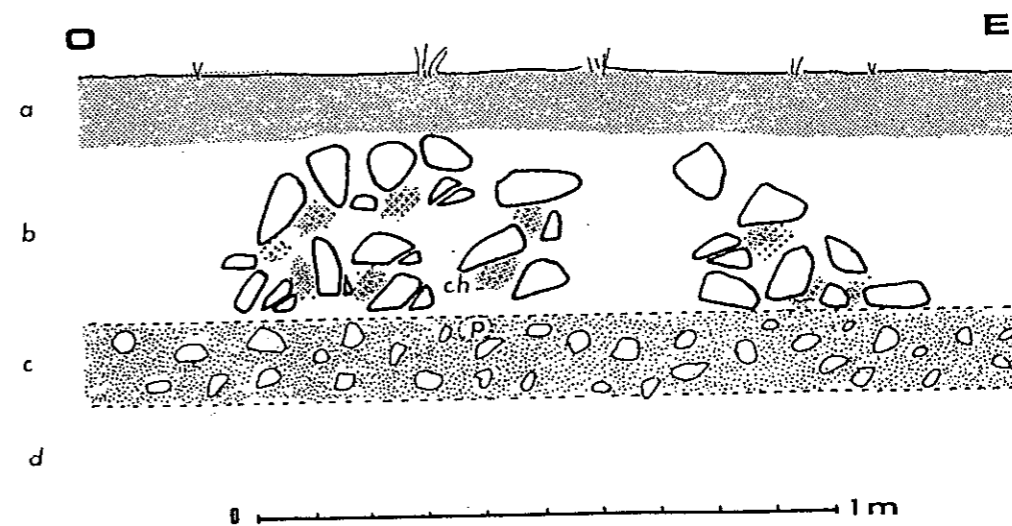


Fig. 3 : Coupe de la région centrale suivant l'axe E.O. Noter les charbons de bois entre les différentes assises de pierres ; certaines sont éclatées.

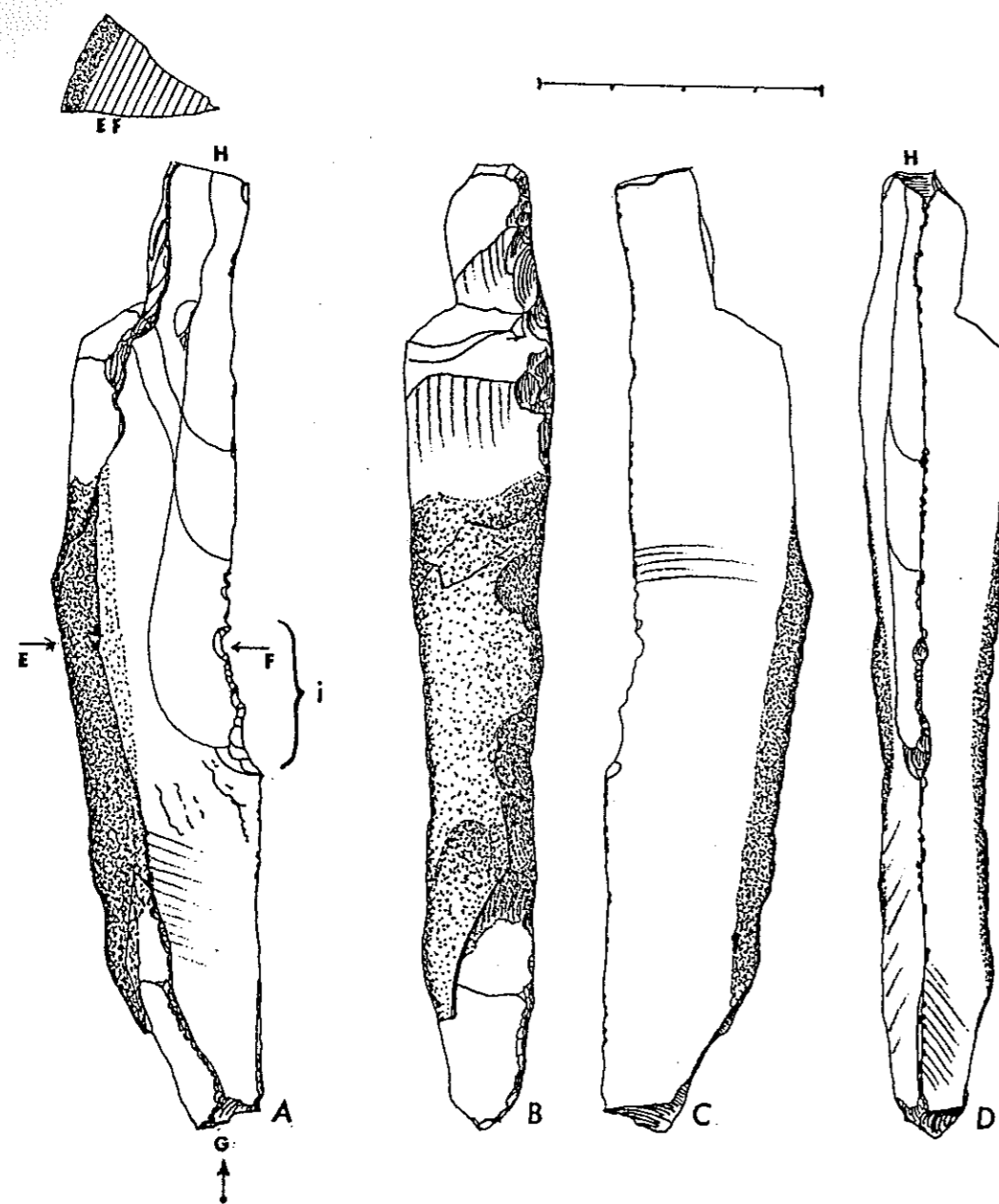


Fig. 4 : La lame en silex (dessin D. Ebrard).

Essai d'interprétation

■ Les problèmes posés

Le problème essentiel réside dans l'aspect de l'amas pierreux central. Nous avons déjà rencontré, par deux fois, des cromlechs avec dépôt de charbons de bois sous un amas pierreux central, à Apatessaro 1 bis, et à Okabé n° 6 (Blot 1984, b-1977). Toutefois ces derniers présentaient toujours un aspect en dôme régulier, contrairement à ici ; de même on ne peut comparer avec les structures centrales en U des cromlechs Úgat-zé, Mehatzé 5, ou Sohandi 2 (Blot 1975, 1978, 1987) dont les dispositions étaient bien visibles, géométriques, parfaitement régulières.

Il peut, bien sûr, s'agir d'un amas de pierraille, d'emblée très irrégulièrement et négligemment déposé au centre du cercle, mais il existe alors une certaine contradiction entre la disposition régulière des éléments dans le secteur N. avec dépôts de charbons de bois entre les différentes couches, et le désordre des parties Sud et centrales de ce même amas dont les blocs sont éparpillés, et les charbons de bois rarissimes ou absents.

Il nous paraît plus vraisemblable d'évoquer les résultats d'une fouille ancienne ayant eu le centre du cercle comme objectif. Les manoeuvres d'excavation, pratiquées plus ou moins à l'aveuglette, ont dû alors perturber l'architecture initialement régulière de l'amas pierreux. Il est peu probable que du mobilier, en particulier de la céramique, ait été recueilli lors de cette manoeuvre. En effet la céramique est souvent fragmentée, dès son dépôt, et quelques débris seraient sans doute restés en place après cette intervention. Ainsi, la légère dépression centrale visible à jour frisant au centre du monument, pourrait correspondre à cette violation effectuée à une époque indéterminée, mais vraisemblablement assez ancienne.

■ Les différentes étapes de la construction

Nous les évoquons avec les réserves habituelles inhérentes à ce genre de supputation.

Il semble que dans un premier temps on ait procédé au dégagement de l'humus sur une surface circulaire d'environ 6 m de diamètre, jusqu'au lit de galets qui a présenté un obstacle difficilement franchissable.

Sur ce paléosol, on disposé le péristicalithe et le pe-

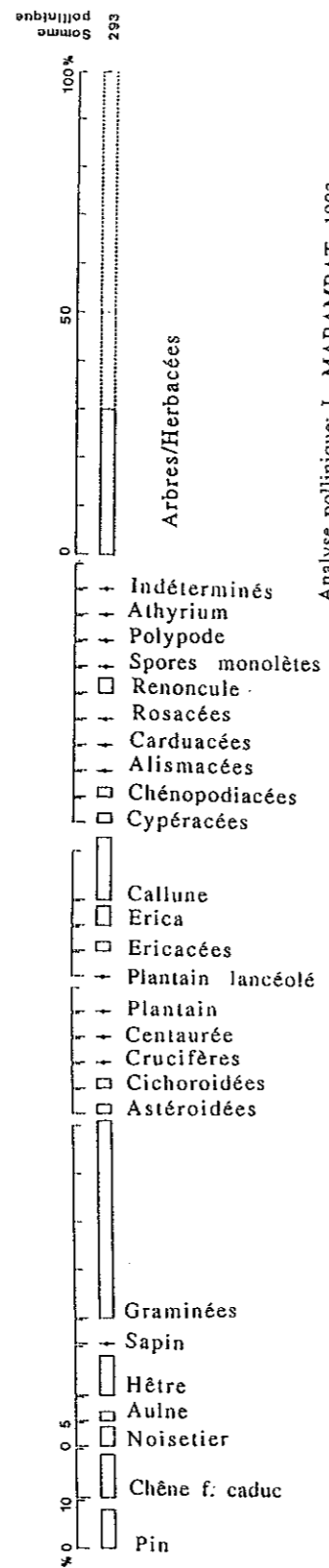
tit amas pierreux central en dôme régulier formé de 2 à 3 assises, chacun d'entre elles séparées de petits dépôts de charbons de bois rituellement disposés ; de même quelques pincées de charbons de bois ont été placées entre péristicalithe et amas central, aux quatre endroits déjà cités (fig. 1, ch). La lame de silex a pu être aussi déposée sur le paléosol, à l'extérieur du cercle, à ce moment-là, en secteur Sud.

Les charbons de bois ont sans doute été prélevés sur un foyer d'incinération très proche, les pierres rubéfiées et éclatées de l'amas central ayant pu subir l'action de la chaleur, dans le foyer lui-même, ou par les charbons de bois transportés à l'état de braise au centre du monument. Comme nous l'avons déjà souligné, l'absence d'ossements calcinés n'est pas du tout incompatible avec le rituel d'incinération, puisque sur 33 monuments fouillés nous n'avons trouvé que trois fois des restes osseux ...

CONCLUSION

Si l'incinération paraît bien avoir débuté, en Pays Basque, dès le chalcolithique, sous la forme tumulaire (Irau 4 3850 ± 90), on a, ici, une nouvelle confirmation de l'apparition de ce rite dans des architectures en cercle de pierres, dès l'âge du Bronze. Ce monument est pratiquement contemporain du cromlech Apatessaro 1 (2780 ± 90 BP) et très proche de Méhatze 5 (2730 ± 100 BP) ou même d'Errozaté 2 (2680 ± 100 BP). On notera toutefois l'aspect très négligé de son architecture, comparée à celle de ces derniers. Certes, nous connaissons l'influence de la géologie locale : il est bien plus aisé de réaliser des architectures soignées avec des dalles de grès, qu'avec d'informes blocs de poudingue. Cependant Apatessaro 1 ou Méhatze 5 qui ne bénéficiaient pas non plus de conditions favorables, ont été beaucoup mieux réussis. On en revient donc, très probablement, au côté "rituel" de la confection du monument, qui semble, ici, n'avoir pas été très exigeant.

HEGIEDER 7 (Esterencuby)
 Altitude: 820 m



Analyse pollinique: L. MARAMBAT, 1993

Fig. 5: Diagramme pollinique.



Photo 1: Vue prise du N.E. Noter les dimensions des témoins du pérystalithe dans ce secteur.



Photo 2: Amas central. la flèche indique le Nord. L'excavation centrale est bien visible.

BIBLIOGRAPHIE

BLOT J. - 1975 - "Le Tumulus-cromlech" d'Ugatze - Munibe XXVII, p. 139-150. San Sebastian.

BLOT J. - 1977 - "Les cromlechs d'Errozaté et d'Oka-bé" - compte rendu de fouilles. Munibe 1 - 2, p. 77-96. San Sebastian.

BLOT J. - 1978 - "Le tumulus-cromlech de Méhatzé V" - compte rendu de fouilles. Munibe n° 4, p. 173-1980. San Sebastian.

BLOT J. - 1984 - a - "Les cromlechs de Sohandi" - compte rendu de fouilles. Munibe n° 36, p. 83-90. San Sebastian.

BLOT J. - 1984 - b - "Les cromlechs d'Apatesaro 1 et 1 bis" - compte rendu de fouilles. Munibe n° 36, p. 91-97. San Sebastian.

BLOT J. - 1987 - "Le cercle de pierres de Sohandi 2" - compte rendu de fouilles 1984. Munibe n° 39, p. 121-128. San Sebastian.

MARAMBAT L. - "Analyse pollinique du contenu de l'urne d'Urdanarre (Pays Basque)". A paraître dans "Munibe". Sociedad de Ciencias Aranzadi. San Sebastian.

PENALBA M.C. - 1989 - "Dynamique de végétation tardiglaciaire holocène du centre-nord de l'Espagne d'après l'analyse pollinique". Thèse Univ. Aix-Marseille III, p. 169.

REILLE M., ANDRIEU V. - 1991 "Données nouvelles sur l'histoire postglaciaire de la végétation des Pyrénées Occidentales (France). C.R. Acad. Sci. Paris. t. 312, Série II, p. 97-103.

REILLE M. - 1993 - "L'interface Tardiglaciaire-Holocène dans un site du littoral atlantique sud-européen : le Moura (Pyrénées-Atlantiques, France)". C.R. Acad. Sci. Paris, III, 4, 1993, sous presse.

INVENTAIRE DES OUVRAGES DE TERRE MEDIEVAUX DU PAYS BASQUE

LES TERTRES : mottes et plates-formes

Par Christian NORMAND (*)

Résumé : Sont exposés dans ce texte les résultats d'un travail mené depuis 1992 sur les tertres médiévaux, mottes ou plate-forme, du Pays Basque. Une quarantaine de sites a été recensée. De nombreuses questions se dégagent, liées, en particulier, à l'implantation et à la typologie, questions auxquelles seule une poursuite des travaux permettra de répondre.

Ce texte est un bilan de deux années de recherche, il n'a donc pas l'ambition d'être exhaustif. Les descriptions et les renseignements historiques seront réduits au maximum.

Cadres de la recherche

En 1992 nous avons été amenés à nous intéresser à ce type de sites par l'intermédiaire de deux prospections/inventaires diachroniques centrées, l'une sur la Vallée de la Bidouze, l'autre sur la région de Bayonne.

En 1993, nous avons travaillé avec l'équipe qui constitue actuellement le corpus des châteaux à motte d'Aquitaine au sein du Centre de Recherches sur l'Occupation du Sol et le Peuplement (Université de Bordeaux III), sous l'autorité scientifique du Professeur J.-B. Marquette. Notre activité, s'est déroulée en rela-

tion avec J. Burnouf, Maître de Conférence à cette même université.

Aire géographique

Outre la vallée de la Bidouze qui regroupe l'ensemble des communes traversées par ce cours d'eau ou ses affluents et la Région de Bayonne, notre recherche a porté sur la totalité de la Basse-Navarre, le Nord de la Soule et du Labourd.

Au Moyen Age, cette répartition géographique correspondait en particulier à des zones frontières entre les différentes vicomtés (Vicomtés du Labourd, de Dax, de Béarn et de Soule), nées de la réorganisation du comté de Gascogne aux X^{ème}/XI^{ème} siècles (Mussot-Goulard, 1982). A partir du XII^{ème} siècle, ces régions dépendaient principalement des royaumes d'Angleterre ou de Navarre. Tout en gardant leur rôle frontalier, elles

(*) Christian NORMAND - EUSKO ARKEOLOGIA -
 Rue principale 64520 BIDACHE.

ont été désormais traversées par les chemins liés au pèlerinage de Compostelle qui se développa très fortement. C'est en Basse-Navarre, non loin d'Ostabat, que se situait le plus important carrefour des voies jacobites du Pays Basque (Urrutibéhéty, 1993).

Sites concernés

Notre travail a porté jusqu'à présent sur des sites que l'on peut regrouper sous la dénomination de tertre, c'est-à-dire les mottes et les plates-formes, ces dernières étant probablement liées aux maisons fortes construites à leur sommet. N'ont pas été prises en compte les diverses enceintes qui parsèment le Pays Basque, même si certaines d'entre elles ont pu être aménagées ou utilisées au Moyen Age, la très grande majorité ayant déjà fait l'objet depuis de nombreuses années de très intéressantes recherches de la part du Général Gaudeul (en particulier : Gaudeul, 1989).

Pour la définition des mottes, nous nous sommes appuyés sur celle utilisée dans la fiche élaborée par la commission "Fortification de terre" dans le cadre de l'A.T.P. C.N.R.S.-Culture 1984-1986 sous la responsabilité de J.-M. Pesez (Pesez, 1985).

Une motte est définie ainsi : "tertre résultant soit d'un amoncellement de terre rapportée (déblais ou remblai) sur un terrain plat ou en pente, soit de l'aménagement d'un mamelon naturel (versants avivés, sommet rehaussé) et servant d'élément essentiel de défense dans un château à motte : renforcement d'un point faible ou réduit mettant à l'abri la résidence d'un seigneur". Lorsqu'elle cumule ces deux notions, élément essentiel de défense et support de la résidence seigneuriale construite sur sa plate forme sommitale, le terme "motte castrale" est alors utilisé.

Pour qu'il y ait une véritable motte, il faut donc obligatoirement une intervention humaine ; de ce fait n'a pas été pris en compte dans cette étude, tout ce qui nous paraissait naturel : collines ou buttes d'érosion par exemple, même si elles supportent un château ou une maison forte.

Elle peut être accompagnée d'une ou plusieurs basses-cours ; "espace circonscrit par une ou plusieurs lignes de défense (fossé, rempart), suffisamment large pour contenir des dépendances". Les lignes de défenses peuvent être naturelles (abrupt par exemple) ou artificielles. Les éléments de fortification peuvent comprendre en plus une ou plusieurs enceintes.

Historique des recherches

La carte de Cassini, du XVIII^{ème} siècle, indique une motte à Garris et une autre à Kurku (colline située sur la commune de Béguios, où est visible une très belle enceinte à parapets multiples). Au début du siècle suivant, Palassou signale à nouveau celle de Garris et en situe une autre à Cucumendy ; il est le premier à citer le camp de Luxe - le "Tourouna" - (Palassou, 1821).

Les connaissances sur ce sujet ne progresseront guère jusqu'aux recherches du Colonel Massie qui signale quelques mottes du Pays Basque dans ses différentes publications consacrées aux camps et aux mottes des Pyrénées-Atlantiques (Massie, 1958 et 1965). Mais cet inventaire - qui, entre autres choses, avait le très grand mérite d'être le premier de ce genre dans la région et de proposer un essai de typologie de ce type de fortification - était assez incomplet pour le domaine basque. Il était par contre beaucoup plus exhaustif pour le Béarn - d'autant plus qu'il fut complété par d'autres chercheurs (Loubergé, 1966 ; Araguas, 1990) -, ainsi les cartes de répartition des mottes montraient un déséquilibre important entre ces deux territoires aux histoires pourtant liées. Notre travail avait pour ambition principale de réduire ce déséquilibre.

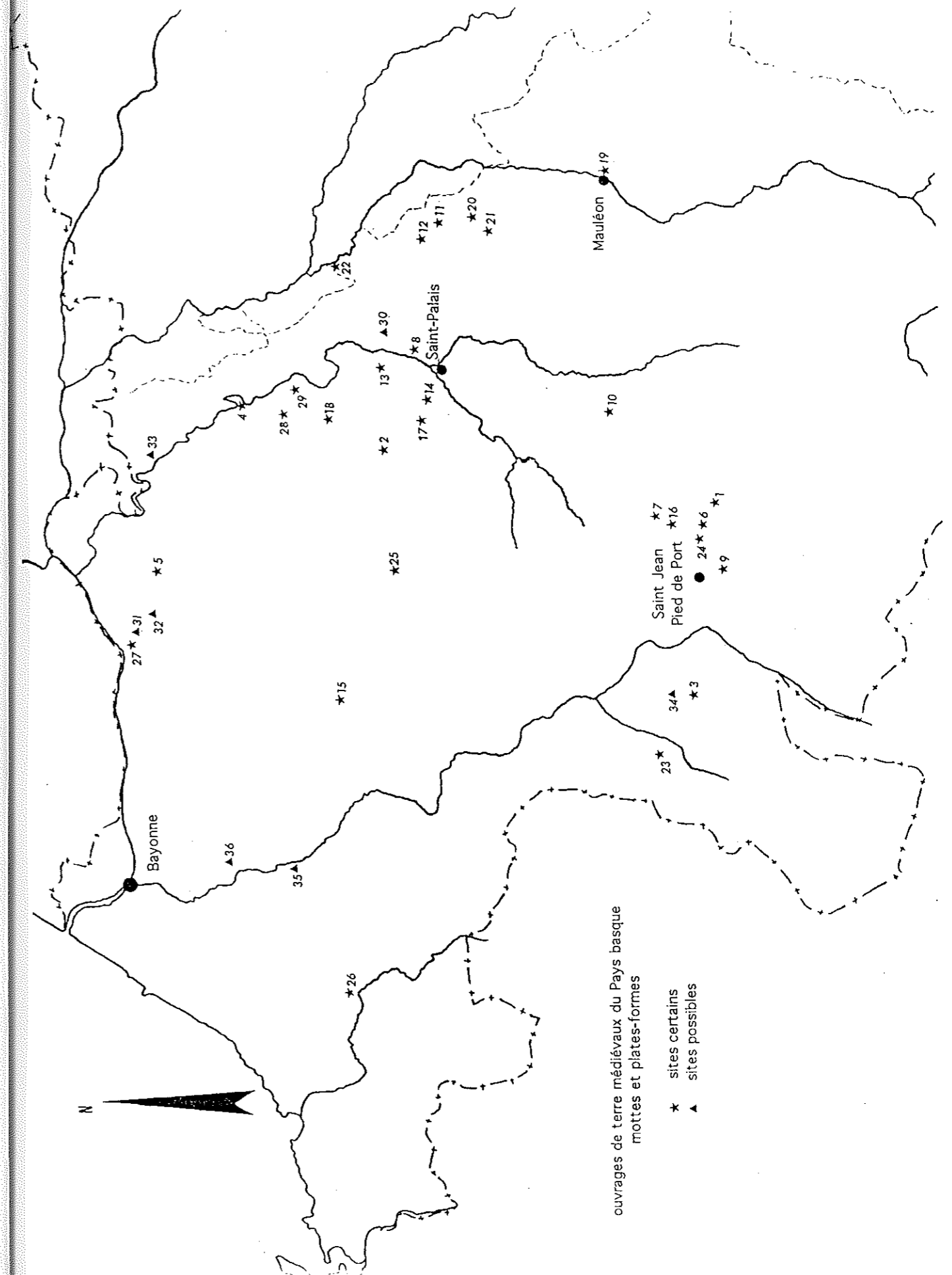
En fait, il est apparu rapidement que de nombreuses mottes étaient connues mais elles n'avaient suscité aucun intérêt spécifique, même si certaines étaient parfois mentionnées dans différentes publications. Seul le Dr Urrutibéhéty avait entrepris dans les années 60 le recensement de celles des environs de Saint-Palais. A cette occasion, il prit de nombreuses diapositives qui constituent autant de documents précieux, plusieurs d'entre elles concernant des ensembles partiellement ou totalement détruits à l'heure actuelle.

Recherches récentes

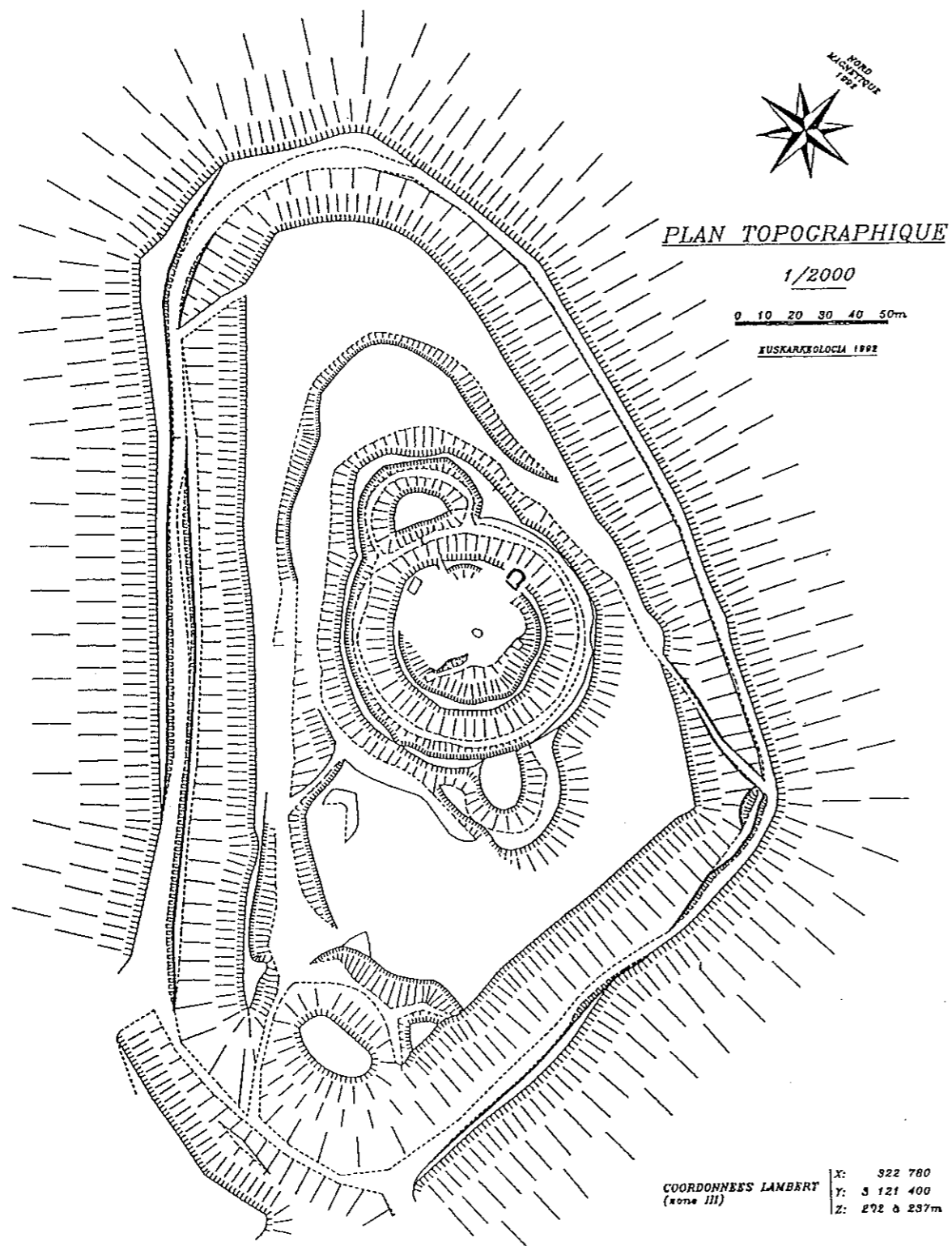
Avec l'aide du Dr Urrutibéhéty, la première partie de nos recherches a consisté à aller voir les sites où celui-ci avait observé des mottes et de faire le point sur leur état de conservation.

Par la suite, nous avons orienté nos recherches vers les zones peu ou pas connues en utilisant plusieurs sources :

- Publications traitant de l'histoire médiévale du Pays Basque, ou de celle de certains secteurs (notamment les monographies, la plupart publiées par Ekaina, consacrées à de nombreux villages).



COMMUNE DE LUXE SUMBERRAUTE
SITE DE LUKUS OIHENA



Christian NORMAND/gilles PARENT

■ Cadastrales napoléoniens et/ou actuels. Nous avons remarqué que des mottes connues y étaient représentées par des parcelles plus ou moins circulaires. En utilisation cette méthode, nous n'avons découvert qu'une seule motte sûre. Cependant, si dans la majorité des cas il a été possible de vérifier à quoi correspondaient les nombreuses parcelles observées (bosquet, dolines, zones d'extraction, etc...), l'interrogation demeure pour certaines d'entre elles. La "rentabilité" de cette recherche peut paraître faible ; elle a par contre permis de recueillir dans les cadastres anciens de nombreux renseignements intéressants sur les sites déjà connus (parcellaire primitif, tracé de fossés comblés, emplacement de bâtiments détruits entre autres choses).

■ Listes publiées par le Professeur J.-B. Orpustan dans son inventaire des maisons médiévales du Pays Basque de France (Orpustan, 1984), plusieurs mottes de Basse-Navarre étant associées à des maisons mentionnées comme nobles. Après avoir repéré ces maisons, nous sommes passés à la prospection sur le terrain. Les résultats ont été très peu nombreux en regard du travail engagé.

Tous les sites ont été positionnés sur carte I.G.N. au 1/25000 avec à chaque fois calcul de leurs coordonnées cartésiennes et repérage sur les plans cadastraux actuels. Ce travail a été complété par une série de photographies et de diapositives en vue de constituer une banque de données. Pour chacune des mottes, nous nous sommes efforcés de recueillir le maximum de renseignements historiques par des recherches bibliographiques et la consultation des archives disponibles.

Chaque nouveau site a fait l'objet d'une fiche adressée au Service Régional de l'Archéologie d'Aquitaine dans le but d'être intégré à la carte archéologique régionale.

Afin d'essayer de comprendre les raisons de leur implantation, l'environnement des mottes a été étudié et un certain nombre de caractères topographiques ont été pris en compte (présence d'une voie de passage, d'un cours d'eau, d'un gué, position dominante ou non, etc...).

En 1991, nous avons fait le relevé topographique de l'ensemble castral de Luxe. Cette année, sous la direction de J. Burnouf, trois mottes étaient concernées : celles de Camou, de Garris et d'Osserain. Une fiche normalisée a été remplie pour chacun de ces sites (Pesez, op. cit.).

Sites répertoriés

Les numéros renvoient à la carte placée à la fin du document. Le nom cité en premier est celui de la commune, il est suivi par la dénomination habituelle du site.

Nous avons distingué deux types de sites : ceux où la présence d'une motte ou d'une plate-forme de maison forte est certaine et ceux où elle est simplement possible (par exemple cas de sites détruits ou modifiés, soit mentionnés dans des textes, soit vus par des témoins mais pour lesquels les descriptions sont trop imprécises).

■ Sites certains :

1 - Ahaxe - Dorrea.

Un seigneur d'Ahaxe est mentionné dès le XIIème siècle (Nogaret, 1930-1934). Le château primitif devait se situer sur une motte, bien visible à l'heure actuelle. Par la suite (?) y a été construit un château en pierre, peut-être en plusieurs phases. De ce dernier, seuls subsistent une partie du mur d'enceinte et le donjon s'inscrivant dans ce qui devait être une basse cour de plan plus ou moins ovale.

2 - Amorots - Bidegain-de-Pé.

Cette appellation moderne correspond à la maison noble de Miramont. Un Condet de Miremont est mentionné au XIIème siècle dans le Cartulaire de l'abbaye Saint-Jean-de-Sorde (Raymond, 1873 ; en particulier : acte LXXIX vers 1125). Bien que d'autres domaines portant le nom de Miremont existent ailleurs (à Guiche et à Bardos en particulier), nous pensons pouvoir associer ce seigneur à ce site, les autres familles citées dans cet acte ayant des noms se rapportant à des communes voisines d'Amorots (Gabat, Beguios, Arbouet, etc...). Motte entourée d'un fossé en eau (d'après un document photographique du Dr Cl. Urrutibéhéty car détruite dans les années 70).

3 - Anhaux.

Au sommet d'une colline et non loin du lieu-dit Laudide ("quatre chemins" en basque), un château d'eau a été installé au début du siècle dans une butte de terre qui nous paraît être une motte pour plusieurs raisons : une parcelle circulaire au diamètre correspondant à cet ensemble figure dans le cadastre napoléonien, cette butte est encore entourée d'un fossé dans sa partie non remaniée, elle est placée à un point stratégique, carrefour de plusieurs voies de circulation anciennes.

4 - Arraute-Charritte - Castelbieilh.

Il s'agit d'une plate-forme de plan pratiquement carré où se serait situé un château royal navarrais (Urrutibéhéty, 1971).

5 - Bardos - Redoute Napoléon.

Contrairement à ce que le nom pourrait le laisser supposer, c'est une motte tout à fait typique, actuellement sans fossé mais avec basse-cour. A côté existe la maison Jauregia mentionnée comme noble au Moyen Age (Orpustan, op. cit.). Un Sanz Ozan de Bardos est cité dans le cartulaire de Sorde (Raymond, op. cit. ; acte XXXI bis, entre 1072 et 1105).

6 - Bussunarits - Antxixarburu.

Située non loin du château d'Aphat, cette motte entourée d'un fossé et d'un léger talus en constitue peut-être la première assise. Elle a été en partie éventrée à une époque indéterminée.

7 - Bustince - Aguerria.

Edifiée au sommet d'un pointement d'ophite, cette motte est entourée d'un fossé. Elle devait comporter une grande basse-cour délimitée par un talus. A son sommet existait au XIX^{ème} siècle un bâtiment avec tour d'angle qui pourrait correspondre à la maison noble médiévale connue dans les textes (Orpustan, op. cit.).

8 - Camou-Mixe - Jauregia.

Motte entourée d'un fossé en partie en eau servant d'assise à une maison forte très remaniée. Elle est située dans le secteur nord d'une grande basse-cour, peu visible sur le terrain actuellement mais très nette en photo aérienne. La première mention de la famille de Camou date du 8 janvier 1120 et concerne "Raimo de Camou, clericus" (Raymond, op. cit. ; acte VII).

9 - Caro - Cherrapo.

Le Général Gaudeul signale une motte dans l'enceinte de ce nom détruite récemment (Gaudeul, op. cit.). Des photos aériennes semblent confirmer cette présence.

10 - Cibits - Zaldia.

Cette maison médiévale, une des plus importantes de la vallée d'Ostabat (Orpustan, op. cit.), est construite sur un tertre. A côté d'elle se situe une basse-cour surélevée. Un système sans doute assez complexe de fossés les entourait ; hélas il a été détruit voilà quelques années.

11 - Etcharry - Oyhenartia.

Motte détruite, mais son emplacement est nettement indiqué par une parcelle plus ou moins circulaire sur le

cadastre actuel. Elle peut avoir été entourée d'un léger fossé (d'après un document photographique du Dr Cl. Urrutibéhéty). Elle servait de support à un bâtiment, ancienne maison noble (Orpustan, op. cit.).

12 - Etcharry - Tuquet.

Très grande motte avec basse-cour (peut-être ancien camp), entourée de talus et de fossés (Massie et Saule, 1976). Les dimensions du site pourraient témoigner d'une implantation seigneuriale importante mais, paradoxalement, nous ne connaissons aucune mention sûre de la famille qui l'occupait.

13 - Gabat.

Motte en grande partie détruite lors de la construction de hangars. Etais entourée par un fossé en eau (rens. oral du Dr Cl. Urrutibéhéty) et comportait sans doute une grande basse-cour dont on devine encore quelques vestiges. Un Espagnol de Gabat est cité au XII^{ème} siècle (Raymond, op. cit. ; acte déjà mentionné pour Amorots).

14 - Garris - Turon.

Très grande motte entourée d'un fossé avec basse-cour attenante. Des talus ont pu exister autour mais ils ont été en très grande partie détruits par des travaux agricoles. Le premier seigneur de Garris connu est Bergon Garcia, vers 1040 (Ritter et Jaurgain, 1968).

15 - Hasparren - Zaldubehere.

Ce tertre circulaire au sommet évidé en cuvette correspondrait à l'emplacement de la maison forte dont la reconstruction avec fossés, pont-levis et autres ouvrages de fortification (Dop, 1965) est autorisée en 1273 (B.N., fonds Moreau, vol. 635, folio 197).

16 - Iriberry - Eglise.

L'église de ce petit village est construite sur une motte.

17 - Luxe - Lukus-Oyhena.

Les seigneurs de Luxe sont mentionnés dès le XI^{ème} siècle (Etchats, 1926). Cet ensemble castral très complexe et étendu (plus de 4 hectares) comprend plusieurs mottes, au moins deux basses-cours et de nombreuses lignes de défense. Au centre était édifié un château de plan circulaire d'une cinquantaine de mètres de diamètre (cf. plan simplifié en annexe). C'est un des plus importants sites fortifiés médiévaux de tout le Pays Basque.

18 - Masparraute - Jauregia.

Une maison noble (Orpustan, op. cit.), détruite en 1989, était bâtie sur un tertre, très modifié en 1992. Gileminge de Manz-Barraute (nom primitif de cette commune)

est cité au début du XII^{ème} siècle dans le cartulaire de Sorde (Raymond, op. cit. ; acte V, entre 1119 et 1136).

19 - Mauléon - Château.

Principale place forte de la vicomté de Soule, le château de cette commune est bâti sur une grande motte entourée d'un important fossé. Le premier vicomte connu avec certitude est Raymond-Guillaume mentionné vers 1040 (Nogaret, op. cit.). Au cours des siècles, le château, enjeu de fréquents conflits, a subi de très nombreuses modifications (Gardelles, 1972).

20 - Olhaiby - Camp de César.

Motte avec fossé et grande basse-cour. Un des chemins de Compostelle, reliant le Béarn à la Soule et à la Navarre, passe à ses pieds (Urrutibéhéty, 1993). Le seigneur d'Olhaiby était un des plus importants de Soule et faisait partie des podestats de la vicomté. D'après J.-B. Orpustan le nom de la commune signifierait "le gué de la cabane ou de la forge" (Orpustan, op. cit.), un gué existe bien entre ce site et l'église, à l'origine romane.

21 - Olhaiby - Eyherabide.

Motte détruite, mais le cadastre actuel conserve sa trace sous la forme d'une parcelle circulaire. Elle ne comportait pas de fossé et lors de sa destruction une meule de moulin y aurait été découverte (rens. oral du Dr Urrutibéhéty).

22 - Osserain.

Un site fortifié avec motte et basse-cour, placé sur un petit promontoire, y contrôle un gué sur le Saison. Décrit comme "castrum cum mota" en 1258 (Bémont, 1914), il appartenait aux seigneurs d'Osserain mentionnés au début du XII^{ème} siècle (Raymond, op. cit. ; en particulier : acte LXXVII, entre 1119 et 1136).

23 - Saint-Etienne-de-Baigorri - Licerrasse.

Terre circulaire au sommet évidé en cuvette, à côté d'une maison noble (Orpustan, op. cit.).

24 - Saint-Jean-le-Vieux - Mendikaskoa.

Cette motte, très connue, correspondrait au château de San Per détruit par Richard Coeur de Lion en 1177 (Balasque, 1862-1875).

25 - Saint-Martin-d'Arberoue/Isturitz - Rocafort.

Ce château royal navarrais, mentionné au XIII^{ème} siècle - "castrum de Rocafort" en 1284 (B.N. lat. 10.150, f° 34), cité par E. Goyheneche (Goyheneche, 1990) - est construit sur un affleurement calcaire apparemment aménagé.

26 - Saint-Pée-sur-Nivelle - Hamilaga.

Situé sur une colline dominant le village, ce grand tertre circulaire, au sommet évidé en cuvette, correspond peut-être à l'emplacement du premier château des seigneurs de Saint-Pée, famille mentionnée au XII^{ème} siècle (Dop, op. cit.).

27 - Urt - Pouillontre.

Ce site comprend une motte accompagnée d'une basse-cour. Garcie Belce d'Urt est cité au début du XII^{ème} siècle (Raumond, op. cit. ; acte CXIV, entre 1119 et 1136), mais rien ne permet de l'associer avec cet ensemble, placé très à l'écart du bourg actuel.

28 - Viellenave sur Bidouze - La Mularie.

Un château très ruiné, sans doute premier château des Gramont, y a été construit sur une motte entourée d'un fossé (Urrutibéhéty, 1964 ; Massie, 1967).

29 - Viellenave sur Bidouze - Le Turon

Il y a là un tertre circulaire accompagné d'une basse-cour (Urrutibéhéty, op. cit.).

■ Sites possibles :**30 - Aicirits - Côte 151.**

Motte ou enceinte circulaire (rens. oral Dr Urrutibéhéty). Détruite.

31 - Bardos - Bellocq.

Site détruit. Le Colonel Massie y décrivait "un grand rectangle avec talus et fossés", (Massie, op. cit.), mais le propriétaire actuel se souvient d'un ensemble circulaire. Il faut remarquer qu'il était implanté à l'opposé de la motte de Pouillontre, sur la rive droite de l'Aran.

32 - Bardos - Castella.

A. de Mortillet (Mortillet, 1906) y signale un camp. D'après les propriétaires il y aurait eu une maison bâtie sur un tertre entouré d'un fossé. Ensemble détruit.

33 - Came - Casterat.

Au sommet d'une colline et en bordure de la Bidouze, tertre (?) délimité en partie par des talus apparemment aménagés. Très remanié.

34 - Iroulégui - Cimetière.

Le cimetière de cette commune est installé sur un tertre taluté au sommet d'une colline.

35 - Ustaritz.

Dans une enquête ordonnée en 1311 par le roi d'Angleterre, Edouard II, (Balasque, op. cit.), il est fait mention

d'un "castrum suum sive mottam" que celui-ci possédait dans cette commune. Il se serait situé à l'emplacement de la mairie (Goyheneche, 1979).

36 - Villefranque - Mendigaina.

Il y a peut-être eu une motte au sommet de cette colline (Goyheneche, op. cit.). Si l'implantation paraît favorable, ne s'y voient à l'heure actuelle que les vestiges d'anciennes carrières.

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La recherche que nous avons engagée nous a permis de confirmer la présence de nombreux tertres médiévaux, mottes ou plates-formes. C'était prévisible : il n'y a aucune raison objective pour que le Pays Basque ait été à l'écart du "phénomène motte" qui se développe entre le X^e et le XIII^e siècle dans les autres régions (Pesez, 1990).

Si ce fait semble acquis, de nombreuses interrogations subsistent dans plusieurs domaines, en particulier :

■ **Datation.** Nous disposons de quelques estimations chronologiques concernant des mottes géographiquement proches : fin du X^e siècle pour les plus anciennes de la vicomté d'Oloron (Mussot-Goulard, op. cit.), fin du XI^e siècle pour la majorité de celles du Vic-Bilh (Araguas, op. cit.). L'édification des mottes du secteur basque est-elle contemporaine des unes ou des autres ? Se situe-t-elle sur une période plus étendue ? Dans ce cas, à partir de quelle date sont-elles construites et jusqu'à quand ?

■ **Répartition géographique.** La carte de situation montre une grande disproportion entre les différents secteurs du Pays Basque avec une concentration en Basse-Navarre et plus particulièrement au voisinage des voies de communication (cf. carte). Mais cette répartition est-elle conforme à la réalité historique ? Ne traduit-elle pas plutôt un état d'avancement des recherches, plus développées dans ce secteur, et/ou des destructions plus précoces ailleurs ?

■ **Rôle.** Le premier qui vient à l'esprit est le rôle défensif et les éléments tels que les talus et les fossés sont là pour nous le prouver. De nombreux sites sont

associés à des maisons mentionnées comme nobles dans les inventaires médiévaux (Orpustan, op. cit.). Plusieurs, parmi les plus importants (Luxe, Garris, La Mularie à Viellenave sur Bidouze), appartenaient à des familles issues de branches cadettes des vicomtes de Dax. Il s'agissait de défendre ou de contrôler des individus, éventuellement des populations mais aussi un domaine ou un territoire.

Un lien avec les voies de communication apparaît souvent. Certaines positions sont ainsi privilégiées : bordure de chemin ou débouché d'un gué. A l'occasion, cette implantation ne permettait-elle pas de retirer quelques bénéfices du passage des voyageurs, pèlerins ou commerçants ?

Il faut cependant se poser la question de l'efficacité défensive qui paraît parfois bien faible et se demander si certains tertres ne correspondent pas plutôt à une "mode" ou à un marqueur social (rôle symbolique, etc...), comme le fait remarquer J.-M. Pesez (Pesez, 1990).

■ **Organisation sociale.** Ces mottes traduisent la présence d'une catégorie sociale très minoritaire composée d'individus, possesseurs de sites fortifiés, qui se distinguent ainsi du reste de la population. Quel type de pouvoir les tenanciers de motte avaient-ils sur les autres ? En avaient-ils vraiment ? Quelles étaient leurs relations avec le "pouvoir central", incarné par le vicomte ou le roi ?

■ **Typologie.** Si les principes mis en oeuvre dans la construction sont très voisins, une observation rapide des sites fait apparaître des différences souvent importantes entre ceux-ci ; que ce soit dans les dimensions, les formes ou les éléments défensifs annexes très variés. Il faudrait entreprendre des relevés topographiques systématiques et d'éventuelles opérations de fouilles qui permettraient d'avoir une vision objective de ces sites et éventuellement d'ébaucher une typologie. En effet, il serait intéressant de mettre en parallèle cette donnée avec les précédentes (datation et rôle) et de tenter de savoir à quoi sont dues les différences (ou les similitudes) et d'envisager des évolutions.

Le bilan de ces deux années de travail nous montre que ce dernier est loin d'être achevé, les interrogations étant très nombreuses. De nombreux problèmes, tant archéologiques qu'historiques se posent ; il ne sera possible d'y répondre qu'en poursuivant les recherches.

Remerciements

Je n'aurais jamais entrepris ce travail sans l'impulsion du Dr Cl. Urrutibéhéty qui a su me faire comprendre l'importance de ces sites, mal connus et souvent menacés. Cette recherche lui est dédiée.

J. Burnouf, outre son rôle déterminant lors des relevés topographiques, m'a fourni une multitude de renseignements et m'a permis de cadrer scientifiquement ce travail.

G. Parent et A. Berdoy m'ont souvent aidé sur le terrain.

Je ne peux pas oublier que cette opération a été financée par le Service Régional de l'Archéologie et par l'Institut Culturel Basque, grâce à la confiance de son Directeur Tx. Héguay. Elle a reçu le soutien de l'Association Eusko Arkeologia et de ses membres.

Je les remercie tous très sincèrement.

BIBLIOGRAPHIE

ARAGUAS Ph - 1990 - Mottes féodales du Vic-Bilh. Les cahiers du Vic-Bilh, n° 11, juillet.

BALASQUE J. - 1862-1875 - Etudes historiques sur la ville de Bayonne. Bayonne, 3 vol.

BEMONT Ch. - 1914 - Recueil d'actes relatifs à l'administration anglaise des rois d'Angleterre en Guyenne au XIII^e siècle. Recognitiones feodorum in Aquitania. Paris, Imprimerie Nationale.

DOP H. - 1965 - Les seigneurs de Saint-Pée. Bayonne, imp. Darracq.

ETCHATS R. - 1926 - Histoire des seigneurs de Luxe. Saint-Palais.

GARDELLES J. - 1972 - Les châteaux du Moyen Age dans le France du Sud-Ouest. La Gascogne anglaise de 1216 à 1327. Arts et Métiers Graphiques, Paris.

GAUDEUL F. - 1989 - Les enceintes de type protohistorique du Pays Basque Français. In Hommage au Musée Basque, num. excep. du Bull. du Musée Basque.

GOYHENECHÉ E. - 1976 - Le Pays Basque. Pau, Soc. d'éditions régionales et de diffusion.

GOYHENECHÉ E. - 1990 - Bayonne et la région bayonnaise du XII^e au XV^e siècle. Universidad del Pais Vasco, Servicio Editorial.

JAURGAIN J. de et RITTER R. - 1968 - La Maison de Gramont (1040 - 1967). Les Amis du Musée Pyrénéen de Lourdes, 2 vol.

LOUBERGE J. - 1966 - Carte des mottes féodales en Béarn. In "Salines et chemins de Saint-Jacques", Actes du XVIII^e congrès d'études régionales, Salies de Béarn.

MASSIE J.-F. - 1958 - Les camps et les mottes dans les Basses-Pyrénées. Publié par l'I.G.N.

MASSIE J.-F. - 1965 - Les camps et les mottes dans les Basses-Pyrénées. 2^e édition, Pau.

MASSIE J.-F. - 1967 - Le château de Gramont à Viellenave sur Bidouze. Bull. de la Société des Sciences, Lettres et Arts de Pau.

MASSIE J.-F. et SAULE M. - 1976 - Etcharry. Revue de Pau et du Béarn, n° 4.

MORTILLET A. de - 1906 - L'Homme Préhistorique. Paris.

MUSSOT-GOULARD R. - 1982 - Les Princes de Gascogne. Marsolan, imp. CTR.

ORPUSTAN J.-B. - 1984 - Les maisons médiévales du Pays Basque de France. Bull. du Musée Basque, n° 105, 3^e trim.

PALASSOU, 1821 - Supplément aux Mémoires pour servir à l'Histoire Naturelle des Pyrénées et des pays adjacents ; suivis de recherches relatives aux anciens camps de la Novempopulanie. Pau, imp. Vignancour.

PESEZ J.-M. - 1984 - Système descriptif des fortifications de terre. Lexique. Projet collectif sur les mottes, les enceintes, et les maisons fortes du Moyen Age. Coordinateur J.-M. PESEZ.

PESEZ J.-M. - 1990 - Conclusion : où l'on voit que le Sud ressemble au Nord, ce qui ne va pas sans poser quelques questions. In : "Sites défensifs et sites fortifiés au Moyen-Age entre Loire et Pyrénées". Actes du premier colloque Aquitania, Aquitania, supplément 4.

RAYMOND P. - 1873 - Cartulaire de l'abbaye Saint Jean de Sorde. Paris et Pau.

URRUTIBEHETY Cl. - 1964 - La Bidouze et les seigneurs de Gramont. Bull. de la Société de Borda, n° 316.

URRUTIBEHETY Cl. - 1971 - La marche de Lauhire. Gure Herria, n° 2-3.

URRUTIBEHETY Cl. - 1993 - Pèlerins de Saint-Jacques. La traversée du Pays Basque. J. et D. Editions, Biarritz.

LE SITE GAY-DESSUS : APPROCHE D'UNE OFFICINE ET D'UN TYPE DE PRODUCTION DU CENTRE POTIER DE GAROS ET BOUILLON (Pyrénées-Atlantiques)

Par Anne BERDOY (*)

Résumé : Une intervention archéologique sur un site de la commune de Garos a permis d'approcher pour la première fois l'organisation d'une officine potière dans ce village et également de recueillir quelques éléments sur deux fours de potiers datant respectivement du XVI^e et du XVIII^e siècle. A l'une de ces structures était associée une forme originale de drain puisque celui-ci était constitué de pots emboîtés les uns dans les autres. L'étude de ce matériel céramique donne un aperçu d'un type de production des ateliers de Garos et Bouillon.

L'opération menée au cours du mois de mars 1992 sur le site Gay-Dessus à Garos (fig. 1) - l'une des nombreuses officines recensées sur cette commune (1) - est liée à l'étude du centre potier de Garos et Bouillon entreprise dans le cadre d'un travail universitaire (2).

Il y a quelques années, des travaux de terrassement pour la construction d'une maison avaient mis au jour et détruit en grande partie deux fours. A l'initiative de P. Régaldo-Saint Blancard, des prélèvements d'échantillons en vue d'une étude archéomagnétique (3) ont été effectués sur les fours, en juin 1992, par I. Bucur (4).

L'ouverture d'une tranchée, au mois de février 1992, pour la pose d'une adduction d'eau, a permis de découvrir un drain dans le prolongement de l'un des fours. Une opération a donc été décidée pour effectuer

le relevé des vestiges (fig. 3) encore conservés ainsi que le démontage du drain pour étudier les céramiques qui le constituaient.

Le site et les vestiges

Coordonnées Lambert : carte IGN 1/25 000, 1544 Est (Arzacq-Arraziguët) : x : 371,4 ; y : 3136,3 ; z : 135.
 Coordonnées cadastrales : Section B, feuille 2, parcelle 655.

Avant les modifications récentes apportées au parcellaire (fig. 2) lors de la construction de la nouvelle maison d'habitation (division de l'ancienne parcelle pour la création d'un lot), les vestiges de l'activité potière qui ont été mis au jour étaient situés sur la même parcelle

(*) Anne BERDOY - 64490 ACCOUS.

(1) Une prospection s'est déroulée sur les communes de Garos et Bouillon au cours de l'année 1992 ; elle se poursuit en 1993.
 (2) BERDOY (A.) - Etude du centre potier de Garos et Bouillon. 2 vol. (DEA, Université de Bordeaux III, 1992). Doctorat en cours.

(3) Cf. annexe.

(4) Laboratoire de géomagnétisme - 4 av. Neptune - 94 Saint-Maur-des-Fossés.

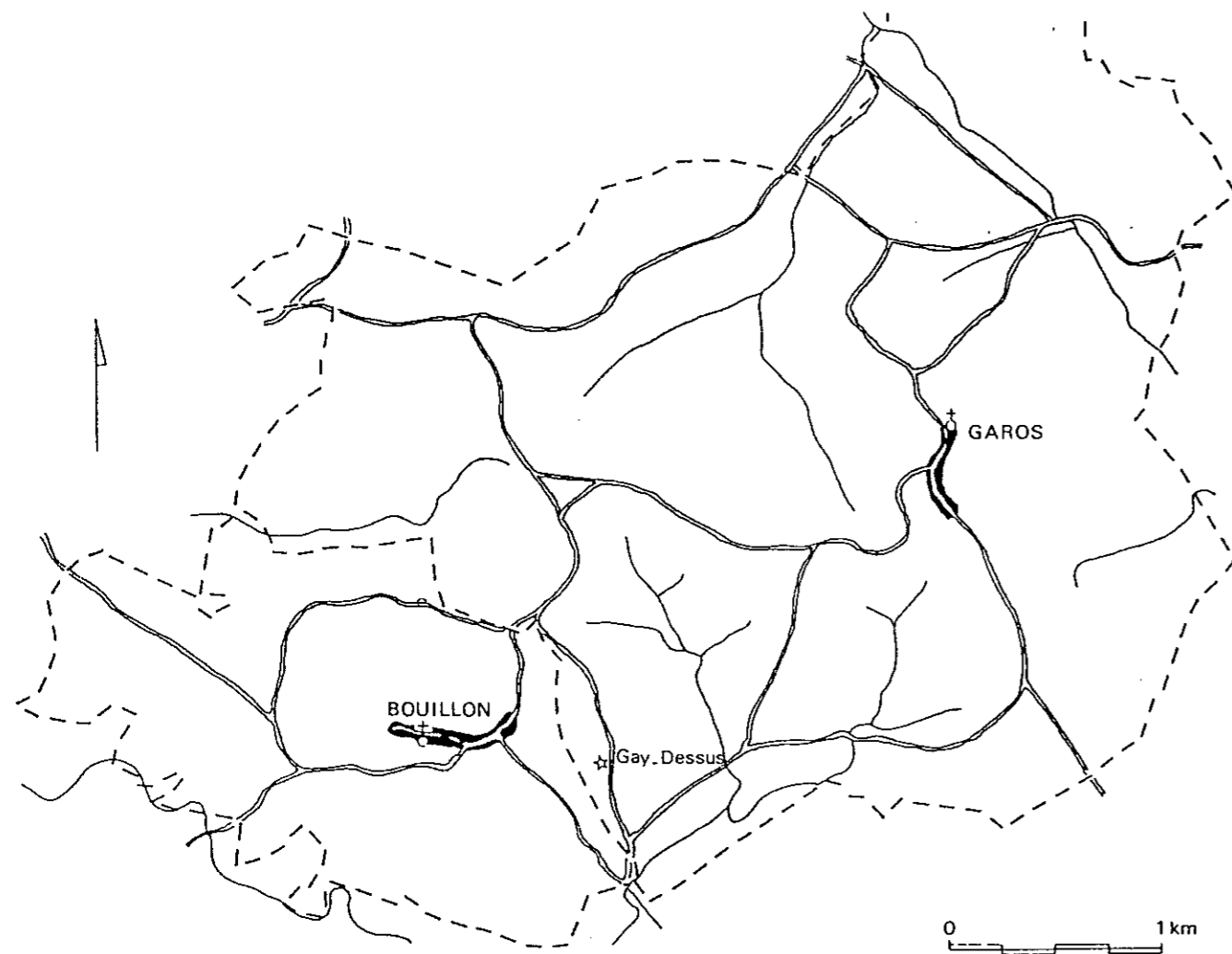
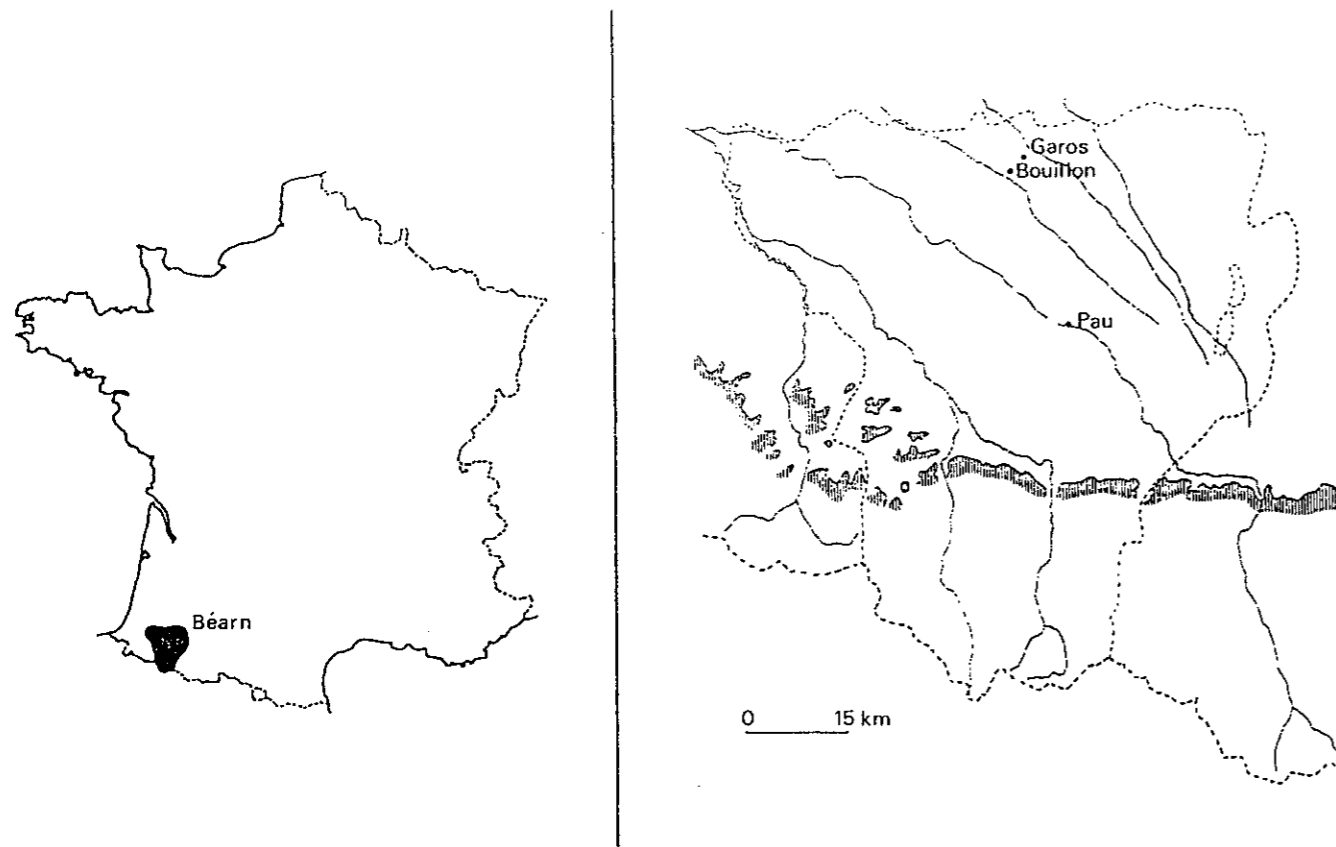


Fig. 1 : Cartes de situation.

que la maison Gay-Dessus. Celle-ci est construite légèrement en contrebas de la voie communale n° 10 (dite de Gay) qui emprunte une ligne de crête.

On ne connaît pas l'état du secteur avant les travaux qui ont nivelé le terrain, mais on peut supposer, au vu de la topographie du secteur, une pente douce en direction du ruisseau qui se trouve au pied du coteau et qui sert de limite communale entre Garos et Bouillon.

La zone d'activité potière était implantée, en bordure de la route, à l'arrière de la maison Gay-Dessus qui date probablement, dans son état actuel, du XVIIIe ou du début du XIXe siècle.

On note dans ce secteur les traces de deux fours, totalement arasés, dont il ne subsiste plus que l'alandier et le foyer mais, d'après les renseignements recueillis auprès des propriétaires - M. et Mme Coustet - un troisième four et une tessonnrière (dont il subsiste des traces dans la coupe du terrain) ont été détruits par les travaux. Leur emplacement n'a donc pu être porté qu'approximativement sur le relevé.

Le creusement d'une tranchée d'adduction d'eau a dégagé un drain - en relation avec le four n° 1 - formé de 26 pots, fendus ou déformés à la cuisson pour la plupart, dont les fonds, volontairement cassés, permettaient leur emboîtement les uns dans les autres. Le secteur de la fosse d'accès au four d'où partait ce drain a été profondément bouleversé par les travaux et si celui-ci était conservé sur 5 m environ, il n'est pas possible de savoir quelle était sa longueur totale puisque la zone où il débouchait a été totalement nivelée.

Ce drain, en légère pente pour faciliter l'écoulement de l'eau, était calé par des galets installés de part et d'autre des pots qui le composaient (fig. 4.2.).

La stratigraphie de ce secteur a totalement disparu du fait des travaux réalisés ; le seul niveau encore en place était celui du substrat argileux dans lequel avaient été creusés les fours. Selon les premières données géologiques que nous possédons pour cette zone (5), il

(5) La seule carte géologique des secteurs de Garos et Bouillon actuellement disponible ne permet pas, de par son échelle (1/80 000), une analyse fine de la composition des sous-sols de ces deux communes. L'intervention de J.-P. Capdeville et de J. Dubreuilh (BRGM) a permis de réaliser un essai de cartographie géologique plus détaillé (1/25 000) de cette zone. Cf. BERDOY (A.). - Etude du centre potier ..., *Op. cit.*, vol 2, fig. 6.

s'agirait de molasses composées d'argiles carbonatées à niveaux de galets.

Cette intervention a donc eu lieu dans une zone bouleversée par des travaux et, par conséquent, hors de tout contexte stratigraphique.

Hypothèses et premiers éléments de réponse

Datation

Ces trois fours (si l'on tient compte de celui qui a disparu), sur une même parcelle, à quelques mètres les uns des autres, peuvent témoigner soit d'une utilisation simultanée, soit d'un fonctionnement à des époques différentes, successives.

Les informations apportées par l'étude archéomagnétique des deux fours sont précieuses : 21 échantillons ont été prélevés sur le four n° 1 et 15 sur le four n° 2.

L'étude de cet échantillonnage a montré "une dispersion assez importante des directions individuelles de l'aimantation thermorémanente qui pourrait être due soit à de légers déplacements des parties du four provoqués par le passage des engins mécaniques lors de la découverte de ceux-ci, soit à des champs démagnétisants locaux intenses". Malgré cela, il semble possible d'avancer, au vu des directions moyennes de l'aimantation thermorémanente qui sont très différentes, la constatation d'une "non contemporanéité de fonctionnement des structures étudiées".

Par la comparaison à la courbe archéomagnétique de l'inclinaison magnétique dans un premier temps puis de la direction de l'aimantation thermorémanente, il apparaît que le four n° 1 peut être daté du début du XVIIIe siècle et le four n°2 du XVIe siècle.

Les résultats de cette étude fournissent la preuve d'un fonctionnement non simultané de ces deux fours et il est vraisemblable que le four disparu s'inscrivait dans la même logique.

De plus, ces données attestent l'activité potière à Garos dès le XVI^e siècle alors qu'elle n'était connue jusqu'ici qu'à partir du XVII^e siècle (6).

Un exemple d'officine potière

L'officine peut être définie comme le lieu - ou les lieux - où un potier (ou, pour être plus juste, une famille de potiers puisque l'organisation de l'artisanat céramique était familiale à Garos et Bouillon) exerçait son activité. Cette unité de production comprenait les endroits où était préparée la pâte (7), où étaient façonnées les poteries, où elles étaient mises à sécher, où elles étaient cuites et où étaient jetés les rebuts de cuisson.

Ces lieux correspondaient, semble-t-il, dans la plupart des cas, à la maison et à un espace à proximité de celle-ci. Des potiers qui énuméraient leurs biens en 1777 (8) définissaient d'une certaine manière leur officine en déclarant posséder un "enclos" avec, entre autres, maison et "fournée pour les pots".

Ainsi, la délimitation spatiale de l'officine ne paraît pas devoir être comprise dans le sens strict d'un bâtiment dont la fonction aurait été uniquement réservée à l'artisanat du potier. Il faut, au contraire, sans doute prendre ce terme dans une acception plus large qui correspondrait à celle de la Maison. Il n'existe aucune mot pour traduire réellement ce qu'est la *case* (ou *caso*) béarnaise. La ramener à son strict aspect architectural (un bâtiment) reviendrait à oblitérer totalement sa dimension sociale ainsi que l'espace matériel qu'elle occupe. Celui-ci, tout comme la Maison évoquée ici, traduit imparfaitement ce qu'un potier déclarait en 1777 (9), à savoir, "une maison [habitation], grange et basse-cour, fournée pour les pots, jardin, labourable, vigne et taillis", le tout étant compris dans son enclos et le constituant.

Quant à l'atelier, il ne peut être défini seulement comme une pièce réservée à la fabrication des poteries. Il n'est d'ailleurs pas certain qu'un local ait été spécifiquement dédié à cet usage chez les potiers de Garos et Bouillon. D'après des témoignages oraux et le récit d'un

chimiste qui a décrit le travail des potiers au XIX^e siècle (10), c'est par exemple dans le lieu d'habitation que séchaient les pots qui venaient d'être fabriqués ("sur des planches disposées, partie dans la cuisine et partie dans la cheminée").

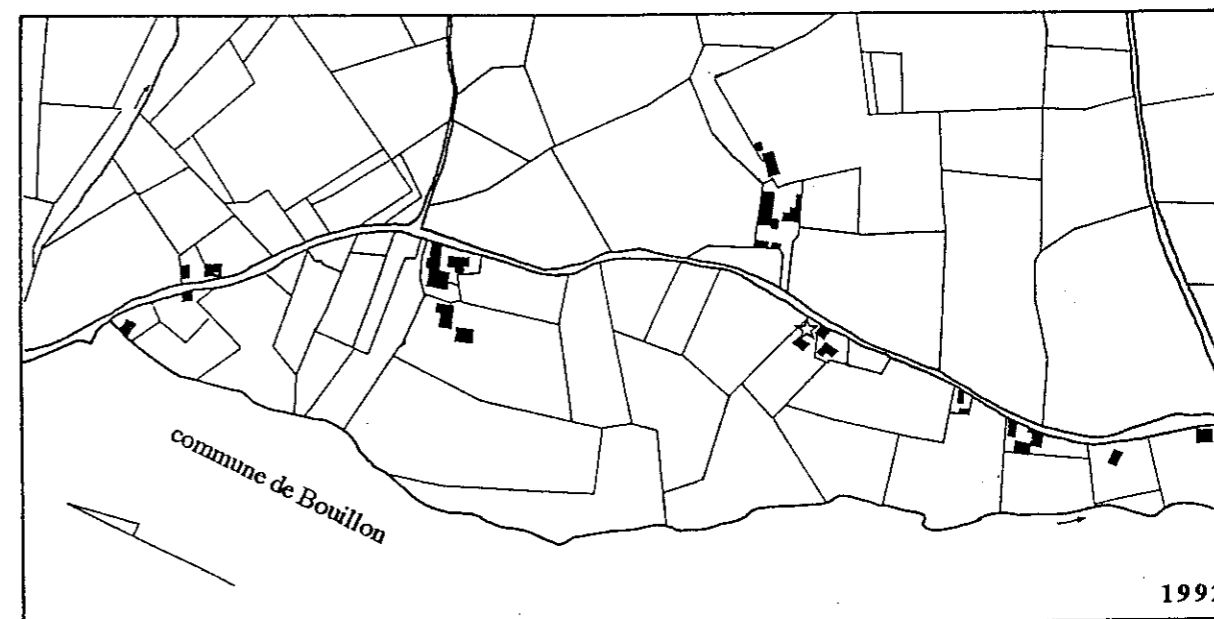
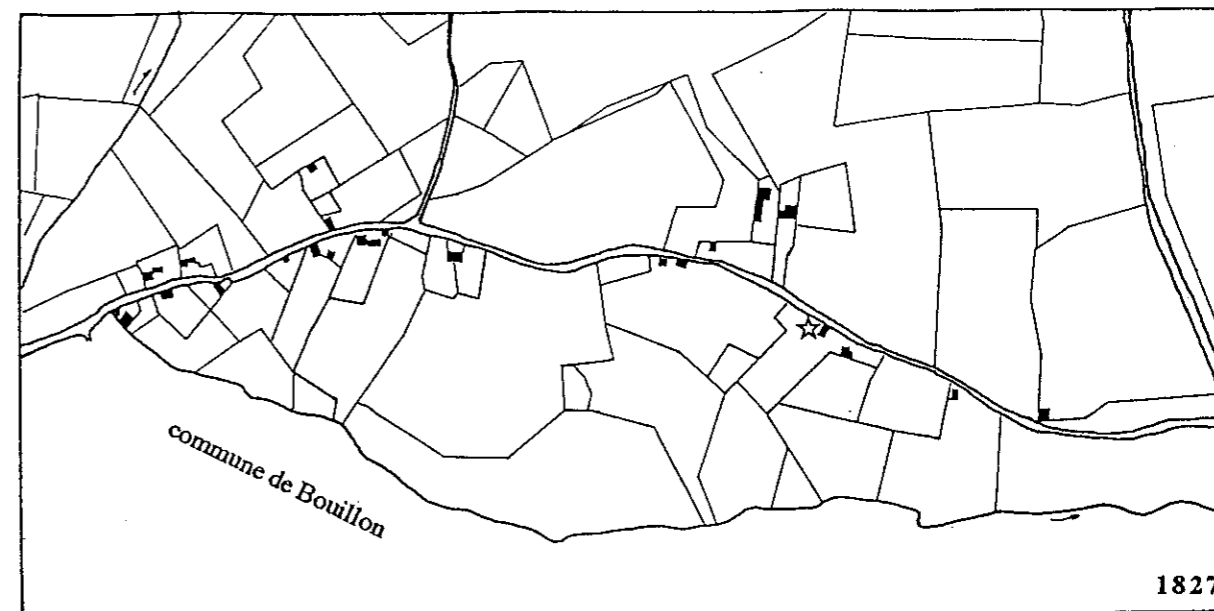
Le site de Gay-Dessus illustre bien cette répartition car l'habitation qui, au moins à l'époque contemporaine, devait faire office d'atelier a été conservée et les fours et une tessonnrière témoignent de la présence, à l'intérieur de l'enclos, des lieux de cuisson et de rejet des rebuts.

Les dépouillements d'archives ne sont pas assez avancés pour que l'on puisse reconstituer la lignée des potiers qui a vécu dans cette maison, mais on peut d'ores et déjà supposer que le nommé Pierre Duzacq-Cléou, propriétaire-potier, dénombré en 1846 et 1851 (11), y travaillait. La maison Gay-Dessus est en effet autrement appelée aujourd'hui encore Duzacq-Cléou et il faut rappeler qu'en Béarn, les personnes étaient toujours désignées par leur patronyme et/ou celui de la maison à laquelle elles appartenaient. Ce Pierre Duzacq-Cléou - sans doute dit Gay-Dessus mais cela n'est pas précisé dans le dénombrement - ou un de ses parents, vraisemblablement laissé son nom à la maison qui a gardé jusqu'à ce jour les deux dénominations.

Quelques informations sur les fours

Malgré la persistance tardive - jusqu'en 1930 environ - de l'artisanat céramique à Garos et Bouillon, aucun four n'a été conservé en élévation dans ces villages et si de nombreux emplacements de structures de cuisson ont pu être repérés grâce à la prospection, on n'y observe en général que quelques fragments de voûte ou traces d'argile rubéfiée sans qu'il soit possible d'en restituer la forme globale.

Les informations qui ont pu être recueillies jusqu'à présent sur les fours de Garos et Bouillon ne l'ont été malheureusement que dans de très mauvaises conditions. Les élargissements de routes ou les travaux de terrassement qui ont permis leur découverte ont contribué en même temps à leur disparition et n'ont donné lieu



0 300m

(6) Les recherches de J. Cadayé ont mis en évidence l'existence d'une activité potière à Garos et Bouillon du XVIII^e au début du XX^e siècle (CADAYÉ (J.). - Poteries et potiers de Garos et Bouillon : Une ancienne industrie artisanale et familiale en Béarn. *Les cahiers du musée du maïs*, 1, 1990). Depuis, les premiers dépouillements d'archives ont permis de constater la présence de "potiers de terre" à Garos à la fin du XVIII^e siècle (Censier de Garos du 1^{er} Juillet 1675, Arch. Dép. des Pyrénées Atlantiques (ADPA), B. 669, f° 11); on ne possède à ce jour aucune mention écrite antérieure.

(7) Il ne semble pas qu'une aire spécifique ait été réservée à la préparation de la pâte; d'après les informations recueillies par J. Cadayé, "le mélange des terres et du sable s'effectuait dans une grande maie rectangulaire". CADAYÉ (J.). *Op. cit.* p. 21.

(8) Terrier de la commune de Bouillon, ADPA, C. 1097.

(9) *Ibid.*

(10) BERDOY (A.). - "De l'art de la poterie" à Garos et Bouillon, vu par un chimiste au début du XIX^e siècle. In : *Bulletin des amis des archives ; documents pour servir à l'histoire du département des Pyrénées-Atlantiques*, 13, 1992 (à paraître).

(11) ADPA, archives communales de Garos 1 F 3.

Fig. 2 : Plans cadastraux ; le site Gay-Dessus.

qu'à des observations sur des structures partiellement détruites.

Les observations de J. Cadayé ainsi que les témoignages oraux dont a pu bénéficier cet auteur semblent indiquer l'utilisation, encore à l'époque contemporaine, de fours qui pourraient être considérés comme relativement "simples". Les connaissances actuelles laissent en effet deviner des fours de plan circulaire "creusés en partie dans la terre d'argile, le plus souvent en bordure d'un talus pour faciliter le percement d'un foyer" (12). La voûte, composée d'un agrégat de terre argileuse, de tessons et de végétaux, devait être détruite après chaque cuisson pour permettre le défournement des poteries. Celles-ci "étaient posées sur une plate-forme entourée d'une sorte de rigole [qui] avait 30 à 40 cm de large et sa profondeur face au foyer pouvait atteindre 60 cm ; elle était en pente vers l'entrée et revenait au niveau de la plate-forme du côté opposé".

Des deux fours de faible capacité (2 m et 2,50 m de diamètre) que l'on pouvait encore observer à Gay-Dessus, les voûtes avaient totalement disparu et il ne subsistait plus que le niveau de foyer directement creusé dans le substrat argileux et ne présentant pas d'autres trace de consolidation que celle de la solidification entraînée par les cuissons successives. Les difficultés rencontrées lors du prélèvement des échantillons destinés à l'étude archéomagnétique ont d'ailleurs prouvé la solidité de ces aménagements où l'argile, très dure, a dû être entaillée à l'aide d'une meuleuse.

Dans le prolongement de l'alandier du four n° 1 (secteur bouleversé) ainsi que pour le four n° 2, "rigoles" et "plates-formes", décrites par J. Cadayé, étaient bien conservées en plan mais étaient arasées. La "plate-forme" servait à pallier l'absence de sole dans ces fours à chambre unique où foyer et laboratoire n'étaient pas séparés.

D'après les premières observations faites à Garos et Bouillon, il semblerait que la plupart des fours ait été creusée dans les talus de bords de routes. Un tel aménagement permettait sans doute de charger le foyer directement depuis le chemin, ce qui rendait, dans ce cas, une fosse d'accès inutile.

A Gay-Dessus, le principe de "construction" mis en oeuvre, pour le four n° 1 au moins, paraît quelque peu différent. En effet, même si la configuration du site

a été totalement modifiée par les travaux de terrassement, il n'y avait probablement pas à cet emplacement de talus dans lequel se serait effectué le creusement de ce four, ce que semble d'ailleurs accréditer la présence d'une fosse d'accès liée à cette structure. Il faut voir dans l'existence de cette fosse un choix délibéré visant peut-être à répondre à des contraintes d'orientation du four (protection par rapport au vent de la bouche de l'alandier).

Si ces fours ont été protégés par des cabanes en paille (13) ou par de petits appentis au toit de tuile (14) signalés au cours de récits, aucune trace de construction (maçonnerie ou trous de poteaux) n'a été vue ici mais cela peut être dû aux mauvaises conditions d'interventions sur ce site très bouleversé par les travaux. Même s'il existait une telle protection sur le four n° 1, elle ne couvrait sans doute pas la fosse d'accès de celui-ci puisqu'il semble que les potiers aient eu à faire face à des problèmes de stagnation d'eau dans cette dépression.

Les bouleversements du secteur n'ont pas permis d'observer la liaison entre fosse et alandier et il n'est donc pas possible de savoir si, comme cela a été observé à Sadirac (15), les pentes inverses de ces deux aménagements déterminaient une sorte de bourrelet protégeant le foyer.

Les potiers avaient néanmoins trouvé une solution pour évacuer l'eau de la fosse ainsi que l'a montré le dégagement d'un drain partant de celle-ci. Son démontage a permis de constater qu'il avait effectivement rempli son office puisque les pots qui le constituaient présentaient des dépôts limoneux auxquels étaient mêlés cendres et charbons (dont la quantité diminuait au fur et à mesure de l'éloignement de la fosse) qui, sans l'avoir obstrué, témoignaient de la circulation de l'eau.

Le matériel céramique

Le matériel céramique du site Gay-Dessus est issu d'un contexte d'atelier. Il s'agit donc d'un matériel de même provenance, essentiellement composé de rebuts de cuisson. Il n'est malheureusement pas possible d'étudier celui de la tessonnère qui a été dégagée et entièrement dispersée au cours des travaux mais les 26 pots qui composaient le drain permettent en revanche de travailler sur une série homogène pour laquelle on possède des indices de datation grâce à l'étude

archéomagnétique réalisée sur le four avec lequel ce drain était en relation.

Le *terminus ante quem* fourni par la dernière cuisson - début XVIII^e siècle - permet de situer ce lot de céramiques à la fin du XVII^e siècle ou au tout début du XVIII^e siècle, compte tenu de la durée d'utilisation de cette structure que l'on peut raisonnablement supposer.

Les 26 pots de cette série appartiennent à une seule et même forme. 16 d'entre eux sont des "ratés" de cuisson évidents, plus ou moins écrasés, fendus en cours de cuisson ou présentant des éclats en surface. Les 10 autres ne présentent apparemment aucune malformation sur les parties conservées.

Tous les fonds ont été volontairement brisés afin qu'ils puissent être emboîtés les uns dans les autres pour former le drain. Ces cassures intentionnelles nous ont laissé 8 formes incomplètes mais la majorité des pots conserve une partie de leur fond ce qui permet de travailler sur une série de 18 formes complètes (16).

Description

La forme de ce pot est celle d'un vase fermé (diamètre de l'ouverture légèrement plus étroit que celui de la panse), à fond plat, muni d'un bec pincé et ne comportant pas d'anse. La lèvre en méplat présente un léger bourrelet à l'extérieur (fig. 4.3.).

Pâte

La pâte de ces pots, cuits en atmosphère réductrice, est relativement grossière. Son aspect brut et rugueux est dû aux nombreuses inclusions qu'elle contient.

Selon les pots, il s'agit d'une simple terre cuite (4 d'entre eux) ou d'une pâte plus ou moins grésée (20 pots à pâte grésée, 2 pots à pâte "intermédiaire" entre terre cuite et pâte grésée). L'un des pots à pâte grésée présente quelques traces de vitrification. Il est possible

que les potiers aient considéré ici des qualités de pâte non grésée comme une condition de rejet de certains vases ; en effet, sur les 10 pots sans malformation apparente, on retrouve les 4 "terre cuite" et les 2 "intermédiaires" présents dans la totalité du lot.

Leur couleur est rarement uniforme : les dominantes de brun et de rouge alternent avec des zones grises et noires pour les pâtes grésées alors que les pâtes plus claires, jaunâtres, correspondent aux terres cuites.

Le témoignage d'une personne (17) ayant vu travailler des potiers au début de ce siècle, indique qu' "il y avait trois ou quatre variétés [de terre]. On faisait un mélange avec ça, on foulait avec les pieds (...) et puis on mettait en dernier du sable ..., le *sablet*, et puis on prenait tout ça, on faisait une espèce de pâte".

Ce fait est corroboré - mais également nuancé - par les observations faites par le chimiste Darracq au début du XIX^e siècle (18). Parlant de la poterie de Bouillon (19), il a noté qu' "en général, on compte deux espèces de substances naturelles qui entrent dans sa composition, l'une se nomme argile et l'autre sable. (...). Le sable est pris dans la rivière du Leuy qui passe dans la même commune. Tous les fabricants qui sont au nombre de 32 dans le petit bourg de Bouillon ont des proportions différentes pour le mélange de l'argile et du sable ; quelques uns se contentent d'une argile, le plus grand nombre en mettent (sic) deux et quelques fois trois. Généralement cependant on n'en emploie que de deux sortes dans des proportions de 8 parties de la blanche, deux parties de la colorée et deux parties de sable".

De plus, des analyses de matières premières (20) (argile, sable) et de tessons appartenant à des poteries identifiées comme provenant de ce centre potier, ont montré que pour les échantillons pris en compte, "chimiquement, seul un mélange argile bleue/sable puisse convenir (70 à 80 % d'argile pour 20 à 30 % de sable)" (21).

Si les inclusions contenues dans cette pâte correspondent donc à un ajout volontaire de dégraissant

(12) CADAYÉ (J.). *Opt. cit.*, p. 25.

(13) Récit de M. Julien Duclos de Garos, recueilli par J. Cadayé en 1990.

(14) Récit de M. Justin Darrière de Bouillon, recueilli par J. Cadayé en 1990.

(15) Régald-Saint Blancard (P.) - Les potiers et les intempéries : les structures de production céramique de l'Entre-Deux-Mers à la fin du Moyen Âge. In : *Aquitania*, 4, 1986, p. 173-181. [p. 178].

(16) La démarche adoptée ici pour l'étude du matériel céramique s'est directement inspirée de celle de S. Fabre-Dupont dans son travail sur les productions marnandaises.

Fabre-Dupont (S.) ; Régald - Saint Blancard (P.) - Un artisanat céramique groupé aux portes de la ville de Marmande. In : *Aquitania*, 9, 1991, p. 119-176.

(17) Récit de M. Julien Duclos de Garos recueilli par J. Cadayé en 1990.

(18) Berdoy (A.) - "De l'art de la poterie" ..., *Op. cit.*

(19) Le centre potier étudié ici comprend les villages de Garos et Bouillon. La communauté de productions que l'on constate à première vue autorise à penser que les techniques des artisans de Bouillon étaient également en usage chez ceux de Garos.

(20) Réalisées à l'initiative de J.-P. Chrestien, archéologue canadien, avec l'aide de J. Cadayé, par D. Dufournier, Centre de Recherches Archéologiques Médiévales, Caen.

(21) Lettre du 21/04/92 de D. Dufournier à J. Cadayé.

(sable), il est en revanche impossible à première vue de s'avancer quant à l'utilisation d'argile(s).

Les potiers ont-ils employé une, deux, voire trois ou quatre sortes d'argile ? Faut-il voir dans les différences des produits obtenus le reflet d'un mélange de terres ou bien s'agit-il simplement de résultats disparates en fonction des phénomènes de cuisson (température, position dans le four ...) ? Il serait en fait nécessaire de recourir à des analyses sur différents types d'échantillons pour tenter d'expliquer ces disparités.

Taille (fig. 4.1.)

La hauteur a pu être mesurée sur 20 formes. Une moyenne de 215 mm peut être dégagée, les extrêmes étant 196 et 233 mm (variation : 37 mm).

Les diamètres extérieurs de l'ouverture et du fond ont parfois été difficiles à évaluer du fait des déformations (écrasement) subies en cours de cuisson et de l'absence de fond entier. On peut cependant noter que le diamètre extérieur des lèvres est compris entre 120 et 150 mm (variation : 30 mm), ce qui donne une moyenne de 137 mm.

Pour les fonds - 18 partiellement conservés - les dimensions sont comprises entre 70 et 90 mm (variation : 20 mm) avec une moyenne de 78 mm.

Si les 26 pots de cette série ont tous des dimensions relativement homogènes malgré quelques variations, d'autres exemplaires de la même forme sont connus et ont des tailles différentes. Ainsi, figurent dans la collection de J. Cadayé, 5 pots de ce type dont voici respectivement les mesures de hauteur, de diamètre de l'ouverture et de diamètre du fond (22) :

n° 1 :	55 mm	110 mm	60 mm
n° 2 :	110 mm	100 mm	45 mm
n° 3 :	125 mm	110 mm	60 mm
n° 4 :	210 mm	110 mm	60 mm
n° 5 :	250 mm	130 mm	70 mm

De par ses dimensions, le n° 4 est celui qui se rapproche le plus de la série de Gay-Dessus.

Technologie

L'une des particularités du centre potier de Garos et

Bouillon réside dans la seule utilisation de la tournette pour le façonnage des pots qui était l'apanage des femmes.

Tous les témoignages oraux s'accordent sur ce point qui a également été observé par Darracq (23) aux alentours de 1807. Pour lui, "le tour dont on se sert n'est pas aussi commode que celui employé par les fayanciers qui est, comme on sait, composé de trois pièces : d'un arbre de fer, d'une petite roue d'une seule pièce et d'une grande roue que l'ouvrier fait tourner avec les pieds. Celui du pays, au contraire, n'est composé que de l'arbre de fer et de la petite roue sur laquelle on pose la pâte. Cette description fait pressentir combien il est difficile de mouler des vases (...). Cela tient à la grande difficulté de faire tourner la pâte mise sur la petite roue ; il faut remplacer l'usage de la grande roue du tour des fayanciers par des coups de main qu'on donne sur la matière. C'est en frappant ainsi la pâte terreuse avec la main gauche que la petite roue tourne et c'est alors que la main droite aidée quelques fois d'un linge mouillé donne les formes plus ou moins agréables selon le talent de l'ouvrière".

Cette technique se traduit par des stries de "tournage" - visibles à l'intérieur des pots - irrégulières et par des variations sensibles de l'épaisseur de la pâte.

Mais ce travail à la tournette ne constituait qu'une ébauche ; "dans cet état on enlève [la pièce] de la petite roue et on la met à sécher (...). Lorsque les vases sont secs, l'ouvrière leur donne la dernière main. Ce n'est point en les remettant sur le tour comme cela se pratique pour la porcelaine et la fayance, mais seulement à l'aide des mains et d'une lame de couteau de bois faite de forme tranchante qui sert pour enlever toutes les inégalités qui peuvent se trouver à l'extérieur du vase" (24).

Cet enlèvement au couteau - sans doute également nécessaire pour diminuer l'épaisseur de la pâte - est nettement visible (lame d'environ 2 cm de large d'après les traces observables) ; il était pratiqué du haut vers le bas du pot ainsi qu'en témoignent les stries dues au déplacement des grains de sable contenus dans la pâte.

Il semble avoir été complété, dans certains cas, par un lissage (au chiffon ?) de la surface du pot mais, cette fois, perpendiculairement aux traces de dégrossissage.

Avant cette ultime étape, le bec avait été façonné : le bord du pot à été pincé. A l'intérieur, l'index tirait la pâte alors que simultanément pouce et majeur, placés

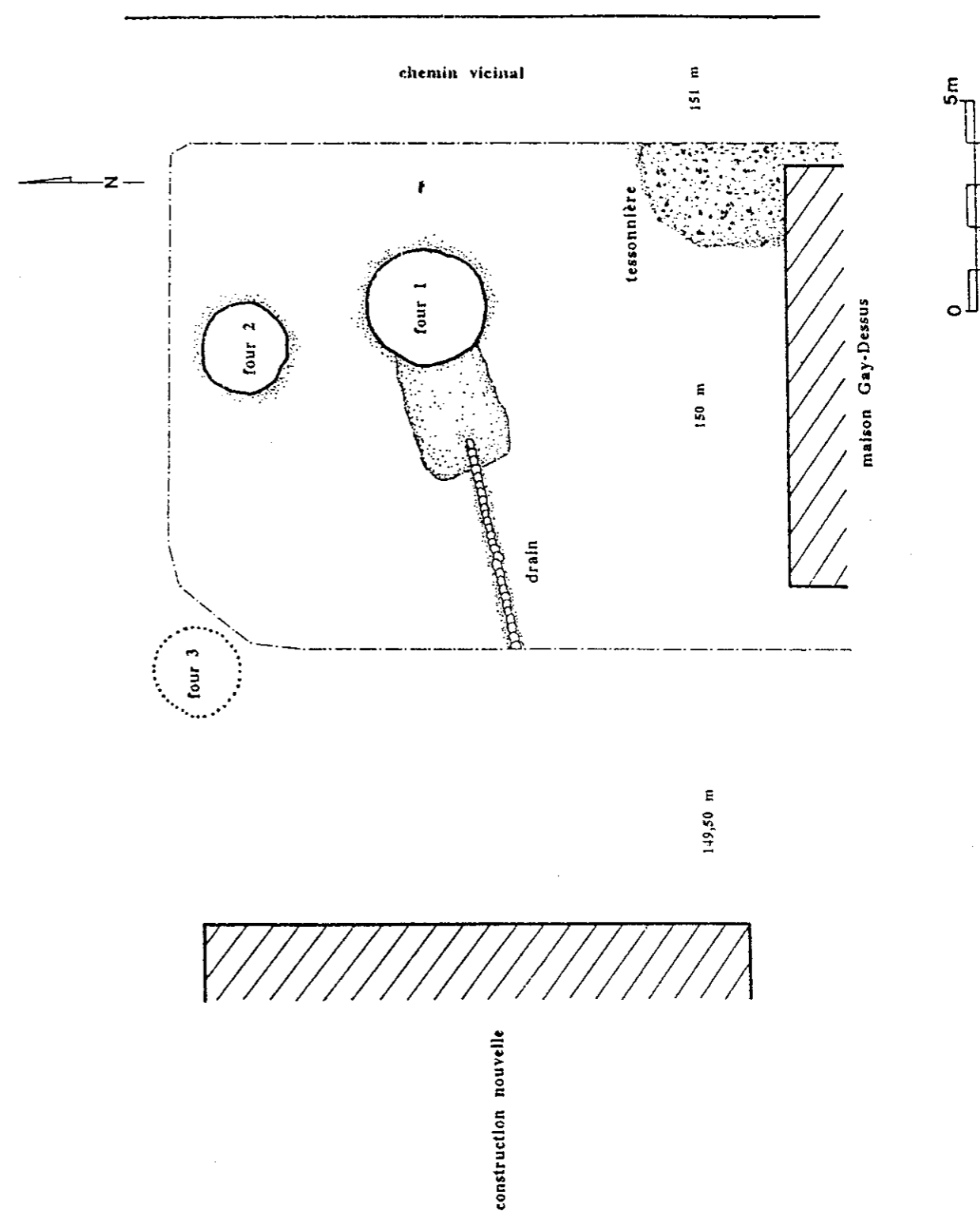


Fig. 3 : Relevés schématiques des vestiges du site Gay-Dessus.

(22) Cadayé (J.). *Op. cit.*, p. 69.

(23) Berdoy (A.). - "De l'art de la poterie" ..., *Op. cit.*

(24) *Ibid.*

à l'extérieur, permettaient d'effectuer une poussée. Ce pincement était ensuite suivi d'un lissage qui avait pour but d'accentuer la trace de l'index.

On note à l'emplacement du pouce une dépression plus importante qu'à l'endroit où s'appuyait le majeur. Pour l'anecdote, signalons que l'on a ainsi pu déterminer que tous les becs de cette série de pots ont été réalisés à l'aide de la main droite.

Utilisation, fonction

L'absence de tout système de préhension et les faibles dimensions du fond par rapport à la hauteur et au plus grand diamètre font de ce vase un objet peu pratique à manier et peu stable.

Selon J. Cadayé (25), il s'agirait d'une mesure mais l'absence de standardisation des productions des potiers de Garos et Bouillon entraîne des variations de taille et donc de contenance qui semblent difficilement compatibles avec cette fonction.

Il est cependant impossible de proposer pour l'instant une autre hypothèse quant à l'utilisation de ce récipient. Seule constatation possible, il était certainement destiné à contenir un liquide ou des grains ainsi qu'en témoigne la présence d'un bec.

CONCLUSION

Malgré des conditions d'intervention difficiles sur des structures fortement endommagées par les travaux effectués dans le secteur, un certain nombre d'informations a pu être recueilli, permettant ainsi de compléter nos connaissances.

Il faut souligner, en premier lieu, les apports de l'étude archéomagnétique qui a permis de mettre en évidence l'existence d'une activité potière dans le village de Garos au XVI^e siècle, ce qui constitue un jalon supplémentaire dans l'étude régressive qui est entreprise.

Les premiers résultats de prospection et les indications tirées des documents d'archives laissent pressentir une certaine organisation des structures de production qui a pu être en partie vérifiée grâce à cette intervention sur le site de Gay-Dessus.

(25) Cadayé J. *Op. cit.*, p. 69. (Information recueillie auprès d'un habitant de Bouillon).

Enfin, même s'il s'agit d'un lot peu important et où n'est représentée qu'une seule forme, l'étude des céramiques qui formaient le drain constitue la première approche de la production dans un contexte daté. Les formes connues à ce jour proviennent en effet toutes de collectes ou de ramassages pour lesquels on ne possède aucun élément de datation.

BIBLIOGRAPHIE

BUCUR I. - Fourteenth century archeomagnetic field directions from widely sites in France. In : OLIN J.S. ; BLACKMAN M.J. ed. - Proceedings of the 24th international archeometry symposium. Washington, Smithsonian Institution Press, 1986, p. 449-458.

LANOS P. - La datation archéomagnétique des matériaux de construction d'argile cuite : Apports chronologiques et technologiques. In : *Gallia*, 47, 1990, p. 321-341.

LANGOUËT L. ; BUCUR I. ; GOULPEAU L. - Les problèmes de l'allure de la courbe de variation séculaire du champ magnétique terrestre en France, nouveaux résultats archéomagnétiques. In : *Revue d'archéométrie*, 7, 1983, p. 37-43.

THELLIER E. - Le magnétisme terrestre. In : *Géophysique*, Encyclopédie de la Pléiade. Paris, Gallimard, 1971, p. 235-376.

Annexe : La datation archéomagnétique

Cette méthode de datation sur des argiles cuites a été expérimentée dès 1938 par E. Thellier, mais ce n'est qu'après de nombreuses années de recherche que les équipes travaillant sur ce sujet sont parvenues à fournir aux archéologues des datations à plus ou moins 20 ans dans certains cas.

Utilisées au départ sur des structures "fixes" (fours, foyers, constructions incendiées), elle s'applique également aujourd'hui à des matériaux "déplacés" (carreaux de pavage, tuiles, briques, poteries) grâce en particulier aux travaux de P. Lanos et de l'équipe du Laboratoire d'Archéométrie de l'Université de Rennes I.

Le principe de cette méthode repose sur les lois générales de l'aimantation des argiles cuites découvertes par E. Thellier. Toute argile contient, sous forme de grains microscopiques, des minéraux magnétiques aimantés. Dans le cadre d'une cuisson, lorsque la température dépasse 680°C, l'aimantation de ces particules s'annule. Ce n'est qu'en cours de refroidissement et en présence d'un champ magnétique extérieur qu'elles se réaimantent, se bloquent dans la direction du champ et conservent indéfiniment cette orientation si une nouvelle phase de chauffe n'intervient pas. C'est l'aimantation thermorémanente.

Le champ magnétique extérieur peut être représenté par le champ magnétique terrestre qui offre la particularité de ne pas être fixe. Il est défini par trois paramètres qui varient au cours du temps : l'inclinaison, c'est-à-dire la direction du champ magnétique terrestre par rapport à une plan horizontal, la déclinaison ou position du nord magnétique par rapport au nord géographique et l'intensité ou force.

Une courbe de variations de la direction du champ terrestre a été établie par E. Thellier puis complétée par I. Bucur, P. Lanos, L. Langouët et L. Goulpeau, pour les époques gallo-romaine et médiévale en particulier.

Elle a été élaborée à partir des mesures directes du champ magnétique terrestre effectuées épisodiquement depuis 1600 puis de façon systématique après 1870. Pour les périodes antérieures au XVII^e siècle, elle a pu être reconstituée à partir de mesures indirectes au travers d'argiles cuites bien datées par le contexte archéologique ou historique.

La recherche, sur la structure ou sur les matériaux à dater, des angles définis par l'inclinaison et la déclinaison (l'intensité n'est pas prise en compte pour les datations) et leur comparaison avec cette courbe permet d'obtenir, dans l'état actuel des connaissances, des datations à 20 ans près pour certaines périodes. En ce qui concerne l'époque médiévale, c'est pour le XIV^e siècle que les datations sont les plus précises.

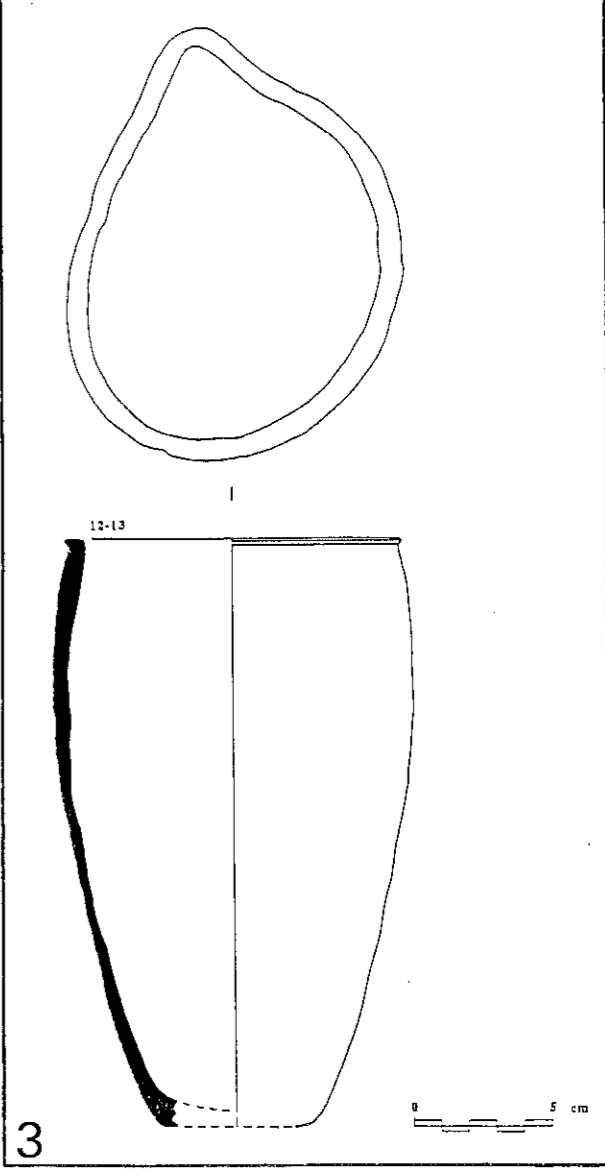
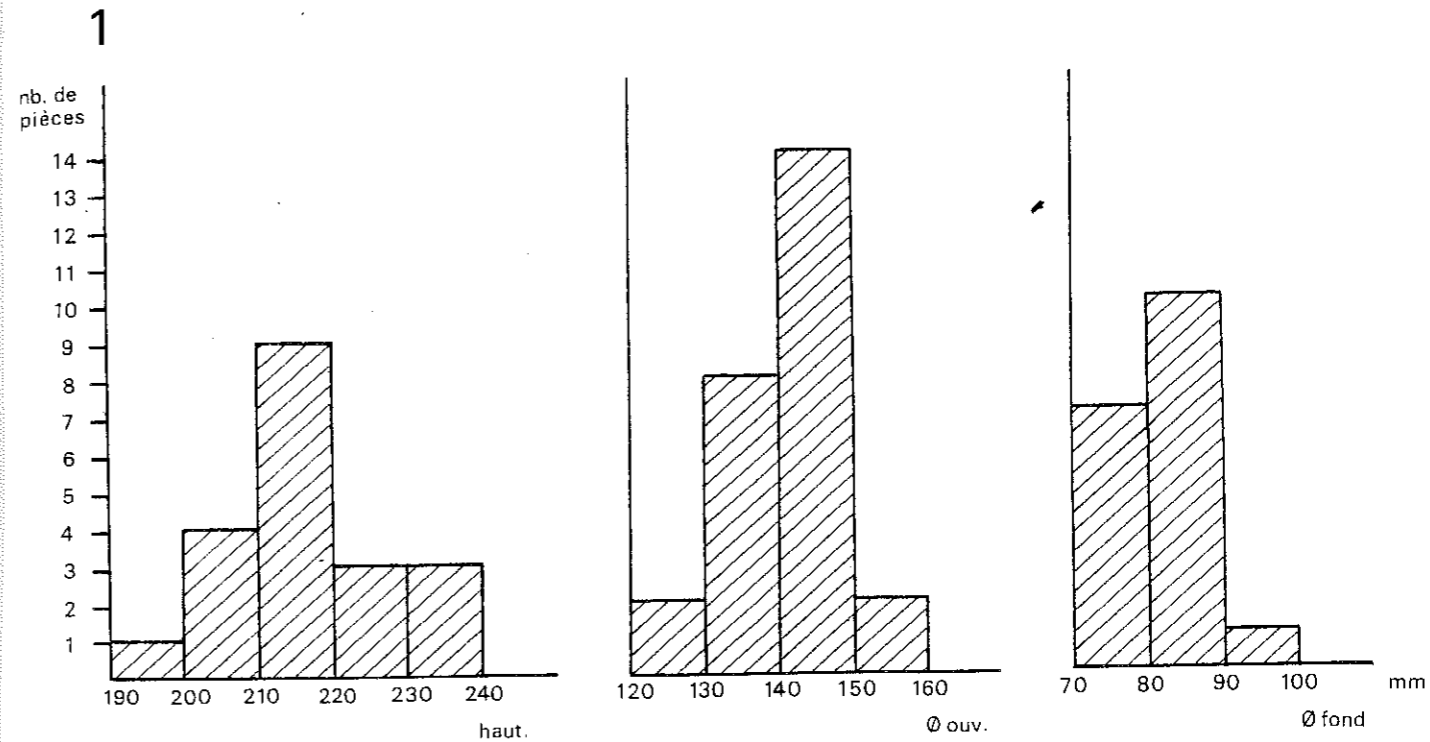
Cette méthode est un excellent outil à la disposition de l'archéologue et, en particulier, de celui qui est amené à travailler sur des structures et sur des productions d'argile cuite. Il ne faut cependant pas oublier les limites dues, en premier lieu, aux lacunes et aux incertitudes que présente encore, malgré les énormes progrès réalisés, la courbe de variation séculaire.

D'autre part, une datation n'est possible que si la structure sur laquelle sont prélevés les échantillons n'a pas bougé depuis la dernière cuisson et si elle présente au moins 2 à 3 cm d'épaisseur d'argile cuite.

En ce qui concerne l'analyse d'éléments "déplacés", si des résultats ont été obtenus pour des tuiles, des briques ou des carreaux de pavage en retrouvant leur position de cuisson (à plat, de chant, debout...), cela semble en revanche, plus difficile et plus aléatoire pour des poteries qui offrent des possibilités de rangement beaucoup plus variées. Les recherches se poursuivent néanmoins dans cette direction. De plus, pour revenir à l'étude des premiers éléments cités, il faut rappeler que l'analyse ne peut être réalisée que si l'on possède un grand nombre d'échantillons, dont on connaît du reste approximativement le lieu de cuisson.

Il faut également signaler qu'une même valeur d'inclinaison peut être proposée pour plusieurs dates ; dans un cas semblable, seul le contexte archéologique peut alors aider à situer chronologiquement l'objet de l'étude.

Enfin, rappelons que la datation d'une structure, un four par exemple, ne s'applique pas forcément aux céramiques qui se trouvaient à l'intérieur. Si elles peuvent effectivement représenter le chargement de la dernière cuisson, elles peuvent aussi provenir de remblais et donc être antérieures ou postérieures à la date d'abandon du four.



2

Fig. 4 : 4.1. : Histogrammes : dimensions des vases.
 4.2. : Vue du drain avec son calage de galets.
 4.3. : Un des pots provenant du drain.

3

VERS UNE NORMALISATION SCIENTIFIQUE DU DESSIN DES CERAMIQUES

Par Claude BLANC (*)

Résumé : Des éléments, en vue d'une normalisation du dessin des céramiques ont été proposés entre 1975 et 1979. On procède dans cet article à une analyse critique de ces propositions dans le but de progresser vers une normalisation plus conforme aux normes du dessin utilisées dans d'autres disciplines scientifiques.

Le présent article est une étude critique, dénuée de tout caractère polémique, des propositions faites il y a une quinzaine d'années pour établir un code de normalisation du dessin en céramologie (1), (2). Le but est de proposer certaines modifications destinées à rapprocher les normes des dessins utilisées dans le domaine de l'archéologie de celles employées dans d'autres disciplines scientifiques.

Avant d'aborder le coeur du sujet, il est nécessaire d'en expliciter le contexte, ce qui permettra d'éclairer le lecteur sur la motivation de l'auteur du présent article.

L'archéologie évolue actuellement très vite. Elle fait maintenant partie intégrante de la Science. Même si elle n'est pas une science exacte comme les Mathématiques ou la Physique, elle est une des disciplines scientifiques au même titre que la Médecine ou les Sciences Naturelles. Pour s'en convaincre, pour se persuader de sa nécessaire intégration dans l'univers des scientifiques, il suffit de prendre un exemple, celui des disciplines auquel un protohistorien par exemple doit faire

appel pour mener correctement son travail. Outre son labeur propre qui est celui de l'étude du matériel resitué dans son environnement archéologique ainsi que celui de la synthèse finale, un protohistorien doit donc avoir recours à la radiographie (objets métalliques et parfois ossements), l'analyse fine de la composition de certains métaux, les datations par le carbone 14, la géologie, la palynologie, l'anthracologie, l'anthropologie, la paléontologie. Demain, à coup sûr, d'autres méthodes issues de la physique, de la chimie ou de l'informatique lui permettront d'aller plus loin dans l'analyse, ou de commettre moins d'erreur d'appréciation.

L'archéologie, telle qu'elle se pratiquait il y a encore 30 ans, où une personne seule assumait la totalité du travail, n'est plus imaginable aujourd'hui.

Devant cette évolution à la fois positive et irréversible, il est fondamental de comprendre que tout ce qui rapproche l'archéologie des autres sciences est une démarche à encourager. A l'inverse, toute idée, toute initiative tendant à vouloir la démarquer du contexte

(*) 24 rue de Bagnères - 64000 PAU.

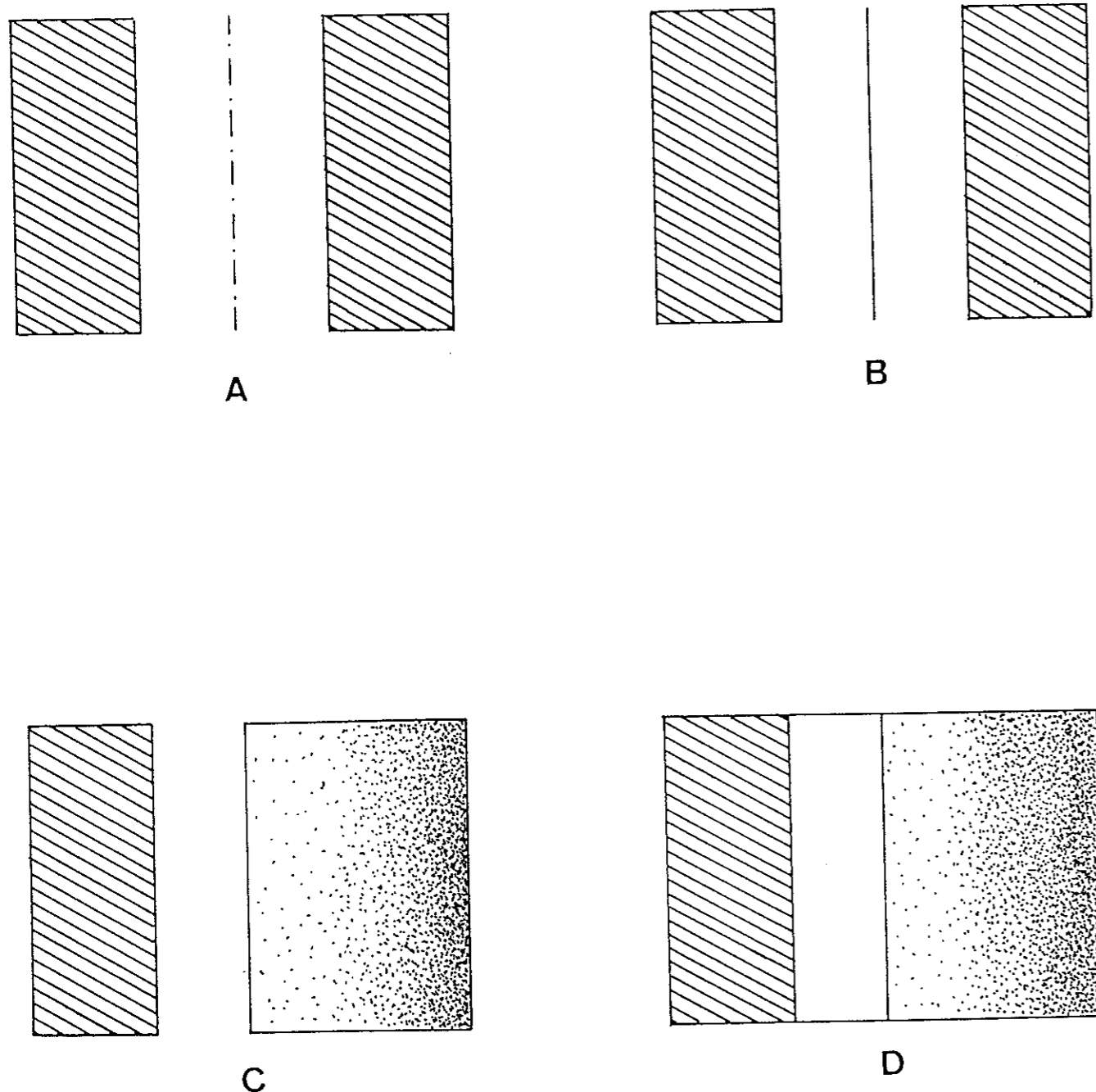


Fig. 1. A. Représentation rigoureuse de l'axe d'un cylindre.
 B. Représentation admise du même axe.
 C. et D. Différence de représentation entre une section (C) une coupe (D).

scientifique global et donc au bout du compte à la marginaliser, est à rejeter et à combattre.

Nous adhérons pleinement aux intentions explicitées par l'auteur de la proposition de normalisation des dessins de céramique (1). Nous citerons à ce titre, deux phrases particulièrement significatives extraites de la partie introductive de son travail :

■ "Il (cet article) a pour objet de fixer les bases d'une écriture et d'une grammaire pouvant être comprises par tous, donc admises et utilisées par tous".

■ "Étudiés par des techniques variées, ..., les différents matériels ne peuvent être affectés que d'une très faible valeur ; c'est par l'*observation simultanée* de documents présentés sous une *forme constante* que de l'étude de fragments paraissant insignifiants, peuvent être dégagées des règles d'ensemble donnant à chaque élément une réelle utilité documentaire".

La seule erreur commise par l'auteur de ces lignes, puis par les participants de la table ronde de Montpellier en 1976, est d'avoir ignoré les normes du dessin que d'autres utilisent déjà depuis fort longtemps (cf. par exemple la réf. (3)) pour les adapter au mieux à l'univers de l'archéologie.

C'est ce que nous proposons dans l'analyse critique/propositions nouvelles qui suit, en étant conscients de certaines difficultés ou ambiguïtés que nous ne passerons pas sous silence.

Représentation générale

Il n'y a à ce niveau aucune divergence. Tout le monde admet, à des fins de simplification que les formes considérées pour les vases et les récipients sont pour l'essentiel, des solides de révolution, c'est-à-dire symétriques quel que soit le plan central par lequel on les coupe. Cette simplification est admise même en Protohistoire, où les vases étant réalisés sans l'aide d'un tour, comportent certaines maladresses qui les éloignent quelque peu de cette vision idéale. Dans ce dernier cas, cet "écart à l'idéalité" sera noté dans le texte qui accompagne le dessin, et non sur ce dernier.

Il tombe alors sous le sens que les vases sont représentés par une section située par rapport à un axe.

Il existe, à propos de ce dernier, une légère ambiguïté. Les normes du dessin industriel imposent que

l'axe soit représenté par des traits et des points comme l'illustre la figure 1A et non avec un trait plein comme l'utilisent la totalité des archéologues (fig. 1B sur l'exemple fictif d'un cylindre). Cet écart par rapport à une fidélité stricte nous semble minime. Ce trait plein étant par ailleurs compris par les autres scientifiques, il ne nous apparaît ni utile ni nécessaire de changer cette habitude.

Par convention, mais qui respecte les normes du dessin scientifique, on représente sur la partie droite l'extérieur du vase, et sur la partie gauche, une coupe. A ce niveau, il faut rappeler la différence entre coupe et section. Elle réside dans le fait que dans la coupe, on figure ce que la partie coupée laisse visible, soit par exemple l'intérieur du vase, alors que la section ne représente que la surface coupée elle-même. La normalisation du dessin découle logiquement de ces définitions. La section d'un cylindre par exemple sera représentée comme l'indique la figure 1C : alors que la coupe portera en plus, les deux traits délimitant les bords de l'objet comme l'indique la figure 1D.

Dans les faits, l'ensemble des archéologues utilisent des coupes. Il y a donc à la fois unanimité et justesse dans cette démarche.

Partie extérieure du vase Ombrage ou pas ?

Dans ce domaine, il n'y a ni règle, ni code. Selon la complexité de la pièce, les dessinateurs scientifiques ombrent ou non. La liberté d'exécution est donc totale. C'est donc en fonction d'autres critères, artistique ou d'une autre nature, que le choix s'effectuera. Par goût, nous préférons l'ombrage (fig. 2). Mais ce choix est subjectif.

Il est par contre totalement prohibé de fournir sur cette partie du dessin, des informations sur la finition de la pièce, le vase par exemple : polissage, lissage, etc... (cf. fig. 2C), sauf s'ils affectent la forme extérieure de l'objet (traces de doigts, incision, peignage, pastillage, cordon, etc). Ces informations ne peuvent être données que dans le texte, ou par une indication codifiée, comme il est indiqué sur la figure 2D. Mais on remarquera que dans ce dernier cas, on surcharge bien inutilement le dessin, par une information somme toute, du second ordre.

Il y a donc à ce niveau, une première déviation

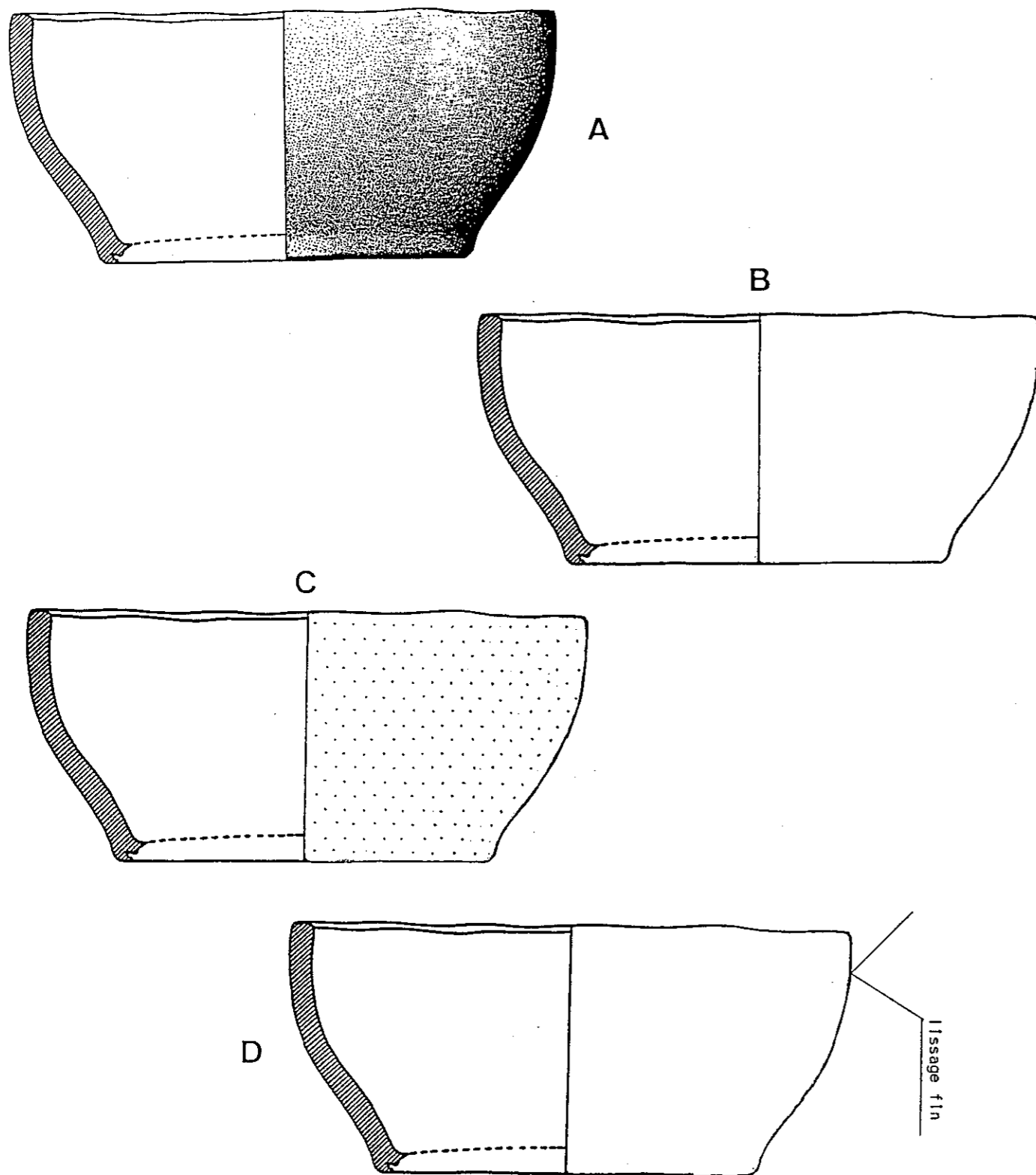


Fig. 2. Représentation de l'extérieur d'un vase (parties droites des dessins).
 A. Avec ombres (facultatif).
 B. Sans ombre (facultatif).
 C. Représentation non normalisée (réf. 2) indiquant l'aspect extérieur du vase.
 D. Normalisation de l'indication de l'aspect extérieur du vase.

dans les propositions de normalisation qu'il est nécessaire de rectifier.

La coupe

■ Représentation de la section du vase

La normalisation du dessin scientifique est formelle sur ce point. La section du vase ne peut être laissée en blanc (fig. 3A) car le lecteur ne peut pas comprendre qu'il s'agit d'une section. Mais il ne faut jamais la remplir de noir (3) (fig. 3A).

Des codes existent selon la nature du matériau avec lequel l'objet a été fabriqué. Malheureusement, l'argile ou le grès ne font pas partie de cette liste. A défaut, on peut proposer le système de hachures (fig. 3C) qui en toute rigueur est réservé aux métaux, mais que les préhistoriens et protohistoriens utilisent couramment.

■ Adjonctions : anses et pieds

C'est l'une des critiques majeures que l'on peut faire aux propositions de normalisation avancées en 1975 et 1979.

"(La coupe transversale) de l'adjonction (doit être) dégagée de la section de la paroi du vase en laissant un blanc de 1 à 2 mm".

S'il est évident que le fait d'avoir ajouté une anse ou des pieds doit être notifié sur le dessin, laisser un blanc signifie pour le lecteur qu'il y a un vide. L'incompréhension est alors complète. Car s'il y a un vide, comment cette anse tient-elle en l'air ? Quel est son support ?

La rectification de cette erreur, car il s'agit d'une erreur, est aisée à effectuer, car la normalisation existe déjà.

Tout d'abord, l'anse ou le pied doivent être hachurés par des traits qui ne soient pas dans le prolongement de ceux de la section du vase (fig. 3E). De plus, l'anse a été collée sur le vase par un ajout d'argile plus ou moins épais qui doit être signalé sur le dessin. L'analogie avec une soudure (brasage par exemple) sur une pièce métallique est très forte dans ce cas.

■ Le bord du base

Puisqu'il s'agit d'une coupe, le dessinateur ou le lecteur doit voir l'intérieur du vase et donc son bord. A ce niveau également, les propositions effectuées ne sont pas bonnes.

a/ "Aucun trait, quel qu'il soit ne doit toucher la section".

b/ "Indication du diamètre d'ouverture : la mesure est celle du diamètre, exprimée en centimètres, sans indication d'unité. Ces chiffres doivent être placés au début du trait horizontal de l'ouverture, côté coupe, et à 3 mm au-dessus du trait".

Un exemple de cette proposition est donné sur la figure 4A.

Reprenons ces suggestions dans l'ordre :

a/ Le fait que le trait représentant le rebord du vase ne touche pas la section signifie qu'il manque un morceau de vase. Ce qui n'est pas le cas. A l'inverse de ce qui est proposé, le dessin industriel impose que ce trait rejoigne la section. A titre d'anecdote, un dessinateur professionnel signalait à l'auteur du présent article que cet oubli est sanctionné dans les examens, par le retrait de 1 point sur 20.

b/ Quant à l'indication du diamètre, nous partageons l'avis des auteurs (2) : elle est facultative. Les personnes qui en exprimeraient les besoins, doivent alors se reporter à la normalisation du dessin scientifique. L'indication du diamètre doit être faite sur un trait plus fin que ceux de la coupe, au-dessus et précédée de la lettre grecque Φ qui signifie diamètre (fig. 4B). L'utilisation du centimètre comme échelle n'est pas d'une grande rigueur, le millimètre étant imposé à toutes les autres disciplines.

■ Raccords des volumes

Dans ce cas les propositions sont assez proches de la normalisation déjà en vigueur, sans leur être rigoureusement identiques.

Dans le cas d'un arrondi (appelé aussi "arête fictive"), le changement de pente doit être signalé par un trait fin qui ne touche ni le bord, ni l'axe (fig. 4C). Dans

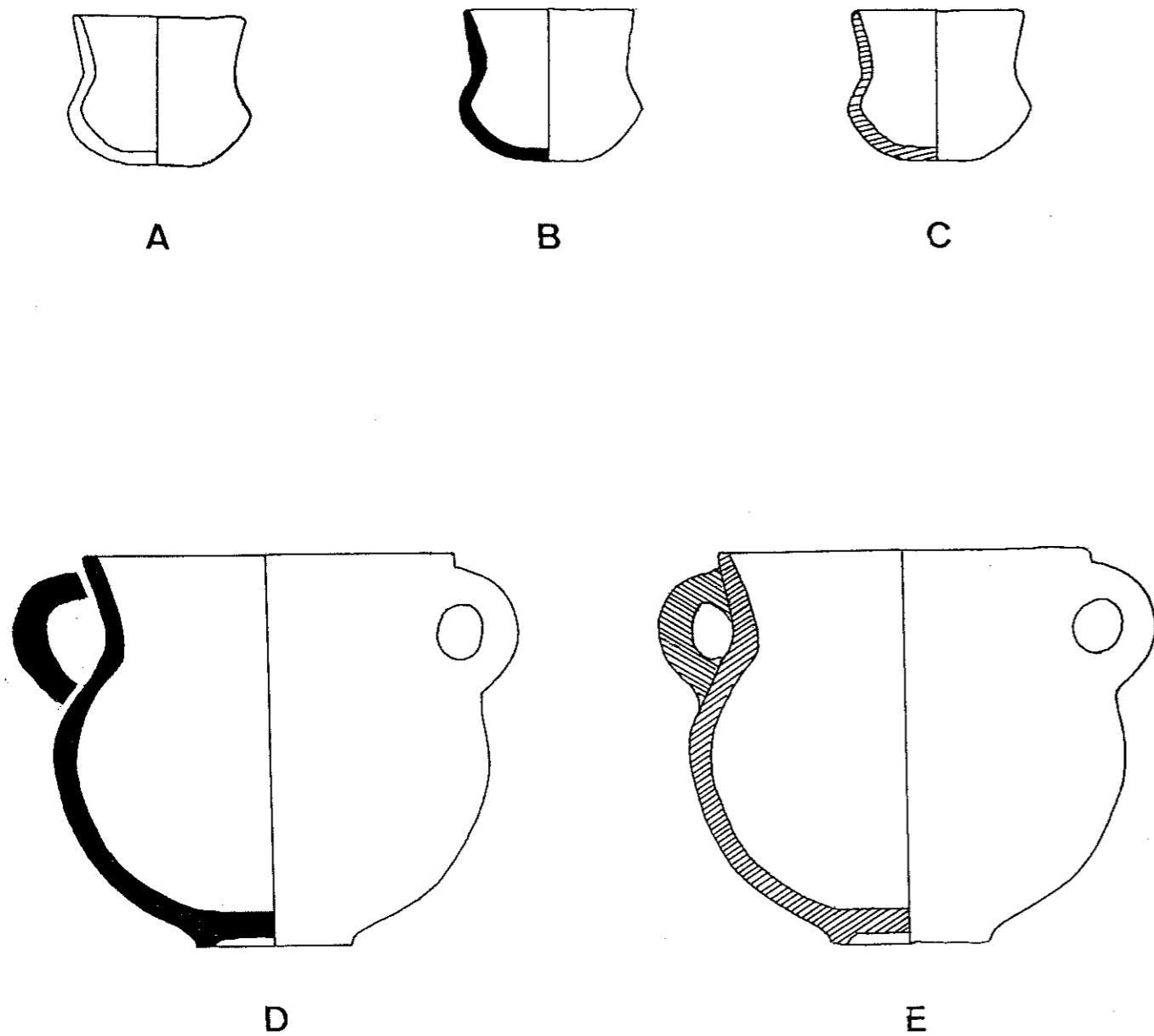


Fig. 3. A, B et C. Représentation de la coupe (parties gauches)
 A et B. Représentations non normalisées (la représentation B est contraire aux normes du dessin industriel).
 C. Proposition de normalisation.
 D et E. Dessin d'une anse.
 D. Représentation non normalisée.
 E. Représentation normalisée.

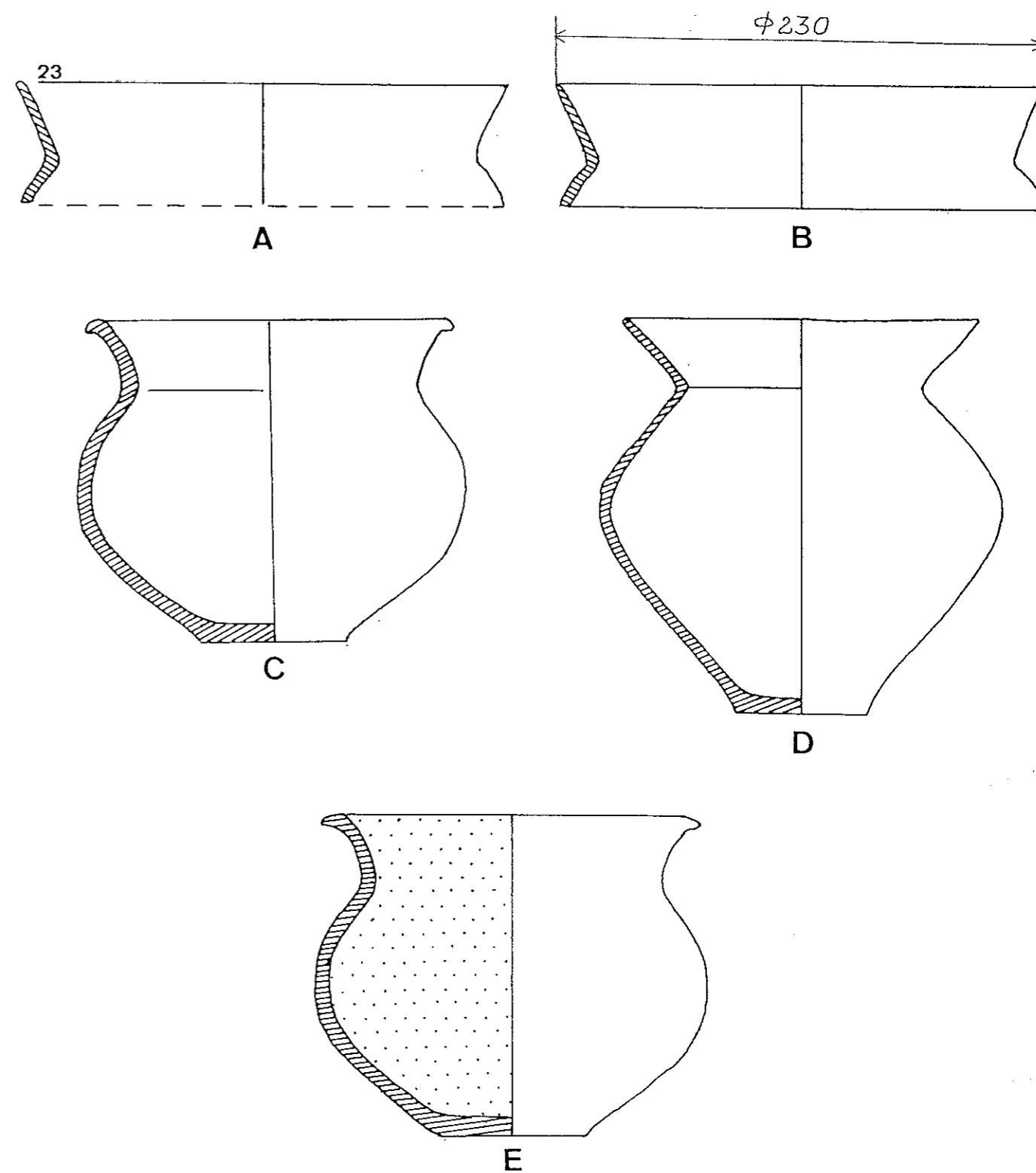


Fig. 4. Intérieur du vase représenté dans la coupe (partie gauche)
 A. Représentation non normalisée.
 B. Représentation normalisée avec indication (facultative) du diamètre.
 C et D. Représentation normalisée d'un changement doux de forme (C) et d'une arête vive (D).
 E. Représentation non normalisée (réf. 2) d'indication de l'état de surface de l'intérieur du vase.

le cas d'une arête vive, cette dernière doit être signalée par un trait gras qui, par convention, touche à la fois le bord et l'axe (fig. 4D).

■ **Représentation de l'état de surface de l'intérieur du vase**

La norme est dans ce cas la même que pour l'extérieur. Aucune indication ne doit être portée sur le dessin. L'exemple représenté sur la figure 4E n'est pas acceptable.

Les Décors

A condition de respecter l'esprit et les normes citées plus haut, nous n'avons aucune remarque particulière à effectuer sur les propositions avancées, qui sont bonnes.

CONCLUSION

Les documents qui ont servi de support au présent article ont un grand mérite : celui d'avoir alerté la communauté sur la nécessité de rationaliser les dessins de céramique qui représentent une part importante du travail de certains archéologues. Le second mérite est celui d'avoir émis des propositions.

Mais des propositions ne doivent pas être considérées comme une bible. Bien au contraire. C'est dans cet esprit que nous avons procédé à une analyse critique de celles-ci, en essayant de rapprocher au mieux les nouvelles propositions des normalisations déjà en vigueur dans le domaine du dessin scientifique.

Ces propositions nouvelles seront à leur tour, un jour, critiquées et certaines seront déplacées au profit d'autres plus rationnelles, plus cartésiennes. C'est notre souhait le plus vif. Ainsi avance la Science. Ainsi doit avancer l'archéologie qui en fait intimement partie.

BIBLIOGRAPHIE

- (1) - RIGOIR Y. - "Le dessin technique en céramologie". Laboratoire d'Etude et de Documentation des sigillées paléochrétiennes, Lambesc, 1975.
- (2) - ARCEIN P., RIGOIR Y. - "Normalisation du dessin en céramologie". Résultats de la table ronde de Montpellier réunie le 7 avril 1976. *Documents d'Archéologie Méridionale*, numéro spécial 1, 1979.
- (3) - CHEVALIER A. - "Guide du dessinateur industriel". Hachette technique, 1980.

NOTES ET DOCUMENTS

LE MEMOIRE DE MAÎTRISE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE DE JEAN-MARIE ESCUDE-QUILLET :

"ETUDE DES VESTIGES DE L'AGE DU FER ET CHRONOLOGIE DU TUMULUS T. A64.I. D'IBOS"

Par Claude BLANC

Ce document représente un travail considérable, généré au départ par l'abondance du matériel de l'Age du Fer mis au jour dans ce tertre fouillé en 1984 et 1985 : 59 sépultures, plus de 140 objets essentiellement métalliques et céramiques.

Les chapitres-clé, en même temps que forts, sont sans conteste, "L'étude des vestiges archéologiques" (chapitre III) et "L'étude topographique du tumulus" (chapitre IV) qui ont permis à l'auteur de parvenir à une identification des séquences d'occupation du site.

Concernant le premier, la quantité, mais surtout la qualité du travail de comparaison bibliographique, interpellent le lecteur. Car l'auteur ne s'est pas limité aux classiques comparaisons avec les objets provenant des grandes zones tumulaires du Piémont Pyrénéen (plateaux du Pont-Long, de Ger, de Lannemezan), mais a étendu sa recherche à des régions beaucoup plus éloignées : l'Aquitaine dans son ensemble, la Haute Garonne, le Languedoc Occidental et Oriental, mais également le Nord de l'Espagne : Aragon, Navarre, Rioja. Outre la vue d'ensemble qui se dégage, cette démarche a permis de dater des objets pratiquement inconnus dans notre région : certaines fibules, une plaque de ceinture, des perles de verre.

Le second chapitre fort du travail, qui constitue presque une originalité, a consisté à regrouper dans l'espace et dans le temps, les sépultures, ou des objets associés à ces dernières. Ce travail méthodique, risqué, a permis de mettre en évidence trois phases d'occupation du site : phase moyenne du Premier Age de Fer, phase terminale, et phase ancienne du second Age du Fer. Mais en parallèle, l'accent est mis sur une continuité entre ces époques, caractérisée par des objets de transition. Comme on pouvait s'y attendre, il n'y a pas eu de bouleversement majeur dans les populations de la période étudiée, mais une lente évolution dans la continuité.

Nous ne pouvons que souhaiter vivement que ce travail soit publié. Complété par l'étude des structures anciennes du tertre, enrichi par les observations des auteurs de la fouille (Sylvie RIUNE-LACABE et Jean-Jacques MANGNEZ) en particulier sur les rites funéraires des populations des Ages du Fer, ce document pourrait devenir un ouvrage régional de référence.

Pour tout renseignement, s'adresser à :
 Jean-Marie ESCUDE-QUILLET
 323 boulevard de la Paix - 64000 PAU.

Nota.
Débris de poteries découverts à Livron sous
un tumulus situé sur la propriété (touya)
Gibut Edouard, en Mars 1928.
— Ces débris sont de grains et de couleurs
différents
— Certain rebord peut fournir renseignements
touchant la forme affectée au récipient.
— Cinq petits pieds indiquent clairement
le fond du vase
— Une petite oreille faisait partie d'un
vase plus long que large ; ce dernier vase
renfermait encore de petits ossements blancs
mélangés avec de la terre

D'après l'opinion de M^r l'abbé Laborde
curé de Buzugos, ces vases ou débris de vases
sont antérieurs d'au moins 1000 ans
à l'occupation romaine.

Les tombelles ou tumuli qui se trouvent
dans cette région de l'Ousse sont attribués
aux Ligures, peuple pasteur, qui ont
occupé ce pays au début du premier
millénaire avant notre ère.

Les fragments ci-dessous datent donc
aisemblablement de l'âge du bronze.

Abbé J. RACQ
curé de Livron



Fac-similé des notes de l'abbé RACQ

FRAGMENTS DOCUMENTAIRES SUR UN TUMULUS DETRUIT EN 1928 A LIVRON (P.A.)

Par Claude BLANC

Sur la commune de Livron, proche du plateau de Ger, se trouvaient plusieurs tumulus relativement proches les uns des autres. Monsieur GIBUT, habitant de cette commune, a dressé une carte de ceux qu'il a connus. Aujourd'hui, il n'en reste plus qu'un seul intact (coordonnées Lambert : carte IGN 1645 Est, Ger : x = 401,0075 ; y = 3105,95 ; alt. : 420 m.). Les autres ont été détruits.

M. GIBUT a récemment trouvé un document provenant des archives d'un curé de Livron, mort voici 50 ans, relatif à la destruction d'un tertre en 1928. Espirit curieux et averti, ce curé suivit les opérations de démolition du tumulus, et soumit les objets mis au jour à l'appréciation d'un confrère reconnu depuis comme l'un des meilleurs historiens du Béarn, le chanoine J.B. LABORDE.

Position du Tumulus détruit

M. GIBUT connaît l'emplacement de l'ancien tertre :

Carte IGN 1645 Est (Ger) ; x = 395,325 ; y = 3105,6 ;
Alt. : 335 m.

Notes de l'abbé J. RACQ (cf. fac-similé)

"Débris de poteries découverts à Livron sous un tumulus situé sur la propriété (touya) Gibut Edouard, en Mars 1928.

- Ces débris sont de grains et de couleurs différents.
- Certain rebord peut fournir renseignements touchant la forme affectée au récipient.
- Cinq petits pieds indiquent clairement le fond du vase.
- Une petite oreille faisait partie d'un vase plus long que large ; ce dernier vase renfermait encore de petits ossements blancs mélangés avec de la terre.

....."

Abbé J. RACQ
Curé de Livron.

COMMENTAIRES

Il y avait donc plusieurs vases dans ce tertre dont l'un funéraire contenait des ossements humains calcinés (Premier Age du Fer vraisemblablement, ou début du Second).

Le plus intéressant, est certainement la présence d'un vase polypode, un pentapode. Ce type de vase, qui bien que représenté dans le Béarn, n'en est pas moins relativement rare. Il est regrettable que le texte de l'Abbé RACQ ne fournisse aucune indication sur la forme du vase, ce qui aurait permis de lever toute ambiguïté quant à l'attribution chronologique, par rapport aux rarissimes vase polypodes de la Fin du Premier Age du Fer / Début du Deuxième (1)

L'hypothèse la plus raisonnable est malgré cela, qu'il s'agissait d'un vase polypode pyrénéen, plus ou moins caréné, d'un des types de ceux mis au jour dans notre région par E. PIETTE dans le dolmen du Puyo d'Espy à Pontacq (2), par E. POTHIER dans le tumulus de Taillan (3), par J. SEIGNE (4) sur le plateau du Pont Long ou par E. POTHIER (5) sur le plateau de Ger. Si sans ambiguïté ces vases aux formes typiques appartiennent à l'Age du Bronze, on les attribue pour le moment au Bronze Ancien/Moyen en attendant les preuves indiscutables de leur attribution au Bronze Ancien.

BIBLIOGRAPHIE

- 1 - MANGNEZ J.-J. - "Essai de classification de la céramique d'un tumulus de l'Age du Fer (Ibos, H.P.)", T.E.R. d'Histoire Ancienne, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Pau, 1986.
- 2 - PIETTE E. - "Exploration de quelques tumulus situés sur les territoires de Pontacq et de Lourdes", *Matériaux pour servir à l'Histoire Primitive et naturelle de l'Homme*, 1884, XVIII^e année, 3^e série, Tome 1, p. 577-594.
- 3 - MARTIN J.-M. - "Les vases polypodes de l'Age du Bronze dans le Sud-Ouest de la France", *Archives d'Ecologie Préhistorique*, 1989-9.
- 4 - SEIGNE J. - "Sauvetage de tumulus en Béarn", *Archéologia*, 1972, n° 51, p. 27-34.
- 5 - POTHIER E. - "Les tumulus du plateau de Ger", Paris, Champion Ed., 1900.

ACTUALITE ARCHEOLOGIQUE
(Extrait du Bilan Scientifique Aquitaine 1992*)

- 1 - Travaux et recherches archéologiques de terrain**
- 2 - Opérations communales et intercommunales**

* Cet extrait départemental est publié avec l'accord du Service Régional d'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine.

TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE TERRAIN

BAYONNE

Îlot des Halles Centrales

Afin de procéder à une première évaluation du potentiel archéologique de la parcelle d'environ 3 000 m² libérée par la destruction des halles centrales de Bayonne, cinq tranchées ont été exécutées à la pelle mécanique perpendiculairement au lit de la Nive.

Les fondations de la halle moderne et de la halle Baltard antérieure ont eu peu d'impact sur le sol. Il en subsiste seulement des massifs de maçonneries linéaires reposant sur des pieux de pins et une série de remblais de faible puissance.

Sous cet ensemble ayant perturbé le premier mètre de terrain, apparaît une sédimentation alluviale quasiment homogène englobant une forte densité de pieux de bois semblant être pour la plupart en chêne. Des passées sableuses déterminant des horizons irréguliers attestent d'une activité fluviale intense. Peu d'artefacts ont été relevés dans les sédiments extraits à la pelle mécanique. Les remblais scellant la couche de limon ont livré quelques tessons de production locale postérieure au Moyen Âge. Les alluvions semblent pratiquement stériles, il fut seulement relevé la présence sporadique de blocs de pierres dont certains étaient taillés.

Les pièces de bois découvertes sont, soit plantées verticalement, soit disposées horizontalement sur la vase. L'organisation de ces vestiges rappelle celle de fondations sur pieux avec une reprise des charges assurée par les poutres horizontales. Quelques troncs extraits des tranchées présentent des encoches à mi-bois alors que certains éléments, équarris sur toutes leurs faces, affectent une section rectangulaire ou carrée. Une datation dendrochronologique (1) effectuée sur l'un des troncs de chêne disposé horizontalement fixe sa date la plus probable d'abattage à 1360.

Bruno BIZOT

BAYONNE

Parvis de la Cathédrale

La nécessité d'une surveillance archéologique du drainage du parvis de la cathédrale de Bayonne fut pressentie lors des sondages effectués avant travaux par B. Bizot et c'est dans le but de mieux appréhender l'évolution de ce quartier du vieux Bayonne, que fut entreprise la fouille des niveaux menacés de destruction. Les travaux de drainage ont nécessité deux types de

(1) Datation effectuée par Catherine Lavier et Béatrice Szepertisky, Laboratoire de Chrono-écologie, CNRS, ERA 35 du C.R.A.

terrassements sur une superficie totale avoisinant les 750 m² dont 135 m² de tranchée profonde et 615 m² de décapage de surface pour réfection de voirie. Suivant l'avancement des travaux, quatre secteurs ont été déterminés : le secteur 1 se situe au nord du porche, le secteur 2 & 3 au sud du porche et le secteur 4 le long de la façade sud jusqu'au cloître.

Lors du décapage du secteur 1, une large tranchée comblée de sable et de gravats est apparue à la surface des niveaux archéologiques. Une section de cette structure a révélé sa limite ouest ainsi que la présence de niveaux anthropisés et d'une sépulture. Dans l'emprise de la perturbation, aucun niveau n'est préservé jusqu'à 2,30 m de profondeur où se rencontre l'argile géologique. Son remplissage est constitué de déchets de taille mêlés de quelques éléments d'architecture ébauchés et semble associer cette structure à la campagne de restauration de la cathédrale entre 1872 et 1880. Après l'enlèvement des remblais superficiels du secteur 2 est apparue une vaste zone rectangulaire constituée du même remblais que la perturbation du secteur 1. Le creusement du drain révéla une structure en cuve de 7,50 m x 4,50 m de 35 cm de profondeur et reposant sur le substrat. Le fond et les parois de cette cuve sont revêtus d'une couche de chaux hydraulique et son remplissage ne contenait que des éléments contemporains. Cette construction semble donc elle aussi pouvoir être mise en relation avec les travaux entrepris au 19^e siècle. Quant à sa destination, l'hypothèse la plus probable est celle d'un bassin de préparation de l'enduit de chaux utilisé comme badigeon lors de la réfection de la décoration intérieure de l'édifice. L'autre élément architectural mis au jour par les engins est la base d'un contrefort arasé ; il est aligné sur le porche perpendiculairement à la façade ouest et présente une semelle de fondation en pierres équarries surmontée d'une banquette parementée qui s'élargit à son extrémité en une plate-forme trapézoïdale. C'est sur cette première assise régulière que s'élève le corps du contrefort constitué de deux murs de parement et d'un blocage interne liaisonné au mortier. Ce massif n'est pas chaîné à la façade de la cathédrale et semble lui être postérieur. Quant à la date de sa démolition, elle devrait se placer dans le courant du 19^e siècle puisque le contrefort est représenté sur un plan de 1774. Le décapage du secteur 3 a mis en évidence plusieurs sépultures ainsi qu'une tranchée le long de la façade ouest à partir du contrefort jusqu'à l'angle marquant le retour vers le cloître. Le creusement en vue du drainage a suivi cette perturbation sur toute sa largeur et ce jusqu'à 2,30 m sous le niveau du parvis. L'intervention s'est ici limitée au relevé de la

coupe longitudinale marquant la limite ouest de la tranchée. Il est probable que cette tranchée soit à nouveau à mettre en relation avec la construction des flèches au 19^e siècle, car elle recoupe la tranchée de fondation de la sacristie datant du 17^e siècle. En observant la coupe, on remarque une rupture dans sa continuité marquée par un caveau funéraire éventré au siècle dernier. Au nord du caveau, les niveaux archéologiques semblent avoir été perturbés au cours du temps alors qu'au sud un plus grand nombre de niveaux sont préservés. Dans la partie supérieure de la portion nord, se trouve un épais remblais sableux contenant des tessons de faïence ainsi qu'une petite structure très endommagée faite de briques posées en encorbellement de manière à former un dôme dont la paroi interne est tapissée d'argile lissée à la main et rubéfiée. Il s'agit là probablement d'un petit four dont la destination ne peut être précisée mais qui pourrait avoir servi à fondre le métal nécessaire à la fabrication d'une cloche. La partie inférieure présente une alternance de couches limoneuses riches en matériel archéologique et de couches d'argile rapportée localement rubéfiées et cendreuse. La pauvreté du matériel récolté incite à la prudence en ce qui concerne la datation de ces niveaux. Seul le limon inférieur, posant sur l'argile en place, a livré de la céramique vernissée verte qui nous place dans le courant du 14^e siècle. Il faut également signaler la présence d'un niveau caractérisé par une argile grise très plastique et contenant quelques tessons de céramique antique et des fragments de tegulae. Le caveau perfore le niveau à céramique vernissée et est en partie colmaté par le remblais à faïence ce qui le placerait entre le 14^e et le 17^e siècle. Malgré la destruction de la plus grande partie du caveau, une partie des ossements de deux individus minimum a pu être recueillie qui ne permettent malheureusement pas de diagnose précise. La section sud de la stratigraphie présente à son sommet le même remblais sableux surmontant un limon gris stérile occultant deux autres sépultures presque entièrement détruites et orientées tête à l'ouest. Plus bas se retrouve l'alternance de couches d'argile et de limons. Posé sur le substratum, se présente une épaisse couche d'argile grise plastique contenant du matériel antique. Ce niveau homogène a ici une puissance de 75 cm et ne contient aucune structure ce qui incite à le considérer comme un remblai d'assainissement ou d'exhaussement de sol d'époque antique ou légèrement postérieure. Le secteur 4 fut le plus digne d'intérêt puisque après décapage, il s'avère que les niveaux archéologiques étaient préservés sur une dizaine de m² dans l'emprise des travaux de drainage. Cette petite superficie fut donc fouillée jusqu'aux niveaux les plus bas afin de récolter une quantité suffisante de matériel pour affiner la chronologie du site. Sous les

remblais récents se trouve un limon gris riche en matériel dont un échantillonnage de céramiques, une faune abondante ainsi que quelques objets en bronze. Parmi la céramique voisinent des formes assez frustrées du type "Garros" ou apparenté et des formes vernissées typiques tels que pichets à bec ponté, cruches ovoïdes à bec ponté et deux anses. Quant à la faune, on y trouve la présence de bovidé, suidés, ovi-caprin et d'autres espèces plus rares comme le cerf et des volailles. Une grande partie des ossements portent des traces de découpe. Il semble donc que cet espace était destiné au 14^e siècle à une occupation domestique et probablement de boucherie. A également été recueillie une plaque de bronze ajourée. Les parties réservées forment un décor géométrique rehaussé d'une résille de fils dorés. Il s'agit d'une plaque de ceinture ou d'un élément de décor d'applique. Dans cette couche se trouvait une sépulture qui a malheureusement été en majeure partie détruite par une inondation pendant la fouille. En-dessous, un autre limon lié à un sol a également livré un matériel se rapprochant fort du précédent si ce n'est une plus grande rareté des chutes de boucherie qui se voient remplacées par des arêtes de poisson et une malacofaune variée parmi lesquelles on reconnaît du brochet, de l'esturgeon, du tourteau, des huîtres, etc... Le sol sous-jacent à ce niveau est constitué d'argile dammée et de galets. Ce sol est percé d'une fosse carrée de près d'un mètre de profondeur comblée d'éléments de démolition. A partir du fond, se superposent des couches de limon de granulométrie de plus en plus fine. Il est probable que cette structure soit un puisard destiné à recueillir les eaux usées ruisselant sur le sol. Sur le même niveau, se trouve une poutre sablière servant d'assise à un solin de pierre qui a dû porter une élévation de terre crue ou de pisé. Les derniers niveaux présents contiennent du matériel antique et constituent des remblais successifs sans qu'une occupation in situ puisse être exclue, ce qui reste difficile à déterminer.

Les apports de cette fouille de sauvetage sont donc importants tant sur des points de détail que sur des phénomènes plus généraux. Un premier point est la présence d'un important potentiel archéologique préservé. Le second intérêt est d'avoir permis l'établissement d'une chronologie relative des étapes de construction de la cathédrale et de ses annexes. Et enfin, elle a permis de mettre en évidence une occupation antique.

Pascal VAN WAEYRENBURGH

ESCOUT.

Peyrecor

Avant d'aborder les résultats obtenus en 1992, il est nécessaire, brièvement, d'évoquer les trois précédentes campagnes de fouilles.

■ 1989-1990 : Dégagement de la chambre d'un dolmen simple avec ouverture orientée à l'est-sud-est. Ce dolmen est construit à l'aide de quatre dalles de grés posées en épis alternant avec des murettes de pierres sèches. La couverture n'était pas conservée sauf vers l'entrée. L'accès à la chambre avait été condamné avec mise en place de blocs dressés en arc de cercle, l'intérieur étant comblé de terre et recouvert de dalles de grés. Une hache polie en grés avait été déposée dans une petite niche, aménagée sur cette structure de fermeture. La chambre forme un trapèze de 0,80 m de large à l'entrée pour 1,60 m au chevet et 3,30 m de longueur pour 1 m de hauteur. Le remplissage, acide, n'a conservé que 5 éclats de silex.

■ 1991 : Dégagement du parement du tumulus sur tout le secteur sud-ouest. Ce parement est édifié à l'aide de grandes dalles de grés posées en assise sur quatre à cinq niveaux, conservé sur 0,90 m de hauteur.

Campagne 1992

La campagne 1992 correspond au terme de l'auto-risation pluriannuelle. Les objectifs étaient d'étudier le démontage du parement observé en 1991 dans le secteur sud-ouest et de dégager la totalité du secteur sud-est.

■ Secteur sud-ouest

A la périphérie sud et sud-ouest du tumulus, deux fosses ovalaires, d'orientation est-ouest, ont été creusées et sont à mettre en relation avec la destruction partielle du parement.

Une structure de galets, de même orientation, semble avoir été réalisée à l'aide des galets provenant de la couche du Pontien (C3), traversée lors du creusement de la fosse n° 2.

Par la suite, le parement de l'angle sud-ouest a été partiellement démonté, les dalles ont été amoncelées à côté, légèrement au dessus des structures évoquées ci-dessus.

Il n'y avait pas de mobilier associé aux différentes structures.

■ Secteur sud-est et est :

Le parement du tertre a été dégagé et était bien conservé (de 0,90 m à 1,30 m de hauteur). Il assure, dans ce secteur, la jonction avec l'entrée de la chambre. Ce tumulus a la forme d'un cercle de 12,50 m de diamètre. Le remplissage, entre le parement et le massif de blocs entourant la chambre est composé de terre argileuse.

A l'issue de cette campagne, où 62 m² ont été étudiés, la surface fouillée est de 193 m².

CONCLUSION

L'architecture de l'ensemble tumulus/dolmen de Peyrecor 2 frappe par son originalité. Des points de comparaison existent avec les tumulus du Quercy où les dolmens s'ouvrent en façade de tumulus parementés, mais la morphologie du tumulus est différente.

Nous rencontrons par contre des tumulus circulaires, parementés, dans l'Aude et le Languedoc, mais la chambre du dolmen ne s'ouvre pas en façade et est souvent en situation centrale dans le tertre.

Peyrecor 2 serait-il une synthèse de ces courants remontant la ligne des Pyrénées ?

Le mobilier, associé à la chambre est pauvre, avec une seule pièce, limite entre la pointe de flèche à tranchant transversal et le tranchet. Celui provenant du niveau C2i qui correspond à la construction du tumulus, avec la présence de microlithes, n'apporte pas d'indices suffisants pour proposer une attribution chronologique et culturelle précise qui devrait se situer entre le Néolithique récent et final.

Le niveau correspondant à la condamnation du monument (base C2S) contient une industrie lithique qui ne peut être différenciée des autres niveaux. La céramique apporte une donnée plus précise, car si les éléments de comparaison proches font défaut en Béarn, elle peut être rapprochée des vases d'accompagnement du complexe campaniforme et plus particulièrement avec des vases provenant du site d'Ornaisons Medor (Aude).

Après cette condamnation, nous assistons à une dégradation volontaire du monument. Le creusement de fosses à la périphérie sud, du fait de l'absence de

mobilier et de la composition du remplissage, ne peut être expliqué pour le moment. L'aménagement de la bordure de ces fosses exclut qu'il s'agisse seulement de l'extraction de matériaux.

En sommet de la couche 2, nous avons deux datations C14 qui peuvent être associées aux occupants de la couche 1. La première (LY 5698 : 3765 ± 90 BP) correspond au Bronze ancien ; la seconde (LY 5697 : 3275 ± 90 BP) correspond au Bronze moyen avec une réserve liée au peu de charbon disponible pour cette analyse.

L'industrie lithique, avec à nouveau des microlithes, nous conduit à retenir, en l'absence d'autres éléments, la datation correspondant au Bronze ancien pour ce niveau.

La présence d'une meule dormante, le volume des vases, laisse entrevoir la présence d'un habitat.

Pour conclure, nous espérons que les travaux associés à la restauration du monument permettront d'éclaircir les points d'ombre et de préciser l'architecture interne ainsi que la chronologie et les appartenances culturelles des groupes qui ont édifié et utilisé le dolmen de Peyrecor 2.

Patrice DUMONTIER

BIBLIOGRAPHIE

DUMONTIER P. - Le dolmen de Peyrecor 2 à Escout. Note préliminaire. In Actes du colloque sur les Mégalithes du Sud-Ouest. Bulletin de la Société d'Anthropologie du Sud-Ouest, à paraître.

ESTERENCUBY

Hegieder

Le péristalithe est essentiellement constitué de blocs de poudingue, de taille variable, reposant sur un lit caillouteux de galets roulés. La moitié nord du cercle est mieux construite que celle du sud, avec une certaine alternance de blocs volumineux, et d'autres plus modestes ; au sud au contraire, les pierres sont de calibre plus réduit, et disposées sans aucun ordre.

La région centrale est constituée d'un amas de petits blocs de quartzite et de galets affectant la forme irrégulière d'un dôme déprimé en son centre, ou d'une couronne incomplète ; de nombreux petits dépôts de

charbons de bois sont disséminés entre eux. Dans les secteurs sud et centre, règne un certain désordre ; les pierres y sont éparpillées et les charbons de bois rares ou absents. Nous pensons que cet aspect est simplement dû à une excavation postérieure ayant eu le centre du monument comme objectif. Cette fouille clandestine, à une époque indéterminée, effectuée à l'aveuglette, a perturbé la disposition originelle et éparpillé les éléments, tels qu'on les voit aujourd'hui. Nous n'avons, à aucun moment, trouvé de fragments de poterie, ou d'ossements calcinés. Des prélèvements de terre ont été effectués à la partie inférieure de l'amas central pour analyse palynologique, de même que tous les charbons de bois pour analyses anthracologiques et datation au C14.

Entre péristalithe et région centrale, quatre petits dépôts de charbons de bois ont été notés, dans le secteur nord, à même le lit caillouteux.

Comme mobilier, il n'y avait qu'une belle lame de silex, disposée dans la partie sud du cromlech et à une vingtaine de centimètres à l'extérieur de celui-ci.

Bien que l'aspect assez négligé de l'architecture de ce cercle évoque les monuments de Sohandi, édifiés en période historique, cette hypothèse nous paraît, ici, peu probable. Toutefois, la datation au C14, encore une fois, sera la seule façon de répondre à cette question ...

Jacques BLOT

BIBLIOGRAPHIE

BLOT J. - Un tumulus du Bronze final à Apalesaro. Archéologie des Pyrénées Occidentales, 1991, t. II, p. 23-32.

BLOT J. - Contribution à l'étude des monuments à incinération en Pays Basque du nord. In The Late Quaternary in the Western Pyrenean Region. Bilbao : Universidad del País Vasco, 1992.

IBAROLLE

Azarka

La grotte d'Azarka est située sur le territoire de la commune d'Ibarolle. C'est une cavité vaste d'une vingtaine de mètres de profondeur sur une dizaine de mètres de large, ouverte vers l'ouest et unique sur cette partie de montagne.

Au cours de la découverte du site, en 1991, nous y avons récolté, entre des blocs d'effondrement, quelques ossements d'*Ursus spelaeus* et *Rupicapra rupicapra*. Sur ces découvertes une demande de sondage a été faite pour cette année.

Le sol de la grotte est constitué de deux éboulis, l'un venant de l'entrée vers le centre, l'autre du fond rejoignant le précédent. Le sondage de 2 m a été fait à la jonction des deux éboulis.

Le sol y est constitué d'un sédiment argileux de 30 à 50 cm d'épaisseur. Nous avons visiblement affaire à un dépôt de colluvions ayant ruisselé des éboulis.

Le sondage a été arrêté sur niveau de gros blocs stalagmités dans lequel il a été impossible de creuser.

Ont été récoltés divers ossements appartenant aux ovicapridés, petits bovidés, renard, blaireau, suidé ; en tous 14 restes ainsi que 17 fragments de céramique dont un bord supérieur de saloir à viande type connu depuis l'époque romaine jusqu'au Moyen-Age, ainsi qu'un fragment de poterie tournée de période plus tardive.

Le sondage a été arrêté au bout de quatre jours faute de moyens mécaniques pour passer l'éboulis stalagmité.

Il reste tout à fait possible que les niveaux d'occupation préhistorique existent dans cette grotte mais la quantité de blocs effondrés empêche actuellement toute recherche profonde.

Bernard CHASSEVENT

ITXASSOU

Cromlech Méatsé

Le Cromlech Méatsé 8, érigé dans un site de montage très fréquenté par les touristes, a été endommagé par un engin, fin 1992. Les structures mises à nu exigeaient une intervention très rapide, en particulier la ciste centrale.

■ La ciste centrale

Elle était recouverte d'une dalle, carrée, de 0,90 m de côté, et délimitée par 8 autres plus petites, plantées verticalement jusqu'à 0,80 m de profondeur. Ce caisson, de forme sensiblement octogonale, mesurait 0,62 m de long, 0,40 m de large et 0,60 m de profondeur, et était doublé, à l'extérieur, par tout un assemblage de dalles prenant appui sur lui, mais n'ayant aucun rôle

de soutien. Le rôle rituel, et/ou esthétique de ces éléments ajoutés, paraît évident.

■ La couronne périphérique ou péristalithe

Ce cercle de pierres, d'un diamètre de 4,30 m "hors tout", affecte la forme d'une petite murette de dalles empilées, séparées à intervalles réguliers par des dalles verticales, en position radiale, pouvant atteindre 0,50 m de haut. Là encore, on observe un grand soin dans l'élaboration de cette architecture sophistiquée et très originale, puisque nous ne connaissons ce type de péristalithe, en Pays Basque français, qu'à 2 autres exemplaires...

La partie nord du cercle a été endommagée par l'engin avec dalles verticales "décapitées", déplacées, mais heureusement sans véritable bouleversement des structures.

■ Mobilier - charbons de bois

Il n'y avait aucun mobilier, métallique, céramique, lithique ou osseux.

Par contre, des charbons de bois ont été trouvés en quantité abondante à l'intérieur de la ciste, contre sa paroi est mais sans trace d'ossements calcinés, et à l'extérieur de celle-ci, sous les dalles appuyées contre sa paroi est.

Enfin, là encore geste symbolique, un semis de particules carbonées a été noté, tout au long de la fouille, dans l'ensemble du monument.

■ Un cercle tangent

Dans la partie sud du péristalithe, et tangent à lui, on a mis au jour une structure de même type, avec dalles verticales radiales et d'autres couchées. Il paraît donc s'agir d'un monument très semblable à Méatsé 8 et construit semble-t-il, après lui, d'après la position de certains éléments.

L'intérêt de Méatsé 8 réside essentiellement dans la perfection et la très grande originalité de son architecture. On retrouve, là, un monument à vocation essentiellement symbolique, plus "cénotaphe" que sépulture, et qui s'inscrit parfaitement dans la tradition des monuments à incinération de l'Age du Fer en Pays Basque.

On n'oubliera pas de souligner la richesse de cette nécropole, (où 12 monuments ont déjà été identifiés)

qui en recèle certainement bien plus, et dont l'étude s'impose d'autant plus que d'autres dégradations, dans un tel site, sont toujours possibles.

Jacques BLOT

LESCAR

La Clairière 2 à Laure (quartier Lacaussade)

Grâce aux tranchées de prospection pratiquées par les aménageurs du lotissement (tous les 25 m dans un sens est/ouest), ont pu être repérées les traces d'installations antiques semblables à celles fouillées à Lescar-Lanusse en 1990. Il est possible que des tranchées intermédiaires livrent d'autres vestiges.

L'intérêt de mettre au jour de telles structures semble évident alors que nous en connaissons déjà d'autres sur le territoire même de Lescar ou ailleurs dans le piémont. La cartographie précise de ces sites par rapport à l'environnement géographique ou historique, leur chronologie, l'étude de leur faciès céramique etc... sont des pistes de recherches qui pourraient renouveler assez profondément la vision que nous avons aujourd'hui de l'occupation du sol en Aquitaine méridionale.

François RECHIN

LESCAR

Lotissement "Le Parc d'Albret"

Des sondages préliminaires au lieu-dit Lasdebezes, non loin de la villa Saint-Michel fouillée par M. Bats, ont mis au jour des structures de galets avec du matériel céramique antique. Certaines traces de rubéfaction signalaient d'éventuels foyers.

Une opération de sauvetage conduite par Ch. Garric, étudiante de l'Université de Pau, a dégagé de juillet à décembre 1992, 3 espaces de ce type : deux secteurs étaient assez pauvres en matériel, mais le troisième a livré des éléments d'amphores (Pascual I) et de céramiques communes qui ont permis de dater cette aire de galets installée directement sur le sol naturel de la fin du 1er/début du IIe siècle de notre ère. Dans l'absence de trous de poteaux individualisés, il reste difficile d'assurer l'existence d'un habitat, mais ces structures pourront être mises en relation avec les activités agrico-

les ou pastorales de l'établissement rural antique proche.

Des analyses palynologiques ont été programmées et seront réalisées par Bhui-Thi-Mai.

Service Régional de l'Archéologie

MONTANER

Eglise

Un diagnostic archéologique a été réalisé à l'église paroissiale Saint-Michel de Montaner. Un sondage a été ouvert sous le porche - manifestation agencé au XIXe siècle - le long du mur pignon, à l'ouest. Sous le niveau actuel du sol, à 40 cm de profondeur, se situe le seuil primitif du portail, construit à l'époque moderne. La dernière assise de la fondation du mur pignon est quant à elle bâtie à 1,20 m de profondeur. A ce niveau, un sol de galet est recouvert par une fine couche de limon charbonneux, contenant quelques fragments de céramique. Ces deux unités stratigraphiques ont été sectionnées par le creusement de la tranchée pour la construction de la fondation du mur pignon. La technique pour l'édification de ce mur est similaire à celle usitée pour le château - assises rythmées de galets et de briques. Il semble qu'au vu des indices chronologiques, ce mur pignon - façade ouest de l'église - puisse avoir été agencé vers l'extrême du XIVe siècle ou dans la première moitié du XVe siècle.

Jean-François PICHONNEAU et Anne BERDOY

MONTANER

Le Château

Le creusement d'une piste de débardage - sur le flanc méridional du plateau, à l'extérieur du palais forteresse - a entraîné la mise au jour et la destruction de vestiges attribués à l'époque médiévale. Ceux-ci identifiés appartiennent soit à des ouvrages défensifs - fossés, talus -, soit à des activités en relation avec la construction du château - four à brique, fosse.

Jean-François PICHONNEAU

MORLANNE

Village

En raison de la sensibilité archéologique de ce site (deux édifices médiévaux - l'église et le château - encadrent ce village - rue implanté sur une ligne de crête), une surveillance a été effectuée dans la rue principale de Morlanne, à l'occasion des travaux d'assainissement et de câblage.

Si l'on ne sait quand est apparue la seigneurie de Morlanne, on connaît cependant par les textes un Gaillard de Morlanne en 1060 mais il faut attendre 1170 pour avancer l'hypothèse d'une seigneurie déjà constituée. A cette date, en effet, Oldebert de Morlanne prête hommage au roi d'Aragon, tuteur de la vicomtesse de Béarn.

La motte qui subsiste encore sous le château actuel, dut être édifée par l'un des premiers seigneurs de Morlanne. Deux constructions au moins se sont succédées à cet emplacement. Avant l'édification du château actuel au XIVe siècle, il existait certainement une autre construction en pierre ainsi qu'en témoignent les vestiges observés lors de la restauration du lieu (pierres sculptées en réemploi et massif de maçonnerie mis au jour dans la cour intérieure).

Les documents écrits font défaut puisque la première et, semble-t-il, seule mention du château que l'on possède, concerne un contrat passé le 13 Avril 1344 par Jeanne de Morlanne pour "la réparation de l'hostau de Morlanne". Si l'on suit R. Ritter dans ses hypothèses, ces travaux auraient été effectués sur le premier édifice, quelques années seulement avant que ne soit construit, sur le même emplacement, celui que l'on peut encore voir de nos jours. A cette époque, Arnaud-Guilhem de Béarn, frère naturel de Gaston III (Fébus), était maître de la seigneurie de Morlanne et R. Ritter voyait dans le château, qu'il pensait avoir été édifié vers 1370 par Sicard de Lordat, des similitudes avec les autres constructions militaires de ce vicomte.

En vis-à-vis de ce château et à l'autre extrémité de la ligne de crête, l'église du village s'élève sur une petite éminence aménagée. Il est difficile au vu des nombreux aménagements postérieurs dont elle a été l'objet de préciser l'époque à laquelle elle fut érigée. Il paraît cependant possible de distinguer au moins deux états médiévaux, l'un remontant au XIIIe siècle et l'autre au milieu du XIVe siècle.

Entre l'église et le château se développe le castel-nau ceinturé de fossés qui sont mentionnés dans des textes du XVI^e et du XVII^e siècle et que l'on distingue encore par endroits dans le parcellaire actuel.

Le décaissement de la rue principale, qui conduit de l'église au château, a permis de découvrir, perpendiculairement à celui-ci, l'existence d'un autre fossé qu'il faut vraisemblablement rattacher à un système antérieur, probablement lié au château, mais qui, si l'on en croit l'interprétation de J.-F. Massie, ne correspond pas à la basse-cour qui serait située à l'ouest de la motte.

L'absence de tout matériel archéologique ne permet en outre pas de préciser la chronologie de cet aménagement antérieur à la création de la rue. Celle-ci présentait pour sa part, sur toute la longueur, un pavement de galets reposant directement sur le substrat naturel, ce qui implique un état unique de cet axe.

Jean-François PICHONNEAU et Anne BERDOY

BIBLIOGRAPHIE

CAILLAU-LAMICQ P., MASSIE J.-F., STAES J., TUCOO-CHALA P. - Morlanne et son château. Supplément à la Revue de Pau et du Béarn, 10, 1983, 31 p.

MASSIE J.-F. - La motte et le château de Morlanne. In Pyrénées, 1980, p. 124-143.

OLORON SAINTE MARIE

Bourt-Paillassar

Un sondage d'évaluation archéologique a été mené à Oloron Sainte Marie dans les jardins de l'ancien évêché (Quartier Sainte-Marie, secteur Bourt Paillassar, à la suite de travaux d'extension d'une maison de retraite ayant fait apparaître quelques indices d'occupation antique.

Un espace de circulation (place ou rue) construit en petits galets a été découvert. Sa mise en place initiale paraît être antérieure au contemporaine du début de l'époque flavienne. Un second niveau, toujours construit en galets est aménagé sans doute à la fin du I^e siècle et ne paraît subir aucune modification décisive jusqu'au IV^e siècle où un mur nord/sud recoupe cette aire.

Un net abandon marque cette zone à la fin du IV^e siècle ou dans la première moitié du Ve siècle, avant qu'une nécropole occupe le secteur, sans doute au cours de l'époque mérovingienne. Les sépultures de pleine terre sont ensuite vidées, le cimetière nivelé pour faire place à des structures précaires, probablement d'habitat, peut-être à la fin du Xe siècle ou au XI^e siècle. Par la suite, ce qui devient le jardin de l'évêché ne subit plus de transformation remarquable.

Preuve est donc faite que l'occupation ancienne de la ville basse d'Oloron doit être placée sous le signe de la continuité et quelques indices concernant l'ancienneté des structures urbaines du quartier Saint-Marie ont été rassemblés.

François RECHIN

BIBLIOGRAPHIE

FABRE G. - Oloron Sainte-Marie. In Villes et agglomérations urbaines antiques du Sud-Ouest de la Gaule : histoire et archéologie. Deuxième colloque Aquitania. Bordeaux, 13-15 septembre 1990. Bordeaux : Fédération Aquitania, 1992, p. 122-124. Suppl. Aquitania 6.

SALIES DE BEARN

Coupe-Gorge

La terrasse alluviale de Coupe-Gorge, sur la rive du ruisseau "Le Saleys" en amont de la ville de Salies-de-Béarn, a révélé par le passé la présence d'une occupation gallo-romaine étendue, marquée par des épandages de céramique ou prédominant les débris de vases à sel. La découverte fortuite d'un four et d'un dépotoir, lors de l'aménagement d'un carrefour en rond-point, a nécessité une première intervention de sauvetage en 1990 avant le remodelage de la zone archéologique pour effectuer des plantations puis une seconde en 1992 sur l'emplacement du four et sur le terre-plein situé au nord-ouest du rond point menacé par l'extension d'une aire de stationnement.

Le four dégagé en bordure du rond point de Coupe-Gorge

Les travaux antérieurs avaient permis le dégagement d'une enceinte formée de dalles de grés liées par la terre cuite dont l'intérieur était occupé par des dalles en

disposition désordonnée, résultant sans doute de l'effondrement de la partie supérieure de la construction.

■ La fouille et la construction mise au jour

En 1992, nous avons procédé au dégagement de ce remplissage, beaucoup plus épais que prévu, avant d'atteindre une couche de terre cuite, de 8 à 10 cm d'épaisseur, marquant le fond du four, située à une profondeur comprise entre 1,20 m (partie nord) et 1,35 m (partie sud) au-dessous de la surface du sol.

D'importantes masses de terre cuite, de charbon de bois, quelques tessons, étaient incorporés à la base du remplissage. Le revêtement d'argile appliqué contre la paroi intérieure de la construction pour éviter à la pierre l'action directe du feu, est visible par places près de la base et atteint une épaisseur de 3 à 4 cm. Un effondrement du mur occidental sur 1 m environ est à l'origine d'une coulée de dalles et de tessons provenant de l'extérieur (une ceinture de tessons destinée sans doute à augmenter le volume de rétention thermique du four, et peut-être à constituer un drainage en cas de pluie, entoure l'enceinte de dalles).

Le dégagement de la dalle oblique qui obstruait l'entrée du four (probablement le linteau de cette ouverture) a révélé un passage de 50 cm de haut sur 30 cm de large approximativement, face au dépotoir situé en contrebas et fouillé en priorité en 1990. Cette entrée permettait sans doute le chargement en combustible, le réglage de l'admission d'air au moyen d'une dalle dressée assujettie par l'argile, et l'évacuation des cendres.

Les dalles dégagées de l'intérieur de l'enceinte peuvent se répartir en deux lots :

- Dalles épaisses de 11 à 14 cm, de grandes dimensions, tout à fait comparables à celles de l'enceinte ; replacées sur le haut de cette dernière avec un joint d'argile elles permettent d'estimer la hauteur intérieure à 80 cm environ avec un volume utile de plus de 2 m³ pour l'ensemble de la cavité ;

- Dalles plus minces de 3 à 7 cm d'épaisseur ; elles ont pu servir à la couverture du four, associées aux innombrables éléments de terre cuite recueillis dans l'enceinte. Signalons également une multitude de plaquettes de grés qui résultent vraisemblablement du débitage des grandes dalles sous l'effet des chocs thermiques, phénomène encore visible sur quelques dalles en place.

Ces observations, la disposition en encorbellement des dalles en place (amorce de voûte), semblent confirmer l'hypothèse d'un four de potier à chambre unique. En outre, la fabrication de la céramique bénéficie sur place d'un environnement très favorable : l'eau toute

proche avec le ruisseau de Sérempouy et le Saleys, les argiles plastiques blanches ou colorées, la marne grise, des sables fins, moyens ou grossiers pour le dégraissant, des assises de grés assez tendres, du flysch campanien se débitant en dalles, tous matériaux qui affleurent sur les flancs des talwegs entaillés dans la terrasse rissienne.

La céramique

Le fond du four a livré en dehors de la coulée de tessons provenant de l'extérieur de l'enceinte, quelques tessons de céramique commune, façonnée à la main et terminée au tour lent, tout à fait comparable aux échantillons décrits en 1990 : couvercles à bouton de préhension, vases à provisions à panse ovoïde ou globulaire, peignés ou non, terrines, marmites, etc. Les différences de coloration de la surface des vases qui va de l'ocre au brun foncé en passant par le rouge, témoignent d'un contact direct avec les flammes au cours de la cuisson, caractère qui s'accorde avec le fonctionnement d'un four à chambre unique évoqué ci-dessus.

Dans cet ensemble homogène F. Réchin note la présence de formes tardives qui situent cette industrie au IV^e siècle après J.C.

Les substances organiques, carbonisées ou calcinées

■ Les substances végétales

Les prélèvements et le tamisage de la terre charbonneuse ont permis de recueillir, à côté des charbons de bois, des restes de fruits carbonisés : un noyau de pêche (*Prunus persica* (L.) Batsh), un noyau de prune (*Prunus dulcis* (Miller) D.A. Webb), des débris de coquille de noix (*Juglans regia* L.), une moitié de gland (*Quercus* sp.).

Si la présence du chêne, témoin d'un environnement forestier n'a rien de surprenant, l'existence d'un verger avec pêcher, prunier, noyer et la pratique de l'arboriculture fruitière qui s'ajoutent à toutes les activités révélées par la fouille du fond de cabanc de Lahitte (Saule et al., 1978 ; Saule, 1974), complètent notre connaissance de la vie économique locale à la fin de l'époque romaine.

Les échantillons de charbon de bois et une liste des végétaux ligneux autochtones actuels ont été confiés, au Laboratoire d'Anthropologie de l'Université de Rennes I, U.P.R. n° 403 du C.N.R.S., afin de mesurer l'impact de deux activités exigeantes en combustible sur l'environnement. Nous en attendons les résultats.

■ Les substances animales

4 échantillons d'os calcinés dont une omoplate et un fragment d'os d'oiseau, recueillis dans le dépotoir en contrebas de l'entrée du four, communiqués pour l'étude, n'ont pas encore révélé leur identité.

Le terre-plein au nord-ouest du rond de Coupe-Gorge

Le décapage du sol superficiel centré sur un affleurement charbonneux a été effectué sur 28 m². La fouille a dû être interrompue à partir de la deuxième quinzaine de septembre en raison de venues d'eau liées à des pluies diluviennes et d'un drainage inopérant à cause de la faible pente. Les 5 mètres carrés fouillés à ce jour ont révélé un niveau archéologique d'épaisseur réduite (10 à 29 cm), en partie remanié par des travaux agricoles profonds (culture de la vigne notamment), constitué d'éléments très fragmentés où l'on peut reconnaître, à côté des débris de vase à sel largement prédominants, toute la variété des formes de céramique commune de fabrication locale.

Les travaux seront repris dès que les conditions météorologiques le permettront.

CONCLUSION

La fouille de sauvetage de Coupe-Gorge apporte quelques informations nouvelles et intéressantes sur la vie quotidienne des occupants du site de Salies pendant l'Antiquité, notamment dans le domaine des activités artisanales et agricoles. Ce bilan devrait être enrichi par les résultats à venir, des travaux confiés à des spécialistes (anthracologie, palynologie, détermination de la faune) en 1991.

Marcel SAULE

BIBLIOGRAPHIE

SAULE M. - 1974. Aspects des activités humaines et occupation du sol de Salies à l'époque gallo-romaine. Revue de Pau et du Béarn, n° 2, p. 7-22.

SAULE M. et al. - 1978. Le fond de cabane de Lahitte à Salies-de-Béarn. Revue de Pau et du Béarn, n° 6, p. 208-216.

SARRANCE

Village

Lors de la réfection du réseau d'assainissement et de l'enfouissement de câbles à Sarrance, plusieurs murs ont été mis au jour dans les tranchées.

Sur la place du village, à proximité de l'église, un mur a été dégagé qui correspondrait vraisemblablement à la clôture qui séparait l'édifice religieux - dépendant de l'abbaye - de la rue. En effet, en 1792, un arrêt du Directoire du département stipulait que "la cour qui se trouve entre le grand corps de bâtiment des cy devant Prémontrés, le presbytère, l'église et le cimetière, servira tant à l'usage dudit Mauco (le nouveau propriétaire après la vente des biens nationaux), que des habitants de Sarrance, comme place publique, et qu'à cet effet, le mur qui sépare la rue d'avec ladite cour sera démoli et tous obstacles enlevés, aux frais et soins de la municipalité".

Accolé perpendiculairement à ce massif, deux autres murs ont été relevés qui étaient peut-être ceux du "petit bâtiment" appelé Latourette, dont la destruction était urgente (à la même époque), afin d'élargir la grand'routte qui menait en Espagne et qu'on était obligé de faire passer dans cet endroit.

L'absence de mobilier rend aléatoire toute datation de ces structures mais il semble, au vu de l'appareillage de ces murs, qu'ils puissent avoir été édifiés à l'extrême fin du Moyen Age ou au début de l'époque moderne.

Le creusement de la tranchée le long du mur nord de l'église a montré l'absence totale de vestiges archéologiques. De plus, on a pu constater à cette occasion l'inexistence de fondations, en particulier au niveau du chevet.

Enfin, à quelques mètres à l'est de l'église, un autre massif maçonné a été dégagé sous le niveau de la rue actuelle. L'observation du parcellaire alentours a permis de comprendre que cette structure correspondait à une maison aujourd'hui disparue mais dont il subsiste un mur en élévation (qui sert maintenant de mur de soutènement), présentant des traces d'arrachement.

Là encore, il est difficile de préciser la datation de cette construction mais elle peut, d'après les techniques de construction mises en oeuvre, être attribuée à l'époque moderne ou à l'époque contemporaine.

Jean-François PICHONNEAU et Anne BERDOY

BIBLIOGRAPHIE

DESPLAT C. - Notre-Dame de Sarrance. Pau : Imp. Marrimpouey, 1980, 30 p. Coll. des Amis des églises anciennes du Béarn.

DUBARAT V. - Histoire de Notre-Dame de Sarrance. In Etudes d'histoire locale et religieuse. Pau : Ribaut, 1892. t. 2, p. 127-269.

OPERATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

GAROS ET BOUILLON

Centre Potier

Le travail mené en 1992 à Garos et Bouillon constitue la première étape d'une recherche sur ce centre potier béarnais. Un ouvrage, publié en 1990 (Cadayé, 1990), a été le point de départ : à partir d'observations sur le terrain, de recherches en archives et d'enquêtes auprès de personnes ayant conservé le souvenir de cet artisanat, J. Cadayé a fait ressurgir un aspect quasi oublié de l'histoire de ces deux villages ; du XVIIIe siècle jusqu'au début du XXe siècle, potières et potiers fabriquaient des céramiques originales, largement diffusées dans la région et au-delà.

On connaît plusieurs exemples de pérennité d'une activité potière du Moyen Age jusqu'à l'époque moderne ou même contemporaine (Sadirac, La-Chapelle-aux-Pots, Saint-Quentin-la-Poterie, ...) ; pour Garos et Bouillon, l'hypothèse d'une origine ancienne de l'artisanat céramique - peut-être médiévale - avait été émise et restait à vérifier.

De plus, céramiques et centres de production étant totalement inconnus dans les Pyrénées-Atlantiques, et plus particulièrement en Béarn, le centre potier de Garos et Bouillon offrait un point de départ pour aborder ce thème. Les premières recherches ont été menées dans le cadre d'un DEA (Berdoy, 1992) ; elles se poursuivent en vue de la présentation d'une thèse sur le sujet.

La prospection - qui n'est que l'un des aspects de la recherche conduite cette année - a permis d'inventorier près de 120 sites alors que l'on ne connaissait jusque là qu'une motte, dans le village de Garos.

L'option d'un travail diachronique a été retenue ; il recense non seulement des sites témoignant de l'activité potière (attestée maintenant dès le XVIe siècle), mais également tous ceux qui peuvent être utiles à la connaissance de l'occupation du sol dans ce secteur. C'est pourquoi nous avons considéré qu'une zone d'où furent extraites les argiles, une parcelle de terrain où poussent encore des tuies (1), une maison ou un bâtiment (simplement ruiné ou disparu) ou un four à chaux peuvent représenter un site au même titre qu'un four ou une tessonière.

(1) Les tuies (mélange de fougères et d'ajoncs) servaient, entre autre, de combustible aux potiers.

Les résultats de cette prospection, qui, rappelons-le, est loin d'être exhaustive, laissent entrevoir la "richesse" du potentiel archéologique sur le territoire, pourtant peu étendu (1577 ha), de ces deux communes. Il faut souligner que les vestiges de l'activité potière représentent, logiquement, l'écrasante majorité (près de 80 %) des sites inventoriés à ce jour.

Anne BERDOY

BIBLIOGRAPHIE

CADAYE J. - 1990 - Poteries et potiers de Garos et Bouillon : une ancienne industrie artisanale et familiale en Béarn. Les cahiers du Musée du maïs, 1, 93 p.

BERDOY A. - 1992 - Etude du centre potier béarnais de Garos et Bouillon. Bordeaux : Université de Bordeaux III. 2 vol. D.E.A.

GAROS

Gay-Dessus

L'opération menée sur le site de Gay-Dessus - l'une des nombreuses officines recensées sur la commune de Garos - est liée à l'étude du centre potier de Garos et Bouillon entreprise dans le cadre d'un travail universitaire (1).

Il y a quelques années, des travaux de terrassement pour la construction d'une maison avaient mis au jour et détruit en grande partie trois fours et une tessonnrière au moins.

Des prélèvements d'échantillons avaient été effectués sur les deux fours partiellement conservés en vue d'une étude archéomagnétique.

L'ouverture d'une tranchée pour la pose d'une aduction d'eau, au mois de février 1992, a permis de découvrir un drain (composé de pots dans les fonds avaient été volontairement cassés afin de les emboîter les uns dans les autres) dans le prolongement de l'un des fours.

Une opération a donc été décidée pour effectuer le relevé des vestiges encore conservés ainsi que le démontage du drain pour en étudier les céramiques qui le constituaient. Le secteur, malheureusement bouleversé par les travaux réalisés ne permettait plus aucune étude en contexte stratigraphique.

Il a néanmoins été possible de dégager quelques observations de ce site :

La présence de trois fours, sur une même parcelle, à quelques mètres les uns des autres, pouvait témoigner, soit d'une utilisation simultanée, soit d'un fonctionnement à des époques différentes, successives. Les informations apportées par l'étude archéomagnétique des deux fours sur lesquels ont pu être prélevés des échantillons ont démontré la "non contemporanéité de fonctionnement de structures étudiées". Il est en effet apparu que l'un des fours pouvait être daté du XVI^e siècle alors que l'autre avait reçu une dernière fournée au début du XVIII^e siècle.

La concentration de vestiges témoignant de l'activité potière à proximité d'une maison a permis, pour la première fois, de vérifier les hypothèses concernant l'organisation d'une officine. Il semble que celle-ci puisse être définie spatialement : les endroits où étaient cuites les productions et où étaient jetés les rebuts de cuisson se situaient dans un espace (un "enclos" disent les textes) attenant à la maison d'habitation-atelier où étaient façonnées les poteries et où elles étaient mises à sécher.

Même si les dépouillements d'archives ne sont pas assez avancés pour que l'on puisse reconstituer la lignée de potiers qui a vécu dans cette maison, on peut cependant supposer que le nommé Pierre-Duzacq-Cléou, propriétaire-potier, dénombré à Garos en 1846 et 1844, y travaillait. La maison Gay-Dessus est en effet autrement appelée aujourd'hui encore Duzacq-Cléou et il faut rappeler qu'en Béarn, les personnes étaient toujours désignées par leur patronyme et/ou celui de la maison à laquelle elles appartenaient. Ce Pierre Duzacq-Cléou - sans doute dit Gay-Dessus mais cela n'est pas précisé dans le dénombrement - ou un de ses parents, a vraisemblablement laissé son nom à la maison qui a gardé jusqu'à ce jour les deux dénominations.

Malgré la quasi-destruction des fours, quelques données sont venues compléter nos connaissances encore fragmentaires. Les fours utilisés par les potiers de Garos et Bouillon jusqu'au début du XX^e siècle, paraissent relativement "archaïques". Ces structures étaient en effet creusées dans le substrat argileux et ne présentaient pas d'autres traces de consolidation que celle de la solidification entraînée par les cuissons successives. De plus, dans ces fours à chambre unique, où foyer et laboratoire n'étaient pas séparés, la voûte, composée d'un agrégat de terre argileuse, de tessons et de végétaux, devait être détruite après chaque cuisson pour permettre le défournement des poteries.

Il ne semble pas que les fours de Gay-Dessus aient été creusés dans les talus comme cela a pu être observé pour toutes les autres structures de ce type recensées

jusqu'à présent. Le procédé de "construction" employé ici a nécessité le creusement d'une fosse d'accès et les potiers ont eu à faire face à des problèmes de stagnation d'eau qu'ils ont résolu grâce à la mise en place d'un drain.

Enfin, les 26 pots composant le drain ont fait l'objet d'une étude céramologique qui a permis une première approche typologique et technologique d'une production pour laquelle on possède un *terminus ante quem* grâce à la datation du four (début XVIII^e siècle).

Malgré les conditions d'étude peu favorables sur ce site totalement bouleversé, les informations acquises sont positives. La permanence de l'activité potière dans une officine a pu être mise en évidence. De plus, grâce à la datation de l'un des fours, on possède désormais un jalon supplémentaire quant à l'ancienneté de cette activité artisanale à Garos ; elle n'était auparavant attestée qu'à partir de la fin du XVII^e siècle.

Anne BERDOY

BIBLIOGRAPHIE

BERDOY A. - Etude du centre potier béarnais de Garos et Bouillon. Bordeaux : Université de Bordeaux III, 1992. 2 vol. DEA.

CADAYE J. - Poteries et potiers de Garos et Bouillon : une ancienne industrie artisanale et familiale en Béarn. Les Cahiers du Musée du maïs, 1990, 1, 93 p.

LUXE-SUMBERRAUTE

Château des seigneurs de Luxe

Situation

Luxe-Sumberraute est un petit village de Basse-Navarre, à quelques kilomètres à l'ouest de Saint-Palais. Au sud du village et le surplombant existe une série de collines de 237 mètres d'altitude maximum. La plus proche porte le nom de Lukus-Oyhena, toponyme intéressant puisque associant un mot d'origine latine probable et un mot basque signifiant la même chose : le bois (du mot lukus dérive vraisemblablement le nom actuel du village, Orpustan, 1990, p. 64).

Palassou (1821, p. 195) qui le premier signale le site ("ancien camp") le nomme "tourouna de Luxe". Ce nom sera repris plus tard par Etchats (1929, p. 7). D'origine gasconne cette appellation désigne une colline aux pentes assez escarpées.

C'est au sommet de cette colline, envahi par la végétation, que se découvrent les vestiges de ce qui fut le château des seigneurs de Luxe.

Historique

Les seigneurs de Luxe sont mentionnés très tôt au Moyen Age. Il s'agit d'une branche cadette des Vicomtes de Dax qui, au XI^e siècle affirmaient leur suzeraineté sur les "Pays" de Mixe et d'Ostibaret, ces mêmes pays faisant partie de l'évêché de Dax. Il est intéressant de remarquer que la famille de Gramont (Agramont à l'origine), famille que l'on retrouvera souvent croiser l'histoire des Luxe, a la même origine.

Garcie-Arnaud, deuxième fils d'Arnaud 1^{er} Garcia, seigneur de Mixe et Ostibaret, reçoit en partage la baronnie de Luxe et celles d'Ostabat et Lantabat. Il se marie vers 1070 et vient vers 1072 occuper le site stratégique de Luxe, montant la garde sur les 3 routes de pèlerinage de Saint-Jacques qui traversaient la Basse-Navarre (Etchats, op. cit.).

Dans un premier temps, vassaux des vicomtes de Dax, ils changent de suzerain lorsque Richard Coeur de Lion abandonne à son beau-frère, roi de Navarre, tous ses droits de suzeraineté sur la région. Refusant ce fait, les seigneurs de Luxe entrent en conflit avec Sanche le Fort, allant jusqu'à fortifier la ville d'Ostabat, clef des voies jacobites.

Brasc-Garcia III de Luxe aurait participé à la croisade de Saint-Louis en 1270 à la suite de Thibaut II, roi de Navarre.

Plusieurs membres de cette famille occuperont des postes très importants auprès du roi de Navarre et seront à plusieurs reprises ricombres de ce royaume. Leur lutte avec la famille de Gramont ensanglantera à de nombreuses reprises la Basse-Navarre, notamment à l'occasion du conflit entre l'infant don Carlos, prince de Viana, et son père Jean II de Navarre au milieu du XV^e siècle.

En 1512, lors de la conquête de la Navarre par la Castille, Jean III de Luxe prend le parti de Jean d'Albret, Roi de Navarre. Le 11 novembre 1515, il remet le château de Luxe entre les mains du roi de Navarre et fait du château de Tardets sa résidence principale.

Jean IV de Luxe ayant trahi Henri II de Navarre, ce dernier décrète en 1524 la confiscation de tous ses biens. Le château est détruit peu après, comme Charles

(1) DEA préparé au CROS, Université Michel-de-Montaigne Bordeaux III. Doctorat en cours.

de Luxe le confirmera quelques années plus tard, dans une lettre adressée à Jeanne d'Albret.

Le site

Les éléments qui subsistent à l'heure actuelle permettent de décrire partiellement cet ensemble défensif qui, dans ce royaume de Navarre où les forts interdisaient la construction de tours plus élevées que le fer de lance d'un cavalier monté, devait être une importante forteresse.

En généralisant, cet ensemble comprend :

A quelques centaines de mètres au sud-est, là où le dernier plateau avant la colline de Lukus-Oyhena se resserre, une levée de terre précédée d'un fossé ;

Tout autour du site une très importante levée de terre d'une dizaine de mètres de hauteur en moyenne, accentuée au sud par un profond fossé, délimitant une surface de plus de 4 hectares ;

Au sud et prenant appui sur l'enceinte décrite ci-dessus, une grande motte entourée d'un fossé ;

A l'intérieur et au nord de la motte précédente, un talus délimitant ce qui pouvait constituer une basse-cour du château ;

Au sommet de la colline et en faisant pratiquement le tour, une levée de terre d'à peu près 2 mètres de hauteur ;

A l'intérieur de cette dernière, un ensemble complexe comprenant un talus à l'intérieur duquel se rencontrent une grande plate-forme circulaire et deux plus petites, plus ou moins semi-circulaire, isolées du talus par un fossé de plusieurs mètres de profondeur. Sur la plate-forme centrale s'élevait le château proprement dit dont on devine les restes du mur d'enceinte, cercle presque parfait d'une cinquantaine de mètres de diamètre. Une base de tour et quelques marches d'un escalier menaient à un passage voûté (poterne ?) complétant cet ensemble architectural très dégradé. Le seul texte relatif à celui-ci que nous connaissions est l'acte de 1515 (Arch. Dép. des Pyrénées-Atlantiques, E 556) qui mentionne, outre un inventaire de l'artillerie, deux maisons à l'intérieur du château, une "vieille" et une "neuve" ;

Au nord-ouest, une zone relativement plane, peut-être une seconde basse-cour, où aboutissent deux chemins menant à la base de l'enceinte principale.

Des siècles d'utilisation du site comme carrière de pierre succédant à la destruction du XVI^e siècle expliquent cet état actuel. Par contre il est peu vraisemblable qu'en 1814 les troupes anglaises de Wellington, dont la présence sur le site ne dura que quelques dizaines d'heures et se termina par la bataille de Garris, l'aient modifié.

Le relevé

Ce relevé a été fait à l'aide d'un théodolite Cairn. Dix jours ont été nécessaires pour le mener à bien, délai imposé par la superficie et la complexité du site mais aussi par l'abondance des zones entièrement envahies par la broussaille qu'il a fallu dégager.

L'opération a été menée en deux phases : la première a consisté à poser un cheminement de stations distantes chacune d'une trentaine de mètres, la seconde a permis de lever tous les éléments remarquables du relief à partir de ces stations.

Plusieurs types de documents pourront être élaborés, principalement : un plan avec altitude des points pertinents et une carte avec courbes de niveau. Actuellement, seul le premier a été imprimé, paraissant plus facilement lisible que la seconde.

Christian NORMAND

BIBLIOGRAPHIE

ETCHATS R. - 1926 - Histoire des Seigneurs de Luxe. Saint-Palais.

NOGARET J. - 1934 - Les châteaux historiques du Pays Basque français. Bayonne : Musée Basque.

ORPUSTAN J.-B. - 1990. Toponymie basque. Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux.

PALASSOU, 1821. Supplément aux Mémoires pour servir à l'Histoire naturelle des Pyrénées et des pays adjacents ; suivis de recherches relatives aux anciens camps de la Novempopulanie. Pau : Vignancour.

NAVAILLES-ANGOS-ARGELOS

Barrage du Balaing

Une enquête archéologique a été effectuée, en mai 1992, dans la vallée du Balaing en raison d'un projet de barrage qui doit enlever une zone d'environ 55 ha. Le secteur prospecté se situait de part et d'autre du ruisseau sur les communes de Navailles-Angos (rive gauche) et

d'Argelos (rive droite). Aucun indice archéologique n'a été relevé dans ce fond de vallée dominé par des cotés abrupts - aux sommets desquels sont installés les villages d'Angos et d'Argelos - mais la nature du sous-sol a pu être observée à la faveur de sondages mécaniques. Une terrasse composée de galets et de grèves repose sur une couche de limon qui, à proximité du ruisseau, est associée aux sables et argiles alluvionnaires. D'anciens lits du ruisseau ou bras morts sont matérialisés par la présence de couches d'argile bleue sableuse.

Anne BERDOY

ROQUIAGUE, BARCUS, TROIS-VILLES, SAUGUIS-SAINT-ETIENNE

Lacarry-Arhan-Charitte-de-Haut

Cette deuxième campagne de prospection a été rendue nécessaire par des modifications du tracé dans le secteur Roquiague/Port-de-Larrau qui avait fait l'objet d'une étude en 1991 (Berdoy, 1991).

Sur la commune de Sauguis-Saint-Etienne, l'enceinte de Gastalaria, dont le tracé initial s'éloignait, est maintenant concernée par la variante étudiée puisque la canalisation emprunterait le chemin rural qui passe immédiatement en contrebas. Nous n'avons cependant constaté la présence d'aucun mobilier archéologique dans les coupes du chemin, non plus que sur l'enceinte elle-même où une piste a été ouverte récemment. Les deux "gradins", observés sur la pente occidentale par F. Gaudeul, ainsi que le fossé qui sépare à l'est l'éminence du plateau qui la prolonge s'interrompent avant le chemin et nul aménagement n'est visible dans ce secteur.

A Larrau, trois tertres inédits ont été découverts et un groupe de tumuli, déjà inventorié par J. Blot, a fait l'objet d'un relevé.

Enfin, une part importante des recherches a été consacrée aux mines et à la métallurgie à Larrau aux XVIII^e et XIX^e siècles. Un secteur minier était en effet concerné par les travaux envisagés mais son étude ne pouvait être dissociée de celle des autres secteurs d'exploitation du minerai de fer - situés sur la même commune - ni de celle de la forge de Larrau où était traitée la matière première extraite de ces gîtes.

Nos recherches se sont attachées, dans un premier temps, à inventorier les sources dont on peut disposer

pour une approche du sujet, ce qui nous a permis de faire un point sur les connaissances actuelles. Parallèlement, par une reconnaissance sur le terrain et des rencontres avec différents chercheurs, nous avons pu repérer et tenter d'interpréter les vestiges de l'exploitation minière.

En nous intéressant aux matières premières (minéral, combustible, eau), aux installations de la forge, aux techniques qui y étaient mises en oeuvre, à ses productions, aux hommes à qui elle appartenait et à ceux qui y travaillaient, nous avons tenté de montrer l'intérêt que présentent les vestiges de Larrau du point de vue de l'archéologie industrielle.

Anne BERDOY et Wandel MIGEON

BIBLIOGRAPHIE

BERDOY A. - 1991 - Gazoduc Lacq-Calahorra, rapport de la première campagne de prospection : zone montagne, Soule.

VALLEE DE BARETOUS

Cette prospection programmée concerne l'occupation de la montagne barétounaise, de la Préhistoire à la mise en place du système pastoral.

La campagne 1992 qui s'est déroulée ponctuellement en juillet-août (constructions mégalithiques de la montagne de Berré, Arette, du pâturage de Napatch, Issor), et surtout en octobre-novembre, a permis l'inventaire et le relevé de nombreux tumulus, en moyenne et haute montagne : crête de Garbas (Arette), pâturage du Benou (Lanne), col du Soudet (Arette), pâturage du Turon d'Arlas (Arette, cabane d'Ance).

Ceux-ci, majoritaires parmi les vestiges archéologiques de montagne (à la différence de la vallée d'Ossau, où les cercles de pierre occupent la première place), peuvent être répartis en types différents : tumulus petits ou moyens, peu dégagés du sol, tumulus plus étendus, à élévation plus importante, tumulus à sommet aplati.

Géographiquement, on peut les trouver isolés (Garbas, cabane d'Ance), ou groupés (Bilâtre, Soudet, Benou).

Par ailleurs, ont été découverts, identifiés et décrits des fonds de cabane, au profil différent des tumulus classiques, marqué par un abaissement central et une coupe dissymétrique (Auriste, cabane d'Ance).

Cette typologie des formes "extérieures" n'anticipe en rien l'analyse des structures enfouies. Il sera donc intéressant, dans la suite de ce programme, d'effectuer des sondages dans certaines unités de chaque "type" ainsi défini.

Geneviève MARSAN

BIBLIOGRAPHIE

MARSAN G. - L'occupation humaine de la vallée d'Ossau, de la Préhistoire à l'Age du Fer. In / simposi de poblament dels Pirineus, Andorra La Vella, 22-24 d'octobre de 1992. Sous presse. 11 p., 2 fig.

MARSAN G. - Nouvelles données sur l'occupation ancienne de la montagne barétounaise : les monuments mégalithiques de la Pierre-Saint-Martin et les tumulus de Bilâtre. In Arétous, District de Barétous, 1991, p. 39-56, 11 fig.

PAYS DE SOULE et massif des Arbailles

Les premières recherches et découvertes archéologiques ont été réalisées dans cette région, il y a plus d'une quarantaine d'années par P. Boucher, G. Laplace et J.-M. de Barandiaran.

Nous avons choisi de recenser en 1992, les cavités naturelles des deux principaux massifs karstiques correspondant aux Arbailles et aux montagnes de la Haute-Soule.

Le massif des Arbailles est déjà connu par l'étude de trois grottes ornées, par les fouilles de deux habitats en grotte du Paléolithique moyen / supérieur et d'un abri occupé au Mésolithique.

Le massif de Haute-Soule d'altitude plus élevée comporte des cavités plus vastes ayant servi surtout de tanières. L'insertion humaine n'y aura été à travers les âges que saisonnière pour des expéditions de chasse ou des activités liées au pastoralisme.

Une soixantaine de sites ont été inventoriés en 1992. Il s'agit surtout de grottes et d'abris où ont été découverts différents restes de faunes pleistocènes et holocènes (ursus proche de deningeri, spelaeus et arc-

tos, bouquetin, etc...). Certains indices archéologiques nous permettent de dire que quelques cavités ont servi d'habitat depuis le Paléolithique moyen mais nous ne connaissons pas encore ceux contemporains des grottes ornées.

Toutes ces cavités, occupées ou habitables du Paléolithique au Néolithique, ont souvent été réutilisées jusqu'au XXe siècle, comme bergeries, étables, porcheres, grottes, abreuvoirs, cachettes (pour les récoltes, les faux monnayeurs et les contrebandiers du bois). Ce sont aussi les lieux des récits mythologiques euskariens.

L'augmentation des recherches spéléologiques depuis quelques années (S.S.P.B., S.S.P.P.O., etc), ont permis la découverte de plusieurs gisements de faune, de trois nouvelles grottes sépulcrales et d'une grotte ornée (Sinhikola).

Certains ramassages ont été réalisés sans l'autorisation du propriétaire et du Ministère de la Culture, l'objectif était pourtant de protéger le matériel paléontologique puisqu'il a été déposé dans un dépôt archéologique départemental, un laboratoire de préhistoire, etc...

A part quelques ramassages de surface et quelques petits sondages, nous n'avons pas repéré de vastes fouilles clandestines mais quand même le pillage d'une sépulture en grotte.

Les découvertes vont donc se multiplier et il faudra les gérer en essayant de pouvoir conserver in situ ce qui peut l'être lorsqu'il s'agit de gisements naturellement protégés ou de cavités dont les entrées pourront être rebouchées.

Une meilleure concertation et un travail de partenariat entre spéléologues, archéologues et Service Régional de l'Archéologie devrait permettre une surveillance plus efficace, protection et gestion de ce patrimoine avant toute initiative.

Il existe en Soule un désir commun aux propriétaires, élus et associations, d'éviter la dispersion des collections en leur réservant un espace de conservation dans la future Maison du Patrimoine à Mauléon.

Dominique EBRARD

REGION DE BAYONNE Vallée de la BIDOUBE

Région de Bayonne

La région de Bayonne est limitée par l'Adour au nord et par l'Océan Atlantique à l'ouest. La Nive, rivière qui prend naissance au sud de Saint-Jean-Pied-de-Port,

la traverse avant de se jeter dans l'Adour en plein coeur de Bayonne. La limite sud de la zone prospectée a été fixée aux communes de Bidart, Arcangues, Ustaritz et Villefranque. Nous avons utilisé la carte IGN 1344 OT, série TOP 25.

En Préhistoire, cette opération avait un double objectif : préciser la position des sites signalés précédemment, en particulier dans les travaux anciens et faire l'inventaire de ceux découverts récemment.

La localisation rapide des premiers s'est révélée quasi impossible dans la plupart des cas du fait des renseignements incomplets dont nous disposons et de la modification très forte de l'environnement. En fait, seul le deuxième objectif a été partiellement atteint. Hélas, les sites concernés sont peu nombreux (10) ; cela est dû en partie à la caractéristique principale de la zone prospectée qui est son extrême urbanisation et à l'impossibilité de surveiller toutes les nouvelles constructions.

Ces quelques nouvelles découvertes ne modifient guère ce que l'on savait déjà : présence d'outillages d'au moins 300/400 000 ans (Chabiague), bonne représentation en plein air du Moustérien et de l'Aurignacien (Tour de Lannes à Anglet, sites de Maignon à Bayonne, sud de Biarritz, plateau de Bidart, Saint-Pierre-d'Irube) et à un degré moins important du Châtelperronien, plus grande rareté du Gravettien et surtout du Magdalénien, le Solutréen n'étant connu que par un fragment de feuille de laurier. Quant à la culture lithique appelée Asturien par les anciens auteurs, les récentes récoltes d'objets ne font que confirmer son attribution par Cl. Chauchat à une phase ancienne du Néolithique.

Pour les périodes plus proches de nous, seule une maison forte et une possible motte à Villefranque ont été signalées ; les recherches sur le terrain n'ayant pas été suffisamment étendues faute de temps et en raison de l'impossibilité de pénétrer sur certaines propriétés.

Vallée de la Bidouze

La Bidouze est une petite rivière de 80 kilomètres de long qui joint les massifs montagneux des Arbailles à la vallée de l'Adour. Elle circule le plus souvent dans un couloir plus ou moins étroit entre des collines d'altitude voisine de 200 mètres et reçoit au nord de Saint-Palais les eaux de la Joyeuse et à Bidache celles de Li-houry.

Cette vallée a de tout temps servi de voie de communication et les circulations humaines y ont été importantes. Aux époques historiques, elle sera en partie empruntée par la route entre Bordeaux et Astorga puis

par plusieurs chemins liés au pèlerinage de Compostelle.

Le cadre géographique de la prospection-inventaire est constitué par les 44 communes traversées par ce cours d'eau ou ses affluents. 6 cartes I.G.N. au 1/25 000 sont nécessaires pour couvrir l'ensemble de ce territoire : Iholdy 1345 Est, Ordiarp 1446 Ouest, Peyrehorade 1344 Est, Saint-Jean-Pied-de-Port 1346 Est, Saint-Palais 1445 Ouest et Salies-de-Béarn 1444 Ouest.

Cette année, le travail s'est presque exclusivement limité à l'inventaire des sites connus des différentes personnes ayant prospecté ou étudié ce secteur, cette opération a permis de signaler 52 sites : 18 pour la Préhistoire ou la Protohistoire et 34 pour les périodes historiques.

Sans entrer dans les détails de chacun de ces sites, nous mentionnerons quelques observations générales.

L'Acheuléen et le Moustérien sont représentés par des ensembles lithiques assez nombreux où prédominent les objets faits sur galets de quartzite ou d'ophite (principalement des bifaces et des hachereaux). L'éventail typologique de ces deux stades paraît relativement voisin avec cependant apparemment une plus grande utilisation du silex au Moustérien.

L'Aurignacien et à un degré moindre, le Magdalénien sont les cultures lithiques du Paléolithique supérieur les plus fréquentes en plein air. Très majoritaire, le silex utilisé est principalement d'origine locale.

De nombreuses haches polies (en quartzite ou en ophite, rarement en silex ou en fibrolithe) et plusieurs meules attestent de la présence du Néolithique et de l'Age du Bronze. Hélas, faute de céramique, toute attribution chronologique précise est impossible pour l'instant.

Le matériel attribuable à l'Age du Fer ou à la période romaine est très rare actuellement.

Les nombreux sites défensifs (enceintes, mottes, maisons fortes, etc...) rappellent que cette région a eu une histoire parfois mouvementée.

Cependant, la carte de répartition des sites mis en fiche montre des disparités géographiques et chronologiques parfois importantes que des prospections en 1993 tenteront d'atténuer. A cette occasion, les observations précédentes pourraient évoluer.

Christian NORMAND

BIBLIOGRAPHIE

CHAUCHAT Cl. - Les industries préhistoriques de la région de Bayonne, du Périgordien ancien à l'Asturien. Bordeaux : Université de Bordeaux I, 1968. Thèse 3e cycle.

MINES ET METALLURGIE

Du Pays Basque Nord

En 1992, s'est mis en place un programme collectif de recherche sur le Pays Basque nord, centré sur l'inventaire des mines et établissements métallurgiques de la Protohistoire à l'époque moderne. Cette opération de recherche archéologique est coordonnée par B. Cauuet (URA 997 du CNRS) et s'est fixée deux axes prioritaires :

- L'inventaire et l'étude des mines d'or antiques dans le cadre d'une recherche concernant l'ouest de la France (B. Cauuet) ;
- L'inventaire diachronique des établissements et des mines du Pays Basque nord pour les autres minerais (E. Dupré, J. Champnois, D. Parant, C. Saint-Arroman).

Pour l'année 1992, les deux équipes se sont particulièrement attachées à la partie atlantique du Pays Basque, principalement le Labourd.

Inventaire des mines d'or antiques

Des exploitations en alluvions semblables aux systèmes étudiés et en partie fouillés par C. Domergue et B. Cauuet en Espagne ont été reconnus dans la région de Cambo-les-Bains. L'exploitation d'alluvions aurifères réside dans l'utilisation d'un courant d'eau au débit régularisé par des systèmes de canaux et de bassins de stockage munis de bondes. L'eau captée en amont est amenée sur les terrains aurifères à exploiter par des dérivations creusées en pente douce dans le relief. Les alluvions fragmentées au pic sont transformées en boue par le déferlement de l'eau. Les paillettes d'or se concentrent et sont captées dans des "pièges" aménagés : conduits bâtis en planches de bois et recouverts de peaux ou de végétaux retenant l'or. Les stériles sont ensuite évacués par l'eau et constituent des masses de déblais en aval des chantiers. Ce système marque considérablement le paysage sur de grands espaces.

Les structures reconnues autour de Cambo-les-Bains ont fait l'objet d'un repérage aérien, d'un report cartographique et cadastral et d'une vérification au sol en 1992.

Des analyses complémentaires devront permettre, en 1993, de préciser leur datation et de déterminer le type de minerai exploité (or ou étain).

Des mesures de protection (classement au titre des Monuments Historiques et inscriptions sur l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques) sont envisagées pour deux exploitations de ce type.

Inventaire diachronique des mines et établissements métallurgiques

Les objectifs pour 1992 ont été de réaliser, pour la province du Labourd, un inventaire thématique et diachronique de toutes les mines, tranchées, fouilles et travaux miniers récents ou anciens ainsi que des sites métallurgiques repérables grâce aux crassiers ou aux dépôts de scories.

Quatorze communes ont ainsi été recensées par la présence de champs de scories, la mention de sites métallurgiques connus (Ainhoa, Ascain, Bariatou, Espelette, Itxassou, Urt) ou grâce à la toponymie. L'enquête orale et le repérage sur le terrain ont complété les recherches en archives (délibérations municipales, actes notariés mais aussi données du service des mines dont les Procès-Verbaux des ingénieurs des mines ...).

Si l'on excepte les aurières antiques et les carrières souterraines, ont été recensés 19 sites miniers (80 entrées de galeries dont 24 antérieures au XIXe s.) et 17 sites métallurgiques (deux supposés protohistoriques et un antique d'après le matériel trouvé en prospection).

Sept sondages ponctuels ont été effectués sur des sites de la commune d'Ainhoa afin de rechercher des éléments de datation ou de préciser la nature du site.

Texte rédigé par le Service Régional de l'Archéologie d'après E. Dupré, J. Champnois, D. Parant et C. de Saint-Arroman

DECOUVERTES FORTUITES

HACHE PERFOREE NEOLITHIQUE / CHALCOLITHIQUE D'OLORON SAINTE MARIE (64)

Fig. 1

■ Commune : Oloron Sainte Marie
 (Coordonnées Lambert : x 359,67 ; y
 3103,22 ; z 226).

■ Circonstances :
 Prospection en 1991, lors de travaux
 d'urbanisme réalisés à la ZAC des Pyrénées.

■ Inventeur : Jacques DUMONTEIL.

■ Description : Il s'agit d'une ébauche de hache perforée réalisée sur un galet de quartzite dont la forme générale a été conservée avec quelques aménagements.

Des enlèvements sont situés au talon et à la pointe et nous observons un début de bouchardage.

La double perforation n'est pas symétrique et a été réalisée par piquage sur les deux faces, sur 10 et 12 mm de profondeur. L. : 200 mm ; l. : 83 mm ; ép. : 49 mm ; Poids : 1,086 kg.

Cette pièce est, à notre connaissance, unique à ce jour dans les Pyrénées Atlantiques. Quatre haches perforées ont été publiées en 1986 par I. CARRERE dans le cadre d'un inventaire concernant le département des Landes (1).

En retenant la typologie proposée par S. BARBIER (2), cette ébauche est à classer dans les haches perforées de type subcordiforme, très différentes des haches provenant des Landes évoquées ci-dessus.

L'époque proposée est néolithique final / chalcolithique.

P. DUMONTIER

(1) CARRERE I. - 1986 - Les instruments perforés dans les Landes. Néolithique et Chalcolithique dans les Landes. Publication du Centre de Recherches Archéologiques sur les Landes.

(2) BARBIER S. - 1992 - Les lames de haches perforées sur le territoire français; Groupe Vendéen d'Études Préhistoriques.

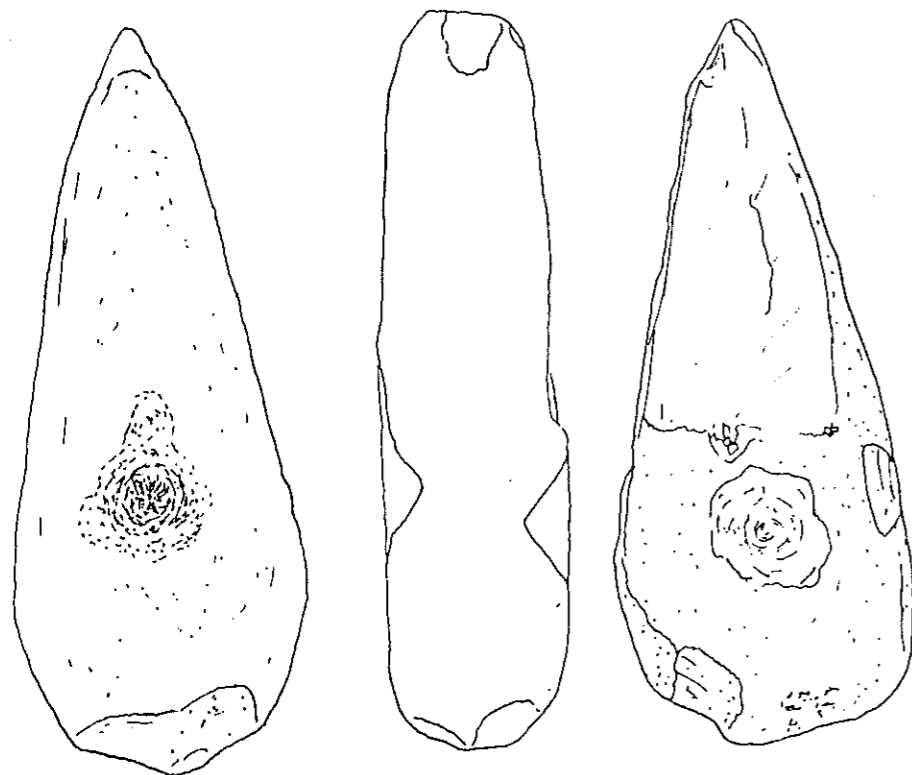


Fig. 1 : Ebauche de hache perforée
provenant d' Oloron Ste Marie (64)

5 cm

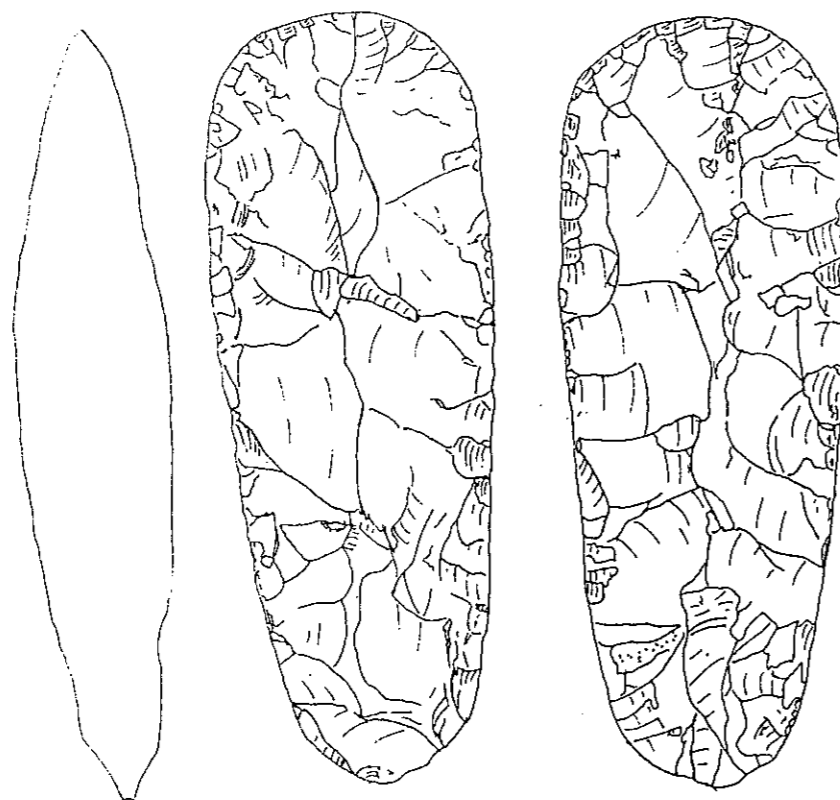


Fig. 2 : Hache taillée de Précilhon (64)

HACHE NEOLITHIQUE / CHALCOLITHIQUE DE PRECILHON (64)

Fig. 2

■ Commune : Précilhon
(Coordonnées Lambert : x 363,30 ; y 3103,80).

■ Circonstances :
Trouvée par le propriétaire lors de travaux de canalisations réalisés chez lui.

■ Inventeur : Michel CAZAUBON, que nous remercions vivement d'avoir bien voulu nous confier cette pièce pour étude.

■ Description : Il s'agit d'une grande hache taillée en silex gris-marron à petites inclusions blanchâtres, prête à polir.

Ce type de hache, exceptionnel en Béarn, a souvent été réalisé dans de véritables ateliers de production au cours de la période néolithique final-chalcolithique (1), notamment dans le

Bergeracois, pour le Sud-Ouest, où il a été "exporté par milliers, soit sous forme d'ébauches taillées, soit sous forme de pièces polies". (2)

Une analyse du matériau déterminera si nous sommes, ici, en présence d'une hache provenant de ce secteur ou non.
L. : 212 mm ; l. maxi. : 78 mm ; ép. maxi. : 43 mm ; Poids : 0,744 kg.

P. DUMONTIER

(1) ROUSSOT-LARROQUE J. - 1988 - Le Chalcolithique dans le Sud-Ouest, le Centre et le centre Ouest de la France. Rassegna di Archéologie. Firenze.

(2) CHEVILLOT Ch. - 1989 - Sites et cultures de l'Age du Bronze en Périgord. Vesuna.

Documents 1994
des **P**d'archéologie
Landes

Extrait de
Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes
tome 13, 1994

publié avec l'aide du
Ministère de la Culture et de la Francophonie
Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine
Service Régional de l'Archéologie

LE TUMULUS DE L'ORANGER A MONT-DE-MARSAN (Landes)

Par Bernard GELLIBERT (*)
et Jean-Claude MERLET (**)

Résumé : Le tumulus de l'Oranger, situé dans la zone industrielle de Mont-de-Marsan, a fait l'objet d'une fouille de sauvetage avant son arasement à l'automne 1992. Le tertre mesurait 26 m. de diamètre. Son architecture est des plus simples. Le mobilier est constitué d'un petit vase non orné à fond rond qui gisait, brisé, sur une accumulation de charbons de bois. Aucune structure périphérique n'a été repérée. La pauvreté du mobilier ne permet pas une attribution chrono-culturelle.

Circonstances de l'intervention

Durant l'été 1992, à la faveur d'un déboisement, un tertre circulaire a été repéré dans une parcelle de la zone industrielle de Mont-de-Marsan, à l'extrême nord-est de cette commune, lieu-dit l'Oranger (fig. 1).

Les travaux d'aménagement de la parcelle comportaient l'arasement du tertre fin octobre. Une intervention d'urgence a alors été décidée en septembre. Elle a eu lieu du 20 septembre au 20 octobre.

La Fouille

Une fouille fine a été entreprise au centre du tumulus (30 m²) en vue de couvrir la plus grande surface possible dans la zone centrale et une tranchée a été ouverte vers le nord pour reconnaître d'éventuelles structures périphériques.

Les coupes Est-Ouest et Nord-Sud ont été relevées à mesure de l'avancement de la fouille.

Au centre du tumulus, à 80 cm de la surface, a été mis au jour un vase unique, brisé en de multiples tessons. Il ne contenait ni cendres, ni charbons, ni ossements. Il gisait incliné à 45°, placé sur une accumulation de charbons de bois formant couche. Cette couche charbonneuse, mesurant dans ses dimensions maximales 1,10 m sur 0,90 m pour une épaisseur de 13 cm en son centre, avait une forme grossièrement ovale. Elle reposait elle-même directement sur le sol d'origine.

Après enlèvement de la couche charbonneuse, la fouille a été poursuivie jusqu'à l'alias, à 50 cm sous le niveau originel, et ceci sur 20 m² au centre du tertre, sans rencontrer d'autres vestiges.

Lors de l'intervention de l'entreprise de travaux publics, il a été possible de guider l'action des engins mécaniques. Cette surveillance s'est avérée négative, aussi

(*) 227, Avenue du Maréchal Foch. 40000 MONT-DE-MARSAN.
(**) 19, rue des Moissons. 40180 NARROSSE.

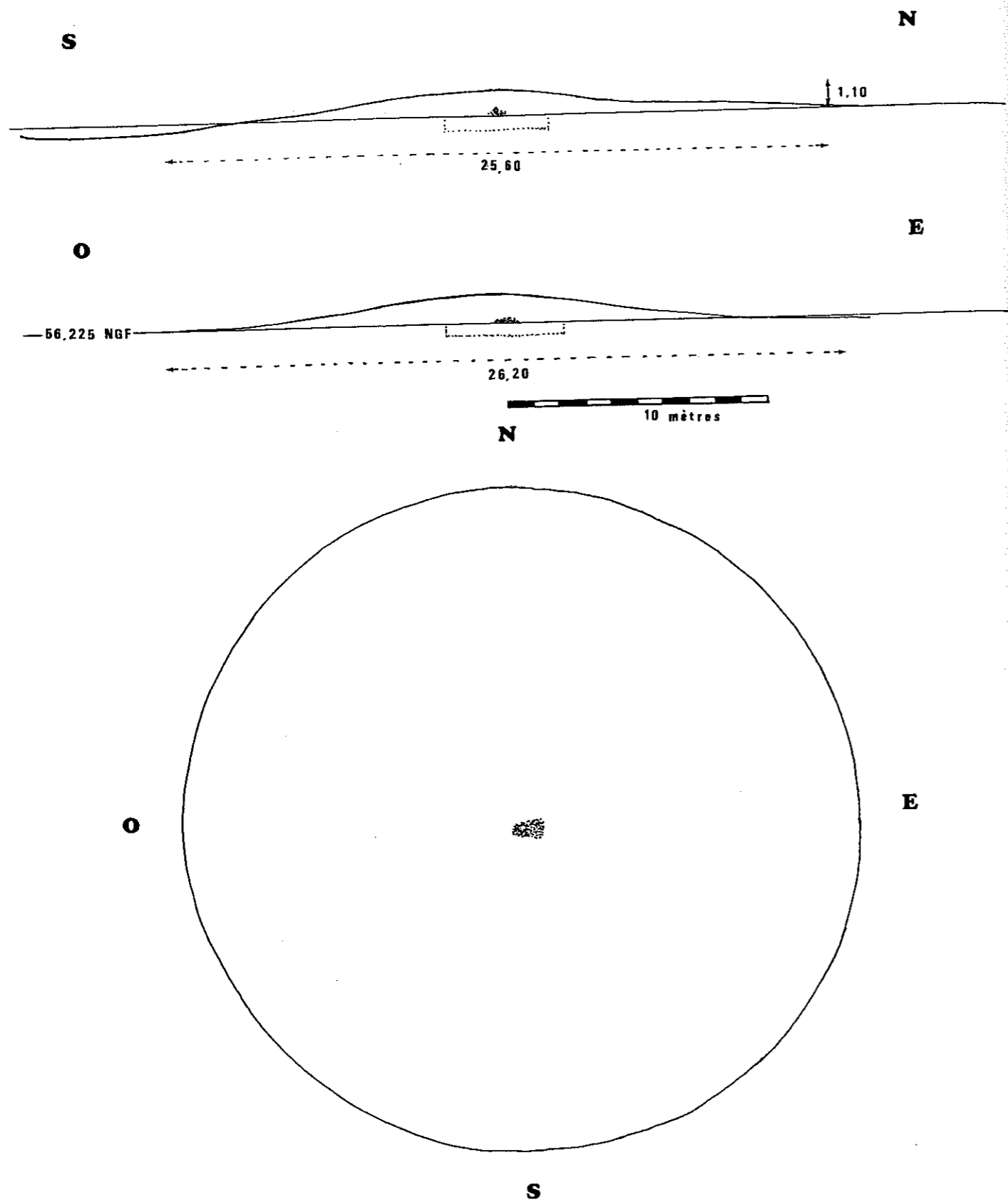


Fig. 2 : Tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan.
Coupes Nord-Sud et Est-Ouest et plan.

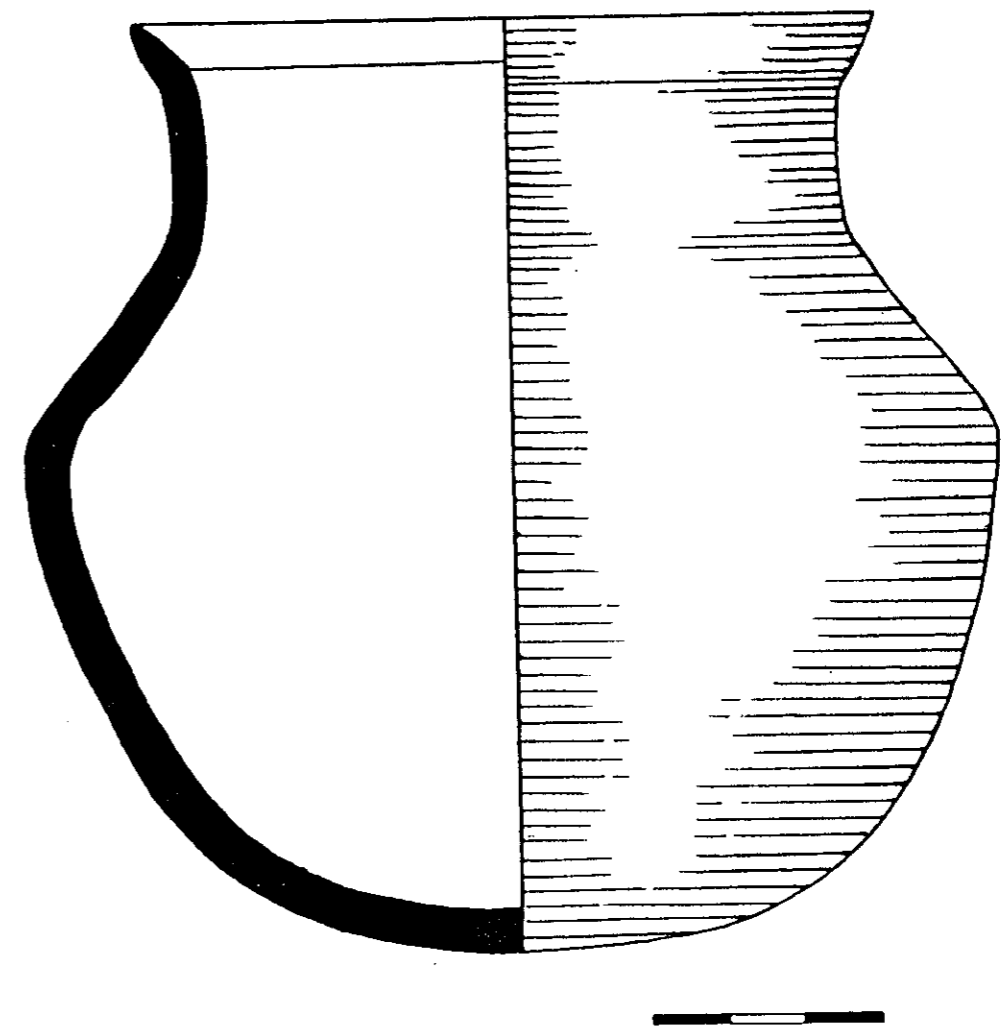


Fig. 3 : Tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan.
Mobilier céramique : vase caréné à fond rond.

aménagements qui ont pu en faire disparaître les traces. Les prospections entreprises sur ce secteur ont permis de repérer 2 sites de l'Age du Bronze, l'un à 1 km à vol d'oiseau, l'autre à 900 m. Il serait hasardeux toutefois d'établir un lien entre ces sites et le tumulus de l'Oranger.

■ Dans l'ouvrage de J.P. Mohen sur "l'Age du Fer en Aquitaine", un grand nombre d'objets des Musées de Mont-de-Marsan et d'Arudy sont présentés comme issus de tumulus de la "région de Mont-de-Marsan". Cette appellation est de nature à créer des confusions. En effet, il s'agit du produit des fouilles faites à la fin du siècle dernier et au début de ce siècle en Tursan, sur les communes d'Arboucave, Lacajunte, Aubagnan et Samadet. Par suite des vicissitudes du Musée de Mont-de-Marsan, en particulier, ces objets ont perdu leur indication d'origine précise, mais il conviendrait de les présenter comme provenant des tumulus "du Tursan".

En réalité, les seules fouilles de tumulus qui aient eu lieu en Marsan sont celles qui ont été faites sur la nécropole de l'Age du Fer des "Treize Pouys" à Sarbazan (Lamothe et Dané, 1956 ; Lagardère et Raymond, 1984).

Le développement récent des recherches autour de Mont-de-Marsan sur les périodes de l'Age des Métaux a concerné exclusivement les habitats et les sites défensifs.

Dans tout le mobilier céramique étudié à l'occasion de ces travaux récents, pas plus que dans celui issu des fouilles de Sarbazan, il n'y a rien qui soit comparable au vase du tumulus de l'Oranger.

Pour le moment, ce vase reste isolé typologiquement dans la région de Mont-de-Marsan.

CONCLUSION

Bien que pauvre, le tumulus de l'Oranger a apporté quelques informations qui auraient été irrémédiablement perdues sans cette fouille de sauvetage.

Ces informations seront pleinement exploitables lorsque sera mieux cernée l'occupation du sol de la région de Mont-de-Marsan à l'Age des Métaux.

Cette perspective n'est peut-être pas si éloignée qu'on pourrait le craindre, tant sont importants les progrès accomplis en la matière depuis quelques années.

BIBLIOGRAPHIE

DUBALEN P.E. - 1913 - Les tertres tumuliformes de Lacajunte, Arboucave et communes voisines, Bull. Soc. de Borda, 4^e trim. p. 249-260.

DUFOURCET E. - 1883 - Compte rendu de la séance du 5 avril 1883, Bull. Soc. Borda, p. XLII.

LAMOTHE J. - 1956 - Découverte, à Sarbazan, d'une nécropole protohistorique et de nouveaux vestiges de la villa-gallo-romaine. Bull. Soc. Borda, p. 1-8.

LAGARDERE G. et RAYMOND P. - 1984 - Le matériel archéologique de la nécropole de Sarbazan (Landes), 1^{er} Age du Fer. Bull. Soc. Préhist. Française, tome 81, p. 253-256.

MOHEN J.P. - 1980 - L'Age du Fer en Aquitaine. mémoire n° 14 de la Soc. Préhist. Française, 338 p., 201 pl.

ROUSSOT-LARROQUE J. - 1987 - Les relations Aquitaine-Iles britanniques au Bronze ancien. Congrès préhistorique de France 1984, actes du colloque "Les relations entre le continent et les Iles britanniques à l'Age du Bronze", suppl. à la Revue Archéo. de Picardie, p. 17-56.

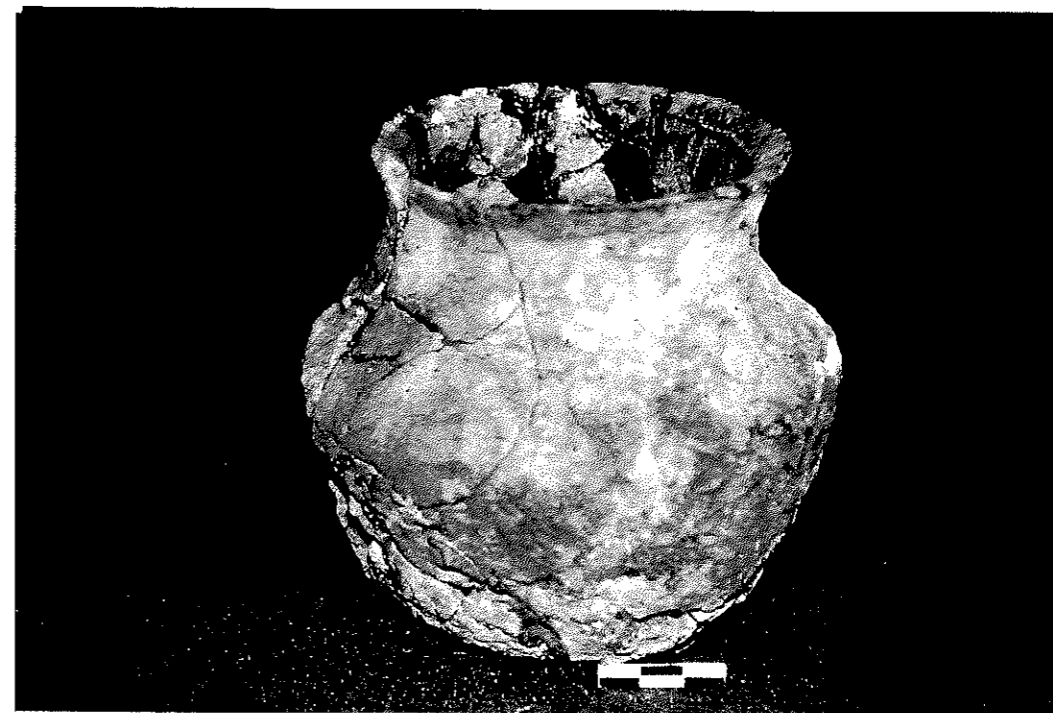


Fig. 4 : Tumulus de l'Oranger à Mont-de-Marsan.
Le vase en cours de restauration.

ACTUALITE ARCHEOLOGIQUE
(Extrait du Bilan Scientifique Aquitaine 1992*)

- 1 - Travaux et recherches archéologiques de terrain**
- 2 - Opérations communales et intercommunales**

* Cet extrait départemental est publié avec l'accord du Service Régional d'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Aquitaine.

TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES DE TERRAIN

AIRE-SUR-L'ADOUR

Le Castéra

Le site du Castéra à Aire-sur-l'Adour est situé à l'extrémité d'un plateau élevé dominant la plaine.

Il s'agit d'un éperon, barré à environ 170 m de sa pointe par une levée de terre bien conservée (L. : 125 m ; l. : 25 m env. ; H. : 8 à 10 m). Un large fossé (l. : 10 m env. ; Pf. : 2 à 3 m) longe cette structure sur son flanc sud.

L'importance du site a conduit des érudits locaux à effectuer des fouilles en 1886. A cette occasion, des "poteries romaines" ont été découvertes. Ces travaux ont concerné une grande surface correspondant aujourd'hui à une excavation de plus de 250 m². Plus récemment, des fragments d'amphore Dr I ont été recueillis de manière fortuite ou lors de prospections.

La campagne de reconnaissance archéologique menée en 1992 visait à apporter des éléments de datation et à évaluer l'état de conservation du site.

Les deux sondages d'1 m² réalisés à cet effet se sont révélés négatifs. La puissance de sédiments anthropiques est très faible, de l'ordre de 0,30 m. La couche unique, constituée d'une terre noire très aérée est complètement remaniée. Il semble bien que la forte érosion ainsi que l'activité agricole du secteur soient à l'origine de la perturbation du site.

Le matériel découvert appartient essentiellement à l'époque moderne. Pourtant, une lame retouchée en silex marron foncé, deux tessons de céramique non tournée, à cuisson réductrice-réductrice et un fragment d'amphore, probablement Dr I, sont attribuables à la Proto-histoire.

Ces indices sont trop ténus pour envisager une interprétation satisfaisante. Toutefois, ils confirment que le site a été occupé à la fin de l'Age du Fer. Il est donc possible que celui-ci corresponde à une des fortifications des Tarusates.

Philippe GARDES

BRASSEMPOUY

La Grotte du Pape

Comme prévu, la campagne de 1992 a été organisée du 13 juillet au 4 septembre ; elle a réuni 73 fouilleurs, effectuant un stage d'une durée moyenne de 21,5 jours.

Parallèlement à la fouille, Electricité de France, dans le cadre de son programme de mécénat scientifique, a poursuivi ses prospections (résistivité, densimétrie, gravimétrie, magnétométrie, etc...), dans le but de

rechercher d'éventuelles cavités ou galeries dans la masse de la colline calcaire du Pouy. Les résultats de ces prospections, reportés sur un plan altimétrique établi par les services du Conseil Général des Landes, doivent permettre de donner une orientation nouvelle aux sondages de 1993.

Pour cette année, les travaux se sont développés dans les trois chantiers déjà fouillés au cours des précédentes campagnes.

Grotte du Pape, grande galerie (chantier GG2)

Sous la direction de D. Buisson, la fouille a progressé au-delà du "mur" signalé en 1991 (cf. rapport 1991), dans la direction de l'ouest, bien qu'une inflexion vers le nord apparaisse de plus en plus nettement.

L'entreprise principale a consisté à vider la fosse qui existe dans les carrés RST8 et RST9 (cf. rapport de 1991) ; il se confirme que cette fosse, d'une superficie approximative de 2 mètres carrés, commence dans la couche gravettienne 2D et traverse la couche aurignacienne 2F pour atteindre la couche castelperronienne 2G, cette dernière caractérisée par une forte densité d'ossements en très mauvais état. Aucune découverte ne permet d'attribuer à cette fosse un autre rôle que celui d'un simple aménagement, destiné à augmenter la "hauteur de vie" sous un plafond extrêmement bas.

Au cours de la fouille de la couche 2D, a été découvert un long fragment de sagaie en ivoire (longueur : 11 cm), portant un décor géométrique formé d'incisions disposées en bandes parallèles et en croisillons. Comme les précédents objets en ivoire de ce secteur, cette pièce est en excellent état de conservation, ce qui infirme les déclarations de Piette à ce sujet.

Grotte des Hyènes (chantier 5)

Outre l'étude, sous la direction de F. Bon, des couches aurignaciennes dans la totalité du chantier, en avant du porche de la grotte comme à l'intérieur de celle-ci, nous avons décidé d'élargir le chantier vers l'ouest en ouvrant les carrés BA6, BA7, BZ6 et BZ7. Cette opération a permis de dégager le prolongement du porche vers le nord sur une longueur de plus de 2 mètres. En arrière de l'auvent ainsi retrouvé, existe un effondrement analogue à celui qui perce le plafond de la grotte (carrés BA10 et BB10) ; dans les limons qui remplissent cet effondrement, a été retrouvé un

fragment de pointe à dos d'aspect gravettien. Mais, dans ces nouveaux carrés, les couches aurignaciennes n'ont pas encore été atteintes. Comme sous l'auvent de la partie déjà fouillée, se retrouvent, au contact de la roche, de nombreux éléments de grosse faune dont la datation reste à définir.

Abri Dubalen (chantier 3)

L'étude de la galerie étroite qui semble s'orienter vers le fond de la grotte des Hyènes a été poursuivie sous la direction de C. Slinckaert. Aucune découverte archéologique notable n'est à signaler cette année ; il a surtout été observé, dans la partie supérieure du remplissage, des alternances de niveaux plus argileux et de niveaux plus sableux, dont l'étude sédimentologique devra être entreprise.

Henri DELPORTE

CANENX-ET-REAUT

La Hubla

La fouille a porté sur deux unités d'occupation dans une parcelle sablonneuse en nature de semis de pins, près d'une lagune. Elle a duré un mois.

Les deux points fouillés, appelés "secteur 1" et "secteur 2", sont distants l'un de l'autre de 250 mètres.

Le reste de la parcelle a livré des produits de débitage lithique (armatures, grattoirs, ...) dispersés, mais pas de céramique.

Le Secteur 1

Il se trouve à 30 mètres du bord de la lagune. Il se présente sous la forme d'une nappe de vestiges, celle-ci ovale et orientée selon un axe nord-sud et ayant une longueur de 6 mètres pour une largeur maximale de 2 m 50. Sur 132 m² fouillés, la densité des vestiges est de 0 à 20 au mètre carré avec une concentration plus marquée sur 5 m².

Le mobilier céramique (162 tessons, dont 128 identifiables par la forme ou le décor) comprend de grands récipients à fonds plats d'une hauteur avoisinant 30 cm, montés au colombin avec une pâte épaisse.

Ils sont pour la plupart ornés de traînées digitées, de cordons lisses et parfois de pastillages.

Au total, huit récipients au moins ont pu être identifiés sans qu'il soit possible d'en reconstituer un entièrement.

Accompagnant la céramique, le mobilier lithique est discret : quelques éclats de silex et une belle armature perçante à retouches couvrantes.

Cette unité d'habitation n'a révélé aucune infrastructure ni aucun agencement caractéristique.

Les comparaisons typologiques autorisent à attribuer la céramique au Bronze ancien-moyen.

Le Secteur 2

Distant du premier de 250 mètres, il est éloigné de 150 mètres de la lagune.

Il s'agit d'une concentration s'étendant sur 25 mètres de long et 10 mètres de large.

140 m² ont pu être fouillés, mettant en évidence une densité des vestiges de l'ordre de 6 au m² en moyenne sur la périphérie pour atteindre 40 au centre.

Sur un total de 350 tessons, dont 288 identifiables, des raccords ont été possibles entre des tessons trouvés à 9 mètres l'un de l'autre.

Le mobilier céramique se singularise par les éléments suivants :

- Présence de grandes jarres à cordons et perforations sous le bord (quatre récipients différents ont pu être identifiés).
- Plusieurs vases au profil en S.
- Une céramique assez fine accompagnant la céramique grossière, avec des bords très ouverts.
- Absence de pastillages et de cordons digités (abondants sur les sites de Bronze ancien-moyen du secteur).

Des cordons verticaux et des cordons doubles obliques constituent les principaux décors.

Les moyens de préhension sont uniquement représentés par des oreilles horizontales.

Au total, douze récipients ont pu être reconnus.

Des blocs d'argile cuite, rubéfiée, portent des traces de clayonnage. Plutôt que de torchis brûlé ou de parois d'un silo, il pourrait bien s'agir de fragments d'un four domestique.

Des charbons de bois devraient permettre une datation C14.

Le mobilier lithique est constitué de produits de débitage du silex (deux grattoirs, une armature triangulaire microlithique de 8 mm de long, deux nucléus et 38 éclats ordinaires) ainsi que de fragments de grès et de quartzite.

Comme pour le secteur 1, aucune structure de cabane ou autre habitation n'a pu être mise en évidence.

Il est vraisemblable que les éventuelles infrastructures étaient très légères et périssables.

L'ensemble céramique montre que le Secteur 2 n'est pas contemporain du Secteur 1. Il pourrait bien appartenir au Néolithique final-Chalcolithique (et peut-être au Campaniforme).

Les études paléo-environnementales en cours sur la lagune devraient contribuer à éclairer le contexte naturel de ces deux occupations fouillées.

Les travaux de terrain entrepris dans ce secteur à une plus large échelle, permettront de les replacer dans une chaîne régionale.

Bernard GELLIBERT et Jean-Claude MERLET

DAX

Fontaine Chaude

La Fontaine Chaude de Dax, bâtiment classé "monument historique", a fait l'objet en juin 1992 de sondages archéologiques en vue d'établir un diagnostic préalable aux travaux de consolidation envisagés sur les faces est et sud. Trois sondages ont été implantés en fonction des études techniques réalisées sur les fondations de l'édifice.

L'urbanisation et le développement thermal de ce secteur du chef-lieu des Tarbelles - Aquae Tarbellicae - remontent vraisemblablement au II^e siècle. Une première série de sondages, réalisée en 1976, avait mis en évidence un bassin probablement édifié à cette époque ; son plan a été partiellement restitué grâce à l'un des sondages de 1992.

Jean-François PICHONNEAU et Anne BERDOY

BIBLIOGRAPHIE

MARQUETTE J.B. - (Dir). Plan d'Occupation du Sol Historique et Archéologique d'Aquitaine. III Dax. Bordeaux : Université de Bordeaux III, CROS, 1986, t. 1, p. 88-96.

WATIER B. ; GAUTHIER M. - Découverte de l'état romain de la Fontaine Chaude. Bulletin de la Société de Borda, 1977, p. 301-325.

LABRIT

Château d'Albret

La campagne de fouilles conduite au mois de juillet et d'août 1992, sur le site du château d'Albret, commune de Labrit, s'est inscrite dans le prolongement de l'enquête lancée en 1990, sous la direction du Professeur J.-B. Marquette, sur cette fortification de terre, située aux confins du Marsan, du Bazadais et de la Haute Lande. Enquête ayant pour objet d'approfondir la connaissance de ce monument représentatif de l'architecture castrale du XI-XIIe siècle dans les terroirs du sud de la Garonne. Parallèlement, elle vise à aborder l'histoire du cadre et du monde de la société landaise, chevaleresque et paysanne, du Moyen Age à l'époque moderne, pour laquelle, dans cette région dénuée de sources archivistiques, l'apport des données archéologiques s'avère essentiel.

En 1991, les premières investigations conduites dans la basse-cour de la forteresse permirent d'évaluer la chronologie de l'importante nappe d'occupation que l'on y avait décelée par prospection géophysique (cf. projet de recherche 1990).

Cette occupation se révéla appartenir à l'époque moderne (XVIe et XVIIe s.). Elle s'est développée à la surface d'un sol constitué par un épais remblai d'argile stérile. Des sondages profonds permirent de constater que ce remblai occultait un niveau de circulation plus ancien, correspondant certainement au sol de circulation de la basse-cour entre les XI-XIIe s. et la fin du Moyen Age.

Problématiques de la campagne 1992

En possession de ces informations, l'orientation donnée à la campagne de 1992 fut de chercher à caractériser la nature de l'occupation abritée dans l'enceinte de la forteresse à l'époque moderne et médiévale :

- Y a-t-il eu entre la fin du XVe s. et le milieu du XVIIe s. un regroupement d'habitats ruraux, d'établissements artisanaux, un développement de constructions dépendantes de la résidence châtelaine ?

- A l'époque médiévale, quelle fonction eut la basse-cour ? Était-elle la résidence permanente ou temporaire d'un habitat paysan, un simple espace refuge en cas de troubles, ou une aire à la disposition d'activités artisanales ?

- Où pouvait se situer la résidence seigneuriale ?

Ensemble de questions n'ayant pu être traitées par les sondages limités, pratiqués en 1991. Il fut donc projeté d'ouvrir 2 secteurs de 250 à 300 m², l'un dans une zone reconnue pour receler des structures d'époque moderne, l'autre au contraire vide de vestiges de cette période, afin de pouvoir atteindre par un décaissement à la pelle mécanique le ou les niveaux de sols médiévaux scellés par le remblai d'argile impossible à terrasser manuellement.

Travaux réalisés

L'ouverture d'une aire de fouilles le long de la bande de sondage S3.1.91 sur une structure d'époque moderne se fit sans encombre, alors qu'il fut parfaitement impossible, en raison des conditions météorologiques, de pratiquer le terrassement envisagé dans le secteur 2-91 pour accéder au niveau du sol médiéval de la basse-cour. Ce secteur ainsi que tous les autres, espaces vides de vestiges d'époque moderne, se transforme, en période de forte pluviosité, en véritable marécage. Les diverses tentatives de décapage du remblai argileux s'avèrent toutes des échecs. L'engin mécanique s'embourbait rapidement au point de menacer de destruction les niveaux archéologiques que l'on souhaitait approcher. Forcé d'abandonner ce projet, il fut entrepris de dégager la végétation du sommet de la motte et d'en commencer la fouille. Parallèlement, on chercha à reprendre l'exploitation du sondage profond S2-91 pour tenter de garder nos objectifs de reconnaissance du sol primitif de la basse-cour. Les eaux de pluie, d'infiltrations et d'éboulement des parois condamnèrent à deux reprises l'opération. Même déconvenue pour une tranchée destinée à observer la disposition de l'enceinte sur le front ouest du site où elle est aujourd'hui totalement arasée (éboulements et montée de l'eau).

Résultats

■ Secteur 3

Les 260 m² de fouilles ouverts depuis le côté est de la bande de sondage S3.1 étaient destinés à l'observation de l'aire pavée 3010 D décelée en 1991. La présence, à sa surface, d'une fine couche d'occupation contenant de nombreux restes de faune et de récipients céramiques, laissait présumer l'intégration de ce pavage dans un espace domestique et donc la possibilité de pouvoir mettre au jour un habitat de la dernière phase d'occupation du site. La fouille fut pratiquée par une succession de décapages fins, menés sur l'ensemble de la surface ouverte.

Directement en-dessous de l'horizon racinaire et en surface d'une couche d'abandon, on notait l'existence d'un niveau de fréquentation peu marqué et pauvre en mobilier, datant de la fin de la seconde moitié du XVIIe siècle. Trois trous de poteaux indiquaient qu'une structure certainement très légère (cabane de bergers ?) fut établie sur ce niveau, depuis lequel il fut aussi pratiqué des excavations pour récupérer des matériaux dans les vestiges enfouis des constructions antérieurement présentes sur le site.

En-dessous de ce niveau de fréquentation ténue, une couche d'abandon formée d'éléments sableux et argileux, déposés par l'action des agents atmosphériques, scellait un ensemble de sols appartenant à la phase d'occupation de la basse-cour durant le XVIe siècle et le début du XVIIe siècle. Cet ensemble de sols est composé de trois surfaces rectangulaires, juxtaposées et différentes : une aire pavée de plus de 80 m², munie de caniveaux d'évacuation d'eaux pluviales, une aire de terre battue de 18 m² encadrée de blocs, supports de poteaux ou de sablières, une surface carrelée de 35 m² limitée par une perturbation résultant de l'arrachement de parois murales. L'aire pavée correspondrait dans la globalité à la structuration d'un espace extérieur - cour ou parcs à animaux. Mais divers indices encore peu interprétés, tels que des perforations du pavage, par endroits, de légers décalages de niveaux ou des traces d'usure particulière, laissent supposer que des constructions légères y furent peut-être installées ou bien signalent la tenue d'activités spécifiques en certains points de sa surface. L'aménagement de cette aire pavée est à mettre en relation avec l'existence d'un habitat à pièce unique établi à sa bordure, plusieurs fois remanié. L'aire carrelée jouxtant le pavage correspondrait au dernier état de cet habitat abandonné vers la fin du XVIe siècle comme le démontre la formation d'un dépotoir riche en céramiques du XVI-XVIIe siècle sur une partie de son emprise. La surface de terre battue, contiguë d'un côté de l'habitat, d'un autre au pavage et contemporaine de ces deux structures, peut être interprétée comme le sol d'une construction en charpente servant à abriter une activité métallurgique - présence probable d'un four à réduction de type primitif.

En résumé, la fouille pratiquée au secteur 3 révélerait en presque totalité un groupe de structures formant apparemment un ensemble composé d'un habitat, d'un espace extérieur utilitaire, peut-être à vocation agricole, accompagné d'un édicule à fonction artisanale. L'analyse de la carte de prospection électrique de la basse-cour et les enseignements apportés par les sondages de la campagne précédente permettant de supposer

l'existence de plusieurs autres ensembles de ce type dans la basse-cour. L'utilisation de celle-ci en site villa-geois au XVIe siècle apparaît donc de plus en plus probable. Reste à comprendre si ce regroupement d'habitats dans l'enceinte de la forteresse est de tradition ancienne, ou bien un phénomène nouveau postérieur à l'époque médiévale et quelles en furent les motivations ?

■ Secteur 6

Le décapage (40 m²) entrepris au sommet de la motte, rendu très délicat en raison d'une forte bioturbation, mit au jour à faible profondeur (0,15 m), un niveau de tuiles brisées sur place et parsemé de restes de bois carbonisé, plus ou moins conséquent. En bordure de cette nappe de tuiles, on note la présence de deux trous de poteaux (0,25 m de diamètre), dont un conservait des pierres de calage. Il s'agit manifestement des vestiges d'une structure en bois couverte de tuiles, brûlée et effondrée sur place à la fin du bas Moyen Age, d'après la typologie de la céramique trouvée sur ce niveau. L'avancement de la fouille n'est pas suffisant pour interpréter la nature de cette structure, qui toutefois paraît modeste et ne pas correspondre aux vestiges d'une tour. L'observation en coupe du sol du sommet de la motte par l'exploitation d'un sondage clandestin fait envisager que la partie sommitale de l'ouvrage fut remaniée au bas Moyen Age.

Yan LABORIE

MAILLERES

Saint-Rémy

Un semis de pins a mis au jour un mobilier céramique attribuable au Néolithique final/Bronze ancien, sur une terrasse dominant la rivière Douze, à 14 km au nord-est de Mont-de-Marsan.

A cet endroit, la rivière dessine un méandre entre deux massifs dunaires sablonneux.

Dans le cadre des recherches en cours sur ce secteur géographique, il convenait de contrôler l'intérêt potentiel du gisement. Le sondage, limité à 2 m², a rencontré à 35 cm de profondeur un niveau archéologique en place. La densité des vestiges et leur agencement autorisent à penser qu'il s'agit d'un sol d'habitat.

Les 18 tessons de céramique relevés, dont plusieurs se raccordent, appartiennent à 5 vases différents. Trois types peuvent être distingués :

- Un grand vase à paroi épaisse (10 mm) comportant un mamelon d'où partent deux cordons lisses.
- Un récipient pansu à pâte d'épaisseur 6 mm et de couleur rougeâtre, avec un téton pincé servant à la préhension.
- Un vase à paroi fine (3 mm) avec une perforation sous bord.

Le mobilier comprend, en outre, des produits de débitage en silex (4 éclats).

On peut reconnaître là les caractères typologiques habituels des productions céramiques retrouvées sur les habitats contemporains de la région.

Par sa position en bordure de rivière, au sein d'un espace géographique comportant tout un réseau d'occupations du Néolithique final et du Bronze ancien, près des lagunes, le site de Saint-Rémy revêt un intérêt certain.

La menace que font peser sur lui les travaux sylvicoles, prévus à brève échéance, devrait conduire à envisager une opération de sauvetage.

Jean-Claude MERLET et Bernard GELLIBERT

MIMIZAN

L'Abbaye

Un projet d'aménagement paysager nécessita la reconnaissance du plan d'une église maintenant détruite dont il ne subsiste que le clocher-porche.

L'édifice était desservi par un prieuré rattaché à l'abbaye de Saint-Sever.

Une série de sondages démontrèrent que la quasi-totalité des fondations avait été récupérée aux XVIII^e - XIX^e siècles, la région ne possédant aucun gisement de pierres d'oeuvres. Les traces de fondations, matérialisées par des tranchées de récupération ou par quelques souches de maçonneries, ne permettent pas une restitution précise du plan. Toutefois, en procédant à l'étude conjointe des archives, il a été possible de restituer un édifice d'environ 45 m de long avec un chevet présentant une vaste abside axiale flanquée de deux absidioles ouvrant sur un transept rattaché à une nef à

trois travées. Un haut clocher, dont la chute fut en partie à l'origine de la ruine de l'église, marquait la croisée de transept.

Les niveaux stratigraphiques contemporains de l'édifice ont été totalement détruits.

Un sondage exécuté à l'emplacement du chœur révéla un sol de mortier de tuileau recouvert d'une couche de matériaux de construction attestant la présence d'une construction de tradition antique.

Plus d'un mètre de sable éolien stérile s'intercale entre cette phase et la construction de l'église qui, d'après les textes, intervient au début du XII^e siècle.

Bruno BIZOT

OPERATIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES

LE BOUGUE

Cette année, la campagne de prospection de la commune de Bougue a concerné la partie sud du territoire communal. Les découvertes se répartissent comme suit : Préhistoire, 2 sites ; Protohistoire, 1 site ; Antiquité, 0 site ; Moyen Age, 3 sites.

Les "sites à silex" préhistoriques de Meignos et Péchet demeurent difficiles à interpréter. L'importante proportion d'éclats bruts, dans la majorité des cas, fait penser à des ateliers de taille, peut-être associés à des habitats temporaires. Il convient également de remarquer que ces sites se développent à proximité de l'Imac, sur une terrasse non inondable.

Quelques tessons de céramiques médiévales ont été recueillis, près de l'Imac, aux environs de la métairie du Grand Meignos, au Canticon et au-dessus du Midou, à Cap-de-Gage. La qualité des pâtes et du tournage, au niveau des cols, et la présence d'oules à lèvres en gouttière incitent à dater ces sites à la fin du Moyen Age (XIV^e-XV^e s.). Ils montrent, mais ceci ne constitue pas une grande découverte, que les terrasses des rivières sont, à l'époque, mises en valeur de manière extensive.

Philippe GARDES

SANGUINET

Le Lac

Le site de Put Blanc

L'année 1992 a été consacrée à la poursuite de la prospection sur le site archéologique sous-lacustre de Put Blanc. Parallèlement à cette prospection s'est poursuivie la mise en place de l'infrastructure de balisage qui doit permettre le démarrage des chantiers futurs, qu'il s'agisse de l'étude systématique des nombreuses pirogues découvertes ou de la fouille des espaces d'habitat qui ont été repérés. Dans un souci de protection générale du site, une vaste zone de 24 hectares a été délimitée et placée en réserve de pêche en accord avec la municipalité de Sanguinet et la société de pêche locale.

■ Mise en place de structures de balisage

Un axe de référence matérialisé par un cordeau de 300 mètres de longueur orienté est-ouest permet le rattachement de l'ensemble du site au système général des coordonnées Lambert. Cet axe de référence, prolongé vers l'ouest sur 160 mètres, sert de support à un carroyage théorique constitué de carrés de 20 m de côté

qui peuvent facilement être matérialisés en fonction de l'orientation des recherches. Entre 1991 et 1992, nous avons matérialisé effectivement les zones archéologiques correspondant à deux espaces d'habitat (Put Blanc I et Put Blanc II).

L'habitat de Put Blanc III (fond de cabane) est localisé par un seul point au sommet d'un vaste triangle qui prend appui sur le prolongement de l'axe de référence.

Les pirogues de Put Blanc

■ La prospection de 1992

Les travaux de prospection menés cette année ont permis la découverte de 3 nouvelles pirogues monoxyles, ce qui porte à 13 le nombre d'embarcations de ce type pour ce seul site et à 19 le nombre total des pirogues monoxyles pour l'ensemble des sites archéologiques du lac de Sanguinet.

Rappelons que la datation au carbone 14 de la première pirogue découverte sur le site nous plaçait dans une fourchette chronologique Bronze final - Premier Fer. Il semble donc s'agir là d'un ensemble unique dont l'étude chronologique mais aussi typologique apportera des renseignements du plus haut intérêt quant à la connaissance de cette période. Notons par ailleurs que plusieurs de ces pirogues (au moins 4) sont dans un parfait état de conservation.

Il nous faut également rappeler la présence sur le site d'une embarcation à fond plat monoxyle et à membrures et bords rapportés dont le chargement de résine est encore en place. Cette barque qui, par un hasard assez extraordinaire, a coulé sur une des pirogues monoxyles, constitue une découverte certes anachronique mais qui a toute sa place dans l'histoire de la navigation sur le lac de Sanguinet.

■ Etude et description de la pirogue n° 14

Nous avons choisi cette année d'étudier la pirogue n° 14, afin d'expérimenter une méthodologie de relevé associée à une couverture photographique.

Cette pirogue découverte en 1991 a pu être dégagée totalement par simple ventilation manuelle.

Il s'agit d'une pirogue monoxyle en pin, à fond plat, de 6,45 m de longueur. Elle possède une poupe très près du plan d'eau, des bords qui s'épaississent de l'arrière à l'avant, une proue plus lourde que l'arrière et qui se relève fortement à son extrémité. Cette embarcation réservée aux eaux calmes, à cause de son fond plat

et de ses bords peu élevés, pouvait transporter de lourdes charges. Son faible tirant d'eau lui permettait de se déplacer dans des zones marécageuses peu profondes.

Mobilier archéologique

Des fragments de céramique ont été repérés près des espaces d'habitat, Put Blanc I - II - III, mais aussi près de la pirogue n° 16.

Bernard MAURIN

SARRON

Le Casterot

En raison d'une opération de remembrement sur le territoire communal de Sarron, une intervention archéologique avait eu lieu en 1989 dans le secteur du "Casterot", l'un de bastions de terre, à l'angle nord-est de la bastide.

L'étude de ce site a été reprise en 1992 afin de mieux cerner l'histoire, encore très lacunaire, de cette bastide grâce, notamment, aux informations fournies par les sondages archéologiques et le relevé topographique de l'ensemble du système défensif. En outre, l'étude du matériel céramique a été faite.

On ne possède que très peu de données quant à l'histoire de ce village. Bastide anglaise fondée *ex nihilo* avant 1318, Sarron s'intégrait semble-t-il dans le dispositif de défense du roi d'Angleterre, face aux places fortes détenues par les vicomtes de Béarn - dont Garlin, à quelques kilomètres à peine de Sarron, fondée en 1302 par Marguerite, vicomtesse de Béarn.

La place forte de Sarron était constituée d'ouvrages de défense en terre : un fossé, bordé de part et d'autre de talus, ceinturait le village. Ce dispositif au tracé rectangulaire était complété aux angles nord-est et sud-est par des plateformes, chacune étant entourée d'un fossé et d'un talus. Les angles nord-ouest et sud-ouest, qui devaient vraisemblablement comporter des aménagements similaires, ont probablement été bouleversés car il ne subsiste aujourd'hui aucune trace de vestiges dans ces secteurs.

Une première coupe a été pratiquée au travers du fossé bordé de talus qui entoure la bastide. L'analyse et les relevés de cette stratigraphie ont très nettement montré les différents modes de construction et de stabilisation de ces ouvrages.

Une deuxième coupe a été effectuée sur le "Casterot", en travers des talus, des fossés et de la plateforme. La stratigraphie permettait de visualiser les différents apports de remblais qui ont constitué ce terre-plein. Sous ces accumulations se distinguaient des sols aménagés en galets, des plaques d'argile rubéfiée et deux fossés profonds. L'un d'eux, comblé par les couches d'occupation, recelait quantité de céramiques de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle. On y distinguait également un niveau de destruction qui pourrait correspondre à l'incendie de la bastide survenu en 1321.

L'étude du matériel céramique a constitué une première approche d'une production médiévale dans ce secteur aux confins des départements actuels des Landes, des Pyrénées-Atlantiques et des Hautes-Pyrénées où l'on manque encore cruellement d'informations à ce sujet.

On distingue dans ce lot de céramiques bien calé chronologiquement, deux types de productions, composées essentiellement de cruches et de pots globulaires. Si l'on ne connaît pas la provenance du lot constitué par des céramiques rouges, on a en revanche quelques raisons de supposer que les céramiques grises, à pâte plus ou moins grésée, ont été produites dans les officines béarnaises de Garos et Bouillon. Ce dernier point reste néanmoins à confirmer, en particulier peut-être grâce à des analyses de pâtes.

Anne BERDOY et Jean-François PICHONNEAU

BIBLIOGRAPHIE

HIGOUNET C. - Paysages et villages neufs du Moyen Age. Bordeaux. Fédération Historique du Sud-Ouest, 1975, p. 492.

LALANNE J.-M. - Notes sur la topographie des bastides landaises. Bulletin de la Société de Borda, 1973, p. 153-173 et 259-278.

HASTINGUES, OEYREGAVE PEYREHORADE et ORTHEVIELLE

Bretelle de raccordement ouest de Peyrehorade

Une prospection et deux séries de sondages mécaniques ont été réalisés, durant le mois d'avril 1992, dans le canton de Peyrehorade sur le tracé d'une bretelle

le autoroutière qui concerne les communes de Hastingues, Oeyregave, Peyrehorade et Orthevielle.

Si aucun site n'a pu être reconnu lors de cette opération, les sondages mécaniques pratiqués dans le secteur archéologiquement sensible de Pardies (commune de Peyrehorade) ont permis de mieux cerner les limites de l'occupation et les choix qui ont présidé à cette implantation.

Plusieurs campagnes de fouilles entre 1979 et 1985, avaient mis au jour des niveaux témoignant d'une occupation gallo-romaine à Pardies à laquelle avaient succédé des édifices religieux au haut Moyen Age, à l'époque romane et enfin au XVI^e siècle.

Ce site - aujourd'hui à l'abandon et envahi par la végétation - est nettement délimité par un chemin qui l'encerclait : aucune trace d'occupation n'a été découverte au-delà. Il se situe sur un replat dominant de quelques mètres seulement la plaine du gave où deux sondages ont permis de constater qu'il s'agissait là d'une ancienne zone de marais. L'habitat s'est logiquement fixé en bordure immédiate de cette zone, à l'abri des débordements du Gave.

Anne BERDOY

BIBLIOGRAPHIE

GAUTHIER M. - Peyrehorade. Gallia, 1979, t. 37, fasc. 2, p. 517 ; 1981, t. 39, fasc. 2, p. 494 ; 1983, t. 41, fasc. 2, p. 462 ; 1985, t. 43, fasc. 2, p. 236.

LAGUNES DU MARSAN

Moyens et méthodes

Cette opération a concerné 3 communes situées au nord de Mont-de-Marsan : Uchacq-et-Parentis, Saint-Avit, Canenx-et-Réaut.

Elle entre dans le cadre d'une recherche plus large sur les milieux lagunaires de la Grande Lande, menée par des chercheurs du CRAL et de l'Université de Bordeaux I (formation et évolution des lagunes, occupations humaines).

Ces communes ont un couvert forestier très important. Les zones accessibles représentant à peine 10 % de la superficie totale.

La prospection au sol a été effectuée sur les semis

après coupe rase et les parcelles cultivées, par une équipe de 8 personnes.

La prospection aérienne s'est révélée inadaptée, la photo aérienne a cependant été utile pour un site.

Résultats

La répartition de sites inventoriés est la suivante :

Uchacq-et-Parentis : 5. Saint-Avit : 3. Canenx-et-Réaut : 11 ; total : 19. Soit : Néolithique/Âge du Bronze : 14 ; Âge du Fer : 2 ; Antiquité : 0 ; Moyen Âge : 3.

L'absence de sites paléolithiques s'explique par la nature du sol (sable des Landes). La plupart des sites découverts appartiennent au Néolithique final et aux débuts du Bronze. Ceci montre une densité notable d'occupations de cette période, surtout si l'on tient compte du fait que les zones accessibles sont restreintes. Le choix des lieux d'implantation apparaît, dans la plupart des cas, en relation directe avec le réseau hydrographique et les lagunes.

Les menaces que font peser les travaux sylvicoles sur plusieurs gisements ont justifié 2 fouilles de sauvetage : le Grand Séouguès (1991) et La Hubla (1992) sur la commune de Canenx-et-Réaut.

Au cours de ces prospections comme au cours des fouilles, ont été mises au point des techniques et une problématique qui pourraient s'appliquer à tout le massif forestier landais, vaste espace pratiquement inexploré de près de 15 000 km².

Jean-Claude MERLET et Bernard GELLIBERT

Documents 1994
d'archéologie
des Hautes
Pyrénées

Extrait de
Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes
tome 13, 1994

publié avec l'aide
du Conseil Général des Hautes Pyrénées

LES VESTIGES ARCHEOLOGIQUES D'AUREILHAN

Par F. ARROUY (*) J. SABATHIE (**)
et R. VIE. (***)
(avec la collaboration de S. DOUSSAU)

Résumé : Les auteurs ont, dans un premier temps, étudié les découvertes anciennes à la lumière de documents inédits provenant de la correspondance administrative. Ils ont ensuite étudié les découvertes récentes, à la suite d'une prospection systématique du territoire communal qui dure depuis une dizaine d'années. Les vestiges s'étalent de la préhistoire (moustérien ?) jusqu'à l'époque moderne, mais sont particulièrement nombreux pour le néolithique (haches polies) et les époques gallo-romaines et médiévales.

Les Vestiges Archéologiques d'Aureilhan (65)

La ville d'Aureilhan est sise dans la périphérie immédiate de Tarbes, rive droite de l'Adour qui constitue la limite intercommunale au nord-ouest de la commune. Le terroir communal (1) comporte donc les terrasses alluviales de la rivière mais aussi les terrains mollassiques de la colline orientale qui borde la vallée, ainsi que le versant occidental en pente douce de la vallée dissymétrique de l'Ousse (fig. 1). Le nom de la commune est également très caractéristique et évoque une fondation antique (2) ; de fait, c'est un des tous premiers sites gallo-romains découvert dans le département dès le premier quart du XIX^e siècle.

Découvertes du début du siècle dernier et autres vestiges disparus

1° Un tombeau antique ?

Une inscription aujourd'hui disparu est ainsi transcrite par divers auteurs du XIX^e siècle :

DIS
MANIBUS
T. PORC. OPTA

Davezac Macaya (3) nous indique le contexte de cette découverte : "cette pierre s'était trouvée près de deux tombeaux découverts non loin de là il y a environ trente ans". Cependant, la monographie manuscrite de la

(*) Quartier de la Gare. 65130 AVEZAC-PRAT.
(**) Impasse des Pyrénées. 65600 SEMEAC.
(***) Quartier Nord, route de Tarbes. 65310 ODOS.

commune par Lucien Carmouze (4) nous renseigne de manière beaucoup plus précise : "En 1808, après un grand vent de nuit qui renversa un gros noyer, au couchant de la tour (5), le sieur François Despats, métayer des terres aperçut une cavité sous les racines ..."; cette cavité fut explorée ensuite par des "lettrés" : "Descendant et s'avançant avec des flambeaux, s'aidant de la pioche, ils mirent un souterrain à jour sur une longueur de 100 mètres environ à travers champs cultivés. Des voûtes s'y voyaient avec un couloir central ...". Outre ce canal couvert, sous le noyer, nos explorateurs découvrirent "une enceinte circulaire en forme de four, plus haute qu'un homme casqué", possédant "en son milieu une pyramide faite de quatre cailloux gros et ronds ... placés sur une pierre de marbre blanc où l'on pouvait voir une inscription" (6). Déchiffrée, à l'origine, par le curé du village Tramezaignes, cette dédicace est ainsi traduite par Julien Sacaze (7) : "Aux Dieux Manes de Titus Porcius Optatus". Ces inscriptions aux Dieux Manes dont nous connaissons aussi un exemplaire à Lourdes (8) sont caractéristiques de la fin de la république ou du début de l'empire : "la dédicace aux dieux manes devient fréquente sur les stèles montrant l'intérêt que le peuple porte désormais à l'au delà (9).

Eloigné de quelques dizaines de mètres du centre principal d'habitat, comme le confirmeront les trouvailles postérieures, ce monument était situé près de la voie antique parallèle à l'Adour et qui reliait les centres d'habitat de la rive droite. Ainsi le préfet des Hautes-Pyrénées en était-il parfaitement convaincu en 1821 (10) : "De vieilles traditions parlent dans ce pays d'une voie aurélienne et si réellement elle a existé, elle passait sans doute là où le nom d'Aureilhan rappelle celle d'Aurélien". En outre, nous ne pouvons que souscrire aux conseils qu'il donnait ensuite à son ingénieur en chef des Ponts et Chaussées converti en archéologue pour la circonstance : "il serait essentiel de suivre cette route et d'apercevoir (sic), s'il est possible, les chemins moins importants soupçonnés avoir fait embranchement sur cette route romaine". C'est ce à quoi nous nous employons dans nos prospections en cours (11).

2° - Une villa antique ?

C'est l'impression que donne le compte rendu dressé par l'ingénieur en chef Siret dans une lettre qu'il adresse au préfet du département le 29 janvier 1821 (12) : il a été convaincu de l'antiquité des vestiges exhumés par un paysan du fait de la présence de "béton de briques" c'est-à-dire de béton rose caractéristique et de fragments de mosaïque (13). Outre de vieux murs,

d'autres restes ont été brisés, "des fourneaux et de conduits en brique"; tout laisse à penser qu'il s'agissait d'hypocaustes dans la partie balnéaire d'une villa. La monographie Carmouze indique de son côté que "des maisons à gros murs semblaient aussi avoir été rasées à fleur de terre et, il n'y a pas très longtemps, lors de labours, la charrue découvrait ou relevait quelques pans de murs ensevelis en ces lieux; des pots cassés et des débris des grosses tuiles à crochets étaient mis à jour ..." (4). Le premier document ne localise pas avec précision ces vestiges, mais donne cependant une indication précieuse : le paysan exploitant le site, montre à l'ingénieur Siret la pierre inscrite trouvée en 1808; tout semble donc indiquer qu'elle a été découverte sur la même propriété (14). La monographie Carmouze indique que ces trouvailles ont eu lieu au quartier de Montagnan, propriété Fornetz (15). Malheureusement, ces vestiges ont été démolis dès 1821 : "J'appris avec peine, précise Mr Siret, que chacun brisait ce que la pioche du laboureur avait seulement soulevé" (12); depuis, le lotissement Chambord, s'est installé sur une partie de l'ancien domaine de Fornetz (4).

De trop rares renseignements nous sont fournis sur le mobilier exhumé : "une petite tablette en marbre hépatique" (12), "deux génies en cuivre, un mascarón en bronze, une poignée de robinet et une pièce de monnaie à l'effigie de Faustine" (16). Davezac Macaya qui a écrit ses essais historiques quelques mois à peine après ces découvertes reste la source la plus précieuse : pour lui, il s'agit "des traces d'un établissement qui a pu servir de thermes ou de fonderie", mais ajoute-t-il prudemment, "les fondements ont été mis à découvert en trop peu d'endroits et d'une manière trop imparfaite pour que l'on puisse baser sur leur disposition des conjonctures plausibles" (17).

Ces divers témoignages précieux permettent malgré tout, de penser qu'une villa antique s'étendait au quartier de Montagnan.

3° - L'église Saint Gérin

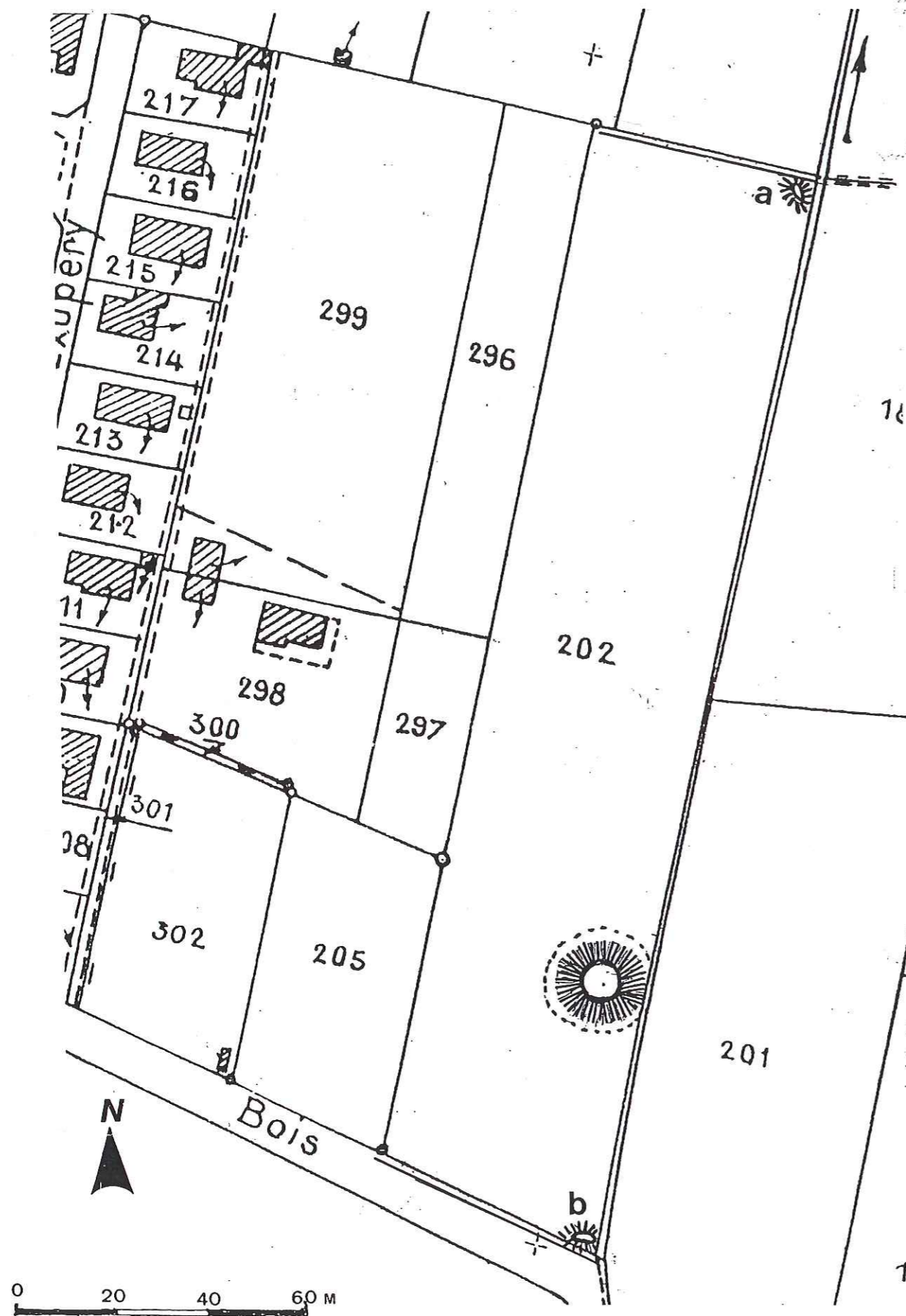
Au sud de Montagnan, près de la route de Bours se trouvait l'ancienne église paroissiale d'Aureilhan (18). Précédée à l'occident d'un petit clocher, la chapelle mesurait 54 pieds de long sur 24 de large, soit environ 17,5 m sur 7,8 m (4). Cet édifice qui était entouré d'un cimetière figure sur le plan routier de 1749 (19) mais non sur le cadastre de 1824. Il fut vendu comme bien national pendant la révolution avec 9 journaux de terres labourables (20). Le territoire de St Gérin appartenait au

Fig. 1 SITES ARCHEOLOGIQUES D'AUREILHAN



Préhistoire *
Epoque antique *
Période médiévale *
Epoque moderne ▲

0 50 100 M



monastère de St Lézer lors de la visite du 16 décembre 1402 et ce jusqu'en 1576 probablement (21). Pour E. Peyrouset, St Gérin assimilé à St Didier était un saint du Haut Moyen Age probablement martyrisé par les vandales au V^e siècle (407) : "Desiderus est décapité à Tarbes près du pont de l'Adour et précipité dans le fleuve. Son corps et sa tête vont au fil de l'eau jusqu'à Aureilhan. Une femme aveugle qui lavait touche la tête du martyr. Elle est guérie, sans doute retire-t-elle le cadavre de l'eau. Et celui-ci, prenant son chef, va le porter à l'endroit où il veut être enseveli". Le thème de la céphalopodie (port de la tête tranchée) est caractéristique du haut Moyen Age. E. Peyrouset place donc St Gérin à la même époque que St Mesclin à Tarbes et émet l'hypothèse qu'il a pu être l'ami de Sulpice Sévère (22). A plusieurs époques, des travaux à proximité de l'édifice cultuel, ont mis à jour de nombreux squelettes (23). Les autres vestiges mentionnés et aujourd'hui disparus concernent 2 consoles triflées, une troisième "représentant la tête d'un homme barbu ayant un ange ailé de chaque côté" et une quatrième en marbre représentant St Gérin ; il faut y ajouter un bénitier du V^e siècle (?) (23). En 1863, Laurent Dumestre St Clair nouveau propriétaire fit "sauter à la mine" les fondations de la chapelle ; il exhuma dans le vieux cimetière "des croix d'or et d'argent, des cruches, des tuiles à canal sur lesquelles reposaient les têtes de squelettes, une statue en bronze d'un mètre de haut environ, une clef recouverte de croix et des objets en cuivre très oxydés et méconnaissables (23).

4° - Autres vestiges

L'église actuelle d'Aureilhan incendiée par les Huguenots et reconstruite (24) est le seul vestige encore visible de la commanderie des Hospitaliers de St-Jean de Jérusalem (25) qui daterait de la première moitié du XIII^e siècle. Vers le milieu du XIV^e siècle elle fut réunie à celle de Bordères après la suppression de l'ordre des Templiers (24). Les fossés entourant l'ensemble fortifié ont été comblés en 1792. De ce secteur proviennent vraisemblablement une cuve et un couvercle de sarcophage (26).

D'autres monuments aujourd'hui disparus existaient encore à Aureilhan : Le "château de Fornets", (27), la gentilhommière des Montblanc du Four (28) dont la propriété fut démembrée pour permettre le passage de la route d'Auch en 1752 (24), le château de Gones (29), la chartreuse du XVIII^e siècle qui possédait une chapelle domestique (30).

Découvertes récentes

1° - La motte de Gones (photo 1).

Elle est située à proximité du "château" de Gones dans une très longue parcelle (31) inchangée depuis 1824 et bordée à l'est par le canal du Chouricou (fig. 2). Au nord et au sud, deux traces de fossés sont encore nettement perceptibles. L'actuel chemin du bois, ancien chemin vicinal d'Aureilhan à Sarrouilles permet d'accéder à la parcelle par le sud (fig. 3).

La motte castrale dans son état actuel se présente comme une plate-forme ovale de 6 m de diamètre dans le sens nord-sud et de 7 m dans la direction est-ouest. La hauteur, par rapport aux prés environnants est de 1,40 à 1,50 m environ. La partie sommitale est légèrement inclinée du sud où subsistent quelques arbres ou arbustes vers le nord et l'ouest. En fonction du temps et de la nature des cultures, les traces d'un ancien fossé apparaissent autour de la fortification, plus ou moins distinctement. Ce fossé a été comblé par de la terre arrachée à la motte à une époque indéterminée (32), et était facilement alimenté par le Chouricou. Nous n'avons pu détecter aucune trace de basse cour mais deux levées de terre artificielles existent aux angles sud-est et nord-est de la parcelle (33) ; nous ne savons pas si elles faisaient partie d'un vaste ensemble fortifié (34) ou si elles ne sont que les éléments subsistants de digues de protection contre les crues. La première au nord-est (a), a un diamètre de près de 2 m pour une hauteur approchant 1 m. La deuxième, au sud-est (b), se caractérise par le même diamètre mais une hauteur un peu plus élevée, 1,20 m. La nature des cultures, prairie naturelle depuis de nombreuses années, ne nous a pas permis de récolter de mobilier sur ce site.

2° - La tour ("Guilheto") de Montagnan (photo 2 et 3)

Elle était connue par la monographie Carmouze (35), mais nous avons pu vérifier son existence lors de travaux entrepris par le propriétaire, Mr Adams (36). Elle était située devant la porte d'entrée de la façade orientale de l'ancienne maison Rotgé, domaine Saint Jean (fig. 4).

Construite en galets de l'Adour maçonnés avec un mortier gris-blanchâtre très dur, elle mesurait intérieurement 2,76 m de diamètre tandis que l'épaisseur des substructions variait de 80 à 90 cm. La profondeur de la maçonnerie atteignait près de 60 cm mais la hauteur du

mur réduite à un seul rang de galets n'excédait pas 13 cm. Le mur débordait des fondations d'une dizaine de centimètres vers l'intérieur.

Les observations rapides que nous avons pu réaliser au cours des travaux nous ont conduit à observer 4 strates (fig. 4) :

- En 1 : La couche superficielle était composée de cailloutis, sable, terre végétale, cailloux avec quelques rares tessons de céramique.

- En 2 : Au dessus d'un sol compacté présentant des traces de mortier blanc-jaunâtre, s'étendait un cailloutis mêlé de terre et de sable.

- Les couches 3 et 4 : totalement stériles étaient composées de sable et de cailloutis.

Au centre, affleurant le niveau du sol de la couche 2, nous avons pu observer la présence d'un massif bétonné de 75 sur 50 cm pour une profondeur de 30 cm ; il s'agit vraisemblablement du socle de l'escalier en bois (?) que devait contenir la tour. Nous n'avons récolté qu'un maigre mobilier constitué essentiellement de tessons de poterie (fig. 5).

Les tessons les plus anciens appartiennent à un type de céramique du milieu du Moyen-Age : la pâte bicolore et sonore au choc est dure ; la couleur varie du brun clair au rouge orangé. Ces céramiques, en outre, ne sont pas tournées (38) :

- Non dessiné, fragment de bord d'un bol de 20 cm de Ø ext. et à lèvre arrondie dont l'épaisseur varie de 7 à 9 mm ; la couleur passe du brun clair au gris clair.

Plus récents, les débris de poteries rouge-orangée de la fin du Moyen-Age ne sont pas très nombreux ; la surface est lisse et le dégraissant moyen est souvent micacé (mica doré). La pâte est moins dure et moins sonore que dans le cas précédent :

- N° 1 (fig. 5) : Fragment de col de pot globulaire à profil en S et de Ø ext. de 13 cm.

- N° 5 (fig. 5) : Tesson de bord de plat, Ø ext. 34 cm, ép. 1 cm ; la partie extérieure est décorée de grandes incisions pouvant atteindre 22 mm de long et une largeur de 4,5 mm.

L'essentiel de la céramique recueillie est cependant constitué de morceaux de poterie vernissé parfois plus tardive (40) :

- N° 3 : Fragment de col d'un petit bol ouvert de 10 cm de Ø ext. et de 6,5 mm d'épaisseur moyenne. La pâte rougeâtre est très fine et a été tournée. Des traces de peinture blanche sont présentes à l'extérieur tandis qu'une glaçure vert pomme recouvre la lèvre triangulaire et un vernis plus clair l'intérieur.

- N° 6 : Tesson de bord d'assiette vernissée présentant sur le marli un décor de traits obliques marron sur fond jaune. Le fond est agrémenté d'une ligne brisée marron sur fond verdâtre ; Ø ext. 30 cm, ép. moyenne 7 mm ; pâte rouge sombre à dégraissant fin.

- N° 2 : Morceau de bord et de panse d'un petit pot fermé tourné à pâte blanche et dégraissant sableux assez gros. Le haut de la panse est agrémenté à l'extérieur d'un bourrelet triangulaire. La lèvre est arrondie et possède un Ø ext. de 10 cm ; ép. 3,5 à 6,5 mm.

- N° 7 : Fragment de bord d'une grande jatte ouverte à pâte beige-rosée, tournée, et dégraissant sableux hétérogène ; Ø ext. 20 cm, ép. 7 à 9 mm. La lèvre arrondie surmonte un bord à 2 lobes séparés par une rainure. L'ensemble est recouvert d'une glaçure vert-foncé qui contraste avec le vert-jaunâtre de celle qui recouvre l'intérieur.

- N° 8 : Tesson de bord d'assiette tournée à pâte blanche et dégraissant fin dont le bord est bilobé et la lèvre légèrement arrondie. L'ensemble est recouvert d'un vernis jaune pâle à l'intérieur ; Ø ext. 25 cm ; ép. moyenne 6 mm.

- N° 4 : Morceau de bord d'une jatte tardive fermée (XVII-XVIII^e s.) à lèvre légèrement arrondie, soulignée à l'extérieur par une large dépression caractéristique ; (l. 1,8 cm, profondeur 3 mm). La pâte brune vire parfois au sombre et présente un dégraissant hétérogène très micacé. Des traces d'utilisation d'une tournette sont perceptibles sur le haut du col.

- N° 9 : Clou à grosse tête creuse campaniforme en bronze ; Ø max. 22 mm. la tige rectangulaire est cassée. Cet objet pouvait faire partie d'un décor d'habillement.

- Monnaie en bronze d'époque indéterminée.

Quoi que trouvés en surface, ces divers éléments nous conduisent à adopter une date tardive pour la construction de la tour, extrême fin du Moyen Age ou même plus vraisemblablement époque moderne.



Photo 1
La Motte de Gonès



Photo 2
Substructions de
la tour de Montagnan



Photo 3
Détail de la construction
centrale.

Fig. 3 MOTTE DE GONES : PLAN ET COUPES

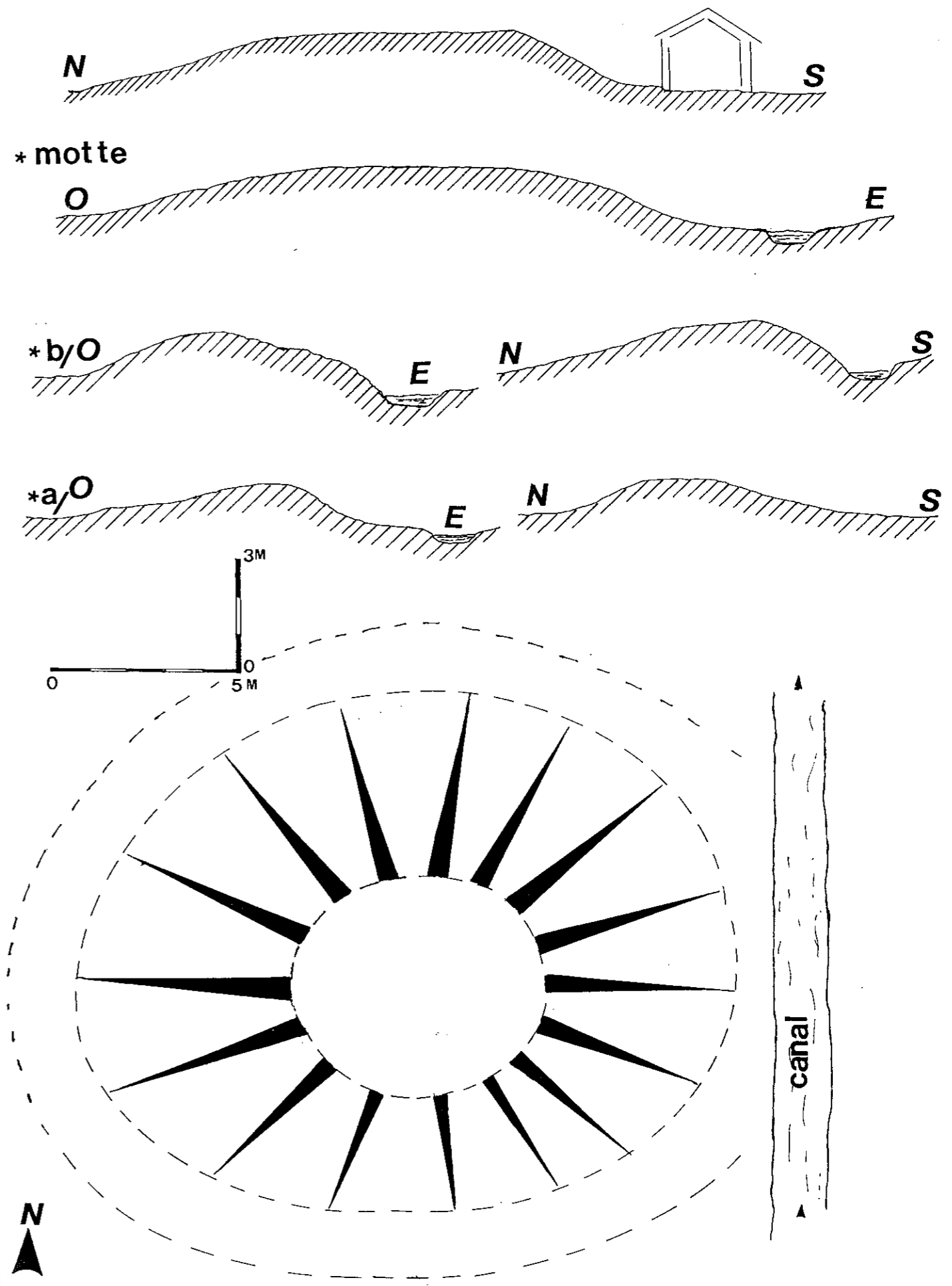


Fig. 4 LA TOUR SAINT JEAN (Guilheto)

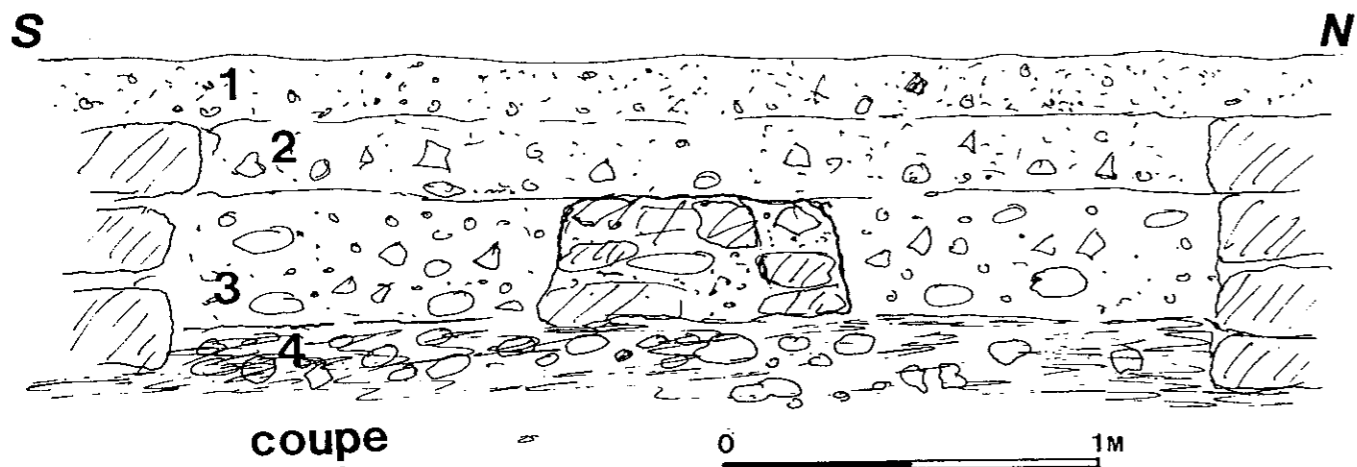
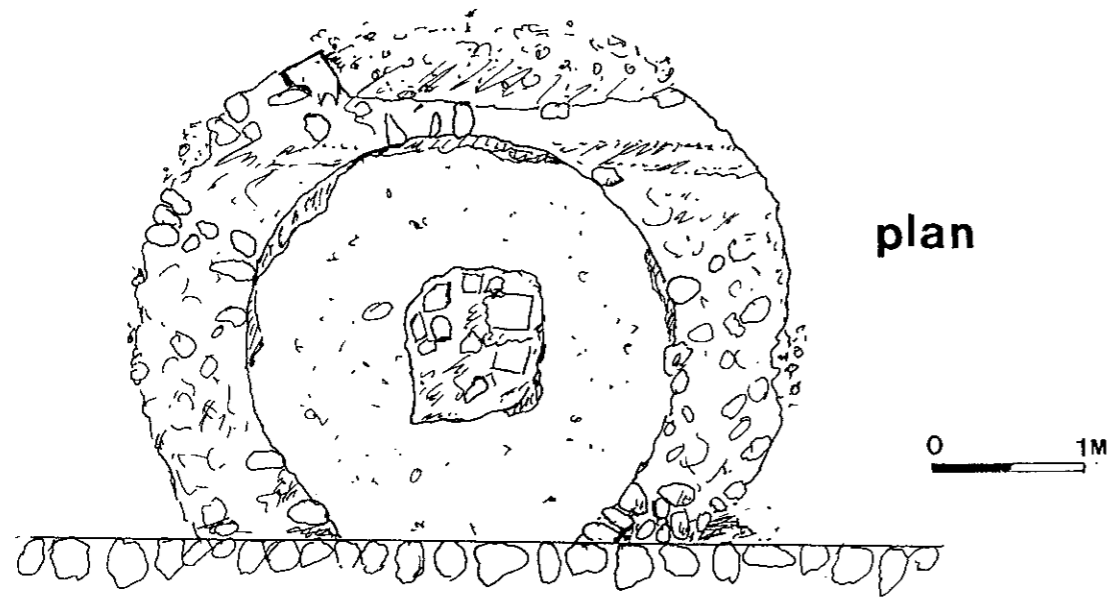
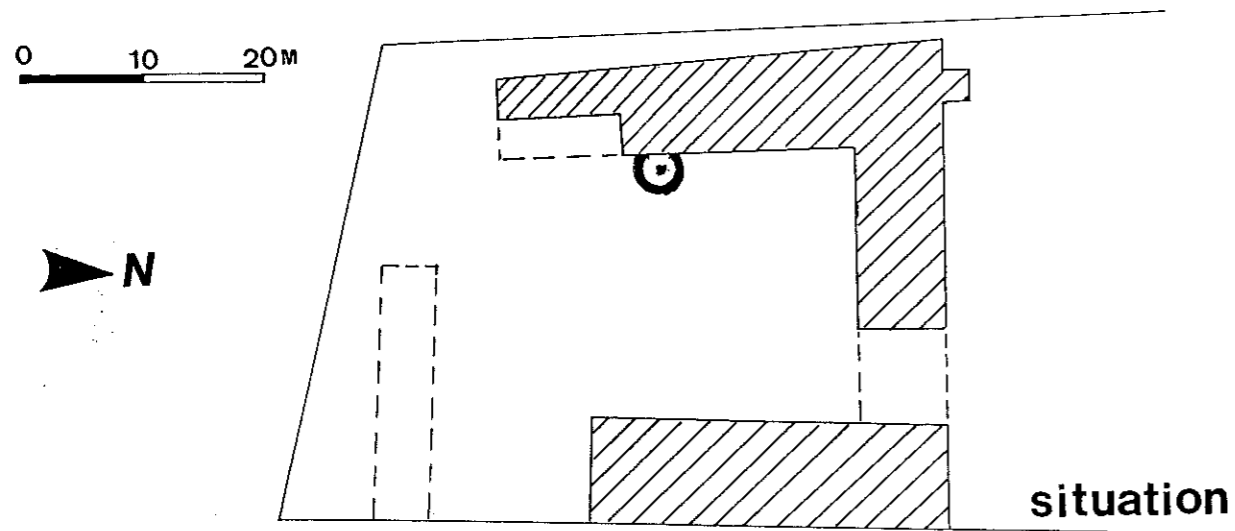


Fig. 5 MOBILIER DU DOMAINE SAINT JEAN

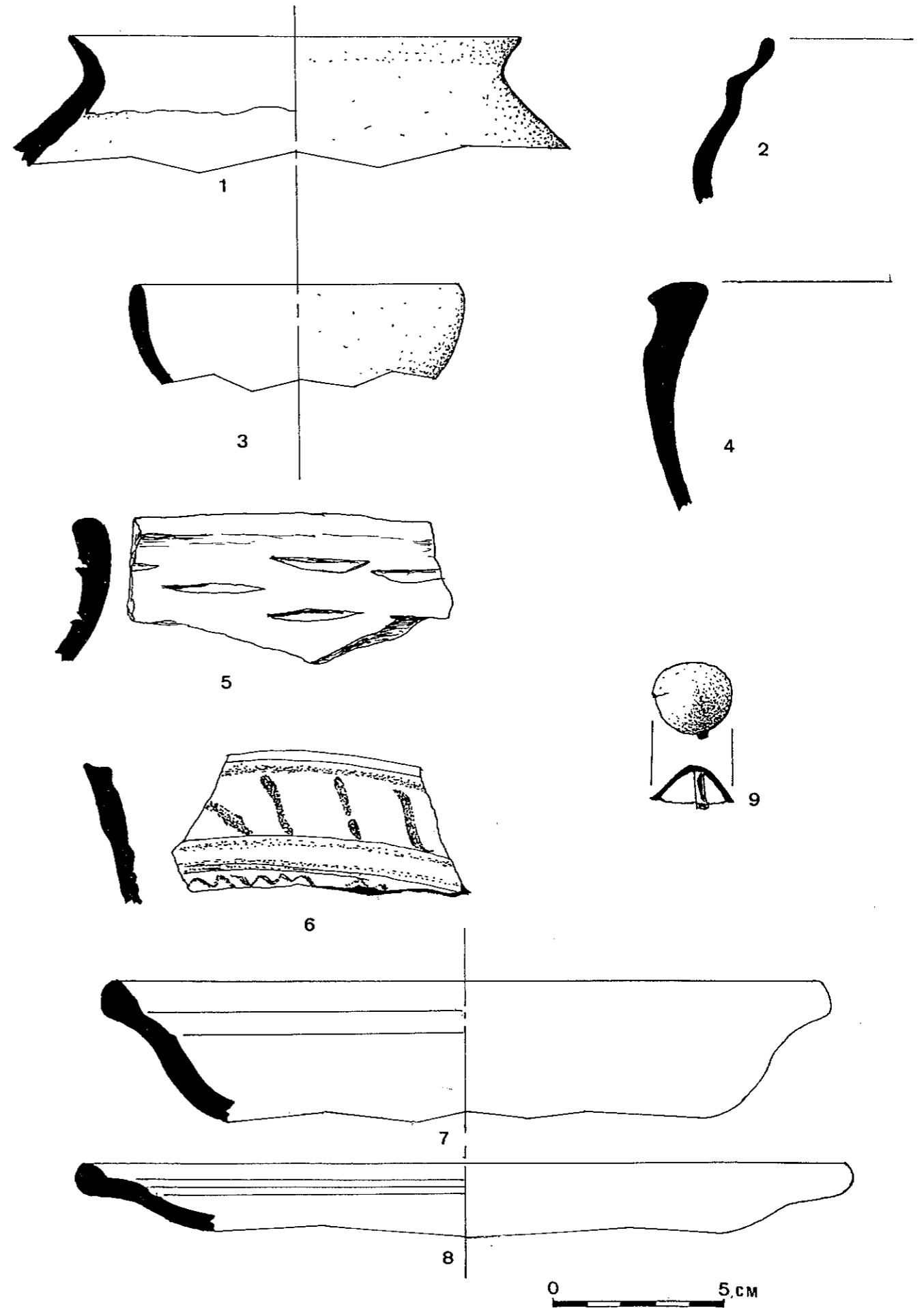
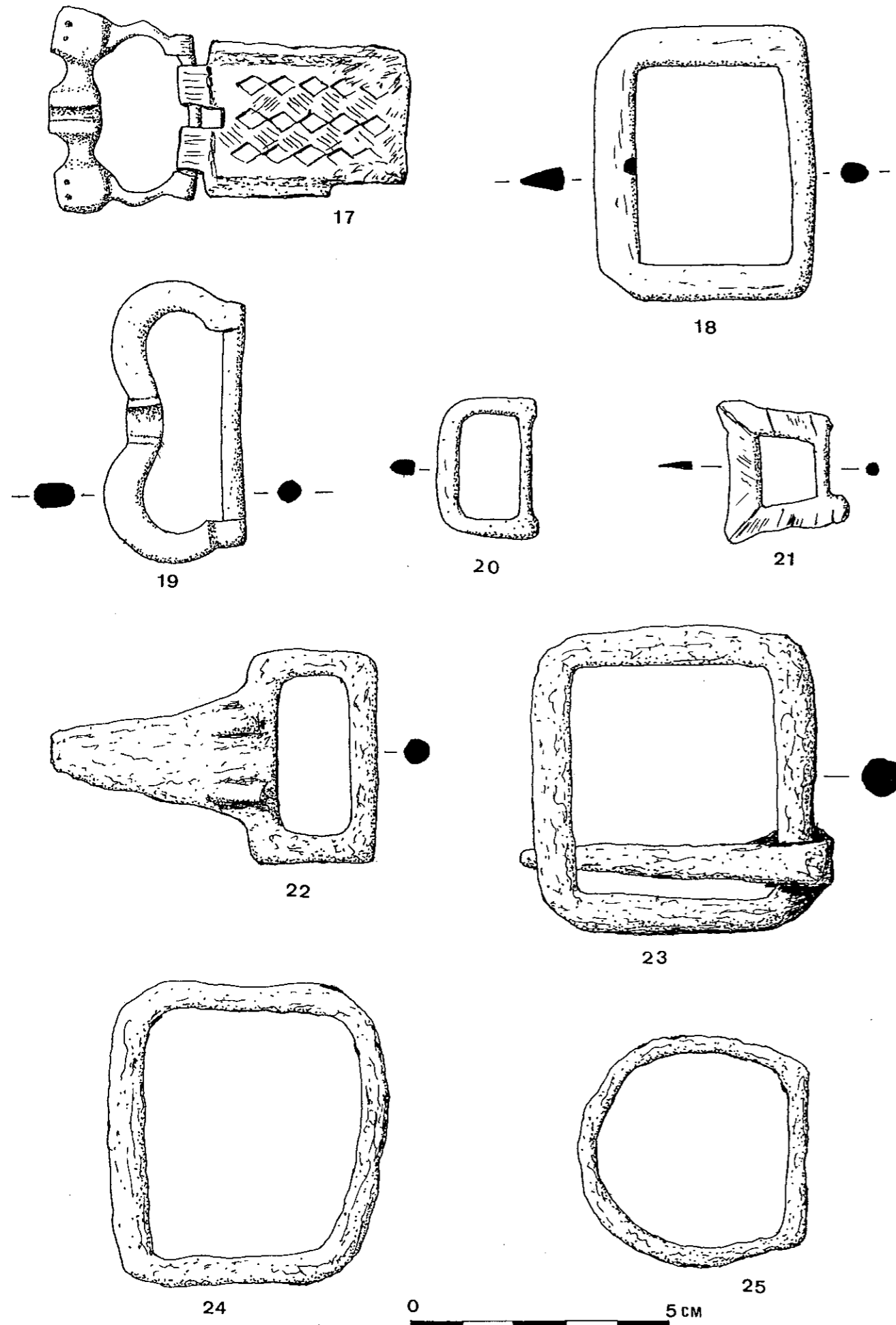


Fig. 6 MOBILIER METALLIQUE



3° - Autres sites

■ L'Espietta (41). Ce site s'étend sur 1,5 ha environ le long du canal de l'Alaric qui passe à l'est. Il a fourni des éléments incontestables d'un habitat d'époque romaine : tegulae, briques très cuites, torchis, fragments de meules, tessons de céramique, peson de tisserand ... La fréquentation de ce quartier est cependant plus ancienne puisque plusieurs haches néolithiques y ont été découvertes ainsi que des silex taillés de même époque. Les prospections ont fourni également des éléments médiévaux et modernes ce qui laisse également présumer de l'existence d'un habitat de cette époque là.

■ Le Chouricou (42). Ce parsan a révélé également la présence d'un habitat antique du fait de la découverte de très nombreux tessons de tuiles, de fragments de vaisselle commune et d'amphores, d'un morceau de meule à main... Des éléments postérieurs ont également été trouvés et postulent également en faveur d'un habitat médiéval (alignement de galets notamment).

■ Les Courraoux (43). Des fragments de tuiles à rebord ont aussi été découverts dans ce secteur.

■ Montagna nord (44). L'existence d'un habitat antique est confirmée par le mobilier exhumé par la charrue : tuiles, tessons de poterie, laitier de forge (3 kg), fragment de meule à bras, quart de rond ... Comme dans les cas précédents, ce site était déjà fréquenté à l'époque néolithique (trouvaille de 3 haches polies).

■ Le Mouniquet (45). Ce quartier n'a fourni actuellement que quelques tessons de céramique antique ainsi qu'un fragment de meule.

■ La Côte (46). Site préhistorique ayant fourni une quinzaine de haches polies, il est situé à proximité de l'oppidum du Castériou d'Orleix (47). On y a récolté aussi des vestiges de l'antiquité : morceaux de tuiles, d'amphores, de sigillée, de céramique commune de meules ; un habitat y existait donc incontestablement à cette époque.

4° - Etude du mobilier métallique (Fig. 6 et 7)

■ Dés à coudre :

1. Dé en bronze à calotte plate et flancs piquetés de

points creux alignés verticalement. H : 2,3 cm ; Ø : 1,7 cm. Epoque antique ou médiévale (48).

2. Autre exemplaire en tôle de bronze à calotte arrondie piquetée comme les flancs de points creux alignés verticalement. H : 2,4 cm ; Ø : 1,7 cm. Epoque médiévale ou moderne.

3. Autre dé à coudre en argent à calotte arrondie et flancs piquetés de points creux alignés horizontalement. Un écu triangulaire lisse est ménagé au milieu du dé. La base est décorée d'une frise d'étoiles soulignée par 2 rainures. Un guilloché de petits points creux décore aussi le bord. H : 2,4 cm ; Ø : 1,7 cm. Epoque médiévale ou moderne.

■ Boutons de vêtements :

4. Bouton en fer. Ø : 2,1 cm ; ép. au centre : 5,4 mm.

5. Idem. Ø : 1,8 cm ; ép. au bord : 2,3 mm.

6. Bouton en alliage à base de plomb (?) dont la tige est recourbée. Il est décoré d'un cercle intérieur partagé en quatre secteurs dont chacun est orné d'un gros point en relief. La couronne extérieure est ornée de traits obliques. Ø : 2,6 cm ; ép. : 3 mm. XIII-XIV^e siècle (49).

7. Bouton en bronze dont la tige cassée a 6 mm de diamètre et qui est conservée sur une longueur de 6,4 mm. Ø : 1,9 cm ; ép. : 1,3 cm.

■ Anneaux et bagues :

Treize anneaux en bronze ont été découverts sur les différents sites, deux seulement sont présentés ici à titre d'exemple.

8. Ø ext. : 3,19 cm ; ép. : 3,6 mm.

9. Ø ext. : 3,4 cm ; ép. : 3,8 mm.

10. Bague en alliage cuivreux. Ø int. : 2,3 cm ; ép. : 1,7 mm ; ép. max. : 5,4 mm. Epoque contemporaine probable (50).

11. Idem, mais la couleur est beaucoup plus rouge. Un châton rectangulaire (1,4 x 1,1 cm) à agrafes servait à retenir une pierre qui a disparu. Ø ext. : 2,4 cm ; ép. : 1,5 mm. Epoque contemporaine probable.

12. Grand anneau de bronze orné de stries et de petits points en creux. Un trou avec pas de vis permettait de le fixer. Ø ext. : 6,6 cm ; ép. : 4,3 mm. Epoque moderne ou contemporaine.

Fig. 7 MOBILIER METALLIQUE

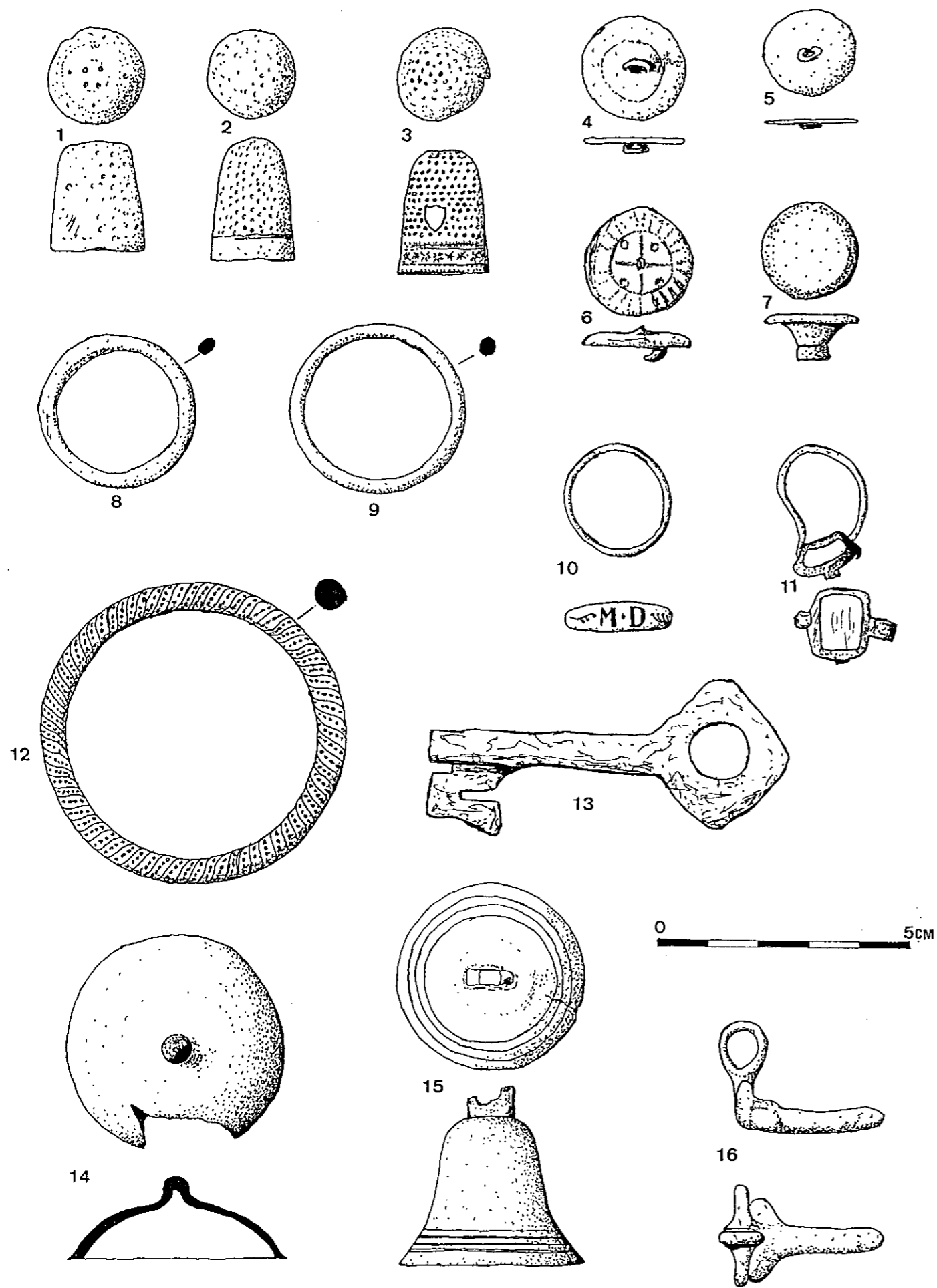
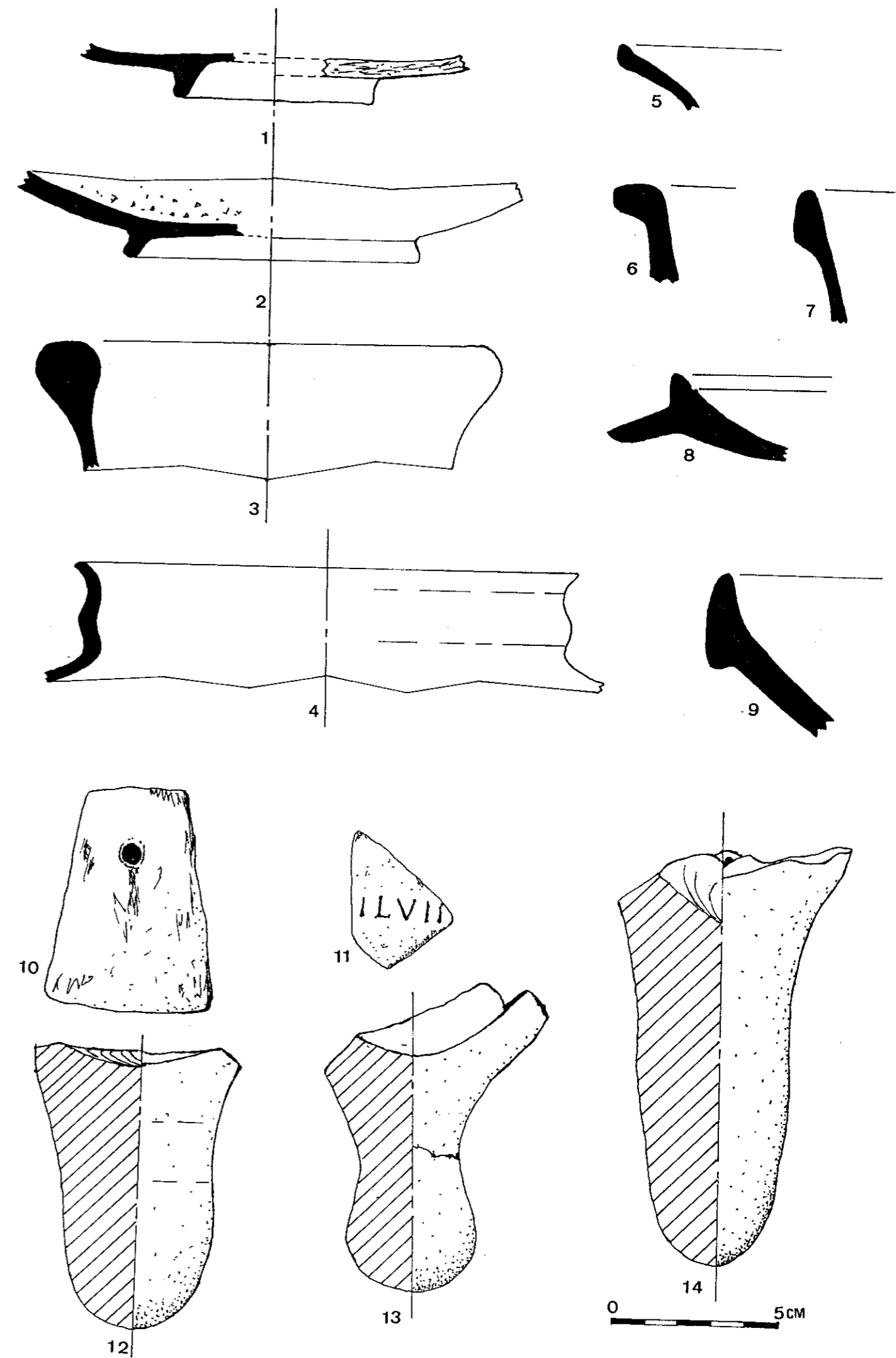


Fig. 8 MOBILIER CERAMIQUE D'EPOQUE GALLO-ROMAINE



■ *Clef :*

13. Clef de coffre en fer à tige cylindrique (\varnothing : 7,3 mm) à anneau losangique percé d'un trou cylindrique de 1 cm de diamètre. L. totale : 7,2 cm ; H. du panneton : 1,5 cm ; L. du panneton : 1,3 cm. Epoque antique ou médiévale (51).

■ *Divers :*

14. Petit couvercle à bouton de préhension central (H : 5,3 mm) en bronze d'usage et d'époque indéterminés. \varnothing : 4,2 cm ; ép. : 1,8 mm.
15. Clochette en étain dont le battant en fer a disparu et dont l'anneau de fixation rectangulaire est cassé. Sa base est ornée de 3 petites rainures en relief. H. : 3,6 cm ; \varnothing max. : 3,6 cm.
16. Amulette apotropaïque en bronze destinée à conjurer le mauvais sort et présentant un anneau de suspension (\varnothing int. : 6 mm, ép. : 3 mm). Elle comporte une verge érigée entourée de deux bourses à sa partie inférieure. L. maxi. : 1,8 cm (52). Epoque gallo-romaine.

■ *Boucles :*

17. Boucle et chape en alliage cuivreux. La boucle est de forme quasi ovale et sa traverse supérieure porte une encoche de repos pour la pointe de l'ardillon disparu. Un décor losangique orne la chape rectangulaire formée d'une plaque de métal recourbée autour du porte ardillon et percé de deux trous de fixation dont l'un seulement subsiste avec un reste de rivet. L. totale : 7 cm ; L. de la chape : 4,5 cm ; l. : 3 cm. L. de la boucle : 3,9 cm ; l. : 3 cm. XIII^e-XIV^e siècle (53).
18. Boucle en bronze rectangulaire à simple fenêtre avec encoche de repos de l'ardillon. H. : 5,3 cm ; L. : 4 cm ; ép. : 7 mm pour les parties larges et 5,3 mm pour la tige arrondie.
19. Boucle en alliage cuivreux à simple fenêtre dont la traverse supérieure présente un galbe double et des bords arrondis. L. : 5,5 cm ; l. : 1,9 cm ; ép. 6 et 3 mm. Epoque moderne ?
20. Bouclette en bronze à double fenêtre dont une seule subsiste et de forme presque rectangulaire. H. : 1,9 cm ; L. : 2,9 cm.
21. Autre bouclette en alliage, moulée, à double fenêtre en trapèze à décor linéaire sur la partie qui subsiste. H. : 2,8 cm ; l. : 2 cm ; ép. : 4 à 6 mm. XIII-XVII^e siècle (54).

22. Boucle en fer à languette fixe à fenêtre rectangulaire dont la traverse supérieure présente une encoche limitée par deux bossettes. L. : 6,3 cm ; l. : 4,1 cm. Epoque indéterminée.
23. Grande boucle en fer pour le harnachement ou l'équipement militaire, de forme rectangulaire arrondie aux angles avec un ardillon en fer. L. : 6 cm ; l. : 5,5 cm ; section cylindrique \varnothing : 7 mm.
24. Boucle en fer rectangulaire à simple fenêtre dont la section est cylindrique (\varnothing de 5 à 7 mm) ; L. : 6 cm ; l. : 5,4 cm.
25. Autre boucle en fer semi-circulaire à simple fenêtre à section cylindrique (\varnothing : 3,2 mm) ; l. : 4,3 cm. XIII^e siècle ? (56).

5° - Etude de la céramique

■ *Epoque protohistorique :*

Plusieurs tessons de poterie attribuables à l'âge du fer ont été trouvés au lieu-dit La Côte (non dessinés). Fragment de panse avec préhension (\varnothing : 42 cm). Pâte à l'aspect "vieux cuir" beige-rosée, bicolore car l'intérieur est gris, à dégraissant sableux assez grossier (mica, calcaire ...).

■ *Période gallo-romaine :*

- Fragment de fond de coupe sigillée très érodé de telle sorte que l'engobe ne subsiste que sur une petite partie du tesson. \varnothing ext. du pied : 7 cm. Autre tesson (non dessiné) à pâte plus rosée (La Côte) ; \varnothing ext. du pied : 7 cm. I-II^e siècle.
- Fragment de mortier dont la forme paraît semblable : l'engobe est beige tandis qu'à l'intérieur sont inclus des fragments hétérogènes de sable ; pâte beige-rosée. \varnothing ext. du pied : 10 cm. (La Côte).
- Morceau de col d'amphore de type Dressel 2-4 à lèvres arrondies. \varnothing ext. : 14 cm ; pâte beige-rosée à dégraissant sableux assez grossier. I-II^e siècle (La Côte).
Nombreux autres tessons (non dessinés) plus ou moins approchant sur la plupart des sites de la commune.
- Fragment de col d'un pot fermé en céramique rouge commune à col bilobé et lèvres éversées soulignées à l'extérieur par une rainure. La pâte beige rosée présente un dégraissant moyen sableux. \varnothing ext. de la lèvre : 15 cm.

- Tesson de col d'une coupe en céramique sigillée dont l'engobe rouge sombre ne subsiste que par endroits. La lèvre est relevée et soulignée à l'intérieur par une rainure, la pâte beige-rosée est très érodée. \varnothing ext. de la lèvre : 20 cm. Fin du I^e siècle [50-90] (57).
- Morceau de col d'une cruche (?) à lèvre horizontale à rebord extérieur vertical (l. : 16 mm). La pâte beige-rosée montre un dégraissant fin. \varnothing ext. de la lèvre : 12 cm. II^e siècle ? ; La Côte (58).
- Fragment de col d'une jatte ouverte à col oblique et lèvres arrondies épaisses (ép. : 1,2 cm). Le raccordement à la panse fine (ép. : 5 mm) se fait par un arrondi. La pâte bicolore, rouge orangée sur la coupe est grise et orangée à l'extérieur et grise à l'intérieur. \varnothing ext. de la lèvre : 13 cm. La Côte.
- Tesson de bord d'un mortier à lèvre double : la première verticale et s'amincissant vers le haut est soulignée d'une rainure interne, la seconde, légèrement oblique forme collerette à l'extérieur (l. : 2 cm). La pâte est beige légèrement rosée à dégraissant très fin. \varnothing ext. : 20 cm ; Espietta.
- Morceau de bord d'une vasque à panse oblique et lèvres droites arrondies et épaisses mise en relief à l'extérieur par une rainure décorée à mi-hauteur de 3 bandes parallèles. On peut noter aussi des traces de peinture blanche. \varnothing ext. : 42 cm. Espietta.
- Peson de tisserand en forme de tronc de pyramide percé d'un trou de 8 mm de diamètre ; dimensions : 4,8 x 4,3 cm ; H. : 6,5 cm. Espietta.
- Tesson de poterie sur lequel est inscrit le chiffre 47. Espietta.
- Pied d'amphore à pâte grise à dégraissant hétérogène. H. : 8,3 cm ; \varnothing max. : 8 cm. Espietta.
- Autre pied d'amphore qui se termine par un renflement ; la pâte rouge friable est très érodée et montre un dégraissant sableux très grossier ; H. : 8,3 cm ; \varnothing max. : 3,96 cm.
- Autre pied d'amphore bicolore, gris à l'extérieur et rouge sombre à l'intérieur ; le dégraissant sableux est grossier, pourrait appartenir au type late roman 3, IV^e siècle. Espietta (59).
- Fragment d'amphorette ou de coupe à col vertical et lèvres arrondies (\varnothing : 1,7 cm), à pâte beige-rosée parfois, et dégraissant sableux moyen. \varnothing ext. de la lèvre : 12 cm. Espietta.
- Tesson de bol caréné à lèvres biseautées et légèrement arrondies à l'extrémité (l. : 14 mm), la pâte bicolore est beige-rosée à l'extérieur, grise à l'intérieur, et montre un dégraissant fin micacé. I-II^e siècle ? Espietta.
- Morceau de bord d'une jatte fermée à lèvres arrondies formant bourrelet vers l'intérieur, pâte grise à

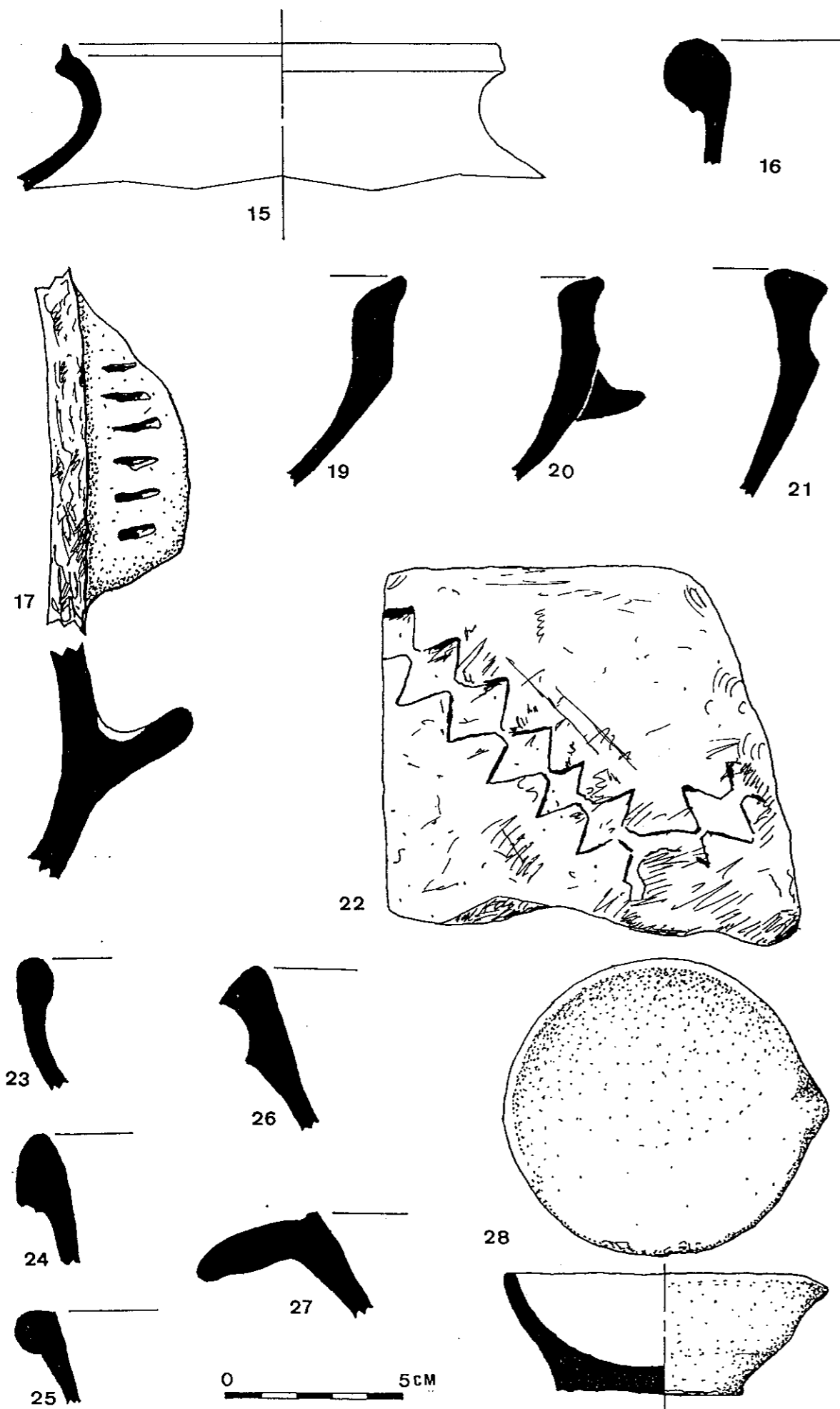
dégraissant sableux assez fin. \varnothing ext. : 22 cm. Tradition La Tène. La Côte.

- Fragment de bord d'amphore à lèvres arrondies et bourrelet proéminent qui se termine par 2 rainures sur le dessous. Pâte beige-rosée à dégraissant sableux. \varnothing ext. : 13 cm. Montagnan.
- Tesson de bord d'un bol à lèvres arrondies formant bourrelet extérieur (\varnothing : 1,6 cm) à pâte beige avec un dégraissant sableux assez grossier d'autant plus visible que l'attaque de l'érosion a été très marquée. \varnothing ext. : 14 cm. Chouricou.
- Morceau de bord de mortier à lèvres légèrement bombées et débordant largement de la panse vers l'extérieur. Elle est soulignée côté intérieur par une rainure et un petit bourrelet proéminent. Pâte beige très rosée au milieu. \varnothing ext. : 30 cm ; \varnothing d'ouverture : 21,8 cm. Chouricou.

■ *Epoque médiévale et moderne :*

- Petite coupelle qui présente une sorte de bec verseur. \varnothing ext. : 9 cm ; ép. moyenne : 0,4 cm ; H. : 3,4 cm ; \varnothing de la base : 5 cm. En fait, ce pourrait être une lampe à huile primitive comme en témoigne l'épaisse couche carbonneuse qui tapisse les alentours du "bec" servant alors de porte-mèche. La pâte est beige-rosée à dégraissant fin (chamotte). XIV^e siècle ? Chouricou (60).
- Morceau de bord d'un vase à profil en S à lèvres triangulaires bordées à l'intérieur et à l'extérieur par une rainure. La pâte est bicolore, beige à l'extérieur et grise à l'intérieur, dure, sonore au choc. XIII^e siècle ? Espietta.
- Fragment de panse d'une grosse poterie présentant une préhension décorée de profondes stries sur le dessus (l. max. : 2,55 cm ; L. : 6,4 cm), \varnothing de la panse : 30 cm. La pâte bicolore est rouge-orangée à l'extérieur et grise à l'intérieur et présente un dégraissant fin très micacé (mica doré). XIV-XVI^e siècle ?
- 20-21 et 26. Trois tessons de bol du même type que le numéro 4 de la tour de Montagnan (cf. ci-dessus). Le n° 20 (\varnothing ext. 24 cm) a la particularité de présenter sur le dessous de la préhension et sur la panse un tracé en creux en forme de croix à base large. Le n° 26 (\varnothing ext. : 25 cm) sort également de l'ordinaire par le cordon en relief très prononcé qui limite la large dépression située sous la lèvre. XVII-XVIII^e siècle pour ces 3 restes.
- Fragment de carreau de revêtement de sol présentant un décor en creux limité par 2 lignes brisées. Epoque moderne probable.

Fig. 9 MOBILIER CERAMIQUE ANTIQUE ET MEDIEVAL



(antiquités historiques) par R. Vié, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 5, 1985, pp. 135-148.

38. Céramiques identiques à celles exhumées place de Verdun à Tarbes ou au château de Mauvezin, probablement antérieures au XIV^e siècle.

39. B. Pousthomis, Notes sur quelques tessons de poterie découverts au Castet d'Abilhac, Lavedan et Pays Toy, n° 15, 1983 ; Colin Platt, Fouilles à l'abbaye cistercienne de l'Escaladieu, Bagnères, 1971.

40. N. Pousthomis-Dalle et B. Pousthomis, Le Prieuré de St Orens de Lavedan, Lavedan et Pays Toy, 1977, pp. 39-49 ; B. Pousthomis, Céramiques vernissées découvertes au Prieuré de St Orens de Lavedan, *Rev. du Comminges*, 1979, pp. 199-209.

41. Parcelles 142 à 174 du cadastre de 1824 (section B2).

42. Parcelles 403 à 468 du cadastre de 1824 (section B1).

43. Numéros 176 à 208 du cadastre de 1824 (section B2).

44. Voir les trouvailles du siècle dernier ci-dessus.

45. Parcelles 40 à 102 du cadastre de 1824 (section B1).

46. Parcelles 39 à 184 du cadastre de 1824 (section A1).

47. R. Coquerel et R. Vié, Les vestiges archéologiques d'Orleix, S. Soc. Ramond, 1982, pp. 67-80.

48. *Archéologie et vie quotidienne aux XIV^e-XV^e siècles en Midi-Pyrénées*, Toulouse, 1990, p. 300, n° 658.

49. *Ibidem* p. 203.

50. Peut être fabriquée pendant la guerre de 14-18, cf. Y. Mouchet, Les objets de tranchée, *Trésor de l'histoire*, N° 48, pp. 18-20, 1989.

51. Montségur, 13 ans de recherches archéologiques, *GRAMÉ*, 1980, p. 135, n° 107/65.

52. Ex. à triple phallus : Eauze témoins archéologiques de l'antique cité des Elusates, APAMP, 1986, fig. II n° 7 et 12, p. 22-24. Un exemplaire presque identique a été exhumé à Tarbes, chantier de l'immeuble Vivadi (inédit).

53. *Archéologie et Vie quotidienne*, opus cité, p. 210, n° 399.

54. *Ibidem* p. 213.

55. Montségur, opus cité, pp. 129 et suiv.

56. *Ibidem*, p. 128, n° 2/67.

Il faut ajouter à ce mobilier, une fusaiolle en plomb, cf. J. Sabathié et R. Vié, *Fusaiolle en plomb à Aureilhan*, *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, 1989, pp. 120-121.

57. A. Vernhet, Création flavienne de six services à vaisselle à la Gaufresenque, *Figlina*, I, 1976, pp. 13-27.

58. M.H. et J. Santrot, *La céramique commune gallo-romaine d'Aquitaine*, CNRS, Paris, 1979, n° 456, p. 196.

59. M. Sciallano et P. Sibella, *Amphores, comment les identifier ?* Edisud, Aix, 1991.

60. Cf. par exemple, Fiche supplément sur les lampes en terre cuite, *Archéologia* n° 241.

61. Les déterminations et le texte concernant les monnaies romaines sont de Sylvain Doussau.

62. H. Mattingly, E. Sydenham, C. Sutherland, *Gordian III to Uranian Antoninus*, *The Roman Imperial Coinage*, IV, 2, Londres, 1938.

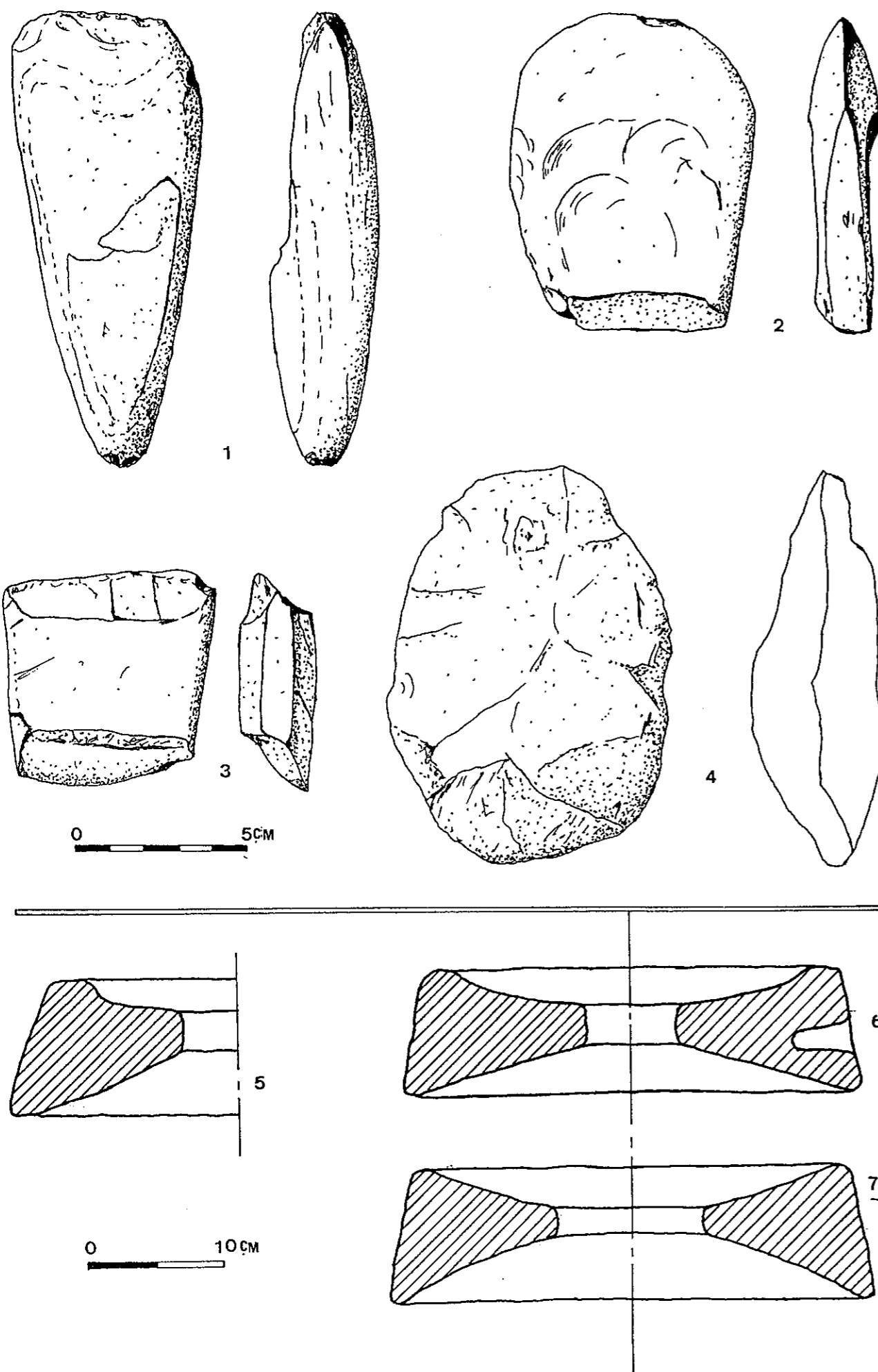
H. Cohen, *Description historique des monnaies frappées sous l'empire romain*, t. V., 2^e éd., Paris, 1885.

T. Benredjeb, découverte de 7 000 monnaies romaines, à Rue, Picardie, *Archéologia*, n° 247, juin 1989.

Le trésor d'Eauze, Coordination et publication Daniel Schaad, Editions APAMP, Toulouse, 1992.

P. Celhay, Un trésor gallo-romain aux confins du Béarn et de la Bigorre : le trésor de Vic-Bigorre, *Arch. des Pyr. Occ.*, Tome 8, 1988, pp. 101-131.

63. Colette Guimon, Gros Tournai à l'"O" rond, *Arch. des Pyr. Occ.*, n° 8, 1988, pp. 184-185.



6° - Etude des monnaies

■ *Epoque antique et médiévale :*

1. Photos n° 1 et 2. Moitié d'antoninianus de Gordien III le Pieux (Espietta) (61).
Droit : IMP. GORDINUS (PIUS FEL. AUG.) - Tête radiée à droite.
Revers : (CONCOR) DIA MILIT. La concorde assise à gauche, la main droite tenant une patère et la main gauche une double corne d'abondance.
Module : 21 mm ; axe des coins : 12 h ; poids : 2,08 g pour la moitié, la monnaie entière pèse : 4,20 g. Atelier : 3° émission de l'atelier de Rome, phase C, mai (?) fin de l'année 240.
Références : R.I.C. : 65 ; COHEN : 62 ; TRESOR D'EAUZE : 685 (62).
Notes sur l'antoninien.

En 215, Caracalla crée une nouvelle monnaie qui valait le double du denier jusque là en usage. Alors que le denier porte une couronne laurée, l'antoninien se caractérise par une couronne radiée qui orne le chef des empereurs et par un croissant situé sous le buste des impératrices (symbole solaire et lunaire).

En 219, Elagabal cessa la frappe de l'antoninien et il faudra attendre le principat de Pubien et Balbin en 238 pour que reprenne la frappe, afin de financer la campagne du Sénat contre Maximin. C'est, en fait, cette année 238 qu'il faut considérer comme la vraie date de naissance de l'antoninien qui sera ensuite émis jusqu'en 274. Alors que la pièce de Caracalla pesait en moyenne 5,02 g et contenait 51 % d'argent, la pièce émise en 238 ne pèse plus que 4,75 g et son titre ne dépasse pas 49 %. Cette dévaluation a fortement contribué à accélérer le processus d'avilissement de la monnaie et d'inflation qui caractérisent sur le plan monétaire la crise du III^e siècle. Vers 268, cette monnaie ne pèse plus que 2,8 g pour un titre d'à peine 25 %.

En 238, la crise qui couvait depuis longtemps éclate brusquement. Le soulèvement de l'Afrique à l'appel du proconsul Gordien, soutenu par le Sénat, a des répercussions immédiates dans tout l'empire et ne tarde pas à dégénérer en une guerre civile qui voit les empereurs du sénat, les Gordiens d'abord, puis Pupien et Balbin disputer et arracher le pouvoir à Maximin. Au terme de 5 ou 6 mois de troubles et de confusion, avec successivement l'assas-

sinat de Gordien I et II, de Maximin, puis de Balbin et Pupien, l'avènement de Gordien III marque pour quelques temps le retour à une situation politique normale.

Ces monnaies d'argent (frappées sous Gordien à Rome et à Antioche) entrent presque exclusivement dans la composition des trésors monétaires enfouis à l'approche de la première vague d'invasion germanique, à partir de 260-261. Leur titre en argent en faisait, en effet, une monnaie de thésaurisation, laissant au monnayage de bronze les transactions courantes. Le trésor d'EAUZE (Gers) découvert le 18 octobre 1985 se compose de 28 003 monnaies d'argent. Il contient 3 390 pièces de l'empereur Gordien III, dont 46 du même type que l'antoninien trouvé à Aureilhan. De la même manière, le trésor dit de Vic Bigorre recueilli en 1980 se composait de 395 antoninien, dont 46 de Gordien III mais une seule avec revers de la Concordia Milit. (um).

2. As du Haut Empire fruste (Chouricou), non représenté.
Droit : Tête impériale à droite.
Revers : petit personnage drapé debout (fruste) ; S.C. dans le champ.
3. Autre monnaie totalement fruste (bronze) : As du haut Empire (l'Espietta). I-II^e siècle.
Gros tournoi à l' "O" rond (63). Espietta. Photos 3 et 4.
Droit : Croix entourée d'une double légende : PHILIPPUS REX ; BENEDICTUS SIT HODIE DEI GRATIA.
Revers : Châtel tournois avec une bordure de 12 fleurs de lis.
Entre les 2 : TURONUS CIVIS ? le S de Turonus cantonné de 2 globules.
Poids : Autour de 4 g ; matériau : argent ; datation : probablement de l'époque de Philippe le Bel.

■ *Divers (non représentées) (64) :*

4. Deux sols type François (64), an 3 à 5, cuivre ou métal de cloche (le "deux sols constitutionnel" fut créé par la loi du 11 janvier 1791 et la fabrication débuta en septembre 1791). Ateliers N, Montpellier.
5. Douze deniers, type François, an 3-5, cuivre ou métal de cloche.
6. Sol de cuivre de Louis XVI, 1777, atelier non visible.
7. Liard de cuivre de Louis XVI, période royale, 1774-1792.

8. Double tournois au buste lauré et drapé de Louis XIII, 1639, cuivre, Ø : 20 mm, tranche lisse.
9. Autre double tournois indéterminé. Date effacée, 16.., à l'avant les lettres .. ASTON.., au revers 3 fleurs de Lys.
10. Double tournois dont seule la date est lisible : 1636.
11. Décime type définitif du Directoire, an 7, atelier illisible.
12. Sol aux balances, fabriqué entre le 26 Août 1793 et janvier-mars 1794.

■ *Médailles : cinq ont également été trouvées au cours des prospections :*

1. Médaille ovale à N.D. des victoires 1830.
2. Médaille en cuivre saucée d'argent. Avers : Vierge Marie ; revers : autel avec monogramme de la vierge.
3. Médaille en métal ferreux. L'avant représente un saint tenant la croix de la main droite au dessus de son épaule et un livre dans sa main gauche tandis qu'à ses pieds figurent la mitre à droite et le serpent à gauche et que l'inscription périphérique porte CRUX S. P. BENEDICTI ; au revers : croix pâtée.

7° - Le matériel lithique (fig. 10)

■ *Préhistoire :*

4. Biface en quartzite présentant en surface une altération à patine grisâtre et des arêtes très émoussées. L. : 11,9 cm ; l. : 8,2 cm ; ép. : 3,9 cm. Epoue : Moustérien ? La Côte.

Un autre vestige de même nature a déjà été publié (65).

1. Hache polie très érodée en schiste dur ou flysch, probablement puisque les strates sont nettement visibles dans la texture de la roche. Cet objet de forme triangulaire présente une section ovale, des faces biconvexes symétriques de même que les côtés. L'extrémité distale est casée tandis que l'extrémité proximale présente une convexité élevée symétrique. L. : 13,4 cm (maximum) ; l. : 5,5 cm ; ép. : 3,3 cm ; P. : 325 g. Montagna Nord.
2. Fragment de hache à section rectangulaire à méplats. L'extrémité distale a une convexité élevée

symétrique. La roche a été teintée de brun par les oxydes environnants. L. : 9,4 cm (maximum) ; l. : 6,9 cm ; P. : 194 g. La Côte.

3. Morceau de hache à section rectangulaire à méplats dont les côtés sont rectilignes (flysch). Lespieta. Autre fragment (non dessiné), à section ovale à méplats dont les côtés sont également rectilignes. L. : 9 cm ; l. : 5,2 cm ; ép. : 3,4 cm ; P. : 255 g. Grés. La Côte.

Ces vestiges du néolithique sont très nombreux sur le territoire communal comme en témoignent les onze exemplaires déjà publiés (66). En outre, il faut mettre à part une très belle hache en silex ; (L. : 21 cm ; l. : 7,3 cm ; ép. : 4,9 cm), découverte sur le site de Montagna nord (67).

■ *Epoque gallo-romaine :*

5. Fragment de meule à bras, partie mobile supérieure (catilus) (68). Ep. maximale : 10,3 cm ; ép. au niveau du trou central : 3,1 cm ; Ø du trou : 7 cm ; Ø total : 27 cm. Une cuvette supérieure a été creusée dans la pierre et était destinée à recevoir le grain : Ø 21 cm ; profondeur : 2,3 cm ; l. du rebord extérieur : 3 cm. La roche est un poudingue qui présente des éléments très grossiers et durs (sable, quartz...) formant une surface très rugueuse qui ne nécessite donc pas le creusement de stries ou de trous. La Côte.
6. Idem, mais ce morceau présente un trou latéral destiné à recevoir un manche destiné à faire mouvoir la meule. Ø du trou : 3,5 cm ; profondeur : 4,7 cm. Dimensions : Ø total : 33,5 cm ; ép. maximale : 9 cm ; minimale : 3 cm ; Ø du trou central : 3,6 cm. La Côte.
7. Autre exemplaire à peu près identique. Ø maximal : 40 cm ; ép. max. : 10 cm ; minim. au trou central : 1,7 cm ; Ø du trou central : 3,5 à 4 cm. La différence avec les 2 objets précédents tient au fait que la cuvette centrale a une forme conique régulière sans rebord périphérique. Montagna nord.
 - Idem (non représenté). Ø extérieur : 36 cm ; ép. : minimale au trou central : 4,6 cm environ ; Ø du trou central : autour de 7 cm. Lespieta.
 - Trois fragments de catilus non représentés. Lespieta.
 - Autre morceau érodé : Ø ext. : près de 40 cm ; ép. maximale : près de 9 cm ; minimale : 2 cm environ. Lespieta.
 - Fragment de méta (partie inférieure dormante) non

Photo 4



Droit : (fragment agrandi)
Dans l'angle gauche, monnaie restituée à l'échelle 1.

Photo 5



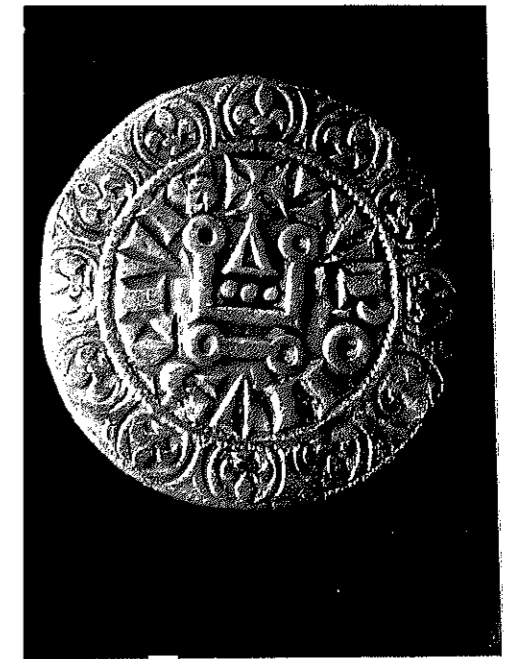
Revers : (fragment agrandi)
Dans l'angle droit, monnaie restituée à l'échelle 1.

Photo 6



Droit

Photo 7



Revers

Gros Tournoi à l'"O" rond.

dessinée, en forme de tronc de cône. Seule la partie centrale a été conservée ; elle se caractérise par la présence d'un trou central base de l'axe autour duquel tournait la meule. Ø du trou : 3 cm ; profondeur : 3 cm ; épaisseur (incomplète) : près de 8 cm. La Côte.

Fragment de mortier en pierre (poudingue également) de 36 cm de diamètre extérieur ; épaisseur maximale conservée : 7 cm environ. La cuvette intérieure est creusée d'environ 2 cm au centre. Chouricou.

Au terme de cette étude, force est de reconnaître que nos recherches sont bien loin d'apporter toutes les certitudes qu'on aurait pu espérer : même si l'on a l'impression que le terroir d'Aureilhan a été occupé de manière continue depuis le néolithique certaines périodes sont mal représentées comme la protohistoire, l'antiquité tardive et le Haut Moyen-Age notamment (69). D'autre part, certaines investigations nécessitent des travaux complémentaires : les archives n'ont peut-être pas livré tous leurs secrets concernant les trouvailles du siècle dernier, sans compter tout ce que l'on pourrait tirer entre autre de la toponymie et de l'histoire du peuplement qui s'appuieraient sur les documents anciens (70) ; l'enquête directe auprès des habitants (71) est encore incomplète, tandis que la prospection sur le terrain n'est jamais achevée (72). Des sondages archéologiques pourraient aussi apporter des éléments nouveaux, tandis que l'étude diachronique de l'occupation du sol ne saurait faire l'économie de la recherche des voies anciennes protohistoriques, antiques et médiévales, de celle des canaux d'irrigation visibles (73) ou disparus (74), des points de franchissement de l'Adour...

Pourtant, malgré ses limites, notre étude apparaît tout à fait considérable si l'on tient compte de l'importance de la prospection sur le terrain (75) : outre le mobilier métallique et lithique déjà remarquable, plus de 4 000 tessons de céramique ont ainsi été récoltés dont 667 anses, 216 bords, 66 fonds, 139 pieds ou fragments de pieds d'amphores ... La récolte établit la suprématie de l'époque gallo-romaine puisque 8 % à peine du total représentent les périodes médiévales et modernes (76).

Quelques conclusions provisoires se dégagent de notre travail :

- 1. L'existence d'une villa antique à Montagna nord nous paraît maintenant assurée (en l'absence de sondages de contrôle qui paraissent impossibles à réaliser) (77). Le terroir de la commune est intensément occupé et utilisé à l'époque gallo-romaine : des cabanes de colons (?), de métayers (?), d'ouvriers agricoles (esclaves ou non ?), ont laissé des vestiges à La Côte, l'Espieta (deux emplacements ?), le Chouricou, Courraoux, Le Mouniquet ... (78).

- 2. Le Castériou d'Orleix, en limite de commune apparaît incontestablement comme un centre de peuplement ancien où vestiges préhistoriques, néolithiques notamment, et du début de la période gallo-romaine sont particulièrement nombreux. Par contre, cette vallée éloignée semble délaissée à l'époque médiévale (79).

- 3. Il paraît y avoir déplacement de l'habitat durant le Haut Moyen Age avec les sites de l'église de St-Gérin et peut-être de l'emplacement proche de l'église actuelle (80).

Ces données provisoires ne pourront être vérifiées que grâce à l'aide des exploitants et des propriétaires de terrain que nous remercions ici de leur collaboration désintéressée.

ANNEXE I : Lettre de l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées au Préfet des hautes Pyrénées (ADHP, T 268).

Recherches sur les Antiquités

Tarbes, le 29 janvier 1821
Signé : illisible

Monsieur le Préfet,

Le 25 avril dernier vous m'avez fait l'honneur de m'adresser un exemplaire de la circulaire du Ministre de l'intérieur relative aux recherches des Monuments sur les Arts, l'histoire et les Antiquités.

Autant qu'il m'a été possible, j'ai pris des documents sur des traces éparses et peu importantes de travaux du moyen âge, mais je n'ai encore reconnu aucun vestiges d'antiquités jusqu'à ce jour.

M. Artiguenave juge m'informa il y a quelques jours qu'on fouillait d'anciennes fondations dans la commune d'Aureilhan et qu'on y avait découvert quelques fragments de mosaïques. Il eut la complaisance de m'en donner un fragment auquel je reconnus les caractères d'antiquités.

Je me rendis sur les lieux où je trouvai un païsan occupé à décombrer et fouiller de vieux murs dont les constructions en béton de briques et en ciment ne me permirent plus de douter de l'antiquité de cette fabrique. Je recommandais à cet homme de ne briser aucune pierre brique ou autre ouvrage qui lui paraîtrait extraordinaire ; j'y retournais à la fin de la semaine passée informé de la découverte d'une inscription tumulaire ? Je vis avec peine que l'ouvrier avait brisé des fourneaux et des conduits en brique, mais il me présenta la pierre intacte : il m'annonça qu'on lui en avait proposé l'achat.

Je me permis, Monsieur le Préfet d'user de votre nom pour lui défendre de rien briser et de ne rien vendre lui assurant que je payerais la valeur de ce qu'il trouverait ; mais je vis avec peine qu'on n'avait plus laissé aucun fragment de mosaïque et qu'on avait brisé une petite tablette en marbre hépatique, dont tous les curieux avaient emporté des fragments.

Hier, dimanche un grand concours de curieux se rendit sur les lieux, et quoi qu'aucun objet précieux ne

se soit encore offert à la vue, j'appris avec peine que chacun brisait ce que la pioche du laboureur avait seulement soulevé.

Je vous prie Monsieur le Préfet de vouloir bien faire prendre des mesures pour la suspension de ces fouilles destructives et de me donner des ordres pour en opérer de régulières et de conservatrices

Je regarde cette découverte comme faisant partie de celles qui nous sont recommandées par la circulaire de M. le Directeur Général des Ponts et Chaussées du 20 décembre 1819 n° 8 et je me propose de lever le plan local ainsi que des constructions et par suite de celles qui restent à fouiller dont j'ai reconnu l'existence par quelques observations et sondages superficiels.

Agréer, je vous prie l'hommage des sentiments respectueux avec lesquels j'ai l'honneur d'être.

Monsieur le Préfet

Votre parfaitement dévoué serviteur

Signé Siret

ANNEXE 2 - Copie de lettre du Préfet des Hautes-Pyrénées* à Monsieur l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées (ADHP IM 26).

N° 114 du 31 janvier 1821

A M. l'Ingénieur en Chef Tarbes

J'ai lu avec bien d'intérêt la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 de ce mois sur la découverte faite à Aureilhan, et sur les espérances quelles permettent de concevoir.

Je vous engage M. l'ingénieur en chef, à vouloir bien suivre cet objet, qui peut procurer au département l'honneur pour l'histoire de nos antiquités nationales.

Dans l'espoir que vos observations pourront amener des résultats, je vous invite à me faire connaître par un rapport si le propriétaire du terrain où l'on a commencé les fouilles permettra qu'on les continue. Dans le cas où vous jugeriez à propos de les suivre alors : vous pouvez l'assurer que je mettrai beaucoup d'intérêt à lui faire accorder l'indemnité dont conviendront des experts que je nommerai concurremment avec lui.

Quant aux travaux que vous pourrez juger nécessaires je pourrai dès avant l'autorisation du ministre faire quelque avance.

De vieilles traditions parlent dans ce pays d'une voie aurélienne et si réellement elle a existé, elle passait sans doute là, si le nom d'Aureilhan rappelle celui d'Aurélien. Il serait essentiel de suivre cette route et d'apercevoir s'il est possible, les chemins moins importants soupçonnés avoir fait embranchement sur cette route romaine.

Au premier avis que vous me donnerez M. l'ingénieur en chef, nous nous rendrons ensemble sur les lieux, je profiterai du premier moment, ou vous aurez quelque moment disponible.

* Armand Jean de Belleville a été nommé Préfet du département depuis le 10.11.1819.

NOTES ET BIBLIOGRAPHIE

1. Cf. : H. Enjalbert, Les pays aquitains, le modelé et les sols, Bordeaux, Bière, 1960 ; P. Usselman, Etude hydrologique du Haut-Adour à Montgaillard et aspects géomorphologiques de la plaine alluviale du Haut-Adour, thèse 3° cycle, Strasbourg, 1964 ; Aménagement de la Haute Plaine de l'Adour, Dossier d'étude, Tarbes, Service d'aménagement hydraulique des coteaux de Gascogne, 1964.
2. Le toponyme implique vraisemblablement une formation à partir du domaine gallo-romain d'Aurélius ; cf. J.F. Le Nail et J.F. Soulet, Bigorre et Quatre-Vallées, Tome II, SNERD, Pau, 1981, p. 651.
3. M. A. Davezac-Macaya, Essais historiques sur la Bigorre, Bagnères Dossun, 1923, p. 35 ; l'auteur transcrit MASIBUS au lieu de MANIBUS ; tel n'est pas le cas d'Abadie de Sarrancolin dans l'Indicateur des Hautes-Pyrénées, 1856, p. 316 qui transcrit l'inscription comme nous la donnons ; La monographie communale de 1887 (ADHP, série T) se contente de citer l'ouvrage précédent.
4. Cette monographie manuscrite date de 1972. Elle s'inspire partiellement de manuscrits antérieurs que nous n'avons pas retrouvés mais qui sont signalés par E. Barragué dans sa monographie de Sarrouilles ; cf. E. Barragué, Monographie du village de Sarrouilles, Aureilhan, Cazaley, Espèche, Tarbes 1949. L'auteur cite parmi ses sources.
1 - Une histoire d'Aureilhan "écrite en patois par un nommé Loste dit Macayé, en 1615 (manuscrit qui avait été retranscrit)" ;
2 - "Une histoire manuscrite d'Aureilhan écrite en patois, tantôt en Français, par Jean Laborde propriétaire à Aureilhan". Ajoutons que le fait de citer parmi les sources l'historien Mazières fait référence à une époque antérieure à la publication de Guillaume Mauran par Gaston Balencie, cf ; Guillaume Mauran, Sommaire description du païs et comté de Bigorre, Paris, Auch, 1887. (Introduction de Gaston Balencie).
5. Il s'agit de la "Guilette de Montagna" dont nous avons identifié les substructions au cours de travaux à la propriété St-Jean (voir ci-après).

6. Il semble qu'il puisse s'agir d'une hypogée caractéristique de l'architecture funéraire étrusque mais largement diffusé dans le monde romain. Ce type de tombe à chambre daterait du début de l'empire ; cf. J. Prieur, *la mort dans l'antiquité romaine*, Ouest-France Université, Rennes, 1986, notamment p. 60.
7. J. Sacaze, *Inscriptions antiques des Pyrénées*, Toulouse, Privat, 1892 (réédition 1990) ; n° 457 p. 526. L'auteur met en doute l'authenticité de cette inscription peut-être parce que les sources font suivre la dernière lettre d'une croix.
8. Cf. en dernier lieu, *l'Histoire de Lourdes*, à paraître dans la collection des Villes Françaises chez Privat.
9. J. Prieur, opus cité, p. 10.
10. ADHP IM 26 (correspondance transcrite en annexe 2) ; lettre du Préfet Armand Jean de Belleville à l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, 31 janvier 1821.
11. Parmi les sites gallo-romains qui jalonnent cet itinéraire, sont concernées au nord les communes de Bazet, Bordères, Bours, Tostat, Vic ... au sud celles de Soues, Allier, Bernac-Debat, Barbazan, Vieille-Adour, Montgaillard, Bagnères ...
12. ADHP T 268 (transcrite en annexe I). Cette enquête fait suite à une réclamation du Ministère de l'Intérieur (bureau Sciences et Beaux Arts) du 8 mars 1820 concernant la recherche d'antiquités dans le département. Pour répondre à cette demande, le Préfet a nommé M. Siret, Ingénieur en Chef M. de Leu, Ingénieur du Cadastre comme membres d'une commission de recherche : "l'un et l'autre ont plus d'une fois conférés avec moi ... jusqu'à ce jour aucun monument par sa nature ou par les traditions qui s'y attachent n'a fixé leur attention. Mais ce que leur activité et leur zèle n'a pas encore obtenu peut se rencontrer au premier moment ...". (brouillon de correspondance préfectorale du 30 mars 1820).
13. Il ne nous décrit pas malheureusement ces morceaux.
14. Mais ce n'est pas forcément tout à fait au même endroit.
15. Montagnan : "Fief appartenant depuis 1591 aux Carmes de Tarbes. Usque ad angust de Montanha 1156 (Cartulaire de l'Escaladieu). Prioratus de Montanhano 1480 (pouillé). Dictionnaire topographique du département des Hautes Pyrénées par L. A. Lejosne, Edition R. Aymard, Pau, 1992, p. 116. Fometz : Metterie Fometz 1658 (Livre d'allivrement, mais Lejosne la place à tort à Tarbes. "Auprès de cette métairie était une chapelle N.D. de Pitié". Lejosne opus cité p. 70. Sur le cadastre de 1824, la métairie Rousse est incluse dans les parcelles 149, 150 et 151, section C, première partie.
16. "Dons faits à la société académique des Hautes Pyrénées depuis la séance du 4 janvier jusqu'à celle du 8 novembre 1858 par l'entremise de MM. Guthmann et Emile Claverie de la part et au nom de M. le docteur Villeneuve d'Aureilhan", B. Soc. Acad. des H.P. 1857-58 p. 324. L'article précise que ces objets ont été découverts à Aureilhan "dans les fouilles faites sur l'emplacement des thermes d'Aurélien".
17. M.A. Davezac Macaya opus cité, p. 55, note 3 ; cette prudence rend son témoignage encore plus recevable. Il est le seul à affirmer de manière catégorique la proximité de la villa et des 2 tombeaux où fut découverte la pierre inscrite.
18. J. Francez, A propos de Saint Gérin d'Aureilhan, N. Soc. Acad. des H.P. 1938-39, pp. 124-128. L'auteur publie le compte rendu de la visite effectuée le 26 avril 1770 par Gabriel Fatta où il est question de "l'église autrefois paroissiale dudit lieu".
19. A.D. Gers C 294.
20. ADHP série 1 Q 70 : "Une chapelle construite sur des murs à chaux et sable, couverte d'ardoise, avec un petit clocher à l'occident de contenance de 54 pieds en longueur sur 24 de large..." observant que cette église était dans le premier temps la paroissiale ...
21. Selon la transcription de J.B. Larcher, *Glanages* t. IV, p. 119 cité par E. Peyrouset, *St-Gérin ou St-Didier d'Aureilhan, N.D. de Tournay*, 1974, pp. 103-110.
22. L. Ricaud, *Sulpice Sévère et sa villa de Primuliac à St Sever de Rustan, Tarbes*, 1914. La monographie

Carmouze rapporte une légende parfois semblable mais avec bien des contradictions et beaucoup d'ajouts.

23. La monographie Carmouze indique les premières trouvailles en 1814 époque des premiers travaux d'élargissement du chemin de Bours. L'un des squelettes aurait été revêtu d'une armure de fer. D'autres vestiges du même type ont été retrouvés à diverses époques au témoignage des voisins, habitants du quartier.
24. En 1583 selon la monographie Carmouze qui reproduit un plan de la commanderie dont l'origine nous est inconnue.
25. M.A. du Bourg, *Histoire du grand Prieuré de Toulouse*, Toulouse 1889, notamment pp. 373-378. Conformément à une tradition bien établie dans la région et étendue à d'autres établissements, la monographie Carmouze attribue cette commanderie aux templiers de Bordères. Le dictionnaire topographique de Lejosne (opus cité) indique bien : "villa de Aurelhano quae domus St Johannis hierosololimitani 1249 (Arch. de Toulouse, ordre de Malte, liasse I), p. 14.
26. *Archéologie des Pyrénées Occidentales*, tome 8, 1988, pp. 190-192 et tome 9, 1989, pp. 122-126.
27. Qualifiée de simple métairie sur le cadastre de 1824.
28. Cf. plan routier de 1749, A.D. Gers C 294. La monographie Carmouze fait état d' "une belle tour carrée de 5 étages", de "2 murailles épaisses au couchant de cette tour" et d'un fossé de défense rempli d'eau. Selon la même source, Mathieu de Montblanc fut fait chevalier à Compiègne en 1248, avec Robert d'Artois.
29. Possédé en 1839 par Mylord Oxanders qui entretenait une grande meute de chiens de chasse selon la monographie Carmouze.
30. Etat des paroisses, BM Tarbes manuscrit ; toponyme figurant sur le cadastre de 1824, section B dite de la chartreuse, parcelles 1 à 27 et 57 à 109 ; toponyme Notre Dame, parcelles 28 à 56.
31. Parcelle 202 du cadastre actuel ; parcelle 431 du cadastre de 1824, section B I dite du Mouniquet et

Marque Debat. Nous avons repéré ce vestige, il y a environ une quinzaine d'années.

32. La tradition orale fait de cet endroit un lieu de repos champêtre et de plaisir pour les propriétaires du "château de Gonès". Dans le même ordre d'idée, un aménagement plus important (pont de pierre pour franchir le fossé) existait à la motte du château de Palaminy à Laloubère.
33. Elles ont été protégées par leur situation dans les angles et par quelques vieux arbres qui poussent dessus et que l'on a souhaité conserver pour fournir de l'ombre au bétail.
34. A titre d'exemple, en plaine, voir le site du Bourg Vieux à Maubourguet.
Cf. : Coquerel R. et Doussau S. *Notes sur les vestiges antiques de Maubourguet (HP)*, B. Soc. Ramond 1970, pp. 89 à 114 ; *Sondage dans l'église de Maubourguet-Autres traces d'occupation antique sur le territoire de Maubourguet ...* B. Soc. Ramond 1973, pp. 111 à 141.
35. "En 624 (?), le seigneur abbé bénéficiaire d'Aureilhan fit transporter par corvées sable et cailloux de l'Adour pour bâtir au nord de la cité d'Ore (?) une mince tour élancée : ce fut la Guilleto ou Aiguille de Montagna. Elle était située face au chemin du Roy qui traversait l'Adour, que l'on passait à gué, et qui allait jusqu'à Bordères. Il reste encore les traces de ce chemin au nord du lotissement Chambord... La Guilleto servait de repère pour les courriers du Roy. Elle a plus tard fait partie de la maison d'habitation de la famille Rotgé... Elle fut démolie en 1792"... Comme souvent cette monographie mêle des éléments bien incertains (chronologie par ex.) à des précisions exactes.
36. Nous remercions Madame et Monsieur Adams de leur totale compréhension et de leur confiance. Les travaux entrepris avaient pour objet la mise en place de diverses canalisations et d'un puisard. Les vestiges ont été presque totalement épargnés par la pelle mécanique qui a suivi le rebord extérieur de la tour. Le dictionnaire topographique de Lejosne (opus cité), mentionne une église St Jean détruite commune d'Aureilhan (nord-ouest), d'après le dénombrement des cures de 1610.
37. Exemple similaire au château (restauré) de Lubret St Luc et à la gentilhommière des Montblanc du Four. Cf. Hautes Pyrénées : chronique des fouilles

64. Détermination de l'inventeur, Jean Sabathié. Cf. V. Gadoury, *Monnaies françaises 1789-1985*, 7^e édition, Monte Carlo, 1985. Thimonier, *Argus des monnaies, France*, II^e édition, s. d. L'état des monnaies rend leur identification difficile.
65. F. Arrouy et J. Sabathié, *Vestiges préhistoriques à Orleix et Aureilhan*, *Archéologie des Pyr. Occ. et des Landes*, tome 12, 1992-1993, pp. 170-171.
66. J. et T. Barragué, *Haches polies des environs de Tarbes*, *Arch. des Pyrénées Occidentales*, n° 5, 1985, pp. 187-203, première série, 4 haches, 47-01, 02 et 03 et JPD I ; idem, deuxième série, 1986, pp. 167-175, 7 haches, 47-04 à 47-11.
67. F. Arrouy, J. Sabathié et R. Vié, *Hache en silex à Aureilhan (HP)*, *Archéol. des Pyr. Occidentales*, Tome 10, 1990 pp. 195-196.
68. P. Goby, *Sur quelques meules à grains et un moulin ancien ressemblant au "trapetum" découverts dans l'arrondissement de Grasse (A.M.)*, Nice, 1905. G. Fouet, *La villa gallo-romaine de Montmaurin*, CNRS, Paris, 1983, pp. 192-194 (croquis). Les éléments découverts à Aureilhan s'apparentent aux n° 2 et 3 (catilus) et au n° 5 (méta), et semblent façonnés dans le même type de roche.
69. Cela n'est pas propre à la commune étudiée mais c'est un phénomène général lié notamment à une faible densité de l'occupation humaine et à la totale disparition, parfois, de structures d'habitat en matériaux légers.
70. Notamment, Archives du fond de Malte aux ADHG à Toulouse.
71. Surtout ceux qui, passionnés, ont amassés patiemment des éléments de l'histoire de la commune.
72. Par exemple, certains terrains constamment en herbe pourraient être un jour labourés, tandis que les travaux en milieu urbain ou périurbain peuvent toujours amener de nouvelles découvertes.
73. Le canal d'Alaric nécessiterait notamment une étude historique et archéologique approfondie ; son existence est mentionnée par les textes dès la fin du Moyen Age tandis que ses eaux alimentaient

les fossés d'une motte à Labatut : ces 2 éléments parmi d'autres en font au moins un canal médiéval.

74. Par exemple, le canal comblé de Montagna Nord.
75. La quasi totalité des trouvailles est l'oeuvre de Jean Sabathié qui prospecte le territoire communal depuis une dizaine d'années.
76. Tableau des trouvailles (céramiques) :

	Total	dont					médiévale et moderne
		Gallo romain	pieds	anses	bords	fonds	
Montagna nord	593	593	35	149	20	13	(peu)
Lespietta	1699	1365	64	308	113	13	324
Chouricou	773	703	27	98	41	18	70
La Côte	821	820	13	112	42	22	1
TOTAL	3876	3481	139	667	216	66	395

A ces totaux s'ajoutent les sites moins importants et les dernières découvertes qui n'ont pas été décomptées.

77. Il n'est pas exclu, mais cela reste à démontrer que Montagnan n'ait pas été une communauté indépendante d'Aureilhan à une époque ancienne. Les toponymes St Jean et St Martin militent en outre en faveur d'une église ancienne disparue.
78. "Partout sur le territoire de la province gauloise, apparaissent une floraison de "villas", de fermes, d'unités de production agricole ... Sur certains terroirs, ... on observe une incroyable densité d'habitats de petite dimension, de constructions très modestes, voire misérables, on pourrait supposer qu'il s'agit des habitats de colons dépendants, et non propriétaires ou même d'esclaves. Mais alors pourquoi une si grande diversité, pourquoi l'absence générale de tout plan systématique de l'occupation du sol ? ... Il paraît plus juste de supposer, dans ces régions, une exploitation directe par de petits propriétaires terriens très modestes, cultivant quelques dizaines d'hectares, une centaine au maximum ..." A. Ferdière, *Les campagnes en Gaule romaine*, tome I, Errance, Paris, 1988, pp. 63 et suiv. Les paysages humanisés : l'occupation du sol et pp. 87 et suiv. Quoiqu'il en soit, l'existence d'une villa dans ce secteur reste possible étant donné la grande surface en herbe qui sépare le Chouricou de l'Espietta dans la zone de la motte de Gonès.

79. Des indices récents amènent à penser à un boisement beaucoup plus important qu'actuellement.
80. Rappelons que les sarcophages taillés dans les ateliers de la région lourdaise l'ont été durant la période d'antiquité tardive - jusque vers le IX^e siècle. Cf. J.L. Boudartchouk, *Note sur le complexe de sarcophages du massif du Béout, Lavedan et Pays Toy*, 1993, pp. 11-14 et Lourdes, *Inventaire archéologique*, pp. 39-45, Lourdes, 1993.

DECOUVERTES FORTUITES

HACHES NEOLITHIQUES A HIBARETTE (66)

(fig. 1)

- Commune : Hibarette lieu dit Bécut.
- Circonstances : Prospection dans les labours.
- Inventeur : Bernard BRUA.
- Description :

1. Hache polie entière fortement érodée de forme triangulaire à section ovale dont les faces sont planes et les côtés rectilignes. L'extrémité distale possède une convexité élevée dissymétrique, tandis que l'extrémité proximale présente une convexité élevée symétrique.
L. : 125 mm ; l. : 44 mm ; ép. : 24 mm ; Poids : 205 g.
Matériau : Calcshiste.

2. Autre hache ébréchée et érodée portant de légères traces de polissage et de bouchardage sur les côtés ; elle est de forme légèrement triangulaire et de section ovale. Les faces sont convexes et les côtés rectilignes. L'extrémité distale a une convexité faible dissymétrique tandis que l'extrémité proximale possède une convexité faible symétrique.
L. : 122 mm ; l. : 52 mm ; ép. : 34 mm ; Poids : 280 g.
Matériau : Grés.

3. Fragment de hache d'un très beau poli à section ovale, avec méplats. Les faces sont planes, les côtés rectilignes et l'extrémité proximale présente une convexité faible dissymétrique.
L. : 114 mm ; l. : 55 mm ; ép. : 31 mm ; Poids : 240 g.
Matériau : Roche éruptive.

4. Autre fragment avec traces de bouchardage sur toute la surface ; la section est rectangulaire avec méplats et la forme trapézoïdale. Les faces sont planes, les côtés rectilignes et l'extrémité proximale est caractérisée par une convexité faible.
L. : 113 mm ; l. : 58 mm ; ép. : 27 mm ; Poids : 220 g.
Matériau : Roche éruptive.

5. Hache très érodée présentant des traces de bouchardage grossier et un polissage du tranchant. Elle est de forme trapézoïdale avec une section ovale. Les faces convexes ont des côtés rectilignes tandis que l'extrémité distale possède une convexité faible symétrique. L'extrémité proximale est retouchée et ce vestige a pu servir de coin.

L. : 82 mm ; l. : 44 mm ; ép. : 26 mm ; Poids : 135 g.
Matériau : Calcshiste.

6. Autre hache très érodée avec traces de bouchardage grossier et polissage au tranchant. Elle est de forme trapézoïdale avec section ovale. Les faces et les côtés sont rectilignes tandis que l'extrémité distale possède une convexité faible symétrique. L'extrémité proximale est retouchée (la hache a pu servir de coin).

L. : 95 mm ; l. : 48 mm ; ép. : 38 mm ; Poids : 200 g.
Matériau : Grés.

Epoque : néolithique - Bronze.

Conservation : Dépôt archéologique.

F. ARROUY, B. BRUA, R. VIE

BIBLIOGRAPHIE

RICQ DE BOUARD - Les outils lithiques du Sud-Ouest de la France. Paris, CNRS, 1983.

ARROUY F. et BRUA B. - Une hache polie à Hibarette. Archéologie des Pyrénées Occidentales et des Landes, n° 12, 1992-1993, pp. 167-1970.

Toutes les déterminations de matériau de cette série ont été réalisées par comparaison avec des haches trouvées antérieurement. (cf. Jean Barragué, Arch. des Pyr. Occid. 1985, 1986, 1988).

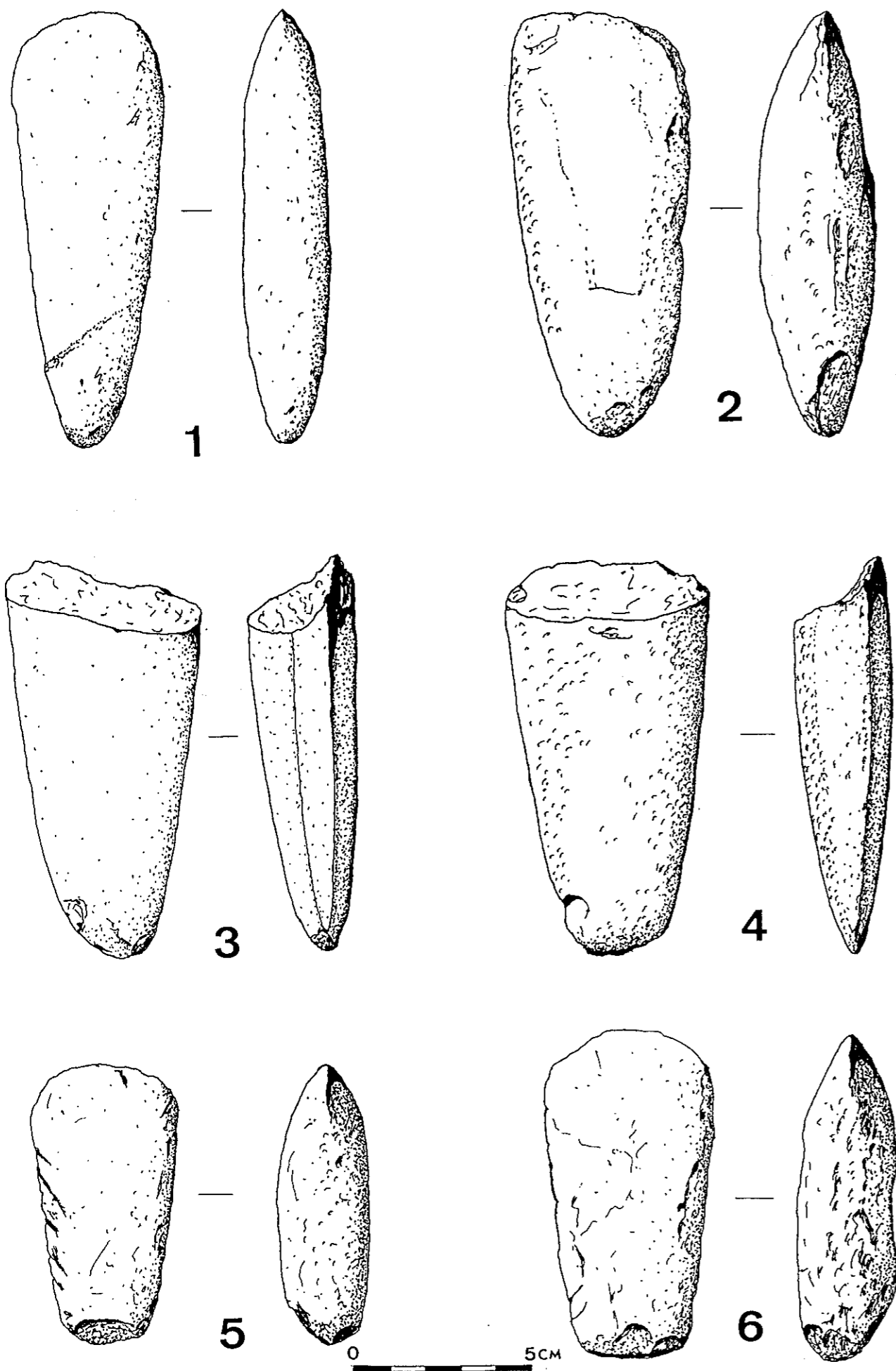


Fig. 1

VESTIGES PROTOHISTORIQUES A LAMARQUE-PONTACQ (H.P)

(fig. 2 et 3)

■ Commune : Lamarque Pontacq, lieu-dit La Lande (Plateau de Ger).

■ Circonstances : Reconnaissance sur un tumulus labouré qui semble appartenir au groupe LPD de Coquerel *
Les labours ont atteint les couches profondes du tertre.

■ Inventeurs : B. BRUA, J. SABATHIE et R. VIE.

■ Description :

N° 1 - fig. 2. Important fragment de panse d'une urne à pâte bicolore, gris-beige à l'extérieur (avec parfois des parties plus rosées) et plus sombre à l'intérieur. La caractéristique la plus importante est la présence d'un dégraissant hétérogène avec une très forte proportion de mica doré. Cette pâte est très courante pour les vases de la fin de l'âge du Fer (par exemple U2, U3 et U52 de J.J. Mangnez).
Ø maximum : 20 cm.

N° 6 - Fig. 2. Morceau de fond plat d'une urne à pâte bicolore, beige et rosée à l'extérieur, gris sombre vers l'intérieur. Le dégraissant sableux est hétérogène (quartz, mica).
Ø du fond : 15 cm.

N° 8 - Fig. 2. Tesson de fond plat d'une urne à pâte lustrée gris beige à l'intérieur et beaucoup plus claire et rosée vers l'extérieur. Le dégraissant sableux est hétérogène tandis que la pâte présente des traces de lustrage à l'intérieur.
Ø : 7 cm.

N° 12 - Fig. 2. Autre fond de pot à pâte beige et grisâtre très micacée (mica doré). L'extérieur est très érodé

et laisse voir de gros grains de sable.
Ø : 9,5 cm.

N° 11 - Fig. 2. Un des nombreux tessons de panse d'une urne peignée à pâte beige foncé à l'intérieur bien lissé. Le dégraissant possède une très forte proportion de mica doré.

N° 2 - Fig. 2. Fragment de bord oblique d'un vase dont la lèvre épaisse est horizontale (type 3A de Mohen).
L. de la lèvre : 9 mm.

N° 3 - Fig. 2. Autre morceau de bord d'un petit bol à lèvre biseauté horizontale qui présente une petite anse verticale percée d'un trou.

La pâte présente une couverte noire lustrée micacée tandis qu'à l'intérieur elle est beaucoup plus beige.
Ø trou : 4 mm ; l. de l'anse : 23 mm ; Ø ext. : 12 cm.

N° 4 - Fig. 2. Morceau de col d'un vase fermé à lèvre arrondi légèrement éversée type 17C de Mohen. La pâte lustrée est beige ou noire. Une tournette a été utilisée pour confectionner ce col. La pâte possède un dégraissant fin (mica).
Ø ext. de la lèvre : 12 cm.

N° 5 - Fig. 2. Morceau de col oblique lustré noirâtre à lèvre arrondie. Type 6 B ou 7 B de Mohen ?
Ø ext. de la lèvre : 12 cm.

N° 7 - Fig. 2. Tesson de col oblique à lèvre épaisse arrondie se terminant par une extrémité effilée. Ce morceau pourrait appartenir au vase 1.

N° 9 - Fig. 2. Fragment de bord d'un couvercle (?) avec col oblique et lèvre plate horizontale très large, rehaussée à l'intérieur par une large rainure.
Ø : 12 cm (approximativement).

N° 10 - Fig. 2. Morceau de fond d'un petit vase à pâte grise présentant de nombreux fragments de mica doré.

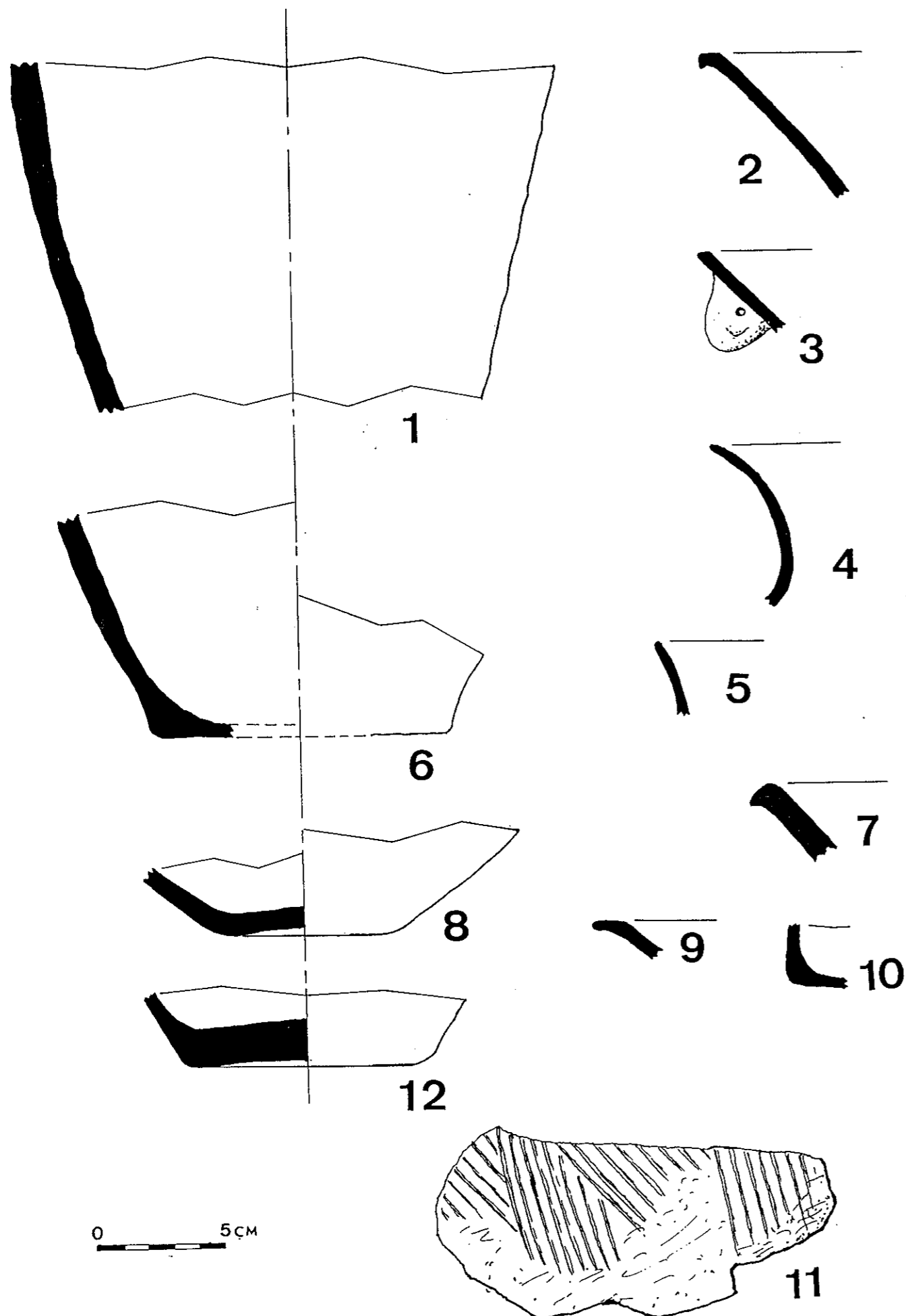


Fig. 2

N° 1 - Fig. 3. Fragment très corrodé de fibule à ressort bilatéral à 2 sens dont le pied est cassé et l'arc écrasé. Le type en est donc indéterminé.
L. : 48 mm.

N° 2 - Fig. 3. Morceau de chaînette en fer dont les anneaux martelés ne sont pas complètement fermés.
L. : 6,4 cm.

N° 3 - Fig. 3. Autre fragment de chaînette dont les anneaux ovales sont en bronze sauf deux à l'extrémité qui sont en fer et se rattachent au vestige précédent.
Dimensions d'un anneau en bronze : 19,5 x 1,65 mm
L. totale : 8 cm.

CHRONOLOGIE ET CONCLUSIONS

Il est certain que ce tumulus appartient au deuxième âge du fer, phases 4 ou 5 de Mohen : le tumulus est à lui seul une nécropole comme le prouve la variété du matériel trouvé en surface dans les labours. On peut estimer qu'il y avait là une quinzaine de vases et couvercles. Ces trouvailles permettent de poser à nouveau le problème de la sauvegarde des tumulus que des travaux agricoles font disparaître en une dizaine d'années.

Conservation : Dépôt archéologique.

F. ARROUY, B. BRUA, J. SABATHIE et R. VIE

BIBLIOGRAPHIE

COQUEREL R. - Inventaire des tumuli du plateau de Ger, Poueyferré, Loubajac, Baclest, Lamarque Pontacq, Ogam, N° 88-89, 1963, pp. 303-312. (La publication de plans à grande échelle ne permet pas l'identification précise des tertres).

MOHEN J.P. - L'âge du Fer en Aquitaine, Paris, 1980.

MANGNEZ J.-J. - Essai de classification de la céramique d'un tumulus de l'Age du Fer (Ibos, H.P.), TER, Université de Pau, 1986.

VESTIGES PROTOHISTORIQUES AU PLATEAU DU GER (65)

(fig. 3)

■ Commune : Bartrès et Azereix.

■ Circonstances : L'assemblée générale de notre société a eu lieu cette année à Béthararam au mois de mai, et, l'après-midi, les participants ont été revoir les dolmens du Pouy Mayou et d'Azereix. A cette occasion, les labours environnants n'ont pas échappé au coup d'oeil fureteur des chercheurs présents qui sont donc collectivement les inventeurs du mobilier que nous présentons.

■ Description :

● Dolmen du Pouy Mayou (Bartrès)

N° 4 et 5 - Fig. 3. Deux éclats de silex grisâtres trouvés en surface sur le tertre. Le premier possède un bulbe de percussion.

● Champs à l'Ouest du Pouy Mayou (tumulus plus ou moins arasé)

N° 9 - Fig. 3. Galet de quartzite plat de forme presque circulaire qui a été retouché sur les bords des 2 faces. Dimensions : 16,1 cm x 14,5 cm ép. max. : 3,3 cm.

N° 10 - Fig. 3. Autre galet de quartzite dont une face présente encore le cortex tandis que l'autre a été épannelée de façon à former un tranchant.

Dimensions : 10,3 x 11 cm ; ép. max. : 7,1 cm.

Plusieurs fragments de panse d'amphore d'époque gallo-romaine ont également été découverts sur le site (inventeur : B. BRUA). La pâte est rouge orangée, feuilletée, le dégraissant relativement fin.

● Dolmen d'Azereix : Sur le tertre (non dessinés)

- 1 éclat de silex blanchâtre.
- 1 éclat de quartzite de taille moyenne.

● Groupe tumulaire plus ou moins arasé au sud du dolmen

- 4 gros éclats de quartzite
- 3 éclats de quartzite de taille moyenne.
- 1 éclat de silex blanchâtre sans bulbe.
- Plusieurs tessons de poterie, non tournée, de petite taille à pâte beige-rougeâtre à l'extérieur et grise à l'intérieur qui évoque l'âge du Bronze (?).

Conservation : Dépôt archéologique.

F. ARROUY et R. VIE

BIBLIOGRAPHIE

PIETTE E. - Note sur les tumulus de Bartrès et d'Ossun, Matériaux pour servir à l'histoire primitive de l'homme, 1881, tome 16, pp. 522-540.

POTHIER E. - Les tumulus du Plateau de Ger, Paris, Champion, 1900.

VIE R. - Dolmens des Hautes Pyrénées, Les hommes et leurs sépultures, Archéologie des Pyrénées Occidentales, 1987, pp. 158-163.

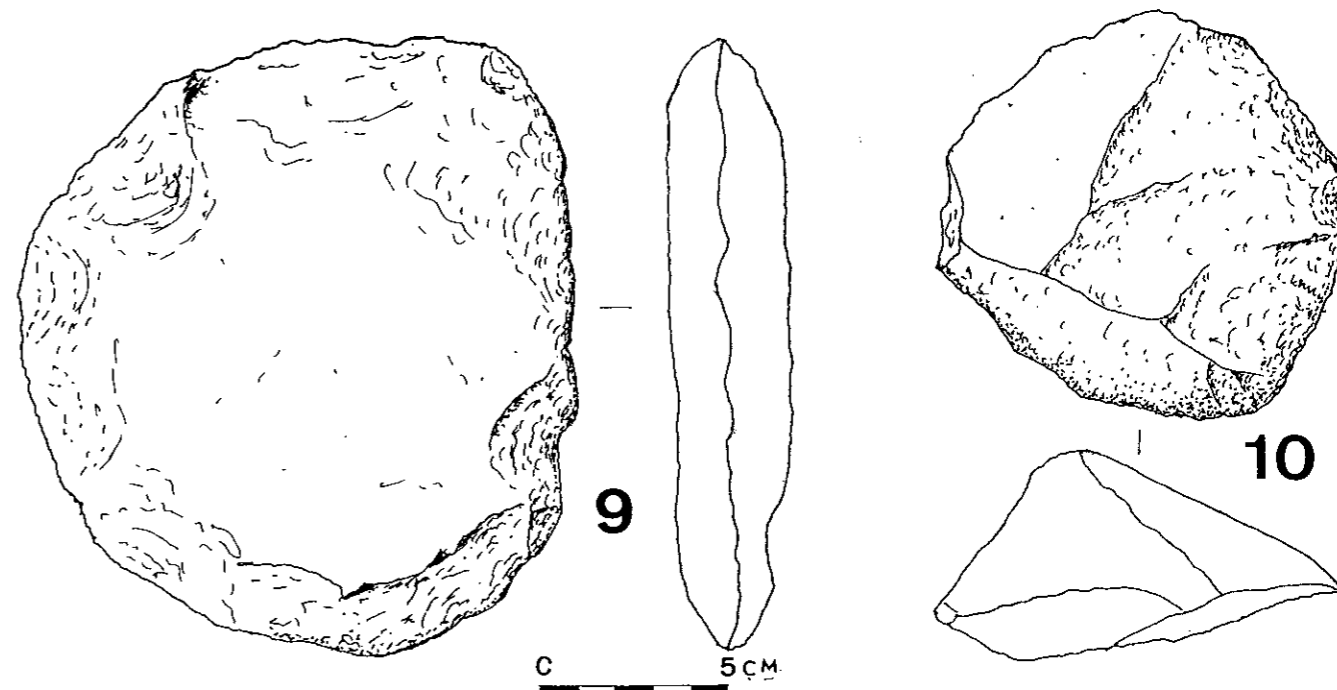
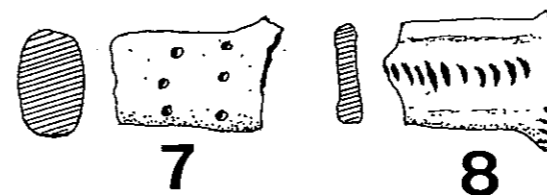
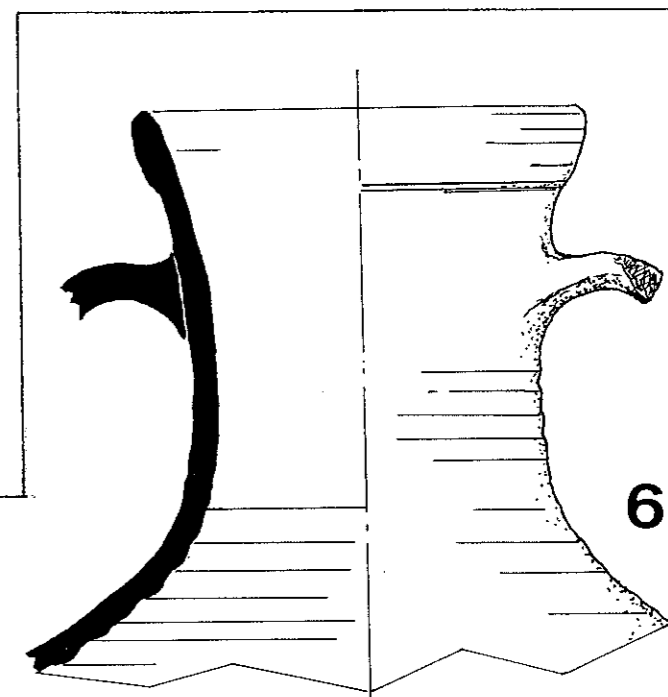
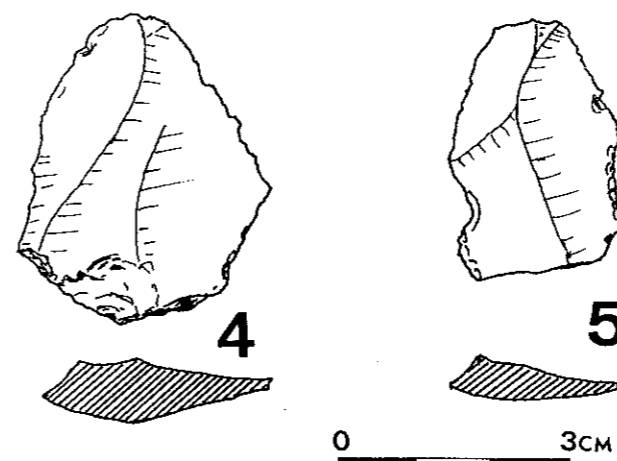
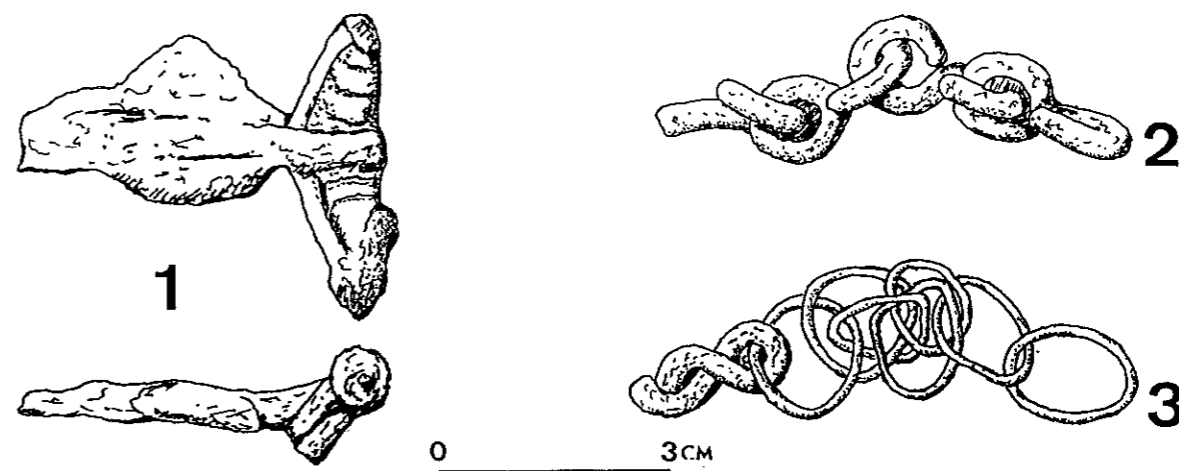


Fig. 3

**VESTIGES GALLO-ROMAINS
A DEVEZE ET
ARIES - ESPENAN (H.P.)**

■ Commune : Devèze (Magnoac), lieu dit Lefèvre et Roucaud.

■ Circonstances : Prospection ancienne.

■ Inventeur : R. VIE.

● Contexte archéologique :
La chapelle St-Orens située à proximité (commune de Aries-Espenan) a été bâtie sur un site antique.

■ Description :

- Fragment de tégula réemployé dans le mur d'une grange.
- Fragments de tégula autour du site de la chapelle de St-Orens.

N° 6 - Fig. 3. Fragment de col d'amphore à lèvres presque droite formant un léger bourrelet vers l'extérieur. La pâte est beige rosée, parfois plus sombre à dégraisant sableux fin.
Ø d'ouverture : 10,7 cm.

Epoque : Haut Empire ?

Conservation : Dépôt archéologique.

F. ARROUY et R. VIE

BIBLIOGRAPHIE

MOULIS R. - Un édifice religieux disparu : La chapelle St-Orens en Magnoac, Rev. du Comminges, 1992, pp. 485-492.

JOUCHERAU J.-F. - Classification des amphores découvertes lors des fouilles sous-marines, Gap, 1970.

**CERAMIQUES MEDIEVALES ET MODERNES
A SAINT MARTIN**

■ Commune : Saint-Martin, lieu-dit "l'Adourrau".

■ Circonstances : Prospection au moment des labours.

■ Inventeur : Sylvie VIGNAU.

■ Contexte archéologique :

Le site semble correspondre à l'emplacement d'un château attesté par les sources écrites de l'époque moderne mais qui a pu exister dès la fin du Moyen Age.

■ Description :

La prospection au sol des seuls champs labourés de cette zone a permis le ramassage d'une cinquantaine de tessons de céramique. Bien que la majorité d'entre eux soit d'époque moderne, une dizaine date cependant de la fin du Moyen Age.

N° 7 - Fig. 3. Fragment d'anse d'une longueur de 3 cm, de 2,5 cm de large et de 1,6 cm d'épaisseur. La pâte rouge orangée à l'extérieur devient grise à l'intérieur. Elle est décorée sur le dessus par deux rangées horizontales de petits rond.

Non dessiné : Tesson de rebord d'un pot. Sa hauteur est de 4 cm, sa largeur de 3,5 cm et son épaisseur de 0,8 cm. Il est décoré sur sa surface extérieure par de nombreuses stries obliques qui sont assez profondes.

N° 8 - Fig. 3. Anse de 4 cm de longueur, de 2,6 cm de large et de 0,5 cm d'épaisseur. Cette anse est décorée sur le dessus d'une ligne centrale formée par des petites incisions obliques dont la largeur est de 0,5 cm en moyenne. La pâte a une couleur marron clair à l'extérieur et grise à l'intérieur du tesson.

Datation : Bas Moyen Age.

Conservation : Chez l'inventeur.

Sylvie VIGNAU

CERAMIQUES PROTOHISTORIQUES ET ANTIQUES A ANCIZAN (H.P.)

■ Commune : Ancizan, lieu-dit Casteret, à proximité du chemin conduisant au hameau d'Ousten, lieu-dit les Casterets.

■ Circonstances : Prospection.

■ Inventeur : Franck PETITEAU.

■ Contexte archéologique :

La butte verrou médiane des casters aurait porté un château selon la monographie communale de la commune.

■ Description : (non dessinés)

1. Fragment d'amphore à pâte beige orangée et dégraissant sableux moyen.

2. Morceau de poterie protohistorique non tournée de couleur beige à dégraissant sableux comportant beaucoup de mica doré.

Epoque : Protohistoire (Fin de l'Age du Fer) et époque gallo-romaine.

F. PETITEAU et R. VIE